LA

REVUE DE PARIS

103286

HUITIÈME ANNÉE

TOME PREMIER

Janvier-Février 1901

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1901

43 1

GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
JAN 16 1901

8e Année. N° 1. 1er Janvier 1901.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
A. G. Van Hamel	*Le Président Krüger en France*	1
Pierre de Coulevain	*Ève victorieuse* (2e partie)	20
Frédéric Masson	*La Mort de Joséphine (1814)*	71
H. G. Wells	*L'Homme invisible* (3e partie)	93
Ernest Lavisse	*Dialogues entre Louis XIV et Colbert.* — II.	125
Paul de Rousiers	*Les Cartells*	139
Frantz Funck-Brentano	*Le Collier de la Reine.* — III.	179
P.-Félix Thomas	*Marie Heurtin*	210

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1901

LIVRES NOUVEAUX

L'HEUREUX MÉNAGE, par **Marcel Prévost.**

Heureux ? Il semble pourtant qu'on ne le soit guère, en ce jeune vieux ménage des Royaumont. Paul, le mari, est un séducteur infatigable, un de ces « hommes d'amour » que toute femme attire. Il n'aime, à vrai dire, que la sienne; mais il désire toutes les autres. Si elles lui cèdent, il ne s'en amuse qu'en passant. Cela dure un mois, au plus une saison; et, pendant des années, elles ont cédé toutes. Mais Paul a vieilli : il a cinquante-deux ans; *on* se fait prier, *on* veut même se faire épouser, — une mademoiselle Ida Fürst, restée jeune fille, ou à peu près, — et ce vieux collégien de Paul songe sérieusement à quitter sa femme et sa fille. Le divorce est déjà décidé; il faut un hasard de la dernière heure pour que tout s'arrange entre mari et femme. Et le titre avait bien raison : C'est vraiment un heureux ménage que celui où l'on s'aime, où l'on souffre, où l'on se pardonne, sans que rien le brise tout à fait. M. Marcel Prévost a su délicieusement faire vivre tout cela, en des scènes rapides, tour à tour espiègles et touchantes, d'un style toujours preste, qui a toutes les grâces et toutes les précisions.

L'AIGLON, par **Edmond Rostand.**

Des vers vont, viennent, se pressent et se poussent, et parfois se hâtent d'un cours rapide et parfois bouillonnent en remous, tantôt reflétant les étoiles superbes et lointaines, ou mirant au passage la grâce frêle d'une petite fleur penchée. Tout cela est vivant, alerte, joli, impétueux. Des mots ont, d'avance, la mièvrerie des lèvres où ils doivent sourire; d'autre sont amers, brutaux et comme crispés. Les scènes se bousculent, les actes s'appellent et se poursuivent : les ailes de l'Aiglon s'ouvrent, se meurtrissent et se referment. Dès les premières pages, ce n'est pas une lecture, c'est un spectacle : on entend les voix, on surprend les gestes, les attitudes; les décors s'évoquent. On est au théâtre, et l'on a l'envie d'applaudir, toujours et très fort.

AU CARREFOUR D'UNE VIE, par **Victor Debay.**

Daniel Morillaud a trente-trois ans, l'âge où le présent paraît vide, quand une femme n'est pas autour de vous. Il a bien une maîtresse, mais elle ne vient que de loin en loin visiter sa solitude. Et, en même temps, il a un fils naturel, adolescent déjà : la mère est morte en donnant le jour à cet enfant, quand Daniel était encore au collège. Son premier devoir d'homme est de penser à son fils; et, loyalement, Daniel le reconnaît; mais c'est un obstacle de plus qui l'empêchera sans doute de se marier. Le hasard, au moins, le récompense, et il se rencontre sur sa route une jeune femme qui sait le comprendre et l'aimer. Ce livre intéresse, et il émeut par la simplicité même du récit.

UN HOMME D'AFFAIRES, par **Paul Bourget.**

On trouve dans ce nouveau recueil un court roman, suivi de trois nouvelles importantes, *Dualité*, *Un Réveillon*, *l'Outragé*. M. Paul Bourget avec toute son expérience d'homme et tout son talent d'écrivain, nous fait pénétrer, en quelques pages, derrière les façades parfois banales, dans l'intimité de personnages romanesques et douloureux. Pour qui ne les observe point d'un regard pénétrant et d'une imagination précise et forte, ces hommes ou ces femmes peuvent sembler vivre sans secret. Mais M. Paul Bourget, attend avec patience le hasard du fait inattendu, parfois même la confidence volontaire qui lui découvrira le fond des âmes; il a connu ainsi bien des drames qu'on ne soupçonnait pas. Il nous les raconte simplement, et fortement, en des récits toujours naturels, éclairés de puissantes analyses, qui émeuvent, passionnent, s'imposent au cœur et à la conscience.

UNE FEMME CHEZ LES SAHARIENNES ENTRE LAGHOUAT ET IN-SALAH, par **madame Jean Pommerol.**

Pendant une exploration pénible et dangereuse de plus d'une année, madame Jean Pommerol a pu connaître les femmes des harems sahariens, « pénétrer dans leurs esprits imparfaits, respirant le même air qu'elles, campant dans les mêmes sables qu'elles, honorée de leur intense et trop démonstrative amitié ». Elle nous rapporte ce volume de « choses vues », où, d'un style toujours alerte, elle conte et décrit par le détail l'existence et les gestes de ces pauvres êtres sitôt flétris par le soleil et dont la vie entière se passe en servitude. De nombreuses illustrations achèvent de préciser pour nous le charme particulier de ces corps et de ces visages sous leurs divers aspects et dans les décors de là-bas.

LA CRISE. — UNE PAGE DE MA VIE, par ***.

Le livre n'est pas signé, mais on devine qu'il est écrit par un de ces bons vieillards souriants que la vie a pu meurtrir mais non aigrir, et qui rappellent sans amertume les leçons de leur expérience. *La Crise*, c'est l'histoire de la première rencontre de l'âme avec la réalité. Michel Abgrall revient au manoir de ses aïeux comme on part en guerre, avec l'idée de tout faire plier sous sa volonté : les résistances de toutes sortes qu'il rencontre, ses luttes avec la terre, ou ses querelles d'amoureux avec sa cousine, ont vite fait de lui apprendre qu'il faut, si l'on veut garder l'équilibre, respecter et la personnalité des êtres et la nature des choses. — En déroulant le récit familier de ces combats intimes, ce n'est pas seulement une page de sa vie que l'auteur nous fait lire, c'est une page de philosophie pratique, où la simplicité du ton n'exclut nullement la profondeur de la pensée.

t.
ourt
ntes,
rget
son
ques
dans
dou-
d'un
se et
em-
rget,
ndu,
lui
ainsi
s. Il
, en
uis-
ent,

RE

age-
om-
ems
par-
pant
leur
nous
l'un
r le
vres
vie
uses
s le
ages
s de

*.
qu'il
ants
, et
leur
ore-
chel
nme
plier
rtes
ses
vite
veut
alité
ou-
, ce
'au-
phie
lle-

LE PRÉSIDENT KRÜGER

EN FRANCE

— IMPRESSIONS ET SOUVENIRS —

Jamais je ne me suis tant félicité d'avoir fait du français le grand objet de mes études que pendant la semaine inoubliable où j'ai été chargé de traduire dans la langue de mes maîtres et de mes amis les paroles du Président de la République sud-africaine, ou plutôt — car mon rôle a eu, en réalité, une portée plus grande, — où j'ai servi de trait d'union entre l'âme émue de « l'héroïque vieillard » et l'âme généreuse de la France.

Certes, pour que ces deux âmes arrivassent à se comprendre, toute œuvre de traduction pouvait paraître superflue. La France était enthousiaste de Krüger avant qu'il eût débarqué à Marseille. Elle avait admiré comme un acte de grand courage et de dévouement ce départ d'un chef d'État presque octogénaire, qui, voyant que sa présence allait gêner son peuple dans la nouvelle façon dont il aurait dorénavant à se battre, avait pris le parti de quitter son pays, de se séparer des siens et de se transporter en Europe. Elle avait suivi, avec une curiosité sympathique qui avait fini par devenir une anxiété nerveuse, le voyage de Krüger à bord de ce *Gelderland* où le protégeaient la douce royauté d'une jeune fille

et le glorieux drapeau de la Hollande. Le Président, de son côté, aimait la France. Il se rappelait ses anciens voyages à Paris, en 1877, en 1878, en 1884, comme d'heureux épisodes de sa vie. Il était reconnaissant envers les officiers français qui, cédant à un bel élan de leur nature chevaleresque, avaient mis leur épée au service de sa cause, et dont plusieurs, parmi lesquels un brillant colonel, avaient laissé leur vie sur le sol africain. Il était sûr que la France manifesterait à son grand âge et à ses malheurs une sympathie respectueuse, et qu'elle saurait, plus que tout autre pays, ranimer son courage et lui verser à pleins bords le vin de l'espérance.

Aussi n'a-t-il eu qu'à se montrer pour être compris de tous, des femmes aussi bien que des hommes, des journalistes aussi bien que des poètes, des gouvernants aussi bien que de la foule.

Mais ce n'était pas seulement pour entendre des « hurrahs » et des « Vive Krüger ! » que le président de la République sud-africaine était venu en France. Il désirait savoir très exactement ce que le peuple et le Gouvernement français auraient à lui dire. Et, surtout, il tenait à parler lui-même, à répondre, à discuter au besoin. Il avait donc besoin d'un interprète.

Ma tâche était attrayante, mais assez délicate. Elle pouvait paraître difficile en raison même de la bonne entente qui régnait entre les deux interlocuteurs. Il ne fallait pas qu'un mot maladroit, une expression trop faible, une pensée mal rendue vînt troubler ou compromettre cette harmonie idéale. Si, en réalité, ma tâche ne m'a jamais paru pénible, si, plus d'une fois, le devoir s'est transformé en plaisir, j'en suis redevable avant tout à l'émotion respectueuse, à la sympathie vibrante du public français, qui saisissait si bien, — je le sentais, — à travers l'enveloppe de la traduction, le noble et mâle langage de son hôte. Mais je songe, avec une reconnaissance non moindre, à l'immense bonté, à la simplicité patiente, j'allais dire à l'aimable docilité de celui qui, pour être compris des Français, a voulu faire de moi son collaborateur.

« J'ai de l'instruction, me disait le Président dans une de nos premières entrevues, mais je ne suis pas un lettré; je construis mes phrases comme je l'entends et je ne les finis

pas toujours ; comme je n'ai jamais eu le temps de rechercher activement ses faveurs, je suis un peu brouillé avec la grammaire ; vous arrangerez tout cela pour moi. »

En s'exprimant ainsi sur la différence de son parler et du mien, le président Krüger n'avait pas en vue le français dans lequel j'aurais à le traduire, mais la langue de son pays comparée à ma langue nationale hollandaise. L'idiome des Boers, qui est aussi la langue des « Afrikanders » de la Natalie et de la colonie du Cap, est un hollandais archaïque dont le lexique a été modifié successivement par le français, l'anglais et l'allemand, mais qui, en outre, a été altéré et simplifié dans son essence même, c'est-à-dire dans sa déclinaison, sa conjugaison et sa syntaxe, par une espèce de langue créole, un mélange de malais et de mauvais portugais, apporté en Afrique par des marins de toute provenance, dont ce jargon était la langue commune. Cette contamination, ou, si l'on veut, cette corruption de la langue primitive remonte à l'époque, lointaine déjà, où le port du cap de Bonne-Espérance était la grande station intermédiaire entre les Indes-Orientales et l'Europe. Elle a pris de grandes proportions lorsque, au milieu du XVIIe siècle, un contingent très considérable d'esclaves, qui tous parlaient le portugais, est venu se mêler à la vie des premiers colons [1].

Cette langue de son pays, dont le hollandais est resté l'élément prédominant, mais qui produit sur l'oreille hollandaise, surtout quand elle est parlée par des jeunes gens et des femmes, l'effet d'un gazouillement un peu enfantin, le président Krüger s'en sert toujours dans la vie ordinaire. Comme il la parle avec une grande vivacité, d'une voix que l'âge a rendue un peu sourde, il n'est pas toujours facile de suivre sa conversation. Mais, dans les grandes occasions, le Président se rappelle que le hollandais littéraire est la langue officielle de sa République ; son articulation devient alors plus nette et il arrive, non sans quelque effort, à débarrasser son parler de la plupart de ses idiotismes. Aussi, les grands discours du Président, ceux qu'il a prononcés en public, ont-ils

1. Il a été publié à Leyde, chez l'éditeur Brill, une excellente étude sur les origines de la langue boer, par un jeune savant hollandais, le Dr Hesseling.

été moins difficiles à traduire que les petites allocutions, en grande partie improvisées ou préparées à la hâte, qu'il prononçait au hasard des étapes du voyage ou du défilé des visiteurs.

Il ne s'agissait pas, d'ailleurs, — le Président me l'avait fait sentir en se donnant pour un « illettré », — de traduire ses phrases. Là-bas, en Afrique, dans les séances du « Volksraad », ou dans les réunions des « commandos » boers, il trouvait naturellement la forme qui convenait à ses compatriotes. C'était à son interprète de chercher celle qui conviendrait à ses amis, les Français. Il ne me demandait que de l'écouter attentivement, de me sentir en communion d'idées avec lui, et de connaître un peu le public. Après les tâtonments du premier jour, j'allais dire de la première heure, je fus rassuré; j'étais sûr de ne jamais trahir celui que je traduisais.

*
* *

Au reste, la mission que le président Krüger était venu accomplir en Europe était simple et claire. Les questions épineuses et compliquées de la politique transvaalienne, il avait eu à les traiter là-bas, à Pretoria, depuis 1883, la première année de sa longue présidence. Il les avait résolues, ces questions, tranchées parfois, avec son bon sens politique et sa volonté de fer, non sans avoir consulté préalablement ses collègues du Conseil exécutif, et son secrétaire d'État, M. Leyds, de tous ses conseillers le plus cher à son cœur.

Ici, en Europe, il n'avait qu'à faire pénétrer jusqu'au cœur des peuples et des gouvernements le grand cri de justice, l'appel à la paix, à l'arbitrage, au rétablissement de l'indépendance, qui sortait des entrailles déchirées de son peuple.

Les idées du président Krüger ont dû paraître bien simples aux hommes politiques. Mais qu'elles étaient hautes, troublantes, admirables dans leur simplicité !

« Je viens demander à la France — au peuple français et aux hommes qui gouvernent cette République — qu'elle fasse cesser cette guerre, qui n'a jamais été qu'une criante injustice et qui est devenue une ignoble barbarie.

» Pourquoi les Français m'acclament-ils, moi qu'ils n'ont jamais vu? Pourquoi crient-ils : « Vivent les Boers! » puisqu'ils ne connaissent pas mon peuple? Je ne trouve qu'une seule explication à leur enthousiasme : ils doivent aimer passionnément la justice. Eh bien, qu'ils nous viennent en aide dans l'immense effort que nous faisons là-bas pour sauver notre indépendance!...

» Je repousse toute faveur dans laquelle il y aurait une ombre d'injustice. Je demande qu'on me juge, moi et mon peuple. Mais qu'on juge aussi nos terribles adversaires!...

» Il n'y a qu'un seul moyen honnête de terminer notre querelle : c'est l'arbitrage. Je n'ai cessé de le dire en Afrique, je suis venu le répéter en France...

» Vos ovations me touchent, et votre sympathie m'encourage. Lorsqu'un petit garçon se trouve en face d'un grand gaillard qui lève un poing formidable pour l'écraser, il reprend courage en entendant les camarades qui sont témoins de cette lutte lui crier qu'il est brave, qu'il est honnête, qu'on l'aime, qu'il n'a qu'à se bien tenir. Mais, puisque leur cœur est avec le petit camarade, que n'empêchent-ils le crime de s'accomplir?

» Je vous assure que la barbarie de nos ennemis a atteint les dernières limites. J'ai pris part à plus d'une guerre contre les Cafres; mais jamais je n'ai trouvé chez ces sauvages une barbarie pareille à celle des soldats de la reine d'Angleterre : nos fermes sont brûlées, les femmes et les enfants de nos hommes, qui se battent ou qui sont prisonniers de guerre, sont chassés de leurs demeures, laissés sans protection, sans toit, sans pain souvent.

» Mais si l'on croit que les horreurs de cette guerre nous feront fléchir, on se trompe. Nos hommes, nos femmes, nos enfants lutteront, souffriront jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'indépendance ait été reconquise ou qu'il ne reste plus un seul Boer ou enfant de Boer sur le sol dévasté de nos deux républiques. »

Dès le débarquement à Marseille, la France connaissait toutes les idées du président Krüger. Quelquefois, mais bien rarement, il lui est arrivé de me dire après que j'avais traduit une de ses allocutions : « Je voudrais ajouter quelqus

chose. » Ce fut, par exemple, à Marseille, le premier jour, pendant le défilé des délégations : « Dites-leur bien encore ceci : que ce n'est pas par la supériorité de leurs armes ou par celle de leurs généraux que les Anglais nous ont forcés à la retraite ; c'est uniquement par la supériorité du nombre ; nous n'avons pas été vaincus, nous avons été submergés. » — Ailleurs : « Répétez encore ceci, que nos ennemis ont armé les Cafres contre nous, ce qui est une lâcheté dont jamais nous ne nous sommes rendus coupables. » — Puis, à la frontière : « Si je me plains de la barbarie de nos ennemis, c'est comme chef d'un peuple, non comme chef de famille; lord Roberts traite ma famille, notamment ma femme, qui est vieille comme moi, avec beaucoup d'égards ; je l'en remercie. »

Dans l'entretien que le président Krüger avait sollicité du Gouvernement de la République française et qui lui a été gracieusement accordé, en face du ministre des Affaires étrangères, — en termes nets, mais courtois, sans aucun vague dans la pensée, mais évitant d'effaroucher par un langage trop cru, par une insistance importune, une puissance amie et qu'il sentait favorable à sa cause, — le Président redit les mêmes idées que, dans l'élan d'une éloquence primesautière, il avait criées à la foule. Il était loin de penser, le cher Président, que ses paroles devaient être parodiées par le chancelier d'un grand empire et livrées aux rires du Reichstag allemand. Ah ! quel outrage à l'humanité que de faire rire une assemblée aux dépens de ce pauvre vieillard que j'ai vu, fatigué des réceptions et des visites de la journée, enfoncé dans sa large pelisse, ne distinguant la voix qui lui parlait dans une langue étrangère que comme un faible bourdonnement, laissant errer son regard éteint à travers ce grand cabinet faiblement éclairé, attendant patiemment que les phrases du ministre, dont la politique conseillait de peser les termes et de scander les syllabes, lui fussent traduites par son interprète ou par le docteur Leyds, se demandant, pendant ces minutes qui n'étaient pour lui qu'un long et terrible silence, ce que la France officielle, celle qui pouvait agir ou ne pas agir, allait répondre à ses plaintes et à ses prières. Si, pendant toute la longue semaine que nous avons passée en-

semble, je n'ai cessé de subir l'influence de la sérénité calme et confiante de l'admirable vieillard, — j'avoue qu'à ce moment-là, dans cet entourage, devant cette attitude vraiment tragique du héros, je me suis senti pris pour lui d'une immense pitié. Le ministre qui le recevait a dû éprouver un sentiment analogue, à en juger par l'expression compatissante de son regard, par l'accent légèrement ému de sa voix, lorsque, un quart d'heure plus tard, il est venu rendre au Président sa visite.

***

Mais, si la France a dû se résoudre à ne pas même tenter en faveur de son hôte illustre et malheureux ce que la générosité de son cœur et son amour de la justice ont dû lui conseiller cent fois de faire, elle peut se vanter cependant d'avoir versé le baume d'une joie très pure dans ce cœur éprouvé ; elle a fait de l'entrée du président Krüger en Europe une entrée triomphale. « Vous avez ajouté à ma longue et pénible existence une semaine inoubliable », disait-il, en se séparant d'eux, au président et aux vice-présidents du Comité pour l'indépendance des Boers, qui l'avaient accompagné jusqu'à la frontière. « Mes adieux à Paris n'ont pu être qu'un grand cri de reconnaissance ! » s'écriait-il à la gare de Jeumont. Ce remerciement s'adressait à tous, depuis le Président de la République, qui l'avait reçu à l'Élysée avec tous les honneurs dus à un chef d'État et avec toute la cordialité d'un collègue, jusqu'à cette foule dont les acclamations sans cesse renouvelées avaient eu, par moments, le pouvoir de l'arracher à son deuil en montant vers lui comme des cris de victoire.

M. Loubet doit se souvenir du moment des derniers adieux, lorsque le vieux Boer, ne lâchant pas la main amie qui serrait la sienne, lui dit une dernière fois, avec des paroles que j'ai pu me dispenser de traduire, toute sa reconnaissance pour l'accueil qu'il avait reçu en France, toute sa confiance et tout son espoir en l'avenir. — Et quant à la foule, elle a dû sentir que ce bon vieillard l'aimait. Le président Krüger a pu se sentir fatigué parfois de visites et de demandes d'audience,

mais jamais il ne s'est lassé de répondre par un salut bienveillant, presque amical, aux cris de la foule massée sous sa fenêtre ou accourue sur son passage.

Ce qui le frappait surtout dans ces manifestations populaires, c'était le nombre des manifestants. « Mais il y en a donc encore? Il y en a donc partout? » disait-il lorsque, de la chaloupe blanche du *Gelderland* qui allait le déposer sur le sol de la France, il vit le port de la Joliette, couvert d'une flotte de canots et d'embarcations de tout genre, d'où sortaient, comme un prélude à la fête qui l'attendait, les premiers cris de « Vive Krüger! » Dans son petit discours d'adieu sur le quai de la gare, à Marseille, il parlait des « centaines » et des « milliers » qui l'avaient acclamé. A Lyon, après la réception étourdissante qui lui avait été faite, — car nous avions été poussés jusqu'à la rampe du viaduc au bas duquel s'étendait la place Perrache regorgeant de monde, — le Président ne me dit que ces mots : « Il y en avait bien dix mille! ». Et, à Paris, arrivé à l'hôtel Scribe, après cette course splendide le long des boulevards pendant laquelle il avait dû se sentir le « vaincu qu'on salue en vainqueur », interrogé sur l'impression que lui avait faite cette manifestation gigantesque, il répondit simplement : « Cette fois-ci, je crois bien qu'ils étaient deux millions! » Et il ajouta, pensant au petit peuple de héros qui, depuis plus d'un an, lutte contre des forces vingt fois supérieures : « Si seulement j'en pouvais envoyer le quart en Afrique! »

Et puis, il aimait à se sentir en contact direct avec le peuple.

A Marseille, à l'hôtel Noailles, il n'a rien de plus pressé que de se montrer au balcon et de lancer quelques bonnes phrases en langue boer à cette foule méridionale qui l'enveloppe de la chaleur de son enthousiasme. A Paris, quand la voiture de la Présidence, escortée d'admirables cuirassiers, l'amène triomphalement à l'Élysée, il en veut à son médecin d'avoir, par précaution pour ses yeux toujours un peu malades, donné l'ordre de fermer la voiture. Aussi, lorsque, huit jours plus tard, il sortira de l'hôtel Scribe pour se rendre à la gare du Nord, le Président fera-t-il arrêter son landau à dix pas de l'hôtel et ordonnera-t-il, sans consulter

son médecin, de baisser la capote. Il faut qu'une dernière fois il se donne la joie de bien voir et de saluer librement ce bon peuple de Paris. A l'École des Beaux-Arts, après la cérémonie touchante dans laquelle le Président avait rendu hommage à la mémoire du colonel Villebois-Mareuil, invité à s'asseoir et à se reposer un peu, le Président me dit, d'un ton où perçait un peu d'impatience : « Non, non, je veux me promener dans le village. » Le village était Paris[1].

Le Président aimait à paraître au balcon de l'hôtel Scribe. Une ou deux fois il s'y est montré sur l'invitation spéciale du préfet de police, qui prétendait que, sur les dix mille qui stationnaient sur le boulevard, cinq mille consentiraient à se retirer, lorsqu'ils auraient vu « Krüger ». Mais bien souvent il nous disait simplement : « Faites donc ouvrir la fenêtre ; je crois qu'on m'appelle. »

Ce n'était pourtant pas un petit sentiment de vanité personnelle qui le poussait ainsi vers la foule. C'était, avant tout, le désir d'entendre sans cesse la voix du peuple, — que lui, le républicain d'Afrique, croyait toute-puissante, — acclamer, glorifier la cause juste qu'il était venu défendre. Et puis, il y avait bien aussi, dans cet empressement à sortir de sa maison pour se montrer dans la rue, les anciennes habitudes du Président de Pretoria, de l'excellent « oncle Paul », qui, tous les matins, assis sous la véranda de sa petite maison, se laissait aborder par tout le monde, causait avec les passants, les priait d'entrer lorsqu'il pleuvait, leur offrait une tasse de café et les écoutait lui exposer leurs affaires. Un jour, à l'hôtel Scribe, au cours d'une audience, pendant laquelle on entendait, chanté sur le rythme amusant de l'air des lampions, le cri de « Vive Krüger ! » monter vers la fenêtre du grand salon, le Président me dit : « Est-ce que je ne ferais pas bien d'interrompre un moment l'audience pour me montrer au balcon ? Ceux qui défilent ici sont bien abrités ; mais ceux qui sont dehors vont se refroidir. » Il fallut le rassurer en lui disant qu'il ne faisait pas froid et que sur le boulevard on devait être très bien.

Au reste, quelque plaisir que le président Krüger ait pu

1. Les Boers désignent tous les groupes de maisons, villes, villages ou hameaux, par le même mot *dorp*, qui, en hollandais, veut dire « village ».

trouver aux ovations qui se multipliaient autour de lui, jamais il ne s'en est grisé, jamais elles ne lui ont fait perdre le sentiment de sa haute mission. Elles pouvaient le distraire quelquefois, elles n'arrivaient pas à détourner sa pensée des malheurs de son peuple. « Je porte le deuil de mon pays, avait-il dit à Marseille, je ne pourrai pas assister à votre banquet. » Il répéta le mot à Paris, remerciant le Conseil municipal d'avoir remplacé par une réception intime et cordiale la fête somptueuse qu'on avait désiré lui offrir, très sensible d'ailleurs aux hommages des représentants de la Ville de Paris, reconnaissant « de ce qu'ils avaient fait » et « de ce qu'ils avaient voulu faire ».

Un jour je dus aller déranger le Président d'assez bonne heure pour la préparation d'un discours. « Encore un discours ! » me dit-il avec un gros soupir, soupir de tristesse plutôt que d'ennui ; « quand aurai-je fini de songer à des discours ? je voudrais pouvoir songer à mon peuple ! » Vers la fin de son séjour, les acclamations, les fleurs, les adresses, les allocutions, tous ces témoignages de respect pour sa personne, d'admiration pour son peuple, de sympathie pour sa cause, le laissaient triste et mélancolique : « Je ne trouverai donc que cela en France ? » me dit-il un jour d'une voix fatiguée après une longue série d'allocutions, auxquelles j'avais répondu invariablement, traduisant littéralement les paroles du Président : « Ma reconnaissance est grande, très grande, je vous assure ».

Déjà à Marseille, au moment du départ, il avait crié aux nombreux amis qui s'élançaient une dernière fois vers la portière du wagon : « Merci, merci de tous vos témoignages de sympathie ; j'espère qu'ils seront suivis par des actes. » Le traducteur, prévenu, avait supprimé la deuxième phrase. Il fallait être discret ; le gouvernement n'avait pas encore fait connaître exactement l'attitude qu'il désirait prendre vis-à-vis du Président de la République sud-africaine.

Mais, plus tard, après la réception officielle à l'Élysée, lorsque le drapeau du Transvaal eut été arboré au balcon de l'hôtel Scribe, l'interprète pouvait traduire les paroles du Président avec moins de réserve. Ce fut, d'abord, en réponse à une visite d'hommes politiques : « La France m'aime, je le

sens ; j'espère qu'elle voudra seconder mes efforts ». Puis, à l'Hôtel de Ville : « Si des acclamations de votre grande et noble ville de Paris il ne devait rester que l'écho d'un bruit, j'en serais plus affligé pendant le reste de ma vie que je n'ai lieu de m'en réjouir aujourd'hui. » Et enfin, à la frontière, dans ses adieux à la France : « J'emporte de votre cher pays des souvenirs inoubliables, et je lui laisse mon cœur. Mais ce cœur — ne l'oubliez pas, vous qui l'avez réchauffé et consolé par vos bonnes paroles et vos brillantes manifestations, — il saigne encore ; il souffre des douleurs de mon peuple ; il ne sera guéri que le jour où notre indépendance sera reconquise, garantie pour l'avenir... C'est pour sauver cette indépendance que nos hommes continuent à se battre et que moi, je poursuis mon voyage. Puisse la France, elle aussi, continuer l'œuvre qu'elle a si brillamment inaugurée en me recevant comme son ami... »

Lorsqu'on eut porté au Président les hommages de « respectueuse sympathie » votés par la Chambre et le Sénat, ce fut assez simple de lui en traduire les termes, mais moins facile de lui en indiquer exactement la portée. Il appréciait beaucoup les sentiments qui avaient dicté ces résolutions et surtout l'unanimité avec laquelle elles avaient été prises. Il loua même hautement la belle formule. Mais on sentait une légère déception se cacher sous l'expression de sa reconnaissance. Après les acclamations délirantes de la foule, après les politesses exquises du gouvernement, après cette série de harangues et de discours dont l'interprète lui avait fidèlement transmis les termes enthousiastes, après toute cette éloquence française, si captivante, si distinguée et si franche, l'âme simpliste du président Krüger, habituée en Afrique à une démocratie moins disciplinée, à une action plus directe de l'âme populaire, s'expliquait mal les prudences de la politique et moins bien surtout le platonisme des représentants du peuple.

*
* *

Au cours des manifestations bruyantes de l'enthousiasme qui l'accueillait en France, le président Krüger gardait son

bon sens, son calme, sa bonne humeur, son léger penchant à l'ironie.

Pendant l'admirable voyage de Marseille à Paris, après les ovations très émouvantes de Tarascon, d'Avignon, de Valence, de Lyon, de Mâcon, de Laroche, on voyait l'homme qui venait d'être salué comme une divinité reprendre tranquillement sa place dans le wagon, rallumer sa pipe, se faire donner une banane ou une grappe de raisin, offrir une prise à son interprète, regarder le paysage d'un œil distrait ou même compter les secondes qui s'écoulaient entre deux poteaux télégraphiques, pour arriver ainsi, comme il l'avait si souvent fait au Transvaal, à évaluer la vitesse avec laquelle le train l'emportait.

A Dijon, le Président avait été l'objet d'une ovation particulièrement touchante. Toute la ville s'était mise en fête, la population entière était accourue, tâchant de reconnaître dans l'ombre du soir qui tombait les traits de cette tête vénérable. A l'hôtel de la Cloche, le grand salon regorgeait de monde. Un bel officier, aide de camp du général, était venu, en grand uniforme, présenter au Président les hommages de son chef. Toutes les autorités de la ville étaient là, s'inclinant respectueusement devant lui. De grandes dames et de belles jeunes filles, tout émues, posaient leurs lèvres tremblantes sur sa main rugueuse. Des fillettes offraient de grands bouquets de fleurs et récitaient de jolis compliments en vers et en prose. Le Président, un peu fatigué, s'était assis. On voyait bien que cette émotion de toute une ville l'avait profondément touché. Pourtant, lorsqu'on lui suggéra l'idée de prononcer un petit discours et de remercier spécialement le Comité pour l'indépendance des Boers, qui voyait les efforts d'une longue préparation couronnés d'un si brillant succès, le Président, se tournant vers moi, me dit : « Oui, remerciez bien toutes ces personnes ; mais, pour le discours au Comité, je pense que l'occasion se retrouvera. »

A Paris, lorsque, dans une de ses réceptions officielles, un ancien ministre de la Guerre lui eut présenté ses hommages, ajoutant qu'il se tenait entièrement à la disposition du Président, celui-ci, regardant sortir ce haut personnage, nous dit en riant : « Un ministre de la Guerre qui se met à ma

disposition ? C'est très beau. Si je l'envoyais en Afrique pour se battre ? »

Un autre jour, des dames étaient venues lui offrir un hommage très touchant adressé spécialement à « madame Krüger ». Le Président s'y montra très sensible et tendit la main à toutes ces dames. L'une d'elles, madame Ernest Lavisse, avait amené sa petite-fille, une charmante enfant de cinq ans, qui tendit sa joue au Président, celui-ci, de très bonne grâce, y imprima un gros baiser. Les dames étaient à peine sorties, qu'un des jeunes gens de l'entourage du Président, je crois bien, ma foi, que c'était le docteur Leyds lui-même entra dans le salon :

« Vous arrivez trop tard, lui cria le Président, il y avait un baiser à prendre. »

A Marseille, dans les réceptions de l'après-midi, une jeune femme élégante et très enthousiaste avait déclamé des vers. « C'était merveilleux, — me dit le Président quand la réception fut terminée. Ils ont donc en France des femmes qui déclament des vers ? Nous n'en sommes pas encore là. En attendant, nous avons des femmes qui se battent. »

La visite à l'Hôtel de Ville l'avait vivement impressionné, et les discours prononcés par le président du Conseil général et par le vice-président du Conseil municipal lui avaient fait grand plaisir. Il m'en dit un mot en rentrant. Puis, quand je voulus avoir son impression sur les détails de cette belle réception, sur l'Hôtel de Ville, sur le cortège se rendant en procession à la salle du Conseil, le Président me répondit simplement : « L'Hôtel de Ville est très beau ; mais l'escalier a vraiment trop de marches ; c'est un peu dur pour un homme de mon âge. »

Ces petites anecdotes, que je rassemble au hasard de mes souvenirs, me paraissent faire ressortir la simplicité de ce mâle esprit. Il y a toujours une grande dignité dans ce que dit Paul Krüger, dans la façon dont il se présente au public ou reçoit ses audiences ; tous ceux qui l'ont abordé ont dû en être frappés. Mais il y a en même temps une sobriété excessive, une absence complète de pose. Sa nature encore un peu primitive n'est accessible qu'à des impressions simples. Des compliments trop bien tournés ne lui disent plus rien, Tout ce qui

est compliqué, raffiné, en fait de poésie et d'art, ou simplement d'imagination, loin de l'attirer, le déconcerte. Le Président a beaucoup admiré, par exemple, la magnifique médaille en or mat qui lui a été offerte à Lyon et celle que le syndic du Conseil municipal de Paris lui a apportée le jour même de son départ. Mais lorsque les étudiants de Paris sont venus lui présenter leurs juvéniles hommages, et que, multipliant leurs témoignages de sympathie, ils ont ajouté à leur admirable corbeille de fleurs une jolie médaille avec le mot *Spes*, écrit au-dessus d'une image très artistique de femme pensive, je crois bien qu'il a moins apprécié cette médaille que les cris des douze cents étudiants qui l'acclamaient, et surtout que leur idée généreuse de provoquer chez les étudiants de toutes les Universités d'Europe un pétitionnement en faveur de l'arbitrage.

Lorsque, dans une de ces petites conversations que les devoirs et les embarras de notre vie fiévreuse nous faisaient trop rares, je fis remarquer au Président que sa seule présence et celle de son ministre transformaient l'hôtel Scribe en territoire transvaalien — pas annexé, celui-là, pas même sur le papier, — il me dit avec un bon sourire : « Oui, vos explications sont très claires, mais il n'y a pas un mot de vrai dans ce que vous dites. »

Un autre jour, il fut un moment question d'engager le Président à déposer une couronne devant la statue de Jeanne d'Arc. M. Krüger écouta nos raisons attentivement, réfléchit quelques minutes, puis répondit d'un ton brusque : « Je comprends fort bien ce que vous voulez ; mais toutes ces statues, c'est de l'idolâtrie. Quand Moïse a consenti à accepter des hommages pour lui-même, Dieu l'a enlevé, et personne n'a jamais pu trouver son tombeau. »

Et lorsqu'on lui eut fait observer que probablement, après sa mort, s'il réussissait à chasser l'Anglais du sol national, comme Jeanne d'Arc l'avait fait en France, la postérité voudrait lui élever une statue, au pied de laquelle il serait tout naturel qu'on allât déposer ensuite des couronnes de fleurs, il repartit aussitôt : « Non, pas de statue pour moi, jamais ! Vous savez bien qu'on a voulu m'en élever une à Prétoria ; il n'y a toujours que le socle ; il n'y aura jamais autre chose. Quand

nous avons élevé le monument de Paardekraal, nous n'avons pas voulu honorer des hommes, mais rendre gloire à Dieu seul. »

*
* *

On avait peut-être eu le tort de soulever cette question de Jeanne d'Arc un dimanche. Le dimanche, le Président est tout à la religion, pour obéir aux prescriptions de la parole de Dieu. Ce Krüger religieux, très croyant, austère, protestant ardent, mais d'une piété large et tolérante, la France n'a pu le connaître et l'apprécier, pendant la glorieuse semaine qu'il a passée près d'elle. Il est vrai que, dans presque tous ses discours, le Président affirma hautement sa confiance inébranlable dans le Dieu de justice dont il était sûr de servir la sainte cause en réclamant l'indépendance pour son peuple. Mais, repoussant tout étalage de religion comme une impiété, il a senti avec beaucoup de tact que les citations bibliques, qu'il aime à multiplier lorsqu'il parle à son peuple, seraient déplacées ici. Il a dû être particulièrement touché des offres de prières ou de sonneries de cloches que des prêtres catholiques et des ministres protestants sont venus lui offrir. Mais il a reçu les laïques avec autant de plaisir et n'a demandé à personne sa profession de foi. Il lui suffisait de constater que tous les Français, puisqu'ils l'acclamaient, aimaient la justice. « Aimer la justice, disait-il, c'est aimer Dieu. »

D'ailleurs, en fait de dévotion, le président Krüger m'a paru aussi discret dans l'intimité qu'il l'a été devant le public. Comme il n'y avait pas de temple protestant hollandais à Paris, il a passé la matinée du dimanche seul dans sa chambre, avec son livre de chevet, sa grande bible. C'est un exemplaire très ordinaire, un de ceux que la « Société biblique » tient à la disposition du premier acheteur venu. Un de mes amis, professeur à Paris, m'envoya pour le Président un Nouveau Testament hollandais du XVIIe siècle avec de belles images, qui avait appartenu à un grand peintre français. Le Président fut très touché de cette attention... surtout parce que la merveilleuse exécution typographique lui per-

mettait de lire facilement le texte. Plusieurs personnes lui ont envoyé la copie de passages de la Bible se rapportant à sa situation. Le plus souvent il les connaissait, les ayant trouvés lui-même depuis longtemps. Mais ce fut une surprise et en même temps une joie pour lui d'être rendu attentif au verset 22 du psaume XXII, où il est dit : « Délivrez-moi de la gueule du lion et de la corne de la licorne ». Comme le lion et la licorne sont les supports des armes anglaises, le Président fut très touché de cette allusion directe à la guerre actuelle.

Un autre Krüger, que la France n'a pas plus connu que le dévot protestant, et que j'ai eu l'avantage d'entrevoir deux ou trois fois, c'est le Krüger intime, le chef de famille, commençant et terminant chaque repas par une courte prière, — prononcée par le vieillard d'une voix forte et solennelle, et dans laquelle une pensée est adressée à « nos frères qui vivent sous l'épée », — puis se mêlant, autant que sa surdité le lui permet, à la conversation des convives, à ce gentil bavardage en langue boer qu'échangent entre eux les vieux et les jeunes qui composent son entourage. On sent alors se dégager de lui une douceur très simple, qui tempère la sévérité de son aspect, la gravité de sa parole : on se sent enveloppé par cette bonté touchante qui est peut-être le plus grand attrait de sa personne.

Dans ce milieu sympathique, où il se sent aimé et révéré comme le bon patriarche qu'il est, M. Krüger mêle parfois une petite plaisanterie aux mots gais que se lancent ses jeunes amis. Pendant un de ces repas, un jeune homme boer, qui l'avait accompagné pendant la longue traversée, parlait du mal de mer dont il avait souffert et disait que le souvenir de ce mal, qui le poursuivait comme un cauchemar, pourrait bien l'empêcher de retourner en Afrique. Comme on répétait cette parole au bon vieillard, celui-ci leva la tête et, regardant le jeune homme, lui dit avec un fin sourire : « Eh bien, moi, je connais là-bas une jeune fille qui n'aurait qu'à faire ça... — et il esquissa du doigt le signe d'un doux appel — pour vous faire prendre le premier paquebot qui se chargerait de vous ramener en Afrique. » Ah ! le bon rire qui accueillit cette révélation, par l'aïeul, d'un si charmant secret ! Et je

songeais tristement que M. Fisher, dans son toast au banquet de Marseille, nous avait parlé de ces vaillantes fiancées qui renvoient leurs fiancés au champ de bataille, refusant de se marier tant qu'il restera un soldat anglais sur le sol de la patrie.

*
* *

Que d'hommes, de groupes, de partis divers le président Krüger a vus défiler devant lui pendant son court voyage ! Je crains fort — comme les nuances lui échappent, comme il ne connaît de l'histoire des autres peuples que les grandes lignes et n'a pas la mémoire des figures — qu'il ne se souvienne plus très bien de tous les beaux morceaux d'éloquence que son interprète a été appelé à lui traduire, ni même — et c'est bien dommage — de toutes ces têtes vénérables ou jeunes, expressives ou jolies, qu'il a vues fixer de grands yeux sympathiques sur lui, le robuste vieillard au masque fatigué et immobile, en qui tous saluaient la résistance héroïque, la foi invincible au triomphe de la justice.

Il n'a pas pu goûter certains plaisirs exquis, par exemple, comme il l'a dit lui même, celui d'« admirer le talent que tous les jours tant de plumes françaises dépensaient pour lui et pour sa cause », et de se trouver en face de tant d'hommes connus et célèbres, des sommités du journalisme, des grands chefs politiques, des illustrations littéraires, des apôtres de la paix ou de la défense nationale ; il ne s'est pas senti directement touché par la voix chaude des orateurs marseillais, la parole distinguée des orateurs parisiens, la douce musique caressante et consolatrice qui sortait de lèvres féminines.

D'autre part, le Président a pu s'épargner le chagrin de voir des Français faire de son nom l'étiquette d'un parti, et de les entendre se quereller sur la teneur exacte de ses réponses, sur la formule précise de ses remerciements. Et, s'il a bien fallu le mêler un instant au conflit entre le Conseil municipal de Paris et le Conseil des ministres, rien d'autre n'a troublé sa grande joie de voir la France entière venir vers lui et de pouvoir saluer la République française comme « la grande et bonne sœur des républiques sud-africaines ». Si

les uns sont venus lui dire : « Nous ne voulons aimer que la France, nous détestons l'Angleterre ; c'est pourquoi nous sommes vos grands, vos meilleurs amis » ; — d'autres : « Nous aimons l'Angleterre, mais nous aimons bien plus encore la justice ; voilà pourquoi nous épousons votre cause » ; — ou bien : « Nous sommes les amis de la paix, donc les vôtres » ; — ou encore : « Nous avons le culte de l'armée, de là notre vénération pour vous, chef d'un peuple de soldats » ; — ou bien : « Nous avons, comme vous, souffert pour la justice, avec vous nous souffrons de l'injustice qui vous est faite », — le Président, lui, n'a entendu dans toutes ces formules qu'un grand cri de justice et de pitié poussé par la France entière. Et lorsque, sur le chemin de l'Hôtel de Ville, un homme du peuple, d'une voix forte, est venu pousser et répéter, tout près de sa voiture, le cri de « Vive l'Arbitrage ! », le bon vieillard a frémi de joie ; il s'est dit que tout allait bien, puisque la foule lui empruntait le mot puissant et honnête dont il avait fait la devise de sa politique.

*
* *

C'est donc une large et puissante impression de sympathie réconfortante que le président Krüger a emportée de son voyage en France.

Quant à son interprète, celui qui avait pour mission de voir le détail, de saisir la nuance des mots et de comprendre les formules, — ses impressions ont été nécessairement plus diverses. Mais il se souvient très spécialement d'une émotion qui a été plus forte et plus saisissante que les autres, au point que maintenant encore elle les domine toutes.

C'était au moment où la voiture présidentielle amenait l'hôte de la France devant le perron du palais de l'Élysée, en haut duquel l'attendait le Président de la République française, entouré de toute sa maison.

Les soldats français, rangés dans la cour comme pour une revue, rendaient les honneurs militaires au « Président d'État » de la République sud-africaine, revêtu de sa large écharpe, sur laquelle sont brodés ces mots : « L'Union fait la

Force ». Les beaux officiers, sabre au clair, regardaient droit devant eux ; les drapeaux s'inclinaient.

Dans le silence solennel de cette Cour d'honneur, l'orchestre militaire joua l'hymne national des Boers. Ce fut pour moi comme un écho du chant qu'entonnent là-bas les « commandos » d'Afrique, répété avec des accents de fanfare par la claire musique française : « Ce peuple libre, ce peuple libre, c'est nous, c'est nous ! »

A ce moment-là, j'ai entendu le cri de justice et de pitié, que poussait la France entière, s'élever dans l'air et retentir sur le monde comme un grand cri d'espérance.

A. G. VAN HAMEL

ÈVE VICTORIEUSE[1]

VI

— Quel est le programme pour cet après-midi ? demandait, quinze jours plus tard, Charley Beauchamp à sa sœur, en déjeunant.

— Eh bien, répondit Hélène, nous devons aller faire visite à Annie. Elle quitte Paris après-demain... Il faut que vous y veniez aussi. J'ai commandé la voiture pour quatre heures et demie. Jusque là, vous êtes libre.

— Très bien !

— Je suis sûre que si madame d'Anguilhon n'attendait pas un bébé, elle nous aurait tous invités à Blonay ! fit Dora.

— Probablement.

— C'eût été plus amusant que notre voyage en Hollande... Ce que je donnerais pour voir une de nos compatriotes dans le rôle de châtelaine !

— Annie doit y être charmante, parce qu'elle est simple et naturelle, — répondit tante Sophie. — Du reste, je la trouve beaucoup mieux que lorsqu'elle était jeune fille.

— C'est aussi mon impression, dit M. Beauchamp. Elle a acquis un certain fini, dans ce milieu français. Malgré cela,

1. Voir la *Revue* du 15 décembre 1900.

Copyright 1900 in the United States. All rights reserved.

elle est restée très américaine... Et cela prouve que nous avons déjà une forte individualité nationale.

— Oh! le milieu n'est pour rien dans le changement que j'ai remarqué chez Annie. C'est la vie, c'est le temps qui l'a perfectionnée... Elle sortait d'une classe qui, pour la valeur morale et pour l'éducation, n'est pas inférieure à celle où son mariage l'a fait entrer! — dit mademoiselle Beauchamp d'une voix âpre.

— D'accord, ma bonne tante; mais l'Europe, avec ses mœurs différentes, la soumission conjugale, la dépendance qu'elle impose aux femmes, agit visiblement sur nos compatriotes et leur fait des physionomies plus douces, plus sympathiques... Comme nous connaissons mal la société du vieux monde! Nous venons visiter les musées, les monuments d'un pays, et nous n'étudions ni l'âme ni le caractère de ses habitants. C'est stupide!

— Oui, mais les gens civilisés ne vivent pas sous des tentes; on ne peut pas les interwiever comme des Peaux Rouges! — dit mademoiselle Carroll. — Si nous n'avions pas eu des amies mariées au faubourg Saint-Germain, nous nous serions longtemps cogné le nez contre la porte cochère de l'hôtel d'Anguilhon sans savoir comment on y vivait ou même comment on y mangeait.

— Et d'ailleurs, les Français, qui paraissent si en dehors, sont très exclusifs, — ajouta Hélène. — Ils n'ouvrent pas facilement leurs portes aux gens d'un autre pays.

— Ils ont tort, car ils gagneraient à être connus! fit Charley.

— Ils gagneraient surtout à connaître des étrangers! déclara péremptoirement tante Sophie.

Elle était de ces Américaines qui, de bonne foi, se figurent que toute morale, toute lumière vient de leur pays.

— Assurément! — répondit M. Beauchamp avec un malicieux clignement d'œil. — Ainsi, je ne doute pas que mon exemple, ma manière de voir, n'aient eu déjà une influence salutaire sur MM. de Kéradieu, d'Anguilhon et de Limeray... Quant à moi, après ce que j'ai vu et entendu, je ne suis plus aussi sûr que la race anglo-saxonne arrive à dominer le monde. Elle est destinée à faire le gros œuvre des civilisa-

tions, mais pour le reste, pour le couronnement de l'édifice, il faudra toujours la race latine.

— On voit que Willie Grey vous a converti ! fit Dora.

— Vous me supposez bien un peu capable de juger par moi-même, j'espère !

— Je trouve les Français décidément amusants ! — reprit mademoiselle Carroll. — Ils sont curieux, avec leur manière de chercher midi à quatorze heures. Et ce sont de fameux interviewers de femmes ! Ils veulent savoir ce que vous pensez, ce que vous sentez, une foule de choses dont un Américain ne se préoccupe pas. Ils vous démontent, littéralement, pour savoir comment est faite la petite bête que nous avons à gauche !... Ainsi cet abominable vicomte de Nozay m'a retournée comme un gant.

— Alors, Jack peut être tranquille : s'il connaît votre envers, il ne vous demandera pas en mariage ! s'écria M. Beauchamp avec un sourire qui adoucissait la taquinerie.

Dora lui jeta sa serviette à la tête.

— C'est mal, Charley, ce que vous dites là, car je vaux mieux en dedans qu'en dehors.

— Est-ce que vous allez sortir tout de suite ? demanda madame Carroll à sa fille.

— Non... j'attends une demoiselle de chez Virot avec des chapeaux.

— Encore !

— Oui, j'en ai vu de si jolis, ce matin, que je n'ai pas pu résister. Cela me dégoûte moi-même d'avoir tant de choses.,. et puis j'achète toujours ! En Europe, c'est le besoin qui est cause des suicides ; chez nous, ce sera bientôt la satiété.

— Ne dites donc pas de sottises ! fit mademoiselle Beauchamp, d'un air mécontent.

Hélène se leva de table et s'approcha de la glace. Elle était en toilette du matin et avait déjeuné le chapeau sur la tête, comme il arrive souvent aux Américaines. Elle s'aperçut qu'elle était dans un de ses jours de grande beauté : elle s'envoya un sourire de félicitations.

— Il me vient une idée ! — dit-elle en passant un des petits peignes de sa coiffure dans les beaux cheveux chatoyants relevés sur sa nuque. — Je vais aller chez madame

Kevins. On ne la trouve plus après trois heures. Elle m'a promis des adresses d'hôtels hollandais.

— Demandez-lui, pendant que vous y êtes, tous les renseignements qu'elle possède, — recommanda Charlie. — Cela facilitera notre voyage... Je vais descendre avec vous et vous mettre en voiture.

— Inutile, j'irai à pied. Il ne fait pas trop chaud et j'ai besoin de marcher.

Au moment même où cette inspiration venait à madame Ronald, un jeune Romain, le comte Sant'Anna, qui achevait de déjeuner chez Voisin avec un ami, se rappelait tout à coup un engagement pris la veille. Il regarda sa montre.

— *Per Bacco !* déjà une heure et demie ! Je suis obligé de te lâcher !... J'ai un rendez-vous, avenue d'Antin, avec Binder. Il doit me montrer un modèle de phaéton.

Hélène était à peine à dix mètres du Continental que l'Italien sortait du restaurant, le cigare allumé. Et, sans s'en douter, tous deux obéissaient à la volonté suprême qui avait marqué leur rencontre pour ce jour, pour cette heure.

Le comte Sant'Anna remonta la rue Cambon et tourna dans la rue de Rivoli. La beauté du temps lui donna l'envie de marcher, à lui aussi, et il marcha !

Soudain, son regard tomba sur madame Ronald et ne la quitta plus.

Elle était vêtue d'un costume tailleur, en petit drap beige clair, dont la jaquette courte, la jupe collante moulaient audacieusement les formes de son corps élégant. Le chapeau rond, relevé derrière par une touffe de roses pâles, laissait voir sa chevelure ondulée, d'un blond si merveilleux qu'il semblait artificiel.

« Une cocotte, sûrement ! » pensa l'Italien. Et, trompé par cet ensemble provocant, il allongea le pas, dépassa la jeune femme, se retourna et la dévisagea sans façon.

« Non, une étrangère, se dit-il, mais diantrement jolie ! »

Et, sur cette impression, il fit aussitôt machine en arrière afin de pouvoir la suivre.

L'Américaine est beaucoup plus femme en Europe que chez elle. Est-ce l'air ambiant qui développe sa féminité ou ose-t-elle davantage ? Toujours est-il qu'à Paris elle aime à être

remarquée et admirée dans la rue. C'est un plaisir qu'elle n'a pas dans son pays et qu'elle recherche d'autant plus. Quand il arrive à une Française d'être suivie avec quelque persistance, elle en reste toujours troublée. Si elle est vraiment honnête, elle regrette l'incident et se le reproche comme une faute. L'Américaine, elle, ne s'émeut pas pour si peu. Il arrive souvent qu'un oisif, tenté par sa beauté ou par son allure coquette, la prend pour une étrangère en quête d'aventures et s'amuse à la suivre. Loin de s'effaroucher de l'impertinence, elle en est flattée. Elle ralentit même imprudemment le pas, s'arrête devant les vitrines, et, lorsque le « marcheur », se croyant encouragé, lui adresse la parole, elle le foudroie d'un regard dur, le repousse avec une expression d'honnêteté si glaçante qu'il se retire plus ou moins penaud. Elle rentre alors chez elle ravie d'avoir humilié un représentant du sexe fort et sans éprouver autre chose qu'une satisfaction d'amour-propre.

Madame Ronald recevait souvent, au cours de ses promenades, des marques indiscrètes d'admiration. Elle y prenait toujours un très vif plaisir, et ne s'en plaignait pas moins, avec indignation, comme toutes ses compatriotes, qu'il fût impossible de sortir sans être suivie dans ce Paris pervers, — *wicked Paris*. — C'est ainsi que l'on qualifie habituellement la grande ville, en Angleterre et aux États-Unis. On eut assez difficilement persuadé à Hélène que la provocation venait d'elle et de ses toilettes, trop séduisantes pour la rue. De fait, le Français a plus qu'aucun homme le respect de la femme qu'il juge comme il faut.

Cet après midi-là, madame Ronald eut bien vite la conscience qu'elle venait de faire une conquête. L'étranger qui s'était retourné si hardiment la suivait. Elle s'en aperçut aussitôt. Comme d'habitude, cela l'amusa et flatta sa vanité, — d'autant mieux qu'elle avait eu le temps de voir qu'il était beau et élégant. — Sous l'influence magnétique de l'admiration et du désir qu'elle avait excités, elle sentit la joie de vivre, d'être belle ; sa démarche devint plus élastique, son allure plus fringante. Après avoir traversé la place de la Concorde, elle prit l'avenue Gabriel. Et l'un et l'autre, guidés par l'Invisible, ils cheminèrent pendant quelques minutes, presque seuls, sous l'allée ombreuse, dans l'air chargé des parfums

qui s'exhalaient des massifs environnants. L'Italien éprouvait un plaisir croissant à suivre cette jolie femme. Il se mit à la détailler en connaisseur, et l'appétit de la proie éclata dans sa chair. Son pas s'accéléra, la distance se raccourcit. Hélène, s'en apercevant, obliqua brusquement à gauche et rentra dans la clarté des Champs-Élysées.

Le jeune homme comprit vite que l'inconnue ne se promenait pas, mais qu'elle allait chez quelqu'un ou rentrait à la maison. Il voulut l'accompagner jusqu'au bout de sa course et, comme hypnotisé par la lumière de sa chevelure, par les jolies lignes de sa personne, il passa devant l'avenue d'Antin sans la voir, oubliant carrossier et phaéton.

Madame Kevins habitait tout près de l'Arc-de-Triomphe, Arrivée à l'avant-dernière maison des Champs-Élysées, dont l'entrée se trouvait rue de Tilsitt, Hélène s'engouffra sous la porte cochère. Sant'Anna resta un moment planté sur le trottoir. Demeurait-elle là? Poussé par une irrésistible curiosité, il entra à son tour au numéro 154 et demanda à la concierge si la personne qui venait de monter était une de ses locataires. La bonne femme le regarda d'abord avec quelque méfiance, puis, comme il avait l'air d'un gentleman, elle finit par lui répondre que c'était une visiteuse seulement.

L'appartement de madame Kevins se trouvait à l'entresol, et le salon où elle recevait avait deux fenêtres de coin, ce qui permit à Hélène de voir son admirateur en faction.

Cette vue ne laissa pas que de la rendre un peu nerveuse et distraite, et il n'est pas bien sûr qu'elle entendît la moitié des renseignements que son amie lui donna sur la Belgique et la Hollande.

Sa visite terminée, madame Ronald descendit l'escalier non sans ressentir une petite émotion. Pour échapper à l'indiscret, elle pria le concierge de lui appeler un fiacre et demeura invisible dans le renfoncement de la porte cochère. Dès que la voiture accosta, elle y monta lestement et jeta au cocher le nom de l'avenue Friedland.

Le jeune homme, qui faisait les cent pas, aperçut la voiture au moment où elle filait dans la direction indiquée. Il devina qu'elle emportait son inconnue et qu'il était joué. Il eut alors ce geste du bras qui trahit le dépit, cet inimitable mouve-

ment de tête, d'épaules remontées, avec lequel l'Italien accepte ses défaites, et exprime son impuissance devant le fait accompli.

— Je la rattraperai, dit-il ; une jolie femme se retrouve toujours.

Et, comme il l'avait espéré, deux jours plus tard, il se rencontra face à face avec Hélène dans la rue de la Paix. Elle lui parut plus désirable encore. La chaude vibration de ses cheveux le frappa au cerveau comme un coup de soleil. Il la regarda avec des yeux ardents : elle n'eut pas l'air de le voir. Lorsqu'il eut fait quelques mètres dans le sens opposé, il rebroussa chemin et se mit à la suivre. Elle le sentit magnétiquement et fut de nouveau flattée. Sans se presser, elle continua sa promenade, prit le boulevard des Capucines, remonta la rue Royale. Son intention était bien de rentrer à l'hôtel, mais, s'apercevant que l'étranger ne la lâchait pas et ne voulant pas qu'il sût où elle demeurait, elle fit signe à un cocher, lui donna l'ordre de la conduire aux Magasins du Louvre, Là, par une porte ou par une autre, elle était sûre de réussir à « semer » le jeune homme... Sant'Anna, qui connaissait le grand bazar et la perfidie de ses sorties multiples, ne lui donna pas cette satisfaction. Il se faisait fort, maintenant, de la retrouver. Le lendemain et le surlendemain, il arpenta sans succès pourtant la rue de Castiglione et la rue de la Paix : il avait deviné que son inconnue était Américaine et qu'elle devait habiter un des hôtels environnants.

Comme la plupart de ses compatriotes, Sant'Anna était grand chasseur de femmes et amateur d'aventures amoureuses. Ce genre de sport lui donnait des émotions dont il était friand. Il y apportait l'ardeur, la ruse de sa race, ses superstitions puériles. Rien ne lui coûtait pour satisfaire le désir éveillé par un joli visage ou par une tournure élégante. Quand il lui arrivait, ce qui était du reste assez rare, de revenir bredouille, il acceptait son échec avec philosophie. Soit qu'il y ait chez l'Italien moins de combativité, soit que sa nature extrêmement affinée sente mieux l'inéluctable de la vie, il s'y abandonne sans résistance, avec autant de résignation que l'Oriental, quoique avec plus d'intelligence. « C'est la fatalité ! C'est le destin !... *È la fatalità ! È il destino !* » Ces paroles, qui lui viennent d'instinct à la bouche, le consolent

aisément, lui enlèvent tout remords. tout regret. Très superstitieux, le jeune homme se dit que cette Américaine lui avait fait une trop forte impression pour qu'elle ne fût pas appelée à jouer un rôle dans sa vie. Lequel, il ne le soupçonnait guère !... Il se mit donc à la chercher des yeux un peu partout. Le matin du quatrième jour, il l'aperçut soudainement, devant lui, qui traversait la place Vendôme. Il eut un éblouissement, un violent battement de cœur, un élan vite réprimé. Décidé à apprendre où elle demeurait, il la suivit de loin et réussit à la voir entrer à l'Hôtel Continental. Cela lui suffit. Il continua son chemin, très heureux d'avoir atteint son but.

Le soir même, comme madame Ronald, en compagnie de son frère, prenait le café dans la galerie du Continental, elle vit arriver son admirateur. Cette apparition inattendue lui causa un léger saisissement. Elle ne douta pas un instant qu'il ne fût venu pour elle. Il l'avait donc dénichée ! C'était joliment habile !... Sa vanité exulta et la rendit subitement joyeuse. Ses yeux brillèrent davantage, sa parole devint inégale et rapide. Le comte s'était assis à une table voisine de la sienne. Elle subit plusieurs fois l'attraction de son regard, mais le brava aussitôt avec une parfaite expression d'indifférence. Tout en causant, elle se dit qu'il devait sûrement être un Italien ou un Espagnol. D'un coup d'œil, elle vit son teint mat, ses traits réguliers ; d'un autre, elle saisit sa taille élégante et tous les signes extérieurs qui révélaient l'homme du monde. Décidément, cette conquête lui faisait honneur. L'idée lui vint qu'il devait prendre Charley pour son mari, et aussitôt, avec sa naturelle et mesquine cruauté de femme, elle voulut le supplicier un peu et se mit à parler à son frère d'un air tendre. Elle se laissa complaisamment admirer pendant un bon quart d'heure encore, riant à la pensée que le lendemain elle quittait Paris, et à celle de sa mine déconfite lorsqu'il apprendrait ce départ. Sur cette réjouissante imagination, elle se leva, redescendit la galerie, se dirigeant vers l'ascenseur. Au moment où, très fière, très digne, elle passait devant l'étranger, les paroles du « Prince » lui revinrent à la mémoire. Sa lèvre eut une jolie inflexion de défi et de dédain :

« Ce n'est pas encore cette fois-ci, se dit-elle, que l'homme aura son heure avec moi ! »

VII

Le lendemain, par le premier train, Hélène, son frère et sa tante, Dora et sa mère quittèrent Paris.

Le voyage de Belgique et de Hollande fut un continuel enchantement pour Charley. Son ami Willie Grey vint le rejoindre à Bruxelles et l'accompagna de musée en musée. Dans le trésor de la vieille Europe, ce trésor si lentement et si douloureusement amassé, il trouva, comme nombre de ses compatriotes, les sensations qui seules peuvent rafraîchir les cerveaux brûlés par la fièvre des affaires.

Hélène et Dora ne connaissaient ni la Belgique ni les Pays-Bas. Ce fut une page nouvelle de l'ancien monde qu'elles déchiffrèrent avec une curiosité extrême et qui les ravit par son étrangeté. Les petites villes qui finissent dans le silence et la prière, dont la vieillesse est si touchante, leur causèrent un étonnement respectueux. Les costumes lourds et bizarres, les visages placides, la vie humaine ainsi menés sur un mode lent et grave ne cessa de les amuser et de les intéresser. Pourtant, madame Ronald ne voyait pas sans plaisir approcher l'heure de partir pour la Suisse et d'aller rejoindre le marquis et la marquise Verga. Elle s'était liée extraordinairement vite avec cette compatriote rencontrée chez madame d'Anguilhon.

Madame Verga sortait d'une bonne famille de Washington. Jeune fille, elle avait beaucoup hanté la colonie étrangère. C'est là qu'elle avait fait la connaissance de son mari, un Romain, attaché militaire à l'ambassade d'Italie.

Elle avait un visage de très jolie poupée, animé par des yeux bleus qui reflétaient une petite âme joyeuse et bonne. Plus brillante qu'intelligente, elle se montrait naïvement heureuse d'être marquise, d'avoir sa place dans la haute société de Rome. Son excellent caractère, sa loyauté, lui avaient valu nombre d'amis. Son salon était un des plus fréquentés. Sa nature simple et honnête l'empêchait de voir la moitié des intrigues qui se nouaient et se dénouaient sous ses

yeux. Elle aimait les Italiens, disait-elle, parce qu'ils sont silencieux et qu'elle pouvait, avec eux, parler tant qu'elle voulait. Le marquis passait pour le mari le moins fidèle. Les uns croyaient qu'elle ignorait tout, les autres qu'elle ne voulait rien savoir.

Toujours est-il qu'elle se proclamait la plus heureuse des femmes. Madame Verga avait entretenu souvent madame Ronald et Dora du monde où elle évoluait. Elle les avait engagées à passer l'hiver à Rome, leur promettant de leur donner *a good time*, tous les plaisirs imaginables, de les présenter dans telle et telle maison de l'aristocratie.

Sous cette suggestion répétée, Hélène avait commencé à se demander s'il serait possible de décider son mari à faire ce voyage. Une idée, bien digne d'Ève Ire, lui vint à l'esprit. M. Ronald, qui s'occupait surtout de toxicologie, avait maintes fois exprimé le regret de n'avoir pu retrouver le poison des Borgia. Elle raviverait sa curiosité, lui ferait entrevoir que, par le marquis Verga ou par ses amis, il obtiendrait toutes les facilités pour fouiller les archives les plus secrètes du Vatican.

De son côté, mademoiselle Carroll était séduite par la perspective d'une saison à Rome et de ces belles chasses au renard que madame Verga lui avait décrites. Et puis aller à la cour, voir de près ces princes, ces ducs, dont les noms historiques et haut sonnants l'avaient toujours charmée, c'était bien tentant, d'autant plus tentant qu'elle avait un excellent prétexte pour prolonger son séjour en Europe : la santé de sa mère, qui laissait beaucoup à désirer, d'après l'avis des médecins, exigeait un climat doux et une vie tranquille.

Dans l'imagination des deux femmes, les paroles de la marquise faisaient leur œuvre sourdement et sûrement.

D'Amsterdam, Hélène écrivit à son mari une de ses jolies lettres, toujours pleines d'observations fines et originales. Selon son habitude, elle la saupoudra de tendresse, de mots affectueux. Puis elle finit par exprimer le désir de passer l'hiver en Italie. Elle assura M. Ronald qu'il avait besoin d'un congé, lui aussi, et qu'il ne saurait l'avoir plus agréable qu'à Rome. Elle ne manqua pas de l'amorcer, comme elle se

l'était promis, par l'appât des recherches à faire sur le fameux poison des Borgia. Cette épître était un vrai chef-d'œuvre de diplomatie féminine. Elle la glissait sous enveloppe lorsque Dora entra dans sa chambre, un paquet de lettres à la main.

— Avez-vous quelque chose pour la poste? demanda-t-elle.

— Oui, fit madame Ronald en lui remettant son courrier.

— Je parie que je devine ce que vous écrivez à Henri!

— Eh bien, qu'est-ce que je lui écris?

— Que vous voulez passer l'hiver en Italie, tout simplement... Je dis la même chose à Jack.

— Oh! Dody! c'est mal de votre part!... Moi, je suis mariée, rien n'empêche M. Ronald de venir me rejoindre... tandis que vous...

— Je retarde le malheur de M. Ascott, voilà tout!... Plaisanterie à part, ces messieurs ne seront pas contents. Tant pis! Cela leur formera le caractère. Je sais bien que nous sommes toujours libres de faire ce que nous voulons; mais ils peuvent gâter notre plaisir avec des tracasseries, des reproches assommants. Il faut que nous nous soutenions mutuellement... Henri vous donnera du fil à retordre. Vous avez promis de rentrer au mois d'octobre: si vous le désappointez, il sera furieux. Il ne peut pas supporter un manque de parole. Ils sont si terriblement honnêtes, ces Ronald!

Un souffle de révolte enfla légèrement les narines d'Hélène :

— C'est bien, dit-elle, nous verrons,

VIII

Dans la première semaine d'août, mademoiselle Carroll et sa mère partirent pour Carlsbad; Hélène, tante Sophie, Charley Beauchamp et Willie Grey allèrent rejoindre les Verga à Lucerne, à l'Hôtel National.

La petite ville suisse parut d'abord assez triste à madame Ronald. Elle ne tarda pas cependant à prendre goût aux excursions alpestres, aux longues promenades en voiture, en

bateau, à pied, que le marquis savait rendre amusantes. Au bout de quelques jours, madame Verga et elle devinrent le centre d'une petite coterie qui excitait l'envie de tout le monde par son entrain et sa gaieté. Après le dîner, pour lequel l'une et l'autre se mettaient en frais de toilette, les deux Américaines allaient s'asseoir dans le hall de l'hôtel, lieu de rendez-vous général, et là, entourées d'amis et d'admirateurs, elles se balançaient dans leurs *rocking-chairs* en écoutant des chansons napolitaines ou autres. Les musiciens italiens qui, chaque été, viennent à Lucerne lui prêtent un attrait que tous les *Jodler* du Tyrol seraient impuissants à lui communiquer. Après une journée passée sur le lac gris, sur les hauteurs vertes ou neigeuses, dans le froid décor des Alpes, on goûte un plaisir exquis à recevoir soudainement cette sensation de soleil, de chaleur et d'amour que donnent la musique et les chants d'Italie. Hélène en était pénétrée plus que toutes les femmes présentes. Elle ne comprenait pas le sens des paroles, mais son oreille en était singulièrement charmée. Elle y trouvait l'expression de sentiments qu'elle n'avait jamais éprouvés, quelque chose de passionné, de lumineux et de fugitif. Elle était fascinée par la mimique des chanteurs napolitains, par ces yeux noirs qui flambaient tour à tour d'amour et de colère ou s'éteignaient dans la tristesse, par la mobilité excessive de ces visages latins, si différents des visages impassibles et fermés de ses compatriotes. Elle avait été plusieurs fois à Rome, à Naples, à Florence. Le son musical, coloré pour ainsi dire, de la langue italienne n'était pas nouveau pour elle, mais jamais il ne l'avait si curieusement affectée. Son âme avait-elle été sensibilisée à dessein, ou était-elle remuée par un obscur pressentiment?

Un soir, Hélène et madame Verga occupaient leurs places habituelles dans le hall et causaient joyeusement avec quelques personnes. Le marquis était allé à l'hôtel Schweizerhof voir si un ami qu'il attendait depuis huit jours, et que le baccara retenait à Aix-les-Bains, était finalement arrivé.

Madame Ronald, très jolie dans une robe de batiste écrue garnie de rubans vert pâle, se balançait doucement. Tout à coup, la surprise immobilisa son visage et son fauteuil : M. Verga entrait avec le jeune homme qui l'avait si obstiné-

ment suivie à Paris et à qui elle avait cru échapper pour tout de bon! C'était donc lui, ce comte Sant'Anna dont, ces jours-ci, on l'avait si souvent entretenue! Elle demeura littéralement suffoquée par la surprise, un peu confuse, un peu effrayée. L'Italien ne l'aperçut pas d'abord; lorsque son ami l'amena devant elle pour le présenter, il eut un sursaut intérieur, un éclat de triomphe dans les yeux, un sourire moqueur sous la moustache, tout cela dissimulé par une inclination profonde.

La marquise accapara le nouveau venu pendant quelques minutes, l'accablant de questions sur toutes les personnes de leur connaissance qui se trouvaient à Aix-les-Bains. Aussitôt qu'il fut libre, il s'approcha d'Hélène et le marquis lui céda le fauteuil qu'il occupait à ses côtés.

— Il ne m'est pas arrivé souvent d'être aussi heureux; — dit-il en appuyant ses magnifiques yeux noirs sur la jeune femme. — La fortune me devait bien ce dédommagement, car elle m'a passablement maltraité au baccara! — ajouta-t-il avec une audace qui frisait l'impertinence. — Si j'avais pu deviner que cette amie dont Verga me parlait dans ses lettres était vous, madame, il y a longtemps que je serais ici.

— Mais je ne vois pas pourquoi! dit Hélène froidement.

— Parce que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer plusieurs fois à Paris et que, pour vous revoir, je serais allé au bout du monde.

Il était impossible à Hélène de laisser passer une invite au flirt sans y répondre.

— Si loin que cela! fit-elle d'un ton railleur.

— Si loin que cela, — répéta sérieusement le jeune homme. — Nous autres Italiens, nous sommes sujets à éprouver des antipathies ou des sympathies subites. Quand une femme provoque en nous une certaine émotion, elle nous oblige irrésistiblement à la suivre; c'est un hommage qu'elle nous force de rendre à sa beauté et dont elle ne saurait prendre offense.

Madame Ronald fut tellement troublée par la subtilité de l'explication qu'elle ne trouva pas un mot à répondre.

— Et c'est ce qui m'est arrivé... Il m'a semblé qu'avant vous je n'avais jamais vu de femme blonde.

— Je ne savais pas que ma *blondeur* eût rien d'extraordinaire.

— Ce devait être celle d'Ève.

— Vous croyez?... Mais ce n'est pas rassurant pour moi!

— Encore moins pour les autres! — répondit l'Italien avec son fin sourire. — J'avais deviné que vous étiez Américaine.

— A quoi donc?

— A votre élégance d'abord, puis à votre allure vive et décidée. Je la connais bien, car nous avons beaucoup de vos compatriotes à Rome. Le matin, quand elles sortent, elles éclairent le Corso.

— Je suis charmée d'apprendre cela!

— Vous n'êtes pas venue directement ici en quittant Paris?

— Non, j'ai passé par la Belgique et la Hollande.

— Aimez-vous Lucerne?

— Beaucoup.

— Vous comptez y rester jusqu'à la fin de la saison?

— Aussi longtemps que je m'y amuserai.

A ce moment, madame Beauchamp, qui venait de lire son *New York Herald* au salon, s'approcha de sa nièce.

— Montez-vous maintenant? lui demanda-t-elle.

— Oui, ma tante, je vous attendais, — répondit la jeune femme.

Elle s'était levée avec un empressement qui n'était qu'une manœuvre de sa coquetterie instinctive.

Puis en manière d'excuse au comte Sant'Anna :

— Nous avons fait aujourd'hui une longue excursion; demain nous devons déjeuner au Righi : si je veux être alerte, il faut que je me retire de bonne heure.

Hélène, ayant pris congé de tout le monde, alla dire un mot à son frère, qui causait dans un coin avec Willie Grey.

L'Italien la suivit du regard.

— Cristi! quelle jolie femme! — dit-il à son ami Verga. — Le mari? demanda-t-il.

Et, de la tête, il désignait M. Beauchamp qui, en vrai Américain, accompagnait sa sœur et sa tante à l'ascenseur.

— Non, le frère.

— Elle est veuve?

— Veuve par grâce, par permission, comme on dit si

drôlement en anglais : *a grass widow*[1]... M. Ronald est resté en Amérique.

— Diablement imprudent de sa part !

— Oh ! il ne risque rien. Sa femme est très comme il faut, d'une des meilleures familles de New-York... toutes les garanties morales et celle, plus rassurante, d'un tempérament honnête.

— Oui, oui, connu ! vienne une bonne tentation... et patatras, les principes ! fondue, la glace !

— Tu ne connais pas encore bien les Américaines : ce ne sont que des cerveaux. Je crois que si la Providence est vraiment en train de créer un troisième sexe, comme le ferait supposer le féminisme, ce sont les États-Unis qui en fourniront les premiers spécimens : des prêtresses, des doctoresses...

— Oh ! horreur !... C'est égal, si avec des cheveux comme les siens, son teint de rousse, et veuve par grâce depuis plusieurs mois, madame Ronald était invincible, ce serait surhumain... inhumain, même !... Je suis bien tenté de la mettre à l'épreuve.

— Je te parie vingt louis que tu en seras pour tes frais.

— Tenu !

A ce moment, madame Verga s'approcha des deux hommes pour leur souhaiter le bonsoir.

— Qu'est-ce que vous complotez là ? demanda-t-elle.

— La perdition d'une femme, répliqua Sant'Anna.

— Naturellement ! fit la marquise avec un joli rire.

IX

Bien qu'il ne fût ni prince ni duc, Emmanuel Sant'Anna appartenait à la grande noblesse. Sa famille, originaire d'Espagne, venue à Rome au XIIIe siècle, y avait joué un rôle politique considérable et, par son passé, se trouvait étroitement liée à la papauté.

Donna Teresa, sa mère, était une Salvoni, la sœur d'un

1. *Grass*, du français « grâce », par corruption ; ne pas confondre avec le mot anglais *grass*, herbe.

cardinal *papabile*, — papable, — une vraie éminence dans le sacré collège. Son père avait été un de ces beaux nobles romains dont la vie se passait entre la place du Gesù et la place du Peuple et que l'on voyait autrefois, à l'heure de la promenade, au Corso ou au Pincio, la canne aux lèvres, guetter les jolies femmes pour échanger avec elles des saluts, des œillades, des signes mystérieux.

Après 1870, l'espoir enfantin de refaire avec des Italiens seuls la Rome de jadis, formée de « vingt peuples divers », fut jeté comme un leurre à ces hommes ignorants des affaires. Le comte Sant'Anna y fut pris l'un des premiers. Il acheta de vastes terrains, entra dans des spéculations insensées, s'y ruina, et mourut de chagrin. Un an plus tard, donna Teresa, sa femme, hérita de la fortune paternelle. Lorsqu'elle eut marié et doté sa fille, il lui resta une terre en Ombrie, une villa à Frascati et, à Rome, le palais Sant'Anna, sauvé du naufrage. Elle vivait avec une stricte économie afin que son fils pût dépenser largement. Elle avait pour lui un de ces amours maternels excessifs qui contiennent tous les sentiments bons et mauvais du cœur humain. Avant Lelo, — comme on le nommait par abréviation d'Emmanuel. — il n'y avait rien, et après lui, rien encore. Quand, du fond de son modeste coupé attelé d'un seul cheval, elle l'apercevait, à la villa Borghese ou au Pincio, conduisant avec maëstria une paire de pur-sang, elle était heureuse, et, pendant le reste de sa promenade, elle ne voyait plus que sa belle carrure et sa silhouette élégante. Sa beauté faisait l'orgueil et la joie de sa mère. Il avait un de ces visages italiens aux traits d'une régularité et d'une fermeté classiques, éclairés par ces yeux lumineux, caressants, mélancoliques, qui peuvent être d'une dureté sauvage ou d'une douceur féminine, un de ces visages sans grande puissance intellectuelle, sans indication d'idéalité, mais charmants, parce qu'ils annoncent l'impressionnabilité la plus vive et la sensualité la plus délicate.

Comme tous ses contemporains, Sant'Anna était le Romain de la transition, un être affiné, déraciné, ignorant, sans conviction, qui n'ose ni renier le passé ni accepter l'idéal nouveau.

Pour les jeunes gens de l'aristocratie française, l'évolution est infiniment moins difficile et moins douloureuse. Ils ont une religion et une patrie : rien ne les empêche de pratiquer l'une et de servir l'autre. La religion des nobles romains était la papauté; leur patrie, la Ville Éternelle : toutes les deux ont été mutilées et transformées. Ils étaient habitués à considérer l'Italie comme l'ennemie, et on les a enrôlés de force sous son drapeau. Ils doivent oublier et renaître, pour ainsi dire. Toutes leurs facultés, atrophiées par une longue oisiveté, les servent mal, et, conscients de leur infériorité, ils se tiennent à l'écart. On ne saurait les blâmer.

Lelo fut élevé dans un collège de jésuites. Là, on ne lui enseigna pas l'histoire vraie de l'Italie, celle qui raconte ses luttes douloureuses, ses longs efforts vers l'unité, efforts toujours déjoués par la trahison, mais qui devaient forcément aboutir au fait accompli de 1870; il apprit, comme tous ses condisciples, une histoire tronquée, édifiée sur cette fable ingénieuse du patrimoine de Saint-Pierre et où le rôle glorieux appartient à la papauté. Il fut leurré de l'espoir que le pape, grâce à l'une ou l'autre des grandes puissances, ne tarderait pas à reconquérir sa souveraineté temporelle, et que les Italiens seraient forcés de se chercher une autre capitale. Cependant Rome n'était plus la cité fermée où aucune idée philosophique, aucune découverte scientifique, aucune nouvelle même ne pouvait pénétrer sans être contrôlée, examinée par une théocratie absolue. Les journaux de toutes les opinions se criaient dans les rues; les livres, les revues entraient librement; la vie moderne s'épanouissait audacieusement sous les fenêtres des vieux palais, autour des basiliques, des églises. Par la brèche de la Porta Pia, le XIXe siècle avait fait irruption et projeté sa lumière jusque dans les coins les plus obscurs du Transtevere. Et l'atmosphère même de la Ville Éternelle fut changée. Elle perdit à jamais sa beauté de sanctuaire, et entra, elle aussi, dans l'âge ingrat et douloureux de la transition. En dépit des précautions, le nouvel air ambiant, chargé d'idées de liberté, de patriotisme, agit sur le comte Sant'Anna. Et, irrésistiblement poussé dans le courant nouveau par toutes ces choses infimes et grandes, il commença de fréquenter la société étrangère, puis il se glissa,

timidement d'abord, dans quelques salons « blancs ». Il y rencontra la princesse Marina, une des sirènes qui ornaient le parti de la cour.

C'était une Italienne svelte et fine, au bel ovale latin, aux lourds cheveux noirs, avec des yeux bleus très foncés d'un ardent magnétisme. Mariée à un homme dévot, tyrannique et brutal, elle l'avait quitté avec les honneurs de la séparation, et la garantie d'une rente suffisante. Par haine du prince, qui appartenait au « monde noir », elle s'était ralliée aux blancs, et était devenue l'une des amies les plus dévouées du Quirinal.

Lelo s'éprit de donna Vittoria avec l'ardeur d'une jeunesse qui avait été bien gardée et forcément chaste. Il avait vingt-deux ans; elle, trente-quatre. Cet amour acheva de l'émanciper. Il se fit présenter au roi et à la reine d'Italie, mais il ne se montra que de loin en loin à la cour. Cet acte de foi peut sembler assez facile : étant données son éducation, les attaches de tous les siens avec le Vatican, il dut lui coûter un très grand effort moral; il n'en eut pas été capable sans l'influence et les conseils de donna Vittoria. Cette défection lui attira de cruelles scènes de famille et lui fit perdre même l'héritage d'un oncle intransigeant.

Après cela, le comte Sant'Anna crut avoir acquis le droit de rester tranquille. Il se laissa vivre, avec cette indifférence de philosophe qui distingue la plupart de ses compatriotes.

Pour comprendre le caractère d'un peuple, il faut savoir sa langue et son histoire. Aucune nation n'a acheté son unité aussi cher que l'Italie. Pendant des siècles, elle a été travaillée, déchirée, déçue par des partis divers. Si elle n'a pas péri dans la lutte, c'est qu'elle portait en elle la beauté, l'art, la poésie. Et, dans chacun de ses fils, plus ou moins, on voit la lassitude qui suit les longues crises, le scepticisme qu'engendrent les trahisons répétées, la prudence, la ruse, la subtilité que développe la tyrannie. Tout cela se retrouvait chez le jeune Romain. Le travail acharné de l'Anglo-Saxon, l'activité de l'Américain, la fièvre créatrice du Français lui faisaient hausser les épaules et dire avec un mépris hautain : « A quoi bon !... *A che serve !* » Les émotions de l'amour et du jeu, la passion des chevaux, de la chasse, remplissaient suffisamment

sa vie. Il était joueur, mais par accès seulement. Il pouvait rester des mois sans toucher une carte, puis le goût lui en revenait soudain. Ses accès avaient déjà coûté gros à sa mère, mais il en sortait avec des regrets si sincères qu'elle n'avait pas même le courage de lui faire des reproches.

Le comte Sant'Anna, comme la majorité de l'aristocratie italienne, aimait Paris, sinon la France. Il y avait des parents, des amis, et y passait chaque année une partie de la « saison ». Avant de rentrer chez lui, il s'arrêtait à Aix-les-Bains, où le baccara l'appauvrissait plus souvent qu'il ne l'enrichissait, ce qui l'obligeait d'aller faire des économies à la campagne. La chasse l'aidait à attendre patiemment le moment de rentrer à Rome, où, en novembre, il reprenait le cycle de sa vie mondaine.

Les travailleurs méprisent les hommes de cette catégorie. Ils ont tort : si une telle existence manque de relief et de but, elle est loin d'être inutile. Lelo occupait bien la place qui lui avait été assignée ici-bas. Avec ses inférieurs, il avait cette bonté familière et digne qui n'humilie jamais. Ses serviteurs et ses fermiers l'adoraient et ressentaient pour lui un respect presque féodal. De son côté, il les considérait comme faisant partie de sa famille. Ceci ne se voit plus guère qu'en Italie. Lorsque, parmi ses gens et ses fermiers, il rencontrait quelque garçon intelligent, il l'aidait à se faire une position. Rien ne lui donnait autant de plaisir que de voir un de ses domestiques, marmiton ou groom, monter en grade, et il ne le perdait jamais de vue. En un mot, il était un vrai grand seigneur ; — et un vrai grand seigneur entend mieux la fraternité qu'un bourgeois ou un socialiste.

Parmi les hommes de la haute société romaine, Sant'Anna était un de ceux qui avaient le plus de prestige ; sa belle mine excitait surtout l'admiration des étrangères. Il faisait de nombreuses infidélités à la princesse Marina ; elle fermait héroïquement les yeux, pour éviter les scènes qui l'eussent mis en fuite, et il lui revenait toujours.

Le Français est peut-être, de tous les hommes, celui qui met dans l'amour le plus d'idéalité, le plus d'intelligence, le plus d'éléments élevés. Pour l'Italien, pour celui de l'aristocratie en particulier, l'amour n'est guère qu'une aventure où

il apporte une ardente jalousie, une méfiance instinctive, une sensualité d'Oriental. La femme, à laquelle il ne demande que certaines satisfactions, l'ennuie ou l'agace vite ; et il lui préfère ses amis et son club. Dans sa jeunesse, il est moins fidèle que le Français ; dans sa maturité, il l'est davantage, non par vertu, mais par indolence native : il trouve inutile de refaire des frais pour arriver au même résultat.

Lorsque Lelo fut mis à l'improviste en présence de madame Ronald, il éprouva une commotion qui lui parut un présage. Avec son esprit superstitieux, il considéra cette rencontre comme une fatalité encourageante. Avec sa frivole conception de l'amour et de la femme, il se dit que cette Américaine, éloignée de son mari, visiblement coquette, serait enchantée de trouver une distraction. Il remercia sa bonne étoile qui lui envoyait une aussi délicieuse aventure pour l'arracher au baccara et à l'écarté.

X

La religion, pour une grande part, contribue à former le caractère de la femme. Le catholicisme fait des cérébrales, le protestantisme des intellectuelles ; la féminité est catholique, le féminisme est protestant. L'Américaine, qui est une intellectuelle, se glorifie de son insensibilité physique ; la Française, une cérébrale par excellence, tire vanité de sa sensibilité, elle l'exagère même : lorsqu'elle n'a pas de tempérament, elle s'en fait un par l'imagination. Dans l'amour, ce qu'elle ambitionne, ce dont elle jouit, c'est le pouvoir de donner du bonheur ; l'Américaine, elle, veut en recevoir. Pour la première, l'homme est le but ; pour la seconde, il est le moyen. Cette manière de sentir les rend aussi diverses que peuvent l'être deux créatures de même espèce. Les quinze jours qui suivirent la présentation du comte Sant' Anna furent pour Hélène comme un joli rêve, où il y eut de ravissantes promenades à travers monts et bois, au-dessus des lacs bleus, des haltes délicieuses, des causeries gaies, des tête-à-tête innocents, mais singulièrement agréables, avec un homme beau,

de grande race, à la voix chaude et nouvelle. Ce rêve fut vécu dans l'atmosphère enivrante que créent le désir, l'admiration, la sympathie amoureuse, ces fluides qui enveloppent la femme de chaleur et de lumière, qui « champagnisent » pour ainsi dire, l'air qu'elle respire... Et madame Ronald n'en fut point troublée.

Lelo ne tarda pas à reconnaître la vérité de ce que lui avait dit son ami Verga, mais il n'en fut pas découragé : en amour, l'Italien admet la résistance. La coquetterie ouverte de la jeune femme ne laissa pas cependant que de le déconcerter. Elle paraissait naïvement heureuse de lui plaire, elle y tâchait même : tout ce qu'elle voulait, c'était de l'admiration et encore de l'admiration. Les paroles de tendresse qu'il lançait au milieu de leurs causeries provoquaient sa raillerie, une raillerie très sincère. Pour la première fois, il se trouvait en présence de l'honnêteté féminine absolue.

De fait, cette intimité agréable n'avait pas éveillé chez madame Ronald une pensée qui pût alarmer sa conscience. Le jeune Romain l'intéressait à titre d'exotique, parce qu'il était différent des hommes qu'elle avait connus. Les variations de son humeur, son excessive sensibilité, ses accès de mélancolie, de paresse, l'étonnaient et l'amusaient. Puis ce titre de comte sonnait bien à l'oreille, donnait au porteur un certain prestige. Elle n'était pas loin de le considérer comme un être d'une essence supérieure.

Ainsi que Dora l'avait prévu, M. Ronald fut blessé, irrité, de voir que sa femme allait lui manquer de parole. La chance de découvrir le poison des Borgia le laissa parfaitement froid. Il répondit à Hélène qu'en aucun cas il ne pourrait passer l'hiver à Rome. Il espérait qu'elle ne se laisserait pas tenter par les Verga ; il comptait qu'elle reviendrait au mois d'octobre, comme elle l'avait promis. A son insu peut-être, il employa un ton sévère, impérieux. Hélène n'y était pas habituée. C'était la première fois, du reste, qu'elle subissait l'affront d'un refus. Sous l'impulsion de la colère ou d'un sentiment encore obscur, elle écrivit une de ces lettres qui semblent dictées par un mauvais esprit, que l'on regrette, que l'on est tenté de renier et qui ont des consé-

quences imprévues : — elle tenait à profiter de l'occasion qui lui était offerte de passer une saison agréable à Rome ; s'il l'aimait mieux que son laboratoire, ce dont elle avait toujours douté, Henri viendrait la rejoindre ; sinon, elle ne se ferait aucun scrupule de prolonger un peu son séjour en Europe.

Lorsque madame Ronald annonça sa résolution à son frère et à sa tante, ils jetèrent les hauts cris et la blâmèrent énergiquement. Charley Beauchamp, qui était la bienveillance même, avait, dès le premier moment, éprouvé une profonde antipathie pour le comte Sant'Anna. Il s'aperçut bientôt que le nouveau venu faisait la cour à sa sœur. Il l'avait toujours vue entourée d'admirateurs, mais, pour une cause ou pour une autre, les attentions du jeune Romain lui déplurent et il en fut comme personnellement offensé.

— Prenez garde, dit-il un jour à Hélène : ce comte ne m'inspire aucune confiance. Les étrangers se croient tout permis avec une femme coquette... et vous l'êtes terriblement !

— N'ayez pas peur, personne ne me manquera jamais de respect ! répondit madame Ronald avec son assurance habituelle.

— Je l'espère ; seulement, il serait prudent de ne pas vous y exposer. Vous ne vous doutez pas à quel point les Italiens sont différents des Américains. Je ne l'aurais jamais su si je n'avais pas connu aussi intimement le marquis Verga. Méfiez-vous, je vous le répète.

Quelques jours plus tard, Charley reçut un câblogramme qui le rappelait d'urgence à New-York. Ce n'était pas la première fois qu'il voyait ainsi ses vacances coupées court, mais jamais il n'en avait éprouvé une telle contrariété.

— Je suis désolé de devoir vous quitter ! dit-il à sa sœur. Si mes intérêts seuls étaient en jeu, je ne partirais pas. Promettez-moi, pour me tranquilliser, que vous rentrerez au mois d'octobre.

— Je ne promets rien ! répondit madame Ronald d'un ton sec.

— Ce serait cruel de désappointer Henri. En outre, vous donneriez le mauvais exemple à Dora... Si vous allez à Rome, elle voudra vous suivre : Jack se fâchera, et il pourrait en résulter une rupture.

— Dody est assez grande pour savoir ce qu'elle doit faire. Je ne suis pas responsable de ses actions.

M. Beauchamp ne voulut pas discuter davantage : il savait qu'il était dangereux de pousser Hélène à exprimer sa volonté, car ensuite elle n'en démordait pas.

Avant de partir, toutefois, il pria tante Sophie de faire son possible pour obtenir qu'elle renonçât à ce projet. Il fut même tenté de lui dénoncer le comte, au moins d'éveiller sa méfiance; il en fut empêché par un sentiment de loyalisme fraternel.

En recevant, à la gare, les adieux de sa sœur, il eut le cœur fortement serré.

— Au revoir... dans six semaines! lui cria-t-il par la portière.

Hélène détourna la tête et ne répondit pas.

XI

Madame Ronald avait dit à M. de Limeray qu'elle aimait le danger, et, en vérité, depuis trois semaines, elle jouait, comme une enfant, avec le désir, avec les sens, avec la vanité d'un homme, sans se douter du péril auquel elle s'exposait. L'éducation morale et physique de l'Américain n'est pas celle de l'Européen ; elle sauvegarde la femme plus que ses principes mêmes ou son honnêteté. Hélène avait impunément tyrannisé, tantalisé ses admirateurs : aucun n'était allé plus loin qu'elle n'avait voulu. Le comte Sant'Anna, lui, était d'un autre tempérament. Ce flirt platonique, auquel on le soumettait, lui semblait une insulte à sa virilité et, par moments, l'exaspérait jusqu'à la plus sauvage colère. Le départ de M. Beauchamp lui avait causé une vive satisfaction : il avait deviné son hostilité, il s'était imaginé qu'elle contrariait son succès ; maintenant, il sentait la jeune femme davantage en son pouvoir.

Dans la première semaine de septembre, toute la petite coterie italo-américaine quitta Lucerne pour Ouchy et s'installa à l'Hôtel Beau-Rivage.

Bien que Romain, le marquis Verga avait une certaine acti-

vité physique. Forcé par son service d'accompagner la reine d'Italie dans sa villégiature des Alpes, il avait pris goût à la montagne et venait de préférence en Suisse où il pouvait s'entraîner à la marche. Lelo, qui n'aimait pas la nature, qui détestait les excursions, était enchanté d'être débarrassé du Righi et du Pilate et de n'avoir plus en perspective que de belles et faciles promenades sur le lac Léman. L'Hôtel Beau-Rivage était infiniment plus intime que l'Hôtel National. Il y avait un beau parc, de jolis coins où l'on pouvait s'isoler, où les mots d'amour devaient mieux porter, un décor exquis, mille choses qui pouvaient devenir complices de son désir. Et son désir flambait de plus en plus. La beauté brillante de l'Américaine, ses cheveux qu'on eût dit passés dans un bain d'or, son éclat de blancheur, de santé physique et morale étaient une tentation au-dessus de ses forces. Il lui semblait que cette femme si blonde lui appartenait de droit, à lui si brun. Et cependant, il sentait bien qu'elle demeurait réfractaire à la séduction qu'il s'efforçait d'exercer sur elle. Ni ses paroles, ni son admiration muette, ni la caresse enveloppante de son regard ne parvenaient à la troubler. Le soir, lorsqu'elle lui tendait sa main, il la trouvait toujours fraîche comme celle d'une petite fille. Un après-midi que, par extraordinaire, il était seul avec elle dans son salon, il s'enhardit à lui parler de tendresse, de passion ; il l'amena habilement au bord du gouffre fleuri. Elle écouta toutes ces jolies choses, elle se laissa conduire sans résistance, puis, soudainement :

— Croyez-vous que l'amour soit un fluide comme la chaleur, comme l'électricité ? demanda-t-elle avec le plus grand sang-froid.

Sant'Anna tressauta sous l'étrange question :

— L'amour un fluide ! — répéta-t-il, ahuri, suffoqué.

— Oui, les savants affirment qu'ils pourront l'analyser, l'enregistrer au galvanomètre, le photographier même...

En entendant ce propos énorme qui, à son ignorance moyenâgesque, à sa jeunesse surtout, sonnait comme un blasphème, il se leva, prit son chapeau et sortit, laissant madame Ronald stupéfaite. Quelques heures plus tard, elle voulut lui expliquer gentiment qu'elle ne s'était point moquée de lui.

— Laissez, fit-il, je ne veux pas connaître le secret des dieux. Pour moi, comme dit Carmen :

L'amour est enfant de Bohème,
Il n'a jamais connu de loi ;
Si tu ne m'aimes pas, je t'aime ;
Si je t'aime, prends garde à toi !

Une Française, honnête comme l'était madame Ronald, n'eût point permis qu'on lui fît ainsi la cour. Non contente de ne pas pécher, elle se fût fait un scrupule d'exciter la convoitise d'un homme et de le rendre malheureux. L'Américaine, elle, ne se refuse jamais ce qu'elle appelle un admirateur, — *an admirer*. — C'est ainsi qu'Hélène considérait le comte Sant'Anna, mais lui, malheureusement, n'avait pas le platonisme qui distingue ce genre d'amoureux essentiellement transatlantique. Et, pour comble d'imprudence, elle était fort aimable avec Willie Grey, qui, à la prière de son frère, les avait accompagnées, elle et sa tante, à Ouchy. Chaque matin, elle faisait avec le marquis Verga et le jeune peintre une promenade à bicyclette. Lelo, qui avait horreur de cet exercice, n'était pas de la partie. Lorsqu'il voyait madame Ronald, très séduisante avec son chapeau anglais, sa jaquette courte, sa jupe collante sur les hanches et la croupe, sauter lestement en selle et, le buste droit, filer comme un trait, il éprouvait une rage de jalousie qui exaltait sa passion.

Le marquis Verga s'amusait infiniment de la petite comédie qui se jouait sous ses yeux, et non pas, certes, par amour de la vertu, mais par rivalité masculine, il se réjouissait de voir l'insuccès de son ami.

— Avais-je raison ? — dit-il un soir que Lelo, après avoir accompagné madame Ronald à l'ascenseur, revenait s'asseoir près de lui en tordant rageusement sa moustache. — Que penses-tu maintenant de l'honnêteté américaine ?

— Qu'elle ressemble joliment à de la perversité !... Ce n'est pas le respect de soi-même, c'est plutôt le plaisir d'embêter l'homme et de ne pas permettre qu'il triomphe.

— C'est cela même !

— Eh bien ! je crois que toute femme a dans sa vie un moment de défaillance. Madame Ronald, elle, n'a pas

encore eu le sien ; c'est ce qui la rend si audacieuse, mais, *per Bacco!* je saurai le provoquer et en profiter !... Elle est décidée à venir à Rome cet hiver...

— Oui, c'est moi qui lui ai mis cela dans la tête... du diable si je me doutais que je te pavais la route!... C'est égal, je crois que tu perds ton temps.

— Possible !... mais madame Ronald ne me rendra pas ridicule à mes propres yeux. Si je ne peux lui donner le respect de l'homme, je lui en donnerai la crainte, aussi vrai que je suis un Sant'Anna ! fit l'Italien avec un air mauvais.

Malgré sa témérité, Hélène ne s'exposait point à des tête-à-tête dangereux. Elle se laissait faire la cour, mais sous les yeux de tout le monde, sinon à la portée des oreilles. En dépit de son habileté italienne, Lelo n'avait pas réussi à la séquestrer une seule fois. Il lui avait bien tendu des pièges ; mais, comme elle était sincèrement honnête, elle les avait aperçus : la femme est rarement surprise, bien qu'elle prétende toujours l'être. Le jeune homme était persuadé que, s'il pouvait pendant quelques moments lui parler seul à seule, il saurait l'émouvoir, et il cherchait sans cesse le moyen d'y arriver.

Un matin, en passant par le corridor il vit que le salon et la chambre à coucher qui séparaient madame Ronald de sa tante étaient libres. Cette vue lui inspira une idée diabolique. Il entra, inspecta les lieux, et, descendant quatre à quatre au bureau, il annonça l'arrivée de son beau-frère et de sa sœur et retint pour eux l'appartement. Il parla aux Verga, à Hélène, de la visite qu'il attendait et fit mettre ostensiblement des plantes et des fleurs dans le salon. Il avait trouvé là une position unique, il s'agissait d'en profiter.

Le lendemain soir, après le dîner, tout le monde alla dans le jardin. La nuit était d'une beauté rare, douce, illuminée par la lune. Sant'Anna emmena la jeune femme au bord du lac. Elle avait jeté sur sa robe légère une mante bretonne, et, au-dessus du vêtement sombre, dans la lumière argentée, sa tête nue paraissait d'une blondeur merveilleuse. Elle seule soutenait la conversation. Son compagnon marchait à ses côtés, la tête basse, visiblement absorbé par une pensée quelconque.

— Qu'avez-vous donc, ce soir? lui demanda-t-elle ; vous êtes de mauvaise humeur?

— Pas du tout! je cherche la solution d'un problème.

— De mathématiques?

— Non, de psychologie.

— Ah! cela m'intéresse. Puis-je le connaître?

— Parfaitement, et vous pourrez m'aider à le résoudre mieux que personne, car c'est vous-même qui êtes ce problème.

— Moi?

— Oui. Je me demande comment avec votre jeunesse, votre beauté et votre intelligence, il vous est possible de vivre sans amour.

— Sans amour!... mais j'aime mon mari: il me suffit parfaitement, je vous assure... C'est une splendide créature, — dit Hélène, employant pour qualifier M. Ronald une expression tout à fait anglaise. — Je n'ai jamais rencontré d'homme qui le vaille, je n'en rencontrerai probablement jamais.

— Et cependant vous êtes ici loin de lui, volontairement. Je finis par croire que, vous autres Américaines, vous avez pour vos maris un sentiment spécial, un sentiment qui vous permet de voyager, de vous amuser, d'être heureuses sans eux... Quand on aime, la séparation est un déchirement.

Madame Ronald se mit à rire.

— Dieu merci, nous n'éprouvons rien de si gênant... D'ailleurs, nous ne vivons pas uniquement pour l'homme.

— Non? Et pour qui vivez-vous?

— Mais pour la famille, pour la société, pour nos amis. Puis, nous devons développer notre esprit, progresser, travailler à l'amélioration de nos semblables.

A l'énoncé de ce programme si moderne, Lelo, stupéfait, s'arrêta net et regarda la jeune femme.

— Vous vous moquez?

— Pas le moins du monde!

— Et cela vous suffit?

— Pleinement.

— Vous n'avez pas besoin d'autre chose, vous?

— J'ai besoin encore d'une affection solide, durable, et je l'ai!... répondit madame Ronald avec dignité.

Sant'Anna, reprit sa marche.

— Je l'avais bien deviné, dit-il ; il y a en vous une virginité que j'ai sentie, qui m'a étonné, m'a charmé. Vous ignorez encore ce que la vie renferme de divin. Vous le saurez un jour... et je donnerais dix ans d'existence pour être celui qui vous l'apprendra ! ajouta-t-il d'une voix basse et émue.

Pour la première fois, Hélène parut troublée, mais, se ressaisissant aussitôt ;

— Ne dites pas de sottises ! — fit-elle d'un ton sec, — et rentrons.

Lelo se mordit la lèvre.

— Comme vous voudrez ! répondit-il froidement.

Madame Ronald acheva la soirée sous la véranda, avec les Verga, Willie Grey et quelques personnes de connaissance. Par extraordinaire, elle fut distraite et silencieuse. Quand elle rencontrait les yeux de Sant'Anna, assis un peu à l'écart, dans un coin d'ombre, le mouvement de son *rocking-chair* s'accélérait et trahissait sa nervosité.

Vers dix heures, elle remonta chez elle. Désireuse de se trouver seule, elle se débarrassa promptement de sa femme de chambre. Il y avait en elle une sorte d'exultation. Tout en allant et venant par la pièce inondée de clarté, elle fredonnait une chanson italienne qu'elle aimait particulièrement. Après s'être déshabillée, elle passa un peignoir de surah blanc garni de merveilleuses dentelles, puis, éteignant l'électricité, elle vint s'asseoir près d'une fenêtre ouverte pour admirer un instant le paysage auquel la pleine lune prêtait une beauté idéale. Pendant que son regard se promenait, sans les voir peut-être, sur le lac lumineux, sur les montagnes divinement estompées, les paroles entendues se répétèrent dans son cerveau. Depuis l'Éden, les moyens de séduction, les causes de faiblesse, n'ont pas changé : la ruse et la curiosité sont parmi les facteurs immuables de l'âme humaine ; cela réussit toujours à l'homme de persuader à la femme que l'arbre de vie a des fruits dont la saveur lui est inconnue. Le travail de la tentation se fit chez madame Ronald, cette Américaine ultra-moderne, comme il se fit, d'après le poète sacré, chez Ève.

Sant'Anna déclarait qu'il y avait dans la vie quelque chose

de « divin » qu'elle n'avait pas éprouvé ! Elle se rappela les jours de ses fiançailles, les premiers temps de son mariage. Oui... elle avait été heureuse, d'un bonheur joyeux, profond, mais sans ivresse et bien humain... Cette certitude réveilla le désir de savoir, et les regrets qu'elle avait eus quelquefois en lisant des pages passionnées. Bizarrement, elle se ressouvint des confidences qu'échangeaient ses compagnes, jadis, au couvent de l'Assomption. Toutes avaient un idéal, des rêves merveilleux, toutes semblaient dans l'attente de quelque mystère. Avec leurs âmes d'ingénues, elles avaient donc pressenti ce qu'elle, Hélène, ignorait... C'était trop fort !

Comme elle formulait en elle-même cette expression de dépit, elle entendit remuer, puis marcher dans la pièce contiguë à sa chambre, et qu'elle savait inoccupée. Elle prêta l'oreille, et, aussitôt, elle eut l'intuition que le comte Sant'Anna était là. L'artère de sa gorge battit violemment. Elle eut peur. Elle se dit que le verrou la défendait, qu'elle n'avait rien à craindre ; pourtant, son front s'emperla d'une sueur froide. Elle arrêta sa respiration pour mieux écouter. Tout à coup, une main toucha le bouton de la porte, le tourna hardiment, et Lelo, très beau de passion et d'audace, parut sur le seuil de la chambre.

L'épouvante mit Hélène debout.

— *How dare you?*... Comment osez-vous ? — cria-t-elle d'une voix étranglée, instinctivement assourdie pour ne pas attirer l'attention des voisins de droite. — Sortez à l'instant !

Au lieu d'obéir, le comte s'avança vers la jeune femme et, pliant un genou sur le siège dont elle s'était fait un rempart :

— Il faut que vous m'entendiez, dit-il. Venez là, dans le salon. C'est pour vous y recevoir que j'y ai mis des fleurs.

— C'est indigne ! indigne ! — répéta Hélène, serrant avec des mains crispées le dossier du fauteuil qui la séparait de l'Italien.

— Je vous demande une audience comme à une reine. Vous n'avez rien à redouter, sur mon honneur !

— Votre honneur ! Jolie garantie !... vous n'êtes pas un gentleman !

— Si je n'étais pas un gentleman, — répondit Lelo en baissant la voix, — je serais venu deux heures plus tard et je vous aurais trouvée sans défense.

Un flot de sang monta au visage de madame Ronald.

— Comme les brigands de votre pays, alors! dit-elle, avec un cinglant mépris.

Sant'Anna pâlit de colère.

— Et qui m'a poussé à cet acte d'audace, si ce n'est votre coquetterie? — fit-il avec une violence concentrée. — Dès le premier moment, je vous ai laissé voir l'admiration que vous m'inspiriez. Vous avez accepté mes hommages, vous m'avez tenté impitoyablement... et je vous aime!

Hélène mit ses mains à ses oreilles. Le jeune homme les enleva, et, les retenant de force :

— Je vous aime! reprit-il.

La flamme chaude de son regard sembla toucher le front de la jeune femme : les paupières d'Hélène battirent, une sorte d'ivresse envahit son cerveau. Mais sa volonté la secourut, elle put réagir :

— Je ne vous aime pas, moi! — dit-elle, en dégageant brusquement ses mains. — J'ai eu tort, je le reconnais. Vous m'avez donné une leçon dont je profiterai... Maintenant partez!

— Pour toujours, alors?

— Je l'espère bien!

Cette réponse si peu féminine dégrisa subitement le comte et, comme par miracle, éteignit son désir.

Il se redressa de toute sa hauteur :

— Je m'étais trompé sur vous, dit-il. Adieu.

Et il sortit lentement, sans retourner la tête.

Hélène attendit quelques secondes encore, puis courant à la porte, elle en poussa le verrou qui avait été perfidement tiré.

— Quelle aventure! quelle aventure! — murmura-t-elle, toute secouée d'un tremblement nerveux.

Sant'Anna chez elle, à onze heures et demie du soir! Il avait osé cela! Il avait loué cet appartement pour l'y entraîner!...

Madame Ronald rougit... Et elle avait été tentée de le suivre dans ce salon rempli de fleurs! oui, tentée!... mais elle avait résisté!... A cette pensée, son orgueil s'exalta, elle eut un petit rire de satisfaction. Ah! on n'a pas aussi facilement

raison d'une Américaine ! A sa place, une Française eût été perdue irrévocablement. Quelle horrible fascination !... Elle revit le jeune homme comme il était, le genou plié devant elle, le visage transfiguré par la passion. Les paroles de M. Ronald lui revinrent à la mémoire. « La science a raison, se dit-elle : l'amour est un fluide, un magnétisme, une force qui attire les êtres les uns vers les autres. » A une certaine minute, elle l'avait senti. l'atmosphère de la chambre était devenue particulière et elle avait eu comme un éclair de joie exquise, non encore éprouvée, la sensation de quelque chose d'éblouissant... Ah ! elle avait compris ! Le « divin », c'était l'amour porté à son plus haut degré d'intensité, pour un moment. A ce degré, il ne dure pas, il ne peut pas durer : il échappe à nos facultés imparfaites. Elle vit cela clairement, avec sa lucidité d'intellectuelle, et sa lèvre eut un pli de dédain. Dieu merci, il y avait en elle une force supérieure à la tentation du bonheur défendu et fugitif. Elle avait reçu une leçon, mais elle en avait donné une aussi !

Sur cette idée consolante, madame Ronald se leva. Avec des mouvements lents et distraits, elle acheva sa toilette de nuit. Une vague inquiétude la tint éveillée ; elle demeura l'oreille aux aguets assez longtemps ; puis, tout à fait rassurée, elle s'endormit avec un agréable sentiment de triomphe et d'honneur sauf.

Le lendemain matin, Hélène descendit vers dix heures et s'installa dans un coin du jardin pour lire son *New York Herald*. Il lui fut impossible de fixer son esprit sur la politique ou sur les nouvelles mondaines. Elle s'attendait à voir paraître le comte, d'un instant à l'autre. Quelle attitude prendrait-il ? Aurait-il l'air fâché ou honteux ? Quant à elle, elle serait très digne, très froide... Au bout d'une heure, elle vit venir, non pas le jeune Romain, mais les Verga. Le marquis tenait une lettre ouverte à la main.

— Madame Ronald, — dit-il avec un sourire malicieux, — vous avez perdu votre admirateur. Sant'Anna a reçu hier, à minuit, une dépêche lui annonçant que sa sœur ne viendra pas et que sa mère est dangereusement malade. Il est parti, ce matin, par le premier train. Il me charge de vous exprimer ses regrets et de vous présenter ses hommages.

— Ah!... fit Hélène du ton le plus indifférent qu'elle put prendre.

Le marquis n'ajouta pas, cela va sans dire, qu'au billet de son ami était joint un chèque de vingt louis, — le galant aveu de sa défaite.

— Eh bien, moi, je ne crois pas à cette maladie de sa mère! déclara madame Verga. C'est tout simplement donna Vittoria qui le rappelle.

— Qui est-ce, donna Vittoria?

— Une amie de Lelo, ses premières amours, une femme qui a douze ou quinze ans de plus que lui et qui le tient toujours... un crampon, quoi!... *una strega*, comme disent ces messieurs. Les Italiens ne sont pas fidèles, mais ils sont constants.

— *Brava*, Lili! — s'écria le marquis en riant, — votre définition est absolument juste et nous fait grand honneur. La constance est une vertu, tandis que la fidélité n'est que le manque de fantaisie ou d'imagination,

— Entendez-vous cela, Hélène? — fit madame Verga, — comme c'est rassurant!

La jeune femme eut un vague sourire : elle n'avait pas entendu.

Parti! Sant'Anna était parti! Elle ne pouvait le croire. Elle se dit que c'était un faux départ. Malgré elle, elle l'attendit pendant les deux jours qui suivirent. Elle essaya ensuite de se persuader qu'elle était bien aise d'être débarrassée de lui, mais Ouchy lui sembla infiniment moins agréable. Il avait bien besoin de gâter les dernières heures d'une saison qui avait été parfaite, qui leur eût laissé un si joli souvenir! Elle lui en voulait naïvement de l'avoir privée de son admiration, de ses hommages, d'avoir si brutalement coupé court à un flirt qui l'amusait.

Le surlendemain, madame et mademoiselle Carroll arrivèrent de Carlsbad. Dans toutes ses lettres à Dora, madame Ronald avait parlé du Romain. Le désir de le connaître s'était emparé de la jeune fille : elle avait hâté sans scrupule la cure de sa mère.

— Je vais enfin faire la connaissance de ce fameux comte Sant'Anna! dit-elle.

— Le comte Sant'Anna? — fit Hélène avec un petit rire nerveux; — il est parti avant-hier.

— Ah! c'est trop fort! — s'écria la jeune fille avec un visage déconfit. — Parti! Quel guignon!

XII

Au mois d'octobre, la petite coterie s'éparpilla forcément. On se sépara avec la promesse de se revoir à Rome, dans les premiers jours de janvier. Les Verga retournèrent en Italie; les quatre Américaines rentrèrent à Paris et s'installèrent à l'Hôtel Castiglione, que leur avait recommandé la marquise d'Anguilhon.

La lettre de madame Ronald à son mari était faite pour le blesser au vif. Sans qu'elle s'en rendît compte, chaque mot devait irriter sa susceptibilité, provoquer son obstination et déterminer une de ces bouderies d'homme bon qui sont particulièrement opiniâtres. De fait, il ne répondit pas à sa femme. Ce silence étonna d'abord Hélène, puis lui causa une peine mêlée de colère. Elle crut y reconnaître l'influence de sa belle-mère et de sa belle-sœur. Cette opinion s'implanta dans son esprit, la rendit injuste et absolument déraisonnable. Mademoiselle Beauchamp lui représenta en vain que c'était trop exiger de vouloir qu'un homme pareil abandonnât ses travaux pour venir s'ennuyer dans une société étrangère de mondains et d'oisifs. Hélène déclara qu'elle valait bien ce sacrifice. Du reste, Henri avait besoin de repos et de changement; elle n'entendait pas permettre qu'il s'absorbât dans la science : elle avait épousé un homme et non pas la chimie.

Lorsqu'une femme peut apporter, dans sa volonté ou son désir, un semblant de logique, il n'y a point de recours. Madame Ronald arriva non seulement à se convaincre elle-même, mais à convaincre sa tante, dont le sens était si droit pourtant, que la raison était de son côté. Malgré elle, chaque lundi et chaque jeudi, elle avait une petite fièvre d'attente, et quand, dans son courrier toujours volumineux,

elle ne voyait rien de son mari, elle ne pouvait se défendre d'un serrement de cœur, et le chagrin qu'elle éprouvait augmentait sa rancune. Charley Beauchamp la blâmait sans réserve ; dans toutes ses lettres, il l'engageait à rentrer. Voyant qu'il n'obtenait rien, il finit lui-même par ne plus écrire.

En annonçant à Jack Ascott que sa mère ne pourrait passer l'hiver en Amérique et qu'on ne les reverrait pas à New-York avant la fin de la saison, mademoiselle Carroll l'avait invité à venir les rejoindre à Rome, en des termes qui, une fois de plus, avaient désarmé le pauvre garçon. Dora, du reste, commençait à désirer la présence de son souffre-douleur et, de temps à autre, elle se prenait à dire : « Je regrette Jack... *I miss Jack...* »

Tout cela n'empêchait pas les deux Américaines de s'amuser. Willie Grey remplaçait de son mieux auprès d'elles Charley Beauchamp. Il les conduisait au théâtre, les escortait à bicyclette. Elles étaient fort contentes de l'avoir. Comme la généralité de leurs compatriotes, elles proclamaient volontiers leur indépendance à l'égard de l'homme, et n'aimaient cependant pas être sans cavalier.

La scène d'Ouchy n'était pas de celles qu'une femme peut oublier facilement, fût-elle une Américaine et une intellectuelle. Madame Ronald se rappelait son « aventure » avec d'autant plus de plaisir qu'elle y avait joué le beau rôle ! Elle désirait revoir le jeune Romain pour triompher une seconde fois. Lui garderait-il rancune ? En tout cas, il ne recommencerait pas à lui faire la cour ; elle pouvait être bien tranquille. Malgré elle, à chaque instant, les paroles entendues se réimprimaient dans son cerveau, l'émotion ressentie se renouvelait à loisir. Elle se demandait si le comte Sant'Anna l'avait réellement aimée ou s'il n'avait eu pour elle qu'un caprice violent. Sa figure, au lieu de s'effacer, devenait plus nette, le son de sa voix musicale encore plus distinct. Hélène se laissait absorber par le souvenir de cette tentation délicieuse, qu'elle croyait sans péril désormais, qui lui donnait tout juste un frisson de peur rétrospective.

Sans que madame Ronald lui eût fait la moindre confidence, mademoiselle Carroll avait deviné d'instinct qu'il y avait eu quelque flirt entre elle et Sant'Anna. Elle ne cessait

de la questionner sur le fugitif Italien, et se réjouissait ouvertement de pouvoir, à son tour, faire sa connaissance.

— Heureusement que Jack sera là pour vous surveiller! lui dit un jour Hélène.

— Si Jack est désagréable, je l'enverrai à Jéricho! répondit lestement la jeune fille.

C'est à Jéricho, en effet, qu'Anglais et Américains envoient les gêneurs et les importuns.

— En tout cas, je ne vous conseille pas de flirter avec le comte Sant'Anna.

— Pourquoi ?

— Parce que les étrangers sont plutôt dangereux à ce jeu-là.

— Tiens! vous en avez donc fait l'expérience? demanda Dora en regardant Hélène.

Puis, surprenant sa rougeur :

— Je suis fixée! dit-elle en riant. J'imagine que vous lui avez donné une leçon, à ce beau comte!... S'il en veut une de ma part, il l'aura. De cette manière, il ne pourra manquer d'avoir une bonne opinion des Américaines!

XIII

Dans la première quinzaine de décembre, la marquise d'Anguilhon, accompagnée de madame Villars, sa mère, vint à Paris afin d'acheter les mille objets dont elle avait besoin pour le gigantesque arbre de Noël qu'elle offrait chaque année aux enfants de Blonay.

Elle descendit à l'Hôtel Castiglione, comme elle le faisait souvent, pour ne pas ouvrir sa maison. Elle aimait à se retrouver dans l'appartement qu'elle avait occupé étant jeune fille, où elle s'était mariée : l'Américaine, qui n'est pas sentimentale, a cependant la religion du souvenir. Annie fut charmée de revoir ses compatriotes; elle les invita à venir passer les fêtes à Blonay. Mademoiselle Carroll en eut une joie extravagante.

— Et dire que nous aurions manqué cela, si nous étions retournées en Amérique!... Quelle veine nous avons!

Le 20 décembre, Hélène et Dora, chaperonnées par mademoiselle Beauchamp et madame Carroll, partirent pour le Bourbonnais. La vue du château de Blonay, un des plus beaux de France, leur arracha des cris d'admiration. Elles furent émerveillées et stupéfaites de voir Annie si *at home* dans cette demeure imposante.

Vers le milieu de l'été, la marquise d'Anguilhon avait eu le triomphe de donner un second fils à son mari. Il y avait sur son charmant visage un rayonnement de satisfaction. Elle montra fièrement à ses amies les améliorations qu'elle avait décrétées autour d'elle, les cottages en brique rouge ornés d'arbustes qui devaient les fleurir au printemps, la maison d'assemblée pourvue d'une bibliothèque, d'un billard, où se réunissaient les ouvriers et les paysans. Au lieu de joindre ses compliments à ceux d'Hélène et de Dora, tante Sophie pinçait les lèvres et gardait le silence; puis, comme elle avait toujours de la peine à taire sa pensée, elle finit par dire à Annie :

— C'est très beau, tout cela, mais vous savez que je suis patriote avant tout; je ne puis m'empêcher de regretter que votre activité, votre bienfaisance (elle eut le tact de ne pas ajouter : « votre argent », soient perdues pour votre pays.

La jeune châtelaine sourit :

— Eh bien, puisque vous êtes si bonne patriote, vous devez vous réjouir de mon mariage avec M. d'Anguilhon.

— Pourquoi?

— Parce que l'arrière-grand-oncle de mon mari est mort pour l'indépendance de l'Amérique. Il était l'ami intime de Lafayette. Il s'embarqua avec lui et prit part au siège d'York. C'est sur ses ordres mêmes que les grenadiers et les chasseurs français montèrent à l'assaut, et il fut tué l'un des premiers.

— Ah! c'est assez curieux! fit mademoiselle Beauchamp, un peu interloquée.

— J'ai découvert cela dans les archives de la famille; Jacques l'ignorait. Il m'a semblé, alors, que j'avais été chargée par la Providence d'acquitter cette dette de mon pays.

— Et vous n'en avez pas l'air fâché! dit Dora en souriant.

— J'en suis bien heureuse, au contraire!

Parmi les hôtes du château se trouvaient le vicomte de Nozay et M. de Limeray.

« Le Prince » fut enchanté de revoir, dans l'intimité de la campagne, cette Américaine dont la beauté seule lui était un plaisir et qui l'intéressait à titre de nouveauté féminine. C'était le premier spécimen d'intellectuelle qu'il approchait. Comme Sant'Anna, il s'étonnait du peu de place que l'amour et le sentiment semblaient tenir dans la vie de madame Ronald. Bien qu'il fût hors de cause, il en ressentait comme une sorte d'injure faite à son sexe. Et la jeune femme était sincère absolument. Malgré son beau coloris, son expression brillante, son visage était froid, dur même. Il lui manquait la lumière douce, chaude, vivante, qui vient de l'âme : le comte le regrettait en artiste et en homme. Lorsqu'il regardait Hélène, il lui arrivait souvent de se dire, comme devant une œuvre manquée : « Quel dommage ! quel dommage ! » Il ne tarda pas cependant à s'apercevoir qu'elle avait un souci, une préoccupation ; elle était distraite, parfois. Sa gaieté ne paraissait pas aussi franche, son esprit aussi libre qu'à leurs premières rencontres. Un jour, en disant à M. de Limeray les joies qu'elle se promettait de son séjour à Rome, elle se laissa peu à peu aller à lui confier les griefs qu'elle avait contre son mari. Le comte la regarda avec étonnement,

— Et, de bonne foi, vous croyez que c'est M. Ronald qui est dans son tort ?

— De la meilleure foi du monde !

— Eh bien, excusez ma franchise... il me semble, au contraire, que les torts sont de votre côté entièrement et que vous êtes hors du devoir.

— Pourquoi ? Si mon mari était malade ou qu'il eût besoin de ma présence, je partirais ce soir même ; s'il y avait un empêchement sérieux à ce qu'il quittât l'Amérique, j'irais le rejoindre, Mais rien de tout cela n'existe et je me considère comme parfaitement libre de rester en Europe quelques mois de plus.

— Et l'obéissance conjugale, qu'en faites-vous ?

Madame Ronald eut un joli rire :

— L'obéissance conjugale ! C'est bon pour le harem ou la tente. Nous sommes les égales de nos maris ! Nous pouvons

vendre, acheter, disposer de notre fortune sans leur consentement.

— Alors, en vous mariant, vous ne promettez pas l'obéissance avec l'amour et la fidélité?

— Oh! l'antique serment se trouve encore, il est vrai, dans notre service de mariage, parce que c'est celui de l'Église anglicane; mais beaucoup de *clergymen* le suppriment, sachant bien que nous ne le tiendrions pas. Certaines jeunes filles ont la précaution d'exiger qu'il soit omis. Cela même a failli amener une rupture entre une de mes amies et son fiancé. Il a fini par se soumettre... comme les autres.

— La bonne histoire! fit M. de Limeray en riant.

— Une histoire?... mais c'est la vérité pure!...

— Vous ne plaisantez pas?

— Pas du tout!

— Alors, chez vous, les femmes ont aboli le serment d'obéissance?

— Absolument. Entre égaux il ne saurait être question de soumission.

— C'est juste!... Voilà un progrès que j'ignorais! Je ne suis plus étonné si nous voyons tant d'Américaines seules en Europe!... Je crois cependant que madame Verga vous a rendu un mauvais office en vous mettant dans la tête de passer l'hiver à Rome.

— Oh! M. Ronald finira par venir me rejoindre. Il m'adore.

— Je comprends cela! — dit galamment « le Prince », en regardant la jeune femme avec admiration.

La marquise d'Anguilhon était ravie de pouvoir donner à ses compatriotes l'impression de ce doux Noël du vieux monde qui, en province et à la campagne surtout, a conservé la poésie de la tradition et de la foi.

Madame Ronald et mademoiselle Carroll l'aidèrent à préparer l'arbre de Noël, à déballer les caisses arrivées de Paris, à décorer le château de gui et de houx. Elles s'y employèrent avec un entrain contagieux. Dora, étourdissante de gaieté, essayait les trompettes, les tambours, jouait avec les poupées, tirait les ficelles de tous les pantins, s'écriait à chaque instant: « *What fun!*... Comme c'est amusant!... » Et, à la voir,

personne n'eût imaginé qu'elle était une des grandes mondaines de New-York. L'Américaine a cela de bon qu'elle n'est jamais blasée; mieux encore, elle ne prétend pas l'être.

La veille de Noël, les châtelains et leurs hôtes, escortés par les valets de pied portant des torches, descendirent la colline pour se rendre à l'église du bourg. Il n'y avait pas de lune, mais la nuit était splendidement étoilée. Sur tous les chemins de la vallée, on voyait s'avancer de petites lumières mouvantes, des silhouettes sombres, une procession d'êtres humains poussés par la même force invisible qui guidait les rois mages, et conduits à la même adoration. La vieille église romane de Blonay avait, ce soir-là, une beauté particulière. La nef était sombre, mais le chœur tout illuminé mettait comme un éclat d'apothéose autour de la crèche où un gentil enfant Jésus tendait les bras à la foule humble et croyante. Le curé, inspiré par la solennité, célébra la messe avec une foi pathétique. De sa belle voix grave, faite pour les paroles liturgiques, il entonna le *Gloria* et le *Credo*. Les élèves des sœurs chantèrent les vieux cantiques aux paroles naïves; un amateur fit entendre, pour terminer, le triomphant *Noël* d'Adam. Cette cérémonie touchante dans sa simplicité remua profondément madame Ronald et ramena sa pensée au couvent de l'Assomption. Il lui sembla subitement que depuis lors elle avait fait un long chemin et qu'aujourd'hui elle était autre. Quant à Dora, à mademoiselle Beauchamp et à madame Carroll, cette messe de minuit les étonna par son étrangeté, elles n'en perdirent rien et jugèrent qu'elle seule aurait valu ce petit voyage; mais elles n'en furent pas autrement émues.

Toute la jeunesse voulut remonter à pied au château et y rapporta un bel appétit pour le réveillon.

La salle à manger était décorée de gui et de houx; ces sombres verdures s'harmonisaient bien avec les boiseries de vieux chêne. La bûche de Noël brûlait dans la cheminée monumentale, mettait çà et là des lueurs joyeuses, et mêlait sa flamme chaude aux reflets de l'argenterie et des cristaux. Le repas fut des plus gais. Il y avait sur toutes les physionomies une joie douce. Les Américaines étaient tout étonnées de se trouver dans ce milieu étranger et aristocratique, et plus surprises encore de s'y sentir parfaitement à l'aise. Le marquis

d'Anguilhon promena les yeux autour de lui, à plusieurs reprises, avec une expression de tendresse, et finit par dire :

— Après tout, il n'y a de bon que le réveillon précédé de la messe de minuit et mangé en compagnie des siens. Ceux qu'on fait au restaurant sont bêtes et vous laissent tristes.

— Tu as mis tout ce temps pour reconnaître cela? dit le comte de Froissy à son neveu.

— Non, mais je ne l'avais jamais si bien senti que ce soir ! répondit Jacques en regardant sa mère et sa femme.

— Et vous, madame Ronald, que pensez-vous de nos vieilles coutumes? demanda M. de Limeray.

— Je leur trouve un très grand charme... La vie en Europe a des éléments qui n'existent plus, qui n'ont jamais existé chez nous, et c'est ce qui nous attire et nous retient... Voyez-vous, mes autres Noëls ne m'ont laissé aucun souvenir, mais celui-ci, je suis sûre que je ne l'oublierai jamais !...

Le lendemain, dans l'après-midi, Annie et sa belle-mère reçurent les enfants de Blonay ; le soir, il y eut un bal pour les parents et pour les serviteurs du château. Il fut ouvert par Jacques et sa femme. Dora était ravie. Il lui semblait vivre en plein roman.

— Comme tout cela est intéressant ! dit-elle à madame Ronald.

Puis, à voix basse :

— Jack a de la chance que je ne sois pas venue plus tôt à Blonay !

Les quatre Américaines emportèrent de leur visite une impression des plus agréables. A peine dans le train, Hélène s'écria :

— Dody, vous méritez une bonne note. Vous avez eu une tenue parfaite. Jamais je ne vous aurais crue capable d'être si convenable !

— Merci !

— Avouez-le : c'est la marquise douairière qui vous a imposé.

— C'est vrai : pour rien au monde, je n'aurais voulu choquer cette grande dame si simple, si bienveillante. Du reste, j'ai tout de suite senti que, dans ce milieu, il fallait mettre une sourdine à notre modernité pour ne pas détonner... Et,

par parenthèse, j'ai été très fière d'Annie. Ma parole d'honneur, je crois qu'une Américaine bien née, bien élevée, peut se mettre à la hauteur de n'importe quelle situation. Si l'on a besoin d'une reine quelque part en Europe, on n'a qu'à venir la demander chez nous.

— Eh bien, vous n'êtes pas modeste, au moins! dit madame Ronald en souriant.

XIV

Le 2 janvier, madame Ronald et ses compagnes partirent pour Rome. Elles avaient engagé un de ces courriers italiens qui sont la providence des Américaines seules, qui apportent dans leur service la souplesse, le savoir-faire de leur race et souvent un dévouement chevaleresque. Par les soins de Giovanni, elles parvinrent avec un confort royal au terme de leur voyage et trouvèrent préparé pour les recevoir, à l'Hôtel du Quirinal, un bel appartement exposé au midi, donnant sur le jardin, et composé d'un salon, d'une salle à manger et de quatre chambres.

Comme elles devaient arriver le matin, par le premier train, elles n'avaient pas prévenu les Verga; mais, le jour même, entre trois et quatre heures, Hélène et Dora, impatientes de les revoir, se firent conduire chez eux. Par raison d'économie, ils avaient loué leur palais et pris une villa dans le quartier du Macao, où ils étaient en train de s'installer. L'étiquette n'était pas bien sévère *in casa Verga :* le valet de pied conduisit les visiteuses dans le grand salon où se trouvaient ses maîtres. Elles s'arrêtèrent, une seconde, sur le seuil, assez surprises. Il y avait là un pêle-mêle de meubles et de bibelots. Le marquis et deux messieurs très élégants, grimpés sur des échelles, essayaient des tableaux contre le mur tendu de brocart, tandis que la marquise, debout au milieu de la pièce, le chapeau sur la tête, jugeait de l'effet. A la vue de ses compatriotes, elle eut un cri de joie; les trois hommes sautèrent lestement à terre. M. Verga vint souhaiter la bienvenue aux Américaines et leur présenta ses amis :

— Le prince Viviani, le duc Marsano.

En entendant ces titres, madame Ronald et mademoiselle Carroll ouvrirent de grands yeux, et, aussitôt qu'elles furent seules avec la marquise, Dora lui demanda si c'était un vrai prince et un vrai duc qu'elle venait de voir.

— Je crois bien! et avec des généalogies d'un kilomètre de long... Cela les amuse, de nous aider à arranger notre maison. Les Italiens n'ont aucune morgue, vous verrez.

Après l'échange des nouvelles d'Amérique et de Paris, madame Verga insista pour emmener ses amies à la promenade. Le temps, très doux, permettait la voiture ouverte. On traversa lentement le Corso.

— Chère vieille Rome! — fit Hélène en regardant autour d'elle d'un air attendri. — On est toujours heureux de la revoir! J'y suis venue avec Henri dans les premiers mois de notre mariage. J'en ai conservé un souvenir très vif. Je crois que je reconnaîtrais toutes les rues anciennes, tous les palais.

— Oh! moi, fit Dora, il y a bien huit ans que je ne l'ai vue. Mes jambes ont gardé la mémoire des interminables galeries du Vatican, à travers lesquelles on m'a traînée. J'ai souvent pleuré de fatigue en rentrant à l'hôtel. J'avais pris les statues en haine, excepté pourtant l'Apollon du Belvédère, cette belle figure ailée.

— Ailé, l'Apollon? Oh! Dody, quelle mythologie! s'écria madame Ronald. Vous confondez avec Mercure.

— Du tout. Je sais bien qu'il n'a pas d'ailes aux talons, mais il m'a donné l'impression d'un être qui pouvait marcher sur l'air et sur l'eau, d'un vrai homme-dieu. Je ne l'ai jamais oublié... A propos, madame Verga, si vous apercevez le comte Sant'Anna, montrez-le-moi.

La marquise se mit à rire :

— Ah! le comte Sant'Anna à propos de l'Apollon!... Il serait joliment flatté, s'il savait cela!

Mademoiselle Carroll rougit, puis vivement :

— Il aurait bien tort!... chez moi, les pensées se suivent, mais ne s'associent pas toujours, et, comme je ne le connais pas, je ne peux faire de comparaison.

— C'est vrai. Du reste, il est très beau, n'est-ce pas, Hélène?

— Très beau! répondit la jeune femme, d'un ton indifférent.

— Vous allez le voir tout à l'heure : il sera sûrement au Pincio.

Ces mots causèrent un émoi soudain à madame Ronald. Elle comprit alors combien le souvenir d'Ouchy serait gênant. Elle eut, en même temps, le sentiment très net qu'elle n'aurait pas dû venir à Rome de sitôt.

Il avait plu la veille : madame Verga, craignant que la villa Borghese ne fût trop humide, donna l'ordre à son cocher d'aller au Pincio.

La voiture monta lentement la colline ensoleillée pour arriver à la terrasse où les mondains viennent échanger des saluts, des banalités, et les artistes s'imprégner de la divine mélancolie que répand à Rome le soleil couchant.

Les trois Américaines étaient là depuis quelques minutes, lorsque la marquise s'écria :

— Tenez, voici justement Sant'Anna !

Dora eut assez de pouvoir sur elle-même pour ne pas tourner la tête.

Lelo, ayant reconnu madame Verga, quitta les amis avec lesquels il causait et se dirigea vers sa voiture.

A la vue d'Hélène, il eut un mouvement de surprise ; mais, bien vite, sans embarras, sans hésitation, il lui tendit la main.

— *Benvenuta* ! Soyez la bienvenue ! — dit-il du ton le plus naturel. — Je suis charmé de vous revoir.

La marquise le présenta à Dora. Il s'inclina profondément et, revenant à la jeune femme :

— Vous avez bien tardé, fit-il. Nous craignions que vous n'eussiez changé vos plans.

— Nous avons voulu attendre la fin de votre mauvaise saison.

— Vous avez sagement fait... Maintenant, nous allons pouvoir vous offrir du soleil tant que vous en voudrez.

Puis, mettant familièrement ses bras sur le rebord du landau, il demanda à madame Ronald des nouvelles de sa tante, de son frère, de son mari même. Il parla de Paris, s'informa de ce qu'il y avait de bon au théâtre. De temps en temps, il coulait un regard curieux vers mademoiselle Carroll, comme si elle l'eût intéressé. Dans ses yeux, il n'y avait plus de flamme ; sur ses lèvres, plus d'émotion ; dans sa voix, plus de

chaleur. Éteint, le désir qui rendait sa physionomie si ardente; éteinte, la passion... Stupéfaite, Hélène répondait à peine. Était-ce bien là l'homme qui s'était déclaré avec cette violence! qui avait pénétré dans sa chambre à onze heures du soir!... Quand avait-elle rêvé? Alors, ou maintenant?... A le voir et à l'entendre, elle éprouvait une curieuse sensation de froid intérieur, il lui semblait qu'autour d'elle tout devenait gris et triste. Et son visage s'altéra légèrement, elle frissonna.

— Voici le soleil qui se couche, dit la marquise. C'est l'heure dangereuse pour qui n'est pas acclimaté.

Le comte, alors, demanda la permission à madame Ronald d'aller lui faire visite, se mit à sa disposition avec une courtoisie parfaite; puis, ayant pris congé, il fit quelques pas en arrière et de nouveau salua les trois femmes.

— Il est tout simplement superbe! déclara mademoiselle Carroll aussitôt que les chevaux eurent tourné.

— Eh bien, mais il est à marier! — dit madame Verga en souriant, — et il épouserait, je crois, très volontiers, une Américaine.

— Pour l'amour de Dieu, ne lui mettez pas cela dans la tête! — fit vivement Hélène. — Elle serait capable de lâcher Jack.

— Merci! répondit la jeune fille d'un ton sec.

Lelo, naguère, était sorti absolument dégrisé de cette chambre où il avait surpris en vain madame Ronald. L'Italien, très sensuel de sa nature, très païen dans sa conception de l'amour, a une répugnance instinctive pour la femme froide. A Ouchy, seule dans cette chambre, la nuit, avec un homme jeune, vivement épris, madame Ronald était demeurée maîtresse d'elle-même, le corps rigide, la voix ferme. Cela, certes, avait paru monstrueux à Sant'Anna, contre nature presque, et son désir en avait été tué du coup. Il n'avait emporté aucun regret, mais seulement l'impression aussi nouvelle que désagréable d'un échec. On affecte de mépriser les blessures de la vanité, on a grand tort: quoique nous en ayons, elles sont les plus douloureuses et les plus longues à se cicatriser. En manière de distraction, Lelo s'était arrêté à Aix-les-Bains, où il avait joué désespérément et perdu la

forte somme : il n'avait pas manqué de rendre l'Américaine responsable de sa déveine et de l'appeler *una jettatrice*. La princesse Marina, depuis, l'avait dédommagé de son *fiasco* sans le lui faire oublier; il était resté dans l'âme du jeune homme une sourde rancune.

La nouvelle que madame Ronald arrivait prochainement ne l'avait point ému : au fond, elle avait dû être plus flattée qu'offensée de son audace. Comme il tenait à conserver avec elle une apparence d'intimité, à cause des Verga, et peut-être aussi parce qu'elle était une jolie femme, il résolut de se montrer très repentant, convaincu à jamais de l'honnêteté américaine, et de mettre aussitôt leurs relations sur un pied amical.

Mis à l'improviste en présence d'Hélène, il n'éprouva aucun trouble. La vue de sa beauté le laissa calme. En causant avec elle, il l'examinait curieusement, l'esprit lucide. Si froide avec ses cheveux aux tons d'or fauve, cette chair reflétant la lumière, ces lèvres pleines! Quel trompe-l'œil!... Tout à coup, il saisit l'effet de son attitude, il vit le désappointement assombrir le visage d'Hélène. Il eut un battement de cœur, un éclair dans les yeux. Quand la voiture s'éloigna, il la suivit du regard.

— Tiens, tiens! fit-il tout haut.

Un sourire cruel passa sur sa belle bouche romaine, il se mit à fredonner :

Si tu m'aimes, prends garde à toi!...

Et, tout en redescendant le Pincio, dans une exaltation de vanité, de joie mauvaise, il fit à plusieurs reprises tournoyer sa canne. Ce geste, pas beau, de triomphe masculin, marqua une fois de plus la défaite probable d'une femme.

XV

Le lendemain même, le comte Sant'Anna se rendit à l'Hôtel du Quirinal. Il trouva Hélène seule. Elle le reçut avec un joli air de dignité.

— J'avais hâte de vous présenter mes hommages et de solliciter mon pardon, — dit Lelo après l'échange d'une cordiale mais brève poignée de main. — J'ai eu un accès de folie qui m'a fait beaucoup souffrir et que je regrette, parce qu'il vous a offensée. Nous autres Italiens, nous croyons difficilement à l'honnêteté féminine; mais, quand nous la rencontrons sincère, nous saluons très bas... c'est ce que je fais... Je craignais que vous ne m'eussiez gardé rancune.

— Je n'en avais pas le droit, — confessa madame Ronald avec sa droiture habituelle, — puisque ma manière d'agir vous avait permis de me mal juger... J'ai flirté toute ma vie, et je n'avais jamais eu l'occasion de m'en repentir.

— Vous avez flirté avec des hommes en chair et en os?

— Mais... je le crois! dit-elle.

— Il faudra qu'un de ces jours j'aille demander aux Américains le secret de leur stoïcisme! — dit Lelo avec un faux sérieux. — Cette fois-ci, votre coquetterie m'a trouvé sans défense. C'est là toute mon excuse; mais, comme je vous sais très juste, j'espère que vous voudrez bien l'accepter et me pardonner.

— Oui, oui, c'est entendu, je vous pardonne! — fit madame Ronald avec un petit rire nerveux.

A ce moment, Dora entra, le chapeau sur la tête, fort élégante. Et son visage, à la vue du jeune homme, eut une expression de plaisir.

— J'ai souvent entendu parler de vous cet été, mademoiselle, — ajouta le comte après l'échange de quelques lieux communs; — j'avais le plus grand désir de faire votre connaissance.

— On vous a donc dit bien du mal de moi?

— Du mal? — répéta Lelo, un peu interloqué; puis, riant: — Avez-vous si mauvaise opinion des Italiens?

— Des Italiens en particulier, non, mais des Européens en général.

— Ah! vous en avez beaucoup connu?

— Pas un! — répondit-elle franchement; — et, à dire vrai, ceux que j'ai rencontrés à Paris, chez la marquise d'Anguilhon, m'ont paru charmants; seulement, à New-York, ils ne sont pas en odeur de sainteté.

— Eh bien, vous verrez que nous valons mieux que notre réputation. Quand vous aurez passé quelque temps parmi nous, vous nous rendrez justice.

— En attendant, je suis ravie et surprise de l'aspect de Rome. Elle m'avait laissé le souvenir d'une ville-église, où l'on osait à peine parler haut. Ce matin, je l'ai parcourue un peu et elle m'a semblé vraiment gaie et tout à fait modernisée.

— Oui ! on l'a rajeunie, mais sans art : l'effet, pour moi, est plutôt pénible. Quand je traverse les quartiers neufs, j'éprouve un indéfinissable malaise, je cligne des yeux comme s'il y avait trop de lumière. Je me sens blessé, offusqué par quelque chose... C'est étrange...

— Non, dit Hélène, puisque nous continuons nos ascendants : ce sont vos ancêtres qui souffrent dans la Rome ouverte d'aujourd'hui.

Une rougeur légère monta au visage du jeune homme ; il regarda l'Américaine avec un air d'émerveillement :

— C'est possible, dit-il. Voilà une explication que je n'aurais pas trouvée !... Si les Sant'Anna d'autrefois se mêlent aussi de protester contre l'état de choses présent, il n'est pas étonnant que je sois nerveux !

— Vous êtes pourtant de la société blanche ? demanda mademoiselle Carroll.

— Oui, j'y ai mes meilleurs amis, je la fréquente de préférence et mes sympathies sont de ce côté ; mais je n'ai pas rompu complètement avec le monde noir, auquel appartient ma famille... Cela me permettra de vous obtenir toutes les permissions que vous pourrez désirer du Vatican.

— Prenez garde ! fit madame Ronald ; nous allons vous demander des choses extraordinaires !

— Demandez, je suis entièrement à votre disposition ! répondit le jeune homme en se levant.

Les deux femmes remercièrent et le visiteur prit congé.

La marquise Verga était toujours ravie d'avoir quelque compatriote intéressante à présenter : cela lui donnait de l'importance, et les jeunes gens se montraient plus assidus à ses réceptions, ce qui lui causait un plaisir extrême. Madame Ronald était une très jolie femme, éminemment décorative ;

Dora, une riche héritière, d'un type original et attrayant : avec elles deux, sa saison ne pouvait manquer d'être agréable. Elle les exhiba dans sa voiture, à l'Opéra, les introduisit dans son cercle intime, dans les salons de la société blanche. Partout elles furent accueillies avec cette amabilité simple, cette courtoisie gracieuse qui caractérisent l'aristocratie italienne. Elles se sentirent tout de suite à l'aise dans ce monde romain où l'on parle indifféremment anglais et français, qui devient de plus en plus cosmopolite, dont l'Américaine a forcé les portes et qu'elle est peut-être appelée à renouveler.

Hélène et mademoiselle Carroll eurent bientôt plus d'invitations qu'elles n'en pouvaient accepter. Elles allèrent partout, correctement chaperonnées par mademoiselle Beauchamp et les Verga. Il ne se passait guère de jour qu'elles ne rencontrassent Lelo. Poursuivant la douce vengeance qu'il avait entrevue, il témoignait à madame Ronald une amitié respectueuse, tandis qu'il avait pour Dora des empressements d'admirateur. Dès le premier moment, un courant de sympathie s'était déclaré entre lui et elle : il n'avait pas eu de peine à donner un air de flirt à leurs relations. Il ne manquait aucune occasion de se trouver avec les deux Américaines. Il sollicita même, un jour, la permission de les accompagner dans leur *sight seeing*, dans leurs pèlerinages artistiques et historiques.

— Non pas en qualité de cicérone, car je ne connais pas Rome ! — avait-il ajouté avec une belle candeur. — J'ai toujours attendu de trouver une jolie femme qui voulût bien me l'enseigner... Puisque la Providence m'en envoie deux, il faut que je profite d'une gracieuseté qu'elle ne renouvellera peut-être pas.

La requête fut accueillie : on put voir Lelo parcourir les galeries du Vatican, visiter les basiliques, se promener à travers le forum et le palais des Césars. Madame Ronald et Dora s'aperçurent vite de son ignorance réelle, de son impuissance à traduire une inscription latine. Elles le taquinèrent sans merci, et il ne s'en offensa pas. L'Italien n'a jamais honte de ne pas savoir, il aurait plutôt honte de ne pas sentir. Il possède un don d'intuition qui lui fait mépriser la science acquise, et cette intuition le sert constamment et suffisamment.

Avec son sans-gêne habituel, Dora mit le Baedeker entre les mains de Sant'Anna et l'obligea de le lui lire. Il fit cela d'abord comme une corvée, puis ces informations quelque peu succinctes lui donnèrent le désir d'en apprendre davantage sur certains sujets. Il se plongea même dans la lecture de Suétone. Un membre du Club de la Chasse lisant Suétone ! C'était un phénomène. Par un mystère d'atavisme, Lelo entrait plus vite et plus profondément en communication avec les êtres et les choses de Rome que ne le pouvaient faire ses compagnes. Souvent, devant quelque relique du moyen âge, des reflets d'émotion traversaient son visage, la mélancolie de son regard s'aggravait, sa tête se courbait légèrement comme si, pour quelques secondes, le passé l'eût repris.

Au cours de ces promenades, c'était Dora qu'il suivait. Elle l'amusait, avec son franc parler et ses idées originales. D'un accord tacite, tous deux ne tardaient pas à s'isoler en restant près d'une statue ou d'un tableau. Cette manœuvre causait à Hélène une sorte d'exaspération. Elle pressait le pas comme pour fuir quelque chose de douloureux : tante Sophie, qui était toujours de la partie, avait peine à la suivre. Quand les jeunes gens la rejoignaient, il y avait sur son visage une inquiétude nerveuse qui faisait briller de malice et de satisfaction les yeux de Sant'Anna.

Un après-midi que la marquise Verga avait emmené Dora et sa mère, mademoiselle Beauchamp et madame Ronald sortirent seules en voiture. Hélène donna l'ordre au cocher de les conduire hors de la Porte Saint-Sébastien. Le désir lui était venu, subit comme une inspiration, d'aller sur la voie Appienne. Et cela se trouvait un de ces jours qui sont les grands jours de la campagne romaine, où, soit par un effet de lumière, soit par des causes plus difficiles à démêler, elle est d'une tristesse infinie, presque surnaturelle. Hélène en fut saisie.

— On dirait un coin de planète morte ! fit-elle en promenant les yeux autour d'elle.

— Pas tout à fait, répondit mademoiselle Beauchamp ; car voici là-bas la voiture de madame Verga et, si je ne me trompe, en avant, à pied, le comte Sant'Anna et Dora.

Madame Ronald, à son tour, distingua, parmi les tombes

qui bordent la voie antique, les silhouettes des deux jeunes gens : son cœur se contracta soudain. Elle vit mademoiselle Carroll se baisser pour déchiffrer une inscription, se redresser, puis, la tête tournée vers son compagnon, reprendre la marche lente qui indique une causerie intime.

— Oui, c'est eux; ils font de l'archéologie ! dit-elle d'un ton sarcastique.

— Où donc ont-elles trouvé le comte ? fit mademoiselle Beauchamp.

— Au Corso, probablement : ces Romains sont toujours dans la rue.

— Ce n'est pas étonnant que l'on dise partout que Dora l'épouse.

— Ah ! on dit cela partout ?

— Oui, plusieurs personnes en ont parlé à Mary. Elle a paru plus flattée que mécontente de la supposition. Je crois vraiment qu'elle ne serait pas fâchée de voir sa fille devenir comtesse.

— Comtesse ! elle, Dody, avec son sans-gêne et ses manières ! Jolie comtesse, en vérité !... J'espère qu'elle aura assez de bon sens pour ne pas s'engouer d'un titre et assez d'honneur pour ne pas rompre son engagement... Jack, qui la connaît, ne devrait pas la laisser seule ici avec tous ces étrangers. Il est stupide.

— Mais, ma chère, vous oubliez que son associé est à San-Francisco et qu'il n'est pas libre. Elle l'a voulu dans les affaires : il y est.

— Eh bien, moi, je vais lui écrire aujourd'hui même. Il m'a particulièrement recommandé Dora : je veux mettre ma responsabilité à couvert.

— Vous avez raison.

— Rentrons, il fait lugubre ! dit Hélène en frissonnant.

Et sans attendre l'assentiment de mademoiselle Beauchamp, elle donna l'ordre au cocher de retourner. Pendant tout le reste du chemin, elle demeura silencieuse. Arrivée à l'hôtel, sans prendre le temps d'ôter son chapeau, elle écrivit à M. Ascott. Elle n'aurait pu tarder d'une minute, possédée de cette fièvre qui, dans certains moments, vous ferait chauffer une locomotive, gonfler un ballon, pour que votre lettre

arrive plus vite, — une lettre qu'ensuite on donnerait sa vie pour n'avoir pas écrite !... Sans nommer personne, elle prévint Jack que l'on faisait la cour à Dora, que l'on convoitait sa fortune, que son bonheur, à lui, était en danger. Elle savait que le jeune homme, aussitôt averti, rappellerait son associé et s'embarquerait pour l'Europe.

— Voilà qui est fait! dit-elle à mademoiselle Beauchamp, après avoir hâtivement écrit l'adresse.

Puis, tout en séchant à grands coups de main sur le buvard l'écriture humide, elle ajouta, avec une sorte de colère :

— Nos hommes américains sont par trop stupides ! Il faut que nous soyons joliment honnêtes pour qu'il ne leur arrive pas de pires mésaventures !

PIERRE DE COULEVAIN

(A suivre.)

LA MORT DE JOSÉPHINE

— 1814 —

Jusqu'au dernier jour, presque à la dernière heure, Joséphine s'accroche à Malmaison. L'ennemi est tout à côté qu'elle ne peut se décider à partir : d'ailleurs, si sa fille suit l'impératrice Marie-Louise, elle ne le peut. Navarre est le seul refuge. Mais elle hésite encore. Seule, sans appui, sans conseil, n'est-ce pas que la situation est trop forte et l'écrase. Il faut, le 28 mars, une lettre d'Hortense pour la contraindre.

Le 29, au matin, elle part. Craignant de ne point trouver de relais aux postes, elle voyage avec ses chevaux qu'elle emmène tous avec toutes ses voitures. Sur elle, cousus dans un jupon ouaté, elle a ses diamants et ses perles ; les grandes parures, les objets les plus précieux sont dans les coffres : c'est tout ce qu'elle emporte ; comment songer à déménager Malmaison ? Elle va lentement. Elle s'arrête à Mantes pour coucher. Le 30 seulement, assez tard, elle arrive à Évreux, où « elle est très bien reçue ». Les gardes nationale et départementale l'attendent à Navarre ; on lui offre un poste d'honneur qu'elle hésite à recevoir ; car elle n'a pas emmené les seize hommes de la garde impériale que d'Ornano lui avait donnés.

A Navarre, pas de nouvelles, rien d'Hortense, rien de Malmaison ; Malmaison surtout : « On a prétendu que le pont de Neuilly était occupé par les ennemis, c'est bien près

de Malmaison », écrit-elle à sa fille. Pour sortir d'inquiétude, elle s'ingénie à établir une correspondance. Hortense, lui dit-on, est à Chartres ; de Chartres à Évreux, il n'y a que dix-huit lieues : si les deux préfets s'entendaient, rien ne serait plus simple, car vivre ainsi, c'est dans un tombeau. « Je ne puis te dire, écrit-elle à sa fille, combien je suis malheureuse. J'ai eu du courage dans les positions douloureuses où je me suis trouvée ; j'en aurai pour supporter les revers de la fortune ; mais je n'en ai pas assez pour soutenir l'absence de mes enfants et l'incertitude de leur sort. »

Pas un mot de l'Empereur ; elle ne pense qu'à elle-même, à Malmaison et à ses enfants. Lui, elle n'y pense pas, ou elle craint de se compromettre en en parlant.

A peine cette lettre écrite, voici, par un courrier d'Hortense, la nouvelle que Paris a capitulé, que l'Empereur est à Fontainebleau ; puis, tout à coup, Hortense elle-même arrive avec ses enfants.

Après bien des hésitations pour quitter Paris ou y rester, Hortense, sur la menace qu'a faite Louis d'emmener ses fils, s'est décidée, le 29, à neuf heures du soir, à partir et à rejoindre la Régente. Elle s'est arrêtée à Glatigny, près de Versailles, où elle a couché ; le 30, à la première heure, elle est venue à Trianon, d'où, sur un avis pressant du général Préval, elle a gagné Rambouillet. Là, elle a retrouvé ses beaux-frères, Joseph et Jérôme, et elle a couché. Le lendemain matin (31), un courrier de Louis lui a apporté un ordre de la Régente lui enjoignant d'amener ses enfants à Blois. Elle a vu dans cet ordre « des persécutions particulières », a notifié à Louis, à Marie-Louise, à l'Empereur, son refus d'obéir et, faisant mettre les chevaux, à tout risque, car les cosaques ont paru dans la forêt, elle a pris la route de Navarre. A Maintenon, elle a requis une escorte et, dans la nuit, elle est arrivée au château de Louye qui appartient à son chevalier d'honneur, M. d'Arjuzon. A cinq heures du matin, le 1er avril, elle est repartie ; et, à quatre lieues de Navarre, elle a trouvé M. de Pourtalès, venu au-devant d'elle avec les chevaux de sa mère. Enfin, la voici.

Si imprudente que soit cette démarche, si fort qu'elle doive compromettre Hortense, si graves qu'en soient les consé-

quences, elle n'a pas été préméditée. L'injonction que Marie-Louise lui a adressée, et qui, à coup sûr, n'excédait ni le droit dynastique de la part de la Régente, ni le droit paternel de la part de Louis, lui a paru une injure suprême, la marque qu'on doutait d'elle, et, par une révolte ouverte, sa nature s'est plu à la braver ; mais ce n'est pas pour une trahison profitable qu'elle sépare à ce moment sa fortune de celle des Bonaparte. Peut-être même n'a-t-elle pas encore le propos délibéré de cette rupture et n'a-t-elle cédé qu'au désir de contrarier son mari et d'affirmer son droit sur ses fils. En tout cas, l'état d'esprit où elle est vis-à-vis de l'Empereur et la société où elle est habituée de vivre n'ont rien de commun avec les pensées où elle trouve sa mère et avec la société qu'elle rencontre à Navarre.

Il s'en faut que la Maison d'honneur y soit au complet, car beaucoup s'empressent déjà au service des alliés, et pourtant le château est plein. Ceux qui sont venus ont amené leurs femmes, leurs enfants, tout leur monde, et se sont établis en maîtres. Ils voient d'un air contraint arriver Hortense et « on l'y souffre avec peine ». On se sépare nettement de ceux qui l'accompagnent. « Restez-vous ? Partez-vous ? leur dit-on ; quant à nous, nous sommes bien tranquilles ; il ne nous arrivera rien. » Aux nouvelles qui viennent de Paris, l'entrée des alliés, le Gouvernement provisoire, l'échauffourée royaliste, les rubans blancs, tout le reste, c'est une joie qu'on ne prend pas la peine de dissimuler. On s'enorgueillit de madame de Rémusat qui distribue des cocardes blanches. Madame d'Audenarde qui n'a vécu que des bontés de Joséphine espère que le Roi lui en tiendra compte ; M. de Pourtalès attend un courrier du roi de Prusse, M. de Turpin aspire à inspecter les musées et M. de Lastic, les haras, durant que M. de Viel-Castel commande la garde nationale de Versailles pour le compte des alliés, que Montlivault se prépare à gouverner les Vosges et que M. Maillard de Liscourt, le fiancé de mademoiselle Caze, sauve chaque matin Paris, dans le *Journal des Débats*, de l'explosion de la poudrerie de Grenelle. Quel courage il eut de repousser les ordres sanguinaires que Buonaparte ne lui fit jamais donner ! Et cette menterie dont les Français — même Pasquier — ne veulent

pas, est payée par les Russes d'un Saint-Alexandre Newski en diamants.

Quant à la duchesse d'Arenberg, peut-être rédige-t-elle déjà les requêtes au Roi et à l'Officialité sur lesquelles son premier mariage sera déclaré nul, pour qu'elle puisse en contracter un second avec M. de Chaumont-Guitry.

Joséphine n'aura donc que pour la forme à congédier sa Maison d'honneur. Hormis madame d'Arberg qui, avec une extrême dignité, continue à remplir sa place de dame d'honneur, hormis la princesse Giedroyc et les van Berchem, — une Belge, une Polonaise et deux Suisses, — tout ce qui est français aspire aux Bourbons et s'y jette. Heureusement, sur la nouvelle de la venue d'Hortense, d'autres fugitives, qui pensent mieux, viennent demander un asile : la duchesse de Bassano, avec ses enfants et ses sœurs, se rendant à Alençon ; madame Mollien revenant de Blois, et c'est madame Gazzani, « près d'accoucher, éplorée et toujours belle ».

Rassurée qu'elle est un peu par la présence de sa fille, Joséphine, à présent, concentre toutes ses inquiétudes sur Malmaison ; elle y a laissé Bonpland qui, par Humbold, est en bonne posture près des alliés, mais Bonpland saura-t-il agir ? Lavallette fera mieux, et voici d'abord une lettre pour le charger de demander une sauvegarde. Puis, une autre lettre à Bonpland : « Je ne vous recommande pas d'avoir soin de Malmaison, je m'en repose sur votre zèle et votre attachement pour moi. Si vous obtenez une sauvegarde, vous ferez manger l'officier avec vous et vous ferez nourrir les soldats (2 avril). » Une autre lettre, le même jour, dictée à Deschamps, pour entrer dans plus de détails ; et, deux jours après, sur la nouvelle que la sauvegarde est obtenue et qu'un poste russe est établi à Malmaison, des ordres descendant à la minutie.

*
* *

Pourtant, ses pensées pourraient être ailleurs. Dans la nuit du 2 au 3 avril, est arrivé un auditeur chargé par le duc de Bassano de donner des nouvelles précises de Fontainebleau. Il raconte la trahison de Marmont, l'occupation de Paris, les

incertitudes de l'Empereur, les difficultés de sa position, la négociation probable avec les alliés. Puis, on retombe dans l'incertitude, on reste sans nouvelles. Que pense pourtant Joséphine? Voici d'elle, du 7, une lettre qu'elle écrit à une ancienne connaissance, la comtesse Caffarelli : « Nous avons le cœur brisé de tout ce qui se passe et surtout de l'ingratitude des Français. Les journaux sont remplis des plus horribles injures. Si vous ne les avez pas lus, n'en prenez pas la peine, ils vous feraient mal. »

Voilà, peut-on croire, une des expressions de sa pensée : elle l'adresse à la femme d'un aide de camp du Consul, d'un ami d'Eugène, du ministre de la Guerre d'Italie, d'un fidèle. Autre est, sans doute, celle que, le même jour, elle adresse au prince de Bénévent « pour lui demander ses bons offices pour elle et ses enfants » ; et celle-ci doit se rapprocher singulièrement de cette troisième que, le lendemain, elle envoie à Alexandre Lenoir : « Je suis venue à Navarre, écrit-elle, moins par crainte que par bienséance ; si vous croyez qu'il soit à propos que je retourne à Malmaison, mandez-le-moi. » Pourtant, elle n'a plus rien à craindre pour Malmaison ; elle sait que, sauf le concierge un peu battu et quelques meubles brisés au pavillon d'entrée par les Cosaques, tout a été respecté, mais il s'agit pour elle de « savoir quel sera son sort et comme il sera fixé ». Elle a la certitude que, en traitant avec les alliés, l'Empereur ne l'oubliera point, mais il ne dépend pas de l'Empereur qu'on la tolère à Malmaison, qu'elle obtienne un rang et une place dans la nouvelle organisation de l'État : c'est affaire aux vainqueurs et aux Bourbons ; donc, c'est d'eux qu'elle se prépare à les obtenir.

A Fontainebleau, dans ces jours d'angoisse suprême, de suprême convulsion, où, non plus l'Empire, mais l'Empereur même agonise, la pensée de Napoléon, d'une lucidité admirable et d'une admirable justice, le porte à régler, comme à la veille de la mort, la fortune de tous ceux qui l'entourent, sa femme et son fils, sa famille, les Beauharnais, enfin les derniers compagnons, les derniers fidèles, jusqu'aux mitrons de sa cuisine et aux valets de son écurie. Il pense à tous — hélas ! la liste est brève ! — il donne à tous, mais ce n'est pas aux Beauharnais qu'il fait la meilleure part ?

Dans ce traité du 11 avril qui est le prix de son abdication, — ce traité revêtu des formes les plus solennelles, signé par tous les ministres dirigeants des puissances alliées, par des maréchaux au nom de l'Empereur et par tous les membres du Gouvernement provisoire, — trois articles regardent les Beauharnais :

L'article VI attribue un revenu de 2 500 000 francs, soit en domaines, soit en rentes sur le Grand-livre de France, aux princes et aux princesses de la Famille, en dehors des biens meubles et immeubles qu'ils possèdent à titre particulier. Or, de ces 2 500 000 francs, 400 000 sont expressément réservés *à la reine Hortense et à ses enfants*[1]. Par cette simple rédaction, Hortense se trouve investie par l'Empereur de la tutelle et de la garde de ses fils, et sa position est réglée au mieux des désirs qu'elle a pu former.

Par l'article VII : « Le traitement annuel de l'Impératrice Joséphine sera réduit à un million en domaines ou en inscriptions sur le Grand-livre de France. Elle continuera à jouir de tous ses biens, meubles et immeubles particuliers et pourra en disposer conformément aux lois françaises. »

Par l'article VIII : « Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France. »

Pour nul des siens l'Empereur n'a fait autant, et c'est bien là son testament, car à peine l'a-t-on signé qu'il veut disparaître : puisque, dans les batailles suprêmes, la mort à qui il s'est tant de fois offert n'a pas voulu de lui, c'est lui qui l'ira chercher et qui la contraindra à le prendre. Mais quoi ! le poison non plus ! « Allons ! Dieu ne le veut pas ! » et, le 13 au matin, sur ce traité qui ouvre ses destinées nouvelles, il appose à son tour sa ratification.

Ce même jour, le duc de Berry débarque à Cherbourg ; prenant de là sa route par Valognes, Saint-Lô, Caen et Lisieux, de Caen, le 15, il envoie à Navarre un des gentilshommes qui l'accompagnent, le comte de Mesnard, « pour offrir à Joséphine une garde d'honneur et l'assurer qu'il sera

1. Madame a 300 000 francs ; Joseph et Jérôme chacun 500 000 ; Élisa et Pauline 300 000 ; Louis 200 000. L'Empereur porte donc à 600 000 francs la part de la branche de Louis et la rend supérieure de 100 000 francs à celle des autres frères.

charmé de faire tout ce qui pourra lui être agréable, ayant pour elle autant de respect que d'admiration ». Mais, à quelques lieues de Navarre, M. de Mesnard apprend que Joséphine est partie pour Malmaison.

*
* *

Si, dès le 8, elle était déjà si portée à y revenir qu'elle n'attendait qu'un mot de Lenoir, elle n'a pu manquer de se décider sur les renseignements fournis par mademoiselle Cochelet : celle-ci, envoyée aux nouvelles par Hortense, est tombée dans un milieu où l'on désire ardemment voir rentrer à Paris tout ce qui est Beauharnais. Ce sont des Russes avec qui elle s'est liée intimement de 1807 à 1812, qui, alors, pour des causes diverses, ont assidument fréquenté chez elle, et qui étaient si bien habitués avec elle que plusieurs, à leur départ, lui ont confié leurs diamants.

« Écrivez à l'instant à la reine pour qu'elle vienne ici, dit Nesselrode à mademoiselle Cochelet. Que peut-elle redouter? Qui n'est pas rempli d'affection pour sa mère, pour son frère? La voix publique est toute en leur faveur... Tout ce qu'elle voudra sera fait. » On parle de conserver l'Italie à Eugène, dont la conduite inspire une admiration générale, mais pour cela il faut qu'Hortense vienne, car elle y peut grandement influer. Hortense résiste : au grand étonnement de la lectrice, elle prétend alors ne pas séparer sa cause de celle de la famille à laquelle elle est liée ; « plus leur malheur est grand, plus elle veut le partager; son frère sera heureux, sa mère conservera sa patrie et ses biens ; mais, pour ses enfants, il faut qu'elle-même s'expatrie ».

Quand elle est livrée à elle-même, hors de ses passions et de ses colères, Hortense pense droit et raisonne juste. Le remords lui est venu de sa conduite, de son départ de Rambouillet; elle voit où serait le devoir, mais mademoiselle Cochelet insiste et persuade. « Tous les étrangers, lui écrit-elle, parlent de vous avec un grand enthousiasme. M. de Metternich, qui se rappelle sans doute combien vous avez eu de bontés pour sa femme et pour ses enfants, s'est beaucoup informé de vous. Le prince Léopold est parfait pour vous et

pour l'impératrice Joséphine : tout ce qu'il désire, c'est de pouvoir vous être utile à l'une et à l'autre. » Quant à Nesselrode, point de jour où il ne presse pour que la reine rentre à Malmaison. « Elle sera toujours bien lorsqu'elle se trouvera avec sa mère; dans deux ou trois jours, on ira la voir. » Et la promesse de cette visite impériale, dès l'arrivée, se fait chaque jour si pressante que les Russes ne sauraient comprendre qu'on ne se rende pas à un tel honneur. « L'empereur Alexandre a un grand désir de vous connaître, et vous lui devez déjà de la reconnaissance, puisqu'il sert vos intérêts comme s'ils étaient les siens. » Voici qu'à présent c'est Napoléon lui-même qui l'ordonne — du moins, le duc de Vicence, « qui se conduit si bien pour l'empereur Napoléon ». — « Il me charge de vous dire de venir à Malmaison, que l'avenir de vos enfants en dépend. »

Bien mieux, si elle ne vient pas, c'est Alexandre qui l'ira chercher à Navarre; il n'y a point moyen de l'éviter. Quant au Gouvernement provisoire, il n'a qu'une idée, c'est d'être agréable à la reine. Madame de Tascher, « qui se montre si bonne parente », a été en visite chez le duc Dalberg et a amené la conversation sur la reine. « On la regarde, a-t-il dit, comme étrangère à la famille Bonaparte puisqu'elle est séparée de son mari; elle devient l'arbitre de ses enfants; on les lui a laissés; elle peut être fort heureuse; elle est si aimée, si estimée! Elle peut rester en France, faire tout ce qu'elle voudra; il faut qu'elle revienne ici. »

Et, pour mieux attirer Hortense, mademoiselle Cochelet énumère tous les hommes qui sont de sa société et qui reviennent de Fontainebleau où l'Empereur lui-même les a congédiés : M. de Lawœstine, M. de Lascours, M. de La Bédoyère, M. Anatole de Montesquiou, enfin M. de Flahaut!

Hortense résiste encore. « Le conseil du duc de Vicence, écrit-elle le 12, peut être suivi par ma mère : elle ira à Malmaison, mais moi, je reste; je n'ai que de trop bonnes raisons, je ne puis séparer ma cause de celle de mes enfants. C'est eux, c'est leurs parents qui sont sacrifiés dans tout ce qui se fait : je ne veux donc pas me rapprocher de ceux qui renversent leur destinée. » Et, durant qu'elle part pour Rambouillet afin de joindre Marie-Louise qui y est venue de

Blois, Joséphine, qui ne demandait qu'à se laisser persuader et qui n'a point un instant résisté à la pensée que tant de princes la désirent, part pour Malmaison. C'est pourquoi M. de Mesnard ne l'a plus trouvée à Navarre.

A peine arrivée, — ce que le *Journal des Débats* du 16 annonce ainsi : « La mère du prince Eugène est de retour à Malmaison », — Joséphine reçoit la visite de Czernicheff, chargé d'annoncer son maître pour le lendemain. Et, en effet, à une heure et demie, Alexandre arrive. Ce n'est pas tant à la mère qu'il tient qu'à la fille ; néanmoins, il est d'une grande courtoisie, d'une extrême déférence, et ce n'est pas d'un ton de protection, mais d'égalité, qu'il donne à Joséphine tous ses titres. Après une longue visite, il va se retirer lorsque Hortense arrive avec ses enfants. A Rambouillet, elle a senti tout de suite qu'elle gênait Marie-Louise et, sans pousser sa bonne résolution jusqu'à se réunir aux Bonaparte ou même à retourner à Navarre, elle a pris son parti de rejoindre sa mère. Mais, au premier coup, avec Alexandre, elle ne peut se vaincre. « Elle qui est si aimable ordinairement ne l'est guère avec lui ; elle reste froide, très digne, ne répond rien aux offres que lui fait l'empereur pour ses enfants. » « Quant à l'impératrice Joséphine, sa douceur, sa bonté, son abandon l'ont charmé. » Mais Joséphine ne compte point que ce soit assez ; elle pense bien que cet empereur reviendra, et il faut qu'elle se présente à lui avec ses avantages. En mars, le mémoire de Leroy était tombé à mille quatre cent vingt-cinq francs ; le voici qui, pour la seconde quinzaine d'avril, remonte à six mille deux cent neuf francs soixante-quinze centimes ; et ce sont des robes blanches et claires, des batistes et des mousselines brodées, des robes de jeunesse, telles que jadis elle en portait aux beaux jours de Malmaison ; car, en elle, la coquetterie survit à tout et suffit à tout : au plaisir qu'elle trouve à se parer, qui sait si, en l'inconscience où elle vit, comme la plupart des femmes, de l'âge qu'elle a pris et des traces qu'il a laissées, elle n'ajoute pas la vague imagination d'une conquête possible ? Et n'est-elle pas plus excusable que toute autre, en l'atmosphère de flatterie où elle respire, dans ce concert d'adulations qui répète les louanges de sa beauté et de son éternelle jeunesse ?

Comme elle l'a pensé, Alexandre revient, mais elle ne tarde pas à sentir que c'est pour Hortense, qui, loin de se livrer comme elle-même a fait banalement, se refuse, et, ainsi qu'elle dit, « reçoit comme elle le doit les vainqueurs de son pays ». L'empereur, qui porte en soi une haute dose de sentimentalisme, éprouve « à un point extrême le désir de plaire par lui-même » ; et cette résistance, loin de le contrarier, serait la meilleure tactique pour le prendre. Puisque le souverain est odieux, le triomphe de l'homme en sera bien plus flatteur et n'ira qu'à lui seul. Si Hortense n'éprouve point d'elle-même ces répugnances, elle serait habile en les simulant; mais elle est sincère; et si, peu à peu, elle est agréablement impressionnée par l'empressement qu'il marque à la rechercher, si elle comprend qu'elle pourrait profiter de son engouement, si elle approuve que sa mère en tire parti pour Eugène, « pourtant, dit-elle, j'aurais aimé que nous n'eussions rien à demander à personne ».

Aussi bien, quel fonds convient-il de faire à ces protestations dès qu'il s'agit d'intérêts politiques, que l'on sort du vague des promesses oiseuses et des arrangements médiocres d'une vie privée? Lorsqu'on apprend que deux officiers généraux ont été députés près des souverains alliés par l'armée italienne pour demander que l'Italie reste, sous Eugène, un royaume indépendant, des ordres sévères sont donnés pour les arrêter dans leur marche, à l'approche de Paris. « Cela, dit Alexandre, entre dans les arrangements généraux. » Est-il dupe ou complice de l'Autriche? En tout cas, l'Autriche, sans attendre, a pris les devants; elle a résolu la question, et, pour évincer Eugène, elle a employé les grands moyens.

Une émeute soudoyée, un ministre massacré à coups de parapluie, Eugène reculant devant la guerre civile ajoutée à la guerre étrangère et partant pour Munich, voilà résolue, au profit de l'Autriche, sans que les autres puissances aient eu à donner leur avis, la question de l'Italie. Sans doute il faut encore que l'empereur apostolique obtienne, de l'Europe, un titre de propriété, mais déjà il a la possession : « Beati possidentes ». Et, bien mieux, il peut affirmer, avec quelque apparence, qu'il a été appelé par le peuple et par l'armée : c'est là du droit démocratique.

Quant à Eugène, il comptait, le 20 avril, lorsqu'il était à la tête de ses troupes; pour éviter une reprise des hostilités, on l'eût peut-être, grâce à Alexandre, laissé régner sur quelque partie de l'Italie; à présent, il n'a plus à se réclamer que du traité de Fontainebleau et de la gratitude de l'Autriche; que pèse-t-il?

Il ne reste plus qu'Alexandre; aussi, pour profiter des bonnes dispositions où elle s'efforce de le maintenir, Joséphine, dès qu'elle a su son fils à Munich, lui a écrit de la façon la plus pressante, afin que, sans aucun retard, il se rendît à Paris; mais, quelque diligence qu'il fasse, il ne peut y arriver que le 9 mai.

Durant ce temps, les rapports d'Alexandre avec Hortense et Joséphine se sont rendus encore plus fréquents et plus intimes. Ce sont de continuelles visites, et sur le pied de l'amitié. L'empereur s'occupe, avec un zèle extérieur dont il ne paraît guère possible de mettre en doute la sincérité, de procurer à la reine, avec un établissement en France, « une fortune indépendante » et une position qui, en la séparant complètement des Bonaparte, lui assure la garde de ses enfants, quitte à lui enlever, au moins officiellement, le titre qu'elle porte. Dès qu'il s'agit en effet de l'érection d'un titre, le plus élevé que puisse conférer le roi de France tiendra à un duché et, par suite, c'est l'abandon de toute autre prétention.

Rue Cerutti, Alexandre rencontre habituellement des jeunes officiers, les plus élégants de l'armée impériale, demeurés, sinon les partisans de l'Empereur, du moins les ennemis de ce que ramènent les Bourbons; il y trouve, avec des femmes de dignitaires fraîchement ralliés, des dames, anciennes camarades d'Hortense, que leur naissance et leurs habitudes de famille attachent à la nouvelle cour. Il paraît médiocrement flatté de l'enthousiasme qu'elles lui témoignent; il fuit les fêtes officielles où l'on se jette vraiment trop à sa tête, et il se réfugie volontiers dans ce petit cercle où il croit trouver, avec les agréments de l'intimité, un désintéressement qui le rassure, un ton qui lui agrée et des mœurs sociales qui lui plaisent. On ne laisse pas de s'en inquiéter aux Tuileries, où l'on a mal su le prendre. Louis XVIII, par un

sentiment d'ailleurs fort noble, s'est donné à tâche de prouver à sa cour, à la France et surtout aux souverains alliés, qu'il ne doit son trône qu'à lui-même et au principe qu'il représente; par suite, qu'il n'a nulle gratitude à marquer à qui que ce soit. En outre, il porte son orgueil à affirmer, en toute occasion, qu'étant le chef de la plus ancienne et de la plus glorieuse des Maisons royales, il est supérieur à tous les souverains présents à Paris. Il résulte de cet état d'esprit, si différent de celui d'Alexandre, des difficultés qui se traduisent, d'un côté, par des épigrammes, de l'autre, par des mauvais vouloirs, des soupçons et des surveillances. On va jusqu'à penser que l'empereur veut, en la personne d'Eugène, ménager un candidat possible pour le trône de France; on s'étonne de l'intérêt soutenu qu'il porte à Hortense et, si l'on consent à la fin à octroyer à celle-ci le titre de duchesse, ce n'est pas au moins à madame Louis Bonaparte, ni à la princesse Louis, ni à la reine de Hollande, ni à la reine Hortense qu'on entend le donner, mais à *mademoiselle de Beauharnais*. Louis XVIII, qui datera ces lettres patentes de la dix-neuvième année de son règne, peut-il en effet s'infliger le démenti de reconnaître que, durant quinze au moins de ces dix-neuf années, il a existé un usurpateur du nom de Bonaparte? peut-il prononcer ce nom et donner une existence légale à quoi que ce soit qu'il ait fait? Hortense, de son côté, refuse d'accepter une telle formule : « Je crois de mon devoir, dit-elle, de ne pas permettre qu'on oublie que j'ai été reine, quoique je ne tienne pas à me faire nommer ainsi. » On négocie donc pour trouver un texte qui satisfasse à la fois le roi très chrétien et la ci-devant reine de Hollande, et Alexandre, qui rencontre ainsi plus de difficultés pour ériger un duché de parade que pour restaurer une dynastie, achève de se blesser d'une mesquinerie peu compatible, à son avis, avec la gratitude que lui doivent ceux qu'il a rétablis. A-t-il eu raison de le faire? il se le demande à des moments.

A Malmaison, ce n'est pas seulement Alexandre : par curiosité et par mode, tous les étrangers s'y portent, tous sont reçus à miracle, invités à dîner, gracieusés par la maîtresse en grâces; tous sont ravis de l'accueil et sollicitent de revenir. Pas seulement les princes qui ont un lien d'alliance

avec les Beauharnais, comme le grand-duc de Bade et le prince de Bavière ; pas seulement ceux qui, à Fontainebleau, furent les hôtes de l'Impératrice, comme les princes de Prusse ou de Mecklembourg; mais tous, Anglais, Allemands, Russes, Prussiens ; c'est un empressement général. La cour est dix fois plus nombreuse et plus brillante qu'après le divorce ; car, comme c'est de bon ton, les Français viennent aussi ; ceux qui étaient tout à l'heure d'Empire et auxquels Joséphine fait le même accueil que s'ils étaient demeurés fidèles et ceux qui toujours ont été au Roi, mais qui, par quelque côté, ont eu affaire à l'Impératrice. C'est le salon à la mode, le seul presque où ce monde bigarré, venu à Paris de tous les points de l'Europe, et à travers quels champs de batailles ! se rencontre et fraternise — et c'est chez la femme de Napoléon.

Pourtant, malgré cette affluence, Malmaison n'inquiète pas comme la rue Cerutti. C'est sans contredit une étrangeté qu'une telle cour tenue en face de celle des Tuileries, avec plus de liberté, moins de marques d'étiquette, une table somptueuse et toujours ouverte, l'agrément de ces jardins célèbres, cette profusion de statues, de tableaux, d'objets d'art qui provoque une admiration convenue ; mais l'on prend sans doute sur Joséphine, sur ses conversations et ses propos, des assurances qu'on ne reçoit pas sur Hortense. Si, aux premiers jours, elle a trouvé que les énormes cocardes blanches seyaient mal à ceux des officiers de sa maison qui venaient encore s'asseoir à sa table et si elle les a invités à les laisser chez son portier, elle s'est rendue moins farouche à mesure que les temps s'écoulent, et, si elle n'échange point encore des visites avec les princes de la Maison de France, au moins témoigne-t-elle, par des intermédiaires bien choisis, qu'elle n'est point insensible à l'attention qu'on a de ne lui contester en rien la possession de Navarre, et de lui laisser, sa vie durant, la jouissance des forêts qui l'entourent.

Faut-il croire même que les rapports avec les Bourbons ne se soient pas bornés à la démarche avortée dont M. de Mesnard avait été chargé par le duc de Berry ? Faut-il, sur la foi de la duchesse de Reggio, admettre « que le comte d'Artois est allé lui faire une visite et eût continué avec grand intérêt des relations avec cette excellente princesse » ? En tout cas,

par les gens les plus habitués à leur cour, dont plusieurs sont venus la remercier des bontés qu'elle leur a témoignées en d'autres temps, les princes ne peuvent ignorer qu'elle est prête à toutes les démarches pour se faire « une situation digne et convenable ».

Qu'elle pense à solliciter la confirmation du titre de duchesse de Navarre, nul doute ; qu'elle en fasse formellement la demande à Louis XVIII, c'est moins probable. Napoléon plus tard « citait, et toujours de la part de ceux qu'il avait comblés, une intrigue fort vilaine auprès de l'impératrice Joséphine qu'on voulait porter, pour s'en faire un mérite ailleurs sans doute, et sous prétexte de lui assurer, disait-on, son séjour et son repos en France, à signer une lettre qui ne pouvait que l'avilir. On lui faisait écrire au Roi qu'elle ne savait plus ce qu'elle était, ce qu'elle avait été, qu'elle le priait de fixer son existence, etc., etc. L'Impératrice, ajoutait-il, pleura beaucoup, résista, demanda du temps et consulta l'empereur Alexandre qui lui dit qu'une pareille lettre serait son opprobre, qu'elle envoyât promener les intrigants et les entremetteurs, qu'il était sûr qu'on ne lui demanderait rien de pareil, que personne ne songeait à la faire partir de France, ni à troubler son repos et que, au besoin, il se porterait son répondant ». C'est là ce qu'on a raconté à Napoléon ; mais si, à cette lettre que lui présentait madame de Rémusat, Joséphine n'a eu vraiment ni le goût ni le loisir de mettre sa signature, sans doute a-t-elle au moins pensé à en écrire une autre où elle demanderait pour Eugène la dignité de connétable. C'est la place que jadis elle a souhaitée pour Bonaparte et, lors de ses conférences avec les royalistes, c'est là qu'elle bornait ses ambitions. Rien de plus naturel, avec sa tournure d'esprit, que, sans comprendre la différence des temps, elle cherche pour son fils ce qu'elle eût souhaité pour son mari. — Car, s'il était plus agréable d'être la femme du connétable, cela avait encore son prix d'en être la mère.

Si telles eussent été les ambitions d'Eugène, Joséphine y eût peut-être réussi, car Eugène n'a rien négligé pour plaire aux Bourbons. A son départ de Munich, il s'est « fait devancer par une lettre au roi de France, car je ne pouvais en

aucune manière, écrit-il à sa femme, arriver ici sans me présenter d'abord à lui ». A peine a-t-il, à Malmaison, embrassé sa mère et sa sœur, qu'il reçoit l'autorisation de venir aux Tuileries. « J'ai, dit-il à sa femme, présenté mes hommages à Louis XVIII qui m'a parfaitement reçu et m'a demandé de tes nouvelles avec beaucoup d'intérêt. J'ai vu, chez le Roi, Monsieur et le duc de Berry, son fils ; je compte demain les voir chez eux et me présenter aussi chez les empereurs et les rois alliés. »

Est-il vrai, comme on l'a affirmé dans une publication officielle, que Eugène ayant été annoncé au Roi — certains ont dit s'étant fait annoncer — sous le titre de marquis de Beauharnais, « Louis XVIII, se levant brusquement de son fauteuil et allant à sa rencontre, lui ait tendu affectueusement la main, puis se retournant avec un mouvement de mauvaise humeur bien marquée vers la personne qui avait introduit le vice-roi, se soit écrié : « Dites Son Altesse le prince Eugène, monsieur, et ajoutez Grand Connétable de France, si tel est son bon plaisir? »

Louis XVIII n'eût jamais en cette forme offert la plus haute dignité militaire du royaume, — moins encore celle de *grand* connétable qui n'a jamais existé en France, — mais il eut sans doute un moment l'idée d'attacher Eugène à son service. Le bruit courut même — et le *Journal des Débats* l'enregistra — qu'il l'avait nommé maréchal de France : « Sa Majesté lui a dit qu'elle espérait la paix, ajoute le journal, mais que, dans l'occasion, elle l'emploierait avec la plus grande confiance. » Si chaud pourtant qu'eût été l'accueil, puisque « Louis XVIII lui avait ouvert franchement les bras en lui disant qu'il lui servirait de père en remplacement de celui qu'il avait eu le malheur de perdre dans le cours de la Révolution » ; puisque les Enfants de France avaient suivi l'exemple du Roi, que « le duc de Berry avait dit à Eugène en l'embrassant avec effusion qu'il l'avait toujours suivi et admiré dans ses brillantes campagnes » ; malgré « les tendres embrassements du duc d'Orléans et son entretien amical pendant plusieurs heures » ; malgré « le murmure flatteur élevé à son entrée et à sa sortie du palais », ce n'était pas en France et dans une position subordonnée, si brillante

qu'elle fût, qu'Eugène comptait fixer sa destinée, celle de sa femme et de ses enfants. Il voulait un trône, sinon royal, grand-ducal, et c'était ce trône qu'il était venu chercher. « D'après tout ce que j'ai appris, écrit-il à sa femme dès le jour de son arrivée, il ne faut pas nous attendre à être trop bien traités. Chacun veut se partager le gâteau ; c'est énorme ce que chacun a la prétention d'avoir, et il est bien vrai de dire que les liens de famille les plus sacrés sont comptés pour rien en politique... On voulait nous donner Gênes, afin de n'avoir rien à nous donner sur le Rhin. Parle-t-on de Francfort, de Mayence, etc. ? celui-ci le réclame pour lui. Parle-t-on de Berg, de Cologne ? c'est celui-là. Enfin je ne sais pas quel coin on prendra pour nous assurer un établissement, et on ne sait par qui se faire appuyer, puisqu'on lèse toujours des prétentions ou des intérêts. » Gênes, au premier coup, lui a semblé singulièrement médiocre, et, si Napoléon a été bien informé, « il l'a refusé à l'instigation d'un ministre dirigeant, qui le flattait faussement de quelque chose de mieux ». Comment d'ailleurs n'y serait-il pas pris ? Dans toutes ses visites aux empereurs et aux rois, il a trouvé partout les figures les plus gracieuses. « Ils lui ont promis de lui porter intérêt lorsqu'il s'agira de lui faire un sort » ; mais, pour le moment, il faut attendre, « on ne s'occupe que de régler et terminer la paix avec la France ». Sans pouvoir encore dire où, « on lui assure qu'il aura une principauté en Allemagne », et, déjà, les Autrichiens vont faire lever le séquestre sur les biens d'Italie. Quant à la France, « bien que les Français désirassent beaucoup qu'il fût encore utile à leur malheureux pays, car il est peut-être le seul hors des partis, il a tenu avant tout à rester indépendant ». « J'espère bien, écrit-il à sa femme, que tu n'auras pas cru un seul moment à la nouvelle du journal sur ma nomination comme maréchal de France. Puisque je ne te l'ai pas mandé, c'était faux. »

*
* *

A défaut de l'épée de connétable dont Eugène ainsi n'avait pas l'air de se soucier plus que du bâton fleurdelisé, une principauté était un sort convenable et qui méritait qu'on fît

effort pour se le procurer. Mais il convient de changer les batteries ; c'est des alliés qu'il la faut tirer : aussi Joséphine et Hortense ne négligent aucune occasion de rapprocher Eugène des souverains, surtout de l'empereur de Russie. Hortense étant allée s'établir à Saint-Leu et Alexandre y ayant annoncé sa visite pour le 14, toute la famille s'y réunit pour le recevoir. Il n'y a d'étrangers, en dehors des maisons fort réduites de l'Impératrice et de la reine, que la maréchale Ney et le duc de Vicence. Alexandre, qui est venu sans cérémonie, en petite calèche, avec le comte Czernicheff, est « parfaitement bon et aimable ». Durant la promenade qu'on fait en char-à-bancs, dans la forêt de Montmorency et au château de la Chasse, au milieu des bois qui formaient jadis l'apanage de Louis et qui déjà sont rendus au prince de Condé, il s'enquiert avec inquiétude, demandant sur quels biens alors sera placée la dotation du duché d'Hortense. Au retour, Eugène saisit l'occasion de l'entretenir de ses intérêts, et, écrit-il à sa femme, « l'empereur m'assura avec une grâce parfaite qu'il se chargeait de notre sort, qu'il espérait qu'il serait beau, quoique, dit-il, il ne le serait jamais autant que nous le méritions ».

Joséphine n'était venue à Saint-Leu que sur les instances de sa fille ; elle était triste, découragée. « L'empereur de Russie, disait-elle, est certainement rempli d'égards et d'attentions pour nous, mais tout cela, ce sont des paroles. Que décide-t-il pour mon fils, pour ma fille et ses enfants ? N'est-il pas dans la position de vouloir quelque chose pour eux ? Savez-vous ce qui arrivera quand il sera parti ? On ne fera rien de ce qu'on lui promettra ; je verrai mes enfants malheureux ; je ne puis supporter cette idée, elle me fait un mal affreux. »

Certes, elle souffre pour eux, mais combien plus pour elle-même ! D'abord, elle s'était trouvée satisfaite de rester à Malmaison, de n'être point obligée à quitter la France, même à s'éloigner de Paris ; mais bientôt, même avec le train qu'on la laisse mener et le salon qu'on lui laisse tenir, elle trouve que c'est trop peu, qu'on manque d'égards vis-à-vis d'elle, qu'on lui doit *une position* et un rang. Dans l'inconscience où elle est de sa situation, elle ne peut admettre que les Bourbons ne traitent point ses enfants en

princes et elle surtout en impératrice. « Ils m'ont pourtant assez d'obligations », dit-elle, et elle énumère tout ce qu'elle a fait pour les émigrés et les royalistes ; ce qu'elle a tenté et réalisé pour la duchesse d'Orléans et pour la duchesse de Bourbon ; elle se plaint que tous ceux à qui elle a rendu des services ne soient pas encore venus la voir. Elle parle de l'ingratitude des hommes, et elle pleure.

Et lorsque, dans le *Journal des Débats* du 17, elle lit cet article communiqué : « L'empereur de Russie s'est rendu il y a deux jours au château de Saint-Leu, près de Montmorency; S. M. I. y a dîné avec le prince Eugène, sa mère et sa sœur », ses plaintes prennent un accent bien plus aigre. C'est donc un parti pris de la désigner ainsi : « la mère du prince Eugène » ? Ne peut-on parler d'elle avec un peu plus de respect? Doit-elle être ainsi placée à la suite de son fils ? « J'ai eu un nom, dit-elle, je suis montée sur le trône; j'ai été couronnée et sacrée ! » Toute l'Europe assemblée dans ses salons la traite de Majesté; de quel droit les Bourbons lui refusent-ils la qualification qui lui est due? Et voici qu'on parle d'enlever, de Notre-Dame, le corps du petit Napoléon et de le mettre dans un cimetière ordinaire. « On ose toucher aux tombeaux, s'écrie-t-elle, c'est comme au temps de la Révolution. Ah ! qui m'eût dit que cela me viendrait de gens que j'ai tant obligés ! »

Elle ne comprend pas : ce qui la touche, elle, son fils, sa fille, son petit-fils, son titre, son rang, sa dignité, cela est acquis à jamais, cela est au-dessus de tous les événements. L'Empire a disparu et tout ce qui est de l'Empereur. Pas de jour où, contre Buonaparte, on ne publie des insultes et des menaces de mort. Qui oserait dire de lui : l'Empereur ! Les Bourbons ont à peine amnistié la gloire, et parce qu'ils en ont eu peur. Ils ont sur tout le reste de cette histoire jeté le voile de leurs dix-neuf ans de règne. Mais, si l'Empereur est aboli, l'Impératrice demeure; elle entend que, pour elle seule et ses enfants, on fasse exception, et qu'à Paris, aux Tuileries même, on la traite de Majesté, elle, la femme de l'Ogre de Corse. Il semble qu'elle aussi a banni de sa mémoire qu'il y eut un Buonaparte, un Napoléon, un Empereur : il n'y a eu que l'Impératrice — et c'est elle.

Comme en réponse à ces gens qui ne veulent point d'elle, elle ouvre ses salons d'autant plus grands, et, sans choix, sans enquête, y accueille quiconque sollicite d'y paraître : Madame de Staël arrive de Londres ; Paris retentit du *Portrait d'Attila* qu'elle a fait republier par Aimé Martin ; elle demande à venir à Malmaison ; elle y est reçue. Elle veut savoir si Joséphine aime encore l'Empereur ; elle prétend lui poser ces questions qu'elle médite depuis 1810 et qu'elle a préparées à Blois. Et, dans la galerie, c'est un tête-à-tête étrange où madame de Staël la presse en juge instructeur, analyse l'état de son âme et en tire des conséquences. Joséphine, « très agitée et très émue », se voit contrainte de congédier la baronne, « qui traverse rapidement le salon, salue et sort ». Ce devrait être une leçon, mais elle ne sert à rien.

Sans qu'il y ait besoin d'une visite préalable, les Anglais qui en manifestent le désir sont invités à dîner. A la table de l'Impératrice, on entend la fille du duc de Gramont, la comtesse de Tankerville, faire le panégyrique de la duchesse d'Angoulême et, durant tout un repas, « vanter sa piété, sa bienfaisance et le courage avec lequel elle a supporté ses malheurs », puis exalter la confiance que les princes ont toujours conservée pour la bonté de leur cause; Joséphine se rend « si aimable et si brillante » pour le roi de Prusse et pour ses jeunes fils que, cinquante ans plus tard, le second parlait d'elle encore avec admiration ; au prince de Cobourg, chargé par l'empereur d'Autriche de lui dire qu'il serait venu le voir s'il n'avait craint de lui faire de la peine, elle répond par cette invite directe : « Pourquoi donc? Pas du tout ! Ce n'est pas moi qu'il a détrônée, mais sa fille ! » Pourtant, c'est toujours pour Alexandre que sont ses grâces les plus empressées et les plus attentives. Elle l'a constamment à dîner ; elle lui offre le beau camée qu'elle a reçu du Pape au moment du Couronnement, et, comme l'empereur se fait prier et semble désirer une tasse sur laquelle elle est peinte, elle le force d'accepter la tasse et le camée ; un autre jour, c'est le recueil des romances d'Hortense avec les dessins originaux qui les accompagnent, et Hortense s'en fâche contre sa mère; tout pour l'empereur, tout pour le grand-duc Constantin, pour les grands-ducs Nicolas et Michel, tardivement arrivés,

des promenades, des dîners, des présents, on dit même des jeux de barres!

*
* *

Pourtant, elle est souffrante; le 14, dans la journée de Saint-Leu, elle a pris froid. Le jour, au milieu de toutes les visites qu'elle reçoit, elle paraît « la tête entortillée d'un grand schall d'Angleterre »; elle est rouge, oppressée, se plaint d'un catarrhe. Elle laisse sa fille et son fils faire les honneurs, mener les souverains à la machine de Marly ou à quelque curiosité des environs: mais, le soir venu, elle se tiendrait déshonorée si elle n'était décolletée dans la robe la plus élégamment légère, et elle abandonnait le soin de montrer les serres ou la galerie. On veut qu'elle reste couchée; elle répond qu'elle n'a jamais soigné un rhume, et ne fait qu'à sa guise.

C'est le 23, le lundi, jour où le roi de Prusse et quantité d'autres souverains doivent venir dîner qu'elle se sent vraiment malade[1]. Elle n'en paraît pas moins durant toute la soirée; mais elle passe une mauvaise nuit. Le 24, les grands-ducs dînent : elle a eu le matin une éruption miliaire sur tout le corps, principalement les bras et la poitrine, mais tout à fait fugitive; elle laisse à Eugène le soin de mener les grands-ducs dans les environs, mais elle s'assied à table. Après le dîner, on danse. « Elle ouvre le bal avec l'empereur de Russie; puis ils dansent tous deux dans le parc où ils se promènent longtemps. Elle y reprend froid. » Le 25, elle est encore debout et reçoit. Ce n'est que le 26, au soir, que son médecin ordinaire, M. Horeau, lui trouvant la langue embarrassée et toute la tête entreprise, fait appliquer sur le cou un large vésicatoire.

« Ce jour-là, a dit Alexandre Lenoir, elle était attendue aux Tuileries pour être présentée à Louis XVIII; sa visite n'eut pas lieu; je le sus, le même jour, par un huissier que je vis au château. »

1. Le baron Darnay, si bien informé d'ordinaire, dit qu'à ce dîner assistaient, outre le roi de Prusse et ses fils, les empereurs d'Autriche et de Russie. « Sa Majesté, dit-il, également touchée et flattée de visites aussi honorables, oublia son mal pour recevoir les trois illustres monarques avec la distinction convenable... mais... *quarante-huit heures après ce jour de bonheur !...* »

Le vendredi 27, l'empereur de Russie doit dîner : plus se rapproche l'époque de son départ pour Londres, plus il resserre son intimité. Par ses platoniques prévenances, il semble s'excuser de n'avoir pu fournir de ses intentions une preuve plus manifeste et de n'avoir point encore apporté aux pieds de la reine ce fugitif duché qui, cent fois promis, reste toujours un leurre. On prierait volontiers l'empereur de remettre, car Eugène aussi est au lit, avec un violent accès de fièvre, mais Alexandre vient si vite qu'on n'a pas le temps de l'avertir. Il y a, comme de juste, grande compagnie, car, d'avance, pour huit jours au moins, les invitations sont lancées, sans parler de celles qu'on fait à l'heure même. Il y a, parmi les convives, un Anglais qui, trente-neuf années auparavant, a connu Joséphine à la Martinique et l'a aimée. Il a demandé à être reçu, a été invité à dîner, et il se désole de ne pouvoir présenter ses hommages à l'Impératrice, car, dit-il, il l'aime toujours.

Après le dîner, quoique les médecins Horeau et Lamoureux ne se disent pas inquiets, Hortense remonte près de sa mère ; les invités ne tardent pas à demander leurs voitures ; la soirée est courte. Dans la nuit, Horeau remarque que l'arrière-bouche prend une couleur pourpre foncée, mais il n'en tire pas de conséquences : seulement, la fièvre monte et il craint que, de catarrhale, elle ne devienne maligne ; au matin, il demande en consultation Bourdois et Lasserre. Eugène, quoique troublé, n'a nulle idée d'un danger imminent : « J'espère, écrit-il à sa femme, que, dans trois ou quatre jours, les plus forts accès de la maladie seront passés... Aussitôt que notre mère sera rétablie, je prendrai congé de tout le monde et je partirai pour Munich. » Mais, dans la journée (28) l'aggravation est telle qu'Horeau réclame une seconde consultation. Alors, « la maladie a dégénéré en fièvre putride ». Pour les médecins, il n'y a plus aucun espoir ; « les traits du visage s'altèrent à vue d'œil ; l'oppression augmente ; la couleur pourpre de l'arrière-bouche fonce encore ; le pouls devient presque insensible. On applique un nouveau vésicatoire sur la poitrine, mais, dès lors, l'agonie est commencée et la connaissance supprimée. »

C'est alors qu'Hortense s'inquiète. Les médecins, en avouant

que la maladie est grave, ont déclaré qu'elle serait très longue. La reine décide que, dans la maison, chacun veillera une nuit entière, et elle dit qu'elle veut veiller cette première nuit. Comme de juste, l'on se récrie ; et ce n'est ni une reine, ni une dame d'honneur, ni même une lectrice, tout simplement une femme de chambre qui ne lui appartient même pas, qui assiste Joséphine en cette nuit suprême : la nuit d'agonie. Le 29, à huit heures du matin, on reconnaît qu'elle va mourir. Le premier aumônier, M. de Barral, est absent ; c'est l'abbé Bertrand, précepteur des jeunes princes, qui administre les derniers sacrements « qu'elle reçoit, dira l'oraison funèbre, dans les sentiments de la plus vive piété et de la plus touchante résignation... avec une connaissance qui lui a permis d'en apprécier les bienfaits. » A midi, elle expire.

Rien de mystérieux dans cette mort. Nul indice, nul soupçon, nulle raison de poison. Pourtant, l'on a prétendu que Joséphine avait été empoisonnée, et cela parce que, sachant que Louis XVII était vivant, elle était décidée à le déclarer à Louis XVIII, le jour même qu'elle tomba malade. Le procès-verbal d'autopsie ne peut laisser aucun doute sur l'origine, la cause et les progrès de la maladie : un rhume mal soigné, s'aggravant par des imprudences et trouvant, dans un corps où toutes les humeurs sont en mouvement, un terrain de culture approprié pour l'infection.

FRÉDÉRIC MASSON

L'HOMME INVISIBLE[1]

XX

LE LOGEMENT DE GREAT PORTLAND STREET

Kemp, un moment, demeura silencieux; il regardait fixement le dos de ce corps sans tête qui semblait appuyer le front aux vitres. Puis il tressaillit, comme frappé d'une pensée soudaine; il se leva, saisit le bras de l'homme invisible et le força de se retourner.

— Vous êtes fatigué, lui dit-il, et, tandis que je reste assis, vous vous promenez... Prenez mon fauteuil.

Il se plaça lui-même entre Griffin et la fenêtre la plus voisine.

Griffin s'assit; au bout d'une minute, il reprit brusquement :

— J'avais déjà quitté le collège de Chesilstowe quand cela s'est passé. C'était le dernier jour de décembre. J'avais pris une chambre à Londres, une grande chambre non meublée, dans une grosse maison de rapport, mal tenue, dans une impasse de Great Portland Street. La pièce fut bientôt remplie de tout le matériel acheté avec l'argent du vieux. Mon travail allait toujours, avec suite, avec succès, approchant de plus en plus de la fin. J'étais comme un homme qui, à la sortie d'un bois, tomberait tout à coup dans quelque tragédie ab-

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1900.

surde. J'allai enterrer mon père. L'esprit toujours occupé de mes recherches, je ne fis pas le moindre effort pour sauver sa réputation. Je me rappelle l'enterrement, le corbillard des pauvres, le service expédié, le versant de la colline balayé par un vent glacé, et son vieux camarade de collège qui lut sur sa tombe les prières des morts, un vieillard minable, noir, cassé, avec un rhume qui coulait.

» Je me rappelle mon retour au foyer désert, la traversée de ce qui jadis avait été un village et que des entrepreneurs avaient retapé maintenant à la vilaine image d'une ville. Dans toutes les directions, les rues aboutissaient à des terrains vagues et se terminaient par des tas de décombres ou d'herbes. Je me vois encore, fantôme maigre et noir, marchant le long du trottoir luisant et glissant, avec un étrange détachement qui me venait de ces ignobles maisons bourgeoises, de ces boutiques sordides.

» Je ne me sentais nullement attristé par la mort de mon père. Il me faisait l'effet d'avoir été la victime d'une sentimentalité folle. Les convenances, l'usage exigeaient ma présence à l'enterrement; mais le cœur n'y était pas.

» Pourtant, comme je longeais la grande rue, ma vie passée me revint à l'esprit, un moment. Je rencontrai une jeune fille que j'avais connue dix ans plus tôt ; nos regards se croisèrent... Quelque chose me poussait à rebrousser chemin et à lui parler. C'était une femme très ordinaire.

» Cette visite aux lieux d'autrefois me paraissait un rêve. Je ne sentais pas alors que j'étais isolé, que j'étais sorti du monde pour me jeter dans un désert. Je remarquais bien l'absence de sympathie autour de moi, mais je l'attribuais au vide ordinaire de la vie. En rentrant dans ma chambre, je crus être rendu à la réalité : là était tout ce que je connaissais, tout ce que j'aimais ; là m'attendaient mes appareils, mes expériences toutes prêtes. Maintenant il ne restait plus guère de difficultés que dans le détail.

« Un jour ou l'autre, Kemp, je vous dirai tous mes procédés compliqués. Inutile maintenant. Pour la majeure partie, sauf certaines lacunes que je préfère combler de mémoire, ils sont consignés en chiffres dans ces livres que le chemineau m'a volés. Il faudra que nous nous remettions à

sa poursuite. Il faudra que nous rentrions en possession de ces livres... Le point capital était de placer le corps transparent dont il fallait réduire l'indice de réfraction entre deux centres d'où rayonnaient certaines vibrations de l'éther... dont je vous parlerai plus tard... Non, il ne s'agit pas des rayons Rœntgen : je ne sache pas que les miens aient encore été décrits ; pourtant l'existence en est assez évidente!... J'avais surtout besoin de deux petites dynamos, et je les actionnai avec un moteur à gaz, bon marché...

» Ma première expérience porta sur un morceau d'étoffe, un chiffon de laine blanche. C'était bien la chose la plus étrange du monde, de le voir d'abord souple et blanc sous les jets de lumière, puis de le voir s'évanouir peu à peu, comme un flocon de fumée, disparaître... J'avais peine à croire que j'eusse obtenu cela. J'étendis la main dans le vide apparent : l'objet était bien là, aussi solide que jamais. L'ayant saisi maladroitement, je le laissai tomber à terre : je ne le retrouvai pas sans difficulté.

» Alors intervint une expérience curieuse. J'entendis un miaulement derrière moi : je me retournai et j'aperçus, de l'autre côté de la fenêtre, un chat blanc très sale, étendu sur le couvercle du réservoir. Une idée me vint. « Oh ! toi, tu arrives juste à point ! » pensai-je ; et, la fenêtre ouverte, j'appelai le chat bien doucement. Il entra en faisant ronron : — la pauvre bête mourait de faim ; — je lui donnai un peu de lait. Toutes mes provisions étaient enfermées dans une armoire, dans un coin de la pièce.

» Quand il eut mangé, le chat fit en flairant tout le tour de la chambre, avec l'intention manifeste de s'installer chez moi. Le chiffon invisible l'inquiéta un peu : il fallait le voir cracher devant ! Je l'établis confortablement sur l'oreiller de mon grabat et je lui donnai du beurre pour faire sa toilette.

— Et vous avez opéré sur lui ?

— Parfaitement. Mais droguer un chat, ce n'est pas une petite affaire, Kemp... L'opération échoua.

— Échoua ?

— Oui, sur deux points, à savoir les griffes et la matière pigmentaire... comment cela s'appelle-t-il ? au fond de l'œil du chat... vous savez bien...

— *Tapetum*

— C'est cela, le *tapetum*. Cela n'allait pas. Après lui avoir fait prendre la drogue pour blanchir le sang, après lui avoir fait subir diverses préparations, je donnai à la bête de l'opium, et je la plaçai, avec l'oreiller où elle dormait, sur l'appareil. Eh bien, tout le reste s'évanouit, disparut ; mais il resta les deux petites flammes des yeux.

— Bizarre !

— Je n'y peux rien comprendre. Le chat était bien attaché, naturellement : il n'allait pas se sauver. Mais il se réveilla, encore engourdi, et miaula doucement... On frappa à la porte... C'était une vieille femme qui demeurait au-dessous, et qui me soupçonnait de faire de la vivisection : une vieille, ruinée par la boisson, et qui n'avait plus rien au monde que son chat. Je pris vivement du chloroforme, j'en fis une application, et j'allai répondre à la porte. « N'ai-je pas entendu un chat? demanda-t-elle ; mon chat? — Ce n'est pas ici », fis-je très poliment. Elle n'avait pas grande confiance, et elle esssayait de glisser un coup d'œil derrière moi dans la chambre : tout, en effet, était assez étrange pour elle, les murailles nues, les fenêtres sans rideaux, le grabat, le moteur à gaz en trépidation, l'éclat des points rayonnants et cette odeur de chloroforme dans l'air. Enfin, elle dut se contenter de ma réponse, et elle s'en retourna.

— Combien cela prit-il de temps? demanda Kemp.

— Le chat?... trois ou quatre heures. Les os, les nerfs, la graisse furent les derniers à disparaître, ainsi que l'extrémité des poils de couleur. Et, comme je vous le dis, le fond de l'œil — une matière visqueuse et chatoyante, — ne s'en allait pas du tout.

» Il faisait nuit dehors bien avant que la chose fût terminée ; on ne voyait plus rien que les yeux ternes et les griffes. J'arrêtai le moteur à gaz, je cherchai à tâtons, je caressai la bête, qui était encore insensibilisée, je détachai ses liens ; puis, me sentant fatigué, je la laissai dormir sur l'oreiller invisible, et je me couchai. J'eus de la peine à m'endormir ; je restais éveillé, pensant vaguement à des choses sans suite, reprenant toujours mon expérience, rêvant fiévreusement que tous les objets autour de moi s'obscurcissaient peu à peu,

s'évanouissaient, jusqu'à ce que le sol même où je me tenais s'évanouît. J'arrivai ainsi au cauchemar maladif et au vertige. Vers deux heures, le chat se mit à miauler dans la chambre; je tâchai d'abord de le faire taire, en lui parlant; puis je pris le parti de le mettre dehors. Je me rappelle l'impression que j'éprouvai en battant le briquet : il n'y avait là que deux yeux ronds, brillants, verts, et rien autour. Je lui aurais bien donné du lait, mais je n'en avais plus. Il ne voulait pas se tenir tranquille; il s'assit et miaula encore juste à la porte. J'essayai de l'attraper, avec l'idée de le jeter par la fenêtre, mais il ne se laissa pas prendre, il disparut, tout en continuant de miauler à droite et à gauche dans la chambre. A la fin, j'ouvris la fenêtre, et je fis un grand remue-ménage : sans doute, il finit par sortir; je ne le vis, je ne l'entendis plus jamais.

» Alors, Dieu sait pourquoi! je repensai à l'enterrement de mon père, à la colline lugubre battue par le vent jusqu'à ce que le jour se levât. Je compris qu'il fallait renoncer à dormir, et fermant ma porte derrière moi, j'errai par les rues, dans la lumière du matin.

— Vous ne voulez pas dire qu'il y a un chat invisible lâché à travers le monde? demanda Kemp.

— A moins qu'on ne l'ait tué... Pourquoi pas? fit l'homme invisible.

— Pourquoi pas?... Mais je n'avais pas l'intention de vous interrompre.

— Il est bien probable qu'on l'a tué, reprit Griffin. Cependant, quatre jours après, il était encore vivant, c'est tout ce que je sais : il était au bas d'une grille, dans Great Tichfield Street : je vis des gens attroupés qui cherchaient d'où venaient des miaulements.

Griffin se tut pendant près d'une minute. Puis il reprit d'un ton brusque :

— Je me rappelle cette matinée qui précéda ma métamorphose... Je devais avoir remonté Great Portland Street, car je vois encore la caserne d'Albany Street et la sortie des gardes à cheval; finalement, je me trouvai assis au soleil, souffrant, mal à mon aise, en haut de Primrose Hill. C'était un jour ensoleillé de janvier, un de ces jours radieux et froids

que nous avons eus cette année avant la neige. Ma pauvre cervelle épuisée s'efforçait de déterminer la situation et d'établir un plan de campagne.

» Je fus surpris de reconnaître, maintenant que la récompense était à ma portée, combien sa possession me semblait vaine. En fait, j'étais à bout de forces ; quatre années de labeur acharné me laissaient incapable de toute énergie comme de tout sentiment. J'étais apathique et je m'évertuais inutilement à recouvrer l'enthousiasme de mes premières recherches, la fureur de découverte qui m'avait donné le courage de consommer la perte de mon vieux père. Rien ne me semblait plus avoir d'importance. Je sentais, d'ailleurs, très bien que c'était là une disposition passagère, due au surmenage et au manque de sommeil, et que, soit par des drogues, soit par du repos, il me serait possible de retrouver ma vigueur.

» Je ne pouvais penser nettement qu'à une chose, c'est qu'il fallait mener mon affaire à bonne fin : l'idée fixe me dominait encore. Et cela, sans tarder, car je n'avais presque plus d'argent. Je regardais autour de moi, sur le penchant de la colline, des enfants qui jouaient, des filles qui les surveillaient, et je m'efforçais de songer à tous les avantages fantastiques qu'un homme invisible pourrait avoir dans le monde.

» Au bout d'un certain temps, je me traînai jusque chez moi, je pris un peu de nourriture, une forte dose de strychnine, et je me jetai tout habillé pour dormir sur mon lit pas fait... La strychnine, Kemp, est un merveilleux tonique ; ça vous remonte un homme.

— Mais c'est un remède diabolique, c'est du feu en bouteille !

— Je me trouvai, au réveil, tout à fait ragaillardi et même nerveux... Vous comprenez ?

— Oui, je connais la drogue.

— Or, quelqu'un frappait à ma porte. C'était mon propriétaire, avec des menaces, avec tout un interrogatoire : un vieux juif polonais, vêtu d'une longue houppelande grise, chaussé de pantoufles graisseuses. J'avais torturé un chat pendant la nuit, il en était sûr : la langue de la vieille avait marché. Il insistait pour tout savoir. Les lois du pays contre la vivisection étaient très sévères ; il pouvait être mis en cause.

» Je niai le chat. Alors il dit que la trépidation de mon petit moteur à gaz avait été ressentie dans toute la maison ; — ce qui était vrai, évidemment. — Il rôdait autour de moi dans la pièce, reluquant tout par-dessus ses lunettes d'argent. La terreur me prit soudain qu'il n'emportât quelque chose de mon secret. J'essayai de me mettre entre lui et l'appareil de concentration que j'avais arrangé : cela ne fit que le rendre plus curieux. Et qu'est-ce que je faisais? Et pourquoi étais-je toujours seul et mystérieux? Était-ce légal? N'était-ce pas dangereux? Je ne payais rien que le loyer ordinaire. Sa maison avait toujours été très respectable, malgré de méchants voisinages...

» Tout à coup, la patience m'échappa, je lui ordonnai de sortir. Il se mit à protester, bredouilla qu'il avait le droit d'entrer chez moi : en une seconde, je l'eus empoigné par le collet (quelque chose se déchira) et il tournoya jusque dans son corridor. Je fis claquer la porte, je donnai un tour de clef et je m'assis tout frémissant.

» Dehors, il raconta des histoires dont je ne m'occupai point, et, après un moment, il s'en alla.

» Mais cet incident gâta les choses. Je ne savais ni ce qu'il avait l'intention, ni ce qu'il avait le droit de faire. Me transporter dans un autre appartement, c'était un retard. D'autre part, il me restait tout juste vingt livres, — pour la majeure partie dans une banque, — et je ne pouvais pas me payer un déménagement. Disparaître ! il n'y avait que cela.

» Oui, mais il y aurait chez moi enquête, perquisition... A l'idée que mon œuvre pourrait être en péril, interrompue à sa dernière étape, je fus pris d'une activité rageuse. Tout d'abord, je m'empressai de sortir avec mes trois volumes de notes, mon carnet de chèques, — le chemineau a tout cela, maintenant ! — et je les adressai, du plus prochain bureau de poste, à une poste restante privée, dans Great Portland Street. J'avais tâché de sortir sans bruit. En rentrant, je trouvai mon propriétaire qui montait tranquillement l'escalier : il avait, je suppose, entendu la porte se fermer. Vous auriez ri de le voir sauter de côté sur le palier quand j'arrivai en courant derrière lui. Il me regarda effaré quand je passai tout près. Je fis trembler toute la maison en faisant claquer

ma porte. Je l'entendis arriver d'un pas traînant jusqu'à mon étage; il hésita, puis redescendit. Je me remis sur-le-champ à mes préparatifs.

» Tout fut achevé dans la soirée, dans la nuit. J'étais là immobile, sous l'influence pénible et soporifique des drogues qui décolorent le sang : on frappa des coups à la porte. Cela cessa, des pas s'éloignèrent, puis ils revinrent et l'on se remit à heurter. Bientôt on essaya de glisser quelque chose sous la porte, un papier bleu : dans un accès d'impatience, je me levai, j'allai ouvrir la porte toute grande. « Eh bien ! » m'écriai-je. C'était mon propriétaire, porteur d'un avis d'expulsion. Il me le tendit, remarqua dans l'aspect de mes mains quelque chose d'insolite, je pense, et leva les yeux sur mon visage.

» D'abord, il demeura bouche béante; puis, il poussa une sorte de cri inarticulé, laissa choir à la fois chandelle et papier, et s'enfuit à tâtons par le corridor obscur, dans la direction de l'escalier. Je refermai la porte et tournai la clef. M'étant approché de la glace, je compris son effroi : j'avais la figure toute blanche, couleur de pierre.

» Ce fut tout à fait horrible. J'avais compté sans la souffrance. Nuit d'angoisse déchirante, de nausées, de défaillance. Je claquais des dents quoique ma peau fût en feu, tout mon corps en feu; et j'étais là gisant comme un cadavre. Je comprenais maintenant pourquoi le chat s'était plaint jusqu'au moment du chloroforme... Il était bien heureux que je vécusse seul et abandonné dans ma chambre. Il y avait des instants où je sanglotais, où je gémissais, où je parlais; mais je tenais bon... Je perdis connaissance; puis je m'éveillai, tout languissant, dans la nuit noire.

» La douleur avait cessé. Je me disais que j'étais en train de me tuer, mais je n'en avais cure. Je n'oublierai jamais le lever du jour et l'horreur éprouvée à voir mes mains devenues comme en verre dépoli, puis plus transparentes et plus fines à mesure que la clarté augmentait; enfin, je pus voir au travers, et malgré mes paupières closes, l'affreux désordre de ma chambre. Mes membres devinrent vitreux; les os et les artères s'évanouirent, disparurent; les petits nerfs blancs passèrent les derniers. Je grinçais des dents, mais

j'attendis là jusqu'au bout... Enfin, seule l'extrémité morte des ongles subsista, pâle et blanche, avec la tache brune d'un acide sur mes doigts.

» Je fis un effort pour me lever. D'abord j'en fus aussi incapable qu'un enfant au maillot : je piétinais, au bord de mon lit, avec des membres que je ne pouvais pas voir. J'étais faible et affamé. Je m'avançai et je regardai dans mon miroir : rien! rien du tout! sinon quelques pigments atténués, plus légers qu'un nuage, subsistant derrière la rétine : je dus me pencher sur la table et me coller le front contre la glace.

» Ce ne fut que par un violent effort de volonté que je réussis à retourner à mes appareils et à compléter mon opération.

» Je dormis pendant la matinée, en mettant mon drap sur mes yeux pour les protéger contre la lumière. Vers midi, je fus réveillé par des coups à la porte. Mes forces m'étaient revenues : je me dressai sur mon séant, je tendis l'oreille et je perçus des chuchotements. Je sautai sur mes pieds et, à la muette, le plus doucement possible, je me mis à démonter mon appareil, à en disperser les parties à travers la chambre, pour qu'on ne pût avoir aucune idée de sa structure. Bientôt les coups se renouvelèrent, des voix appelèrent : d'abord celle du propriétaire, puis deux autres. Pour gagner du temps, je leur répondis. Le chiffon et l'oreiller invisibles me tombant sous la main, j'ouvris la fenêtre et je les lançai dehors, sur le couvercle du réservoir. Comme la fenêtre s'ouvrait, un craquement se fit entendre à la porte : quelqu'un avait pratiqué des pesées, pour faire sauter la serrure; mais les verrous solides, que j'avais vissés quelques jours avant, l'arrêtèrent. Tout de même, cela me fit tressaillir et me rendit furieux. Je commençai à trembler et à précipiter mes mouvements.

» Je jetai pêle-mêle au milieu de ma chambre des feuillets détachés, de la paille, du papier d'emballage, etc., et je tournai le robinet du gaz. Des coups sérieux se mirent à pleuvoir sur ma porte. Je n'arrivais pas à trouver les allumettes ; de mes mains je battais les murs avec rage. Je refermai le gaz, enjambai la fenêtre et me tins sur le couvercle du réservoir: puis, très doucement je baissai le châssis, et là, en

sûreté, invisible, mais tremblant de colère, je m'assis pour attendre les événements.

» Je les vis crever un des panneaux ; un moment après, ils avaient fait sauter la gâche des verrous et ils apparaissaient dans le cadre de la porte. C'était le propriétaire, accompagné de ses deux beaux-fils, deux gaillards de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Derrière eux s'agitait la silhouette d'une vieille femme, la vieille d'en bas.

» Vous pouvez imaginer leur étonnement de trouver la chambre vide. L'un des jeunes gens courut aussitôt à la fenêtre, l'ouvrit en hâte et regarda au dehors. Ses yeux écarquillés, sa figure barbue, lippue, vint à un pied de la mienne. J'eus bien envie de taper dessus, mais je retins mon poing fermé.

» Ses regards me traversaient le corps. De même ceux des autres, quand ils l'eurent rejoint. Le vieux alla jeter un coup d'œil sous le lit. Puis, tous se précipitèrent sur le buffet. Ils se mirent à discuter à perte de vue, dans un jargon moitié juif, moitié mauvais anglais ; et ils conclurent que je ne leur avais pas répondu, qu'ils avaient été dupes de leur imagination. Un sentiment d'extraordinaire orgueil succéda à ma colère tandis que, installé hors de la fenêtre, j'observais ces quatre personnages, — (la vieille aussi était entrée ; elle épiait, d'un air soupçonneux, tout autour d'elle, comme un chat), — ces quatre personnages qui essayaient de deviner l'énigme de mon existence.

» Le propriétaire, autant que je pus comprendre son patois, était d'accord avec la vieille : je faisais de la vivisection. Les fils assuraient, en charabia, que j'étais électricien : ils en donnaient comme preuve les dynamos et les radiateurs. Tous étaient très inquiets à l'idée de mon retour ; pourtant j'ai constaté plus tard qu'ils avaient verrouillé la porte d'entrée. La vieille regardait encore dans le buffet et sous le lit : l'un de mes co-locataires, un marchand des quatre saisons, qui partageait avec un boucher la chambre d'en face, apparut sur le palier : on l'appela, il entra, et débita des sottises.

» Il me vint à l'esprit que les radiateurs spéciaux dont je me servais, s'ils tombaient entre les mains d'un homme intelligent et instruit, pourraient me trahir : ayant donc guetté

l'occasion, je glissai de la fenêtre dans la pièce et, esquivant la vieille, je séparai de sa jumelle, qui la supportait, une des petites dynamos, et j'envoyai tout l'appareil s'écraser sur le parquet. Ah ! leur épouvante !... Pendant qu'ils essayaient de s'expliquer la chose, je me faufilai dehors et je descendis avec précaution l'escalier.

» Au rez-de-chaussée, j'entrai dans une petite pièce où j'attendis. Ils finirent par descendre, eux aussi, toujours inquiets, toujours disputant, tous un peu désappointés de n'avoir pas trouvé d' « horreurs », et se demandant quelle était leur situation légale à mon égard. Dès qu'ils furent en bas, je me faufilai de nouveau, je remontai avec une boîte d'allumettes, je mis le feu à mon tas de papiers et de saletés, j'approchai les chaises et la literie, j'amenai le gaz avec un tuyau de caoutchouc...

— Vous avez mis le feu à la maison ? s'écria Kemp.

— Oui, j'ai mis le feu ! C'était la seule manière de brouiller ma piste. Et d'ailleurs, la maison était certainement assurée... Je tirai tranquillement les verrous de la porte d'entrée et me voilà dans la rue ! J'étais invisible et je commençais seulement à me rendre compte de l'avantage extraordinaire que me donnait cette qualité. Ma tête fourmillait déjà de projets insensés et merveilleux que je pouvais dès lors mettre à exécution impunément.

XXI

DANS OXFORD STREET

» En descendant l'escalier, la première fois, j'avais trouvé une difficulté imprévue : je ne voyais pas mes pieds ; je trébuchai à deux reprises. De même, il y eut une gaucherie singulière dans ma façon de saisir le verrou : je ne voyais pas mes mains... Cependant, à condition de ne pas regarder par terre, je parvins à marcher assez bien sur le terrain plat.

» Mon état d'esprit, vous devez le comprendre, était l'exaltation. J'éprouvais la sensation d'un voyant qui marcherait, avec les pieds enveloppés d'ouate et des vêtements qui ne

feraient aucun bruit, dans une cité d'aveugles. J'avais une tentation folle de plaisanter, de faire peur aux gens, de leur taper sur l'épaule, d'envoyer promener des chapeaux, enfin de m'ébattre en mes avantages exceptionnels.

» Pourtant, à peine avais-je débouché dans Great Portland Street (je demeurais tout près du grand magasin de nouveatés), j'entendis le bruit d'un choc et je fus heurté violemment par derrière : m'étant retourné, je vis un homme qui portait un panier de syphons et qui regardait son fardeau avec ahurissement. Quoique le coup m'eût réellement fait mal, je trouvai quelque chose de si drôle dans sa stupéfaction que j'éclatai de rire bien haut. « Le diable est dedans! » criai-je en tirant le panier des mains du porteur. Celui-ci lâcha immédiatement et je balançai en l'air toute la charge; mais une brute de cocher de fiacre, qui se trouvait là, devant un cabaret, se jeta dessus, et ses doigts étendus me saisirent, avec une vigueur fâcheuse, au-dessous de l'oreille. Je laissai tout retomber sur le cocher. Alors clameurs, piétinement de la foule autour de moi; les gens sortent des boutiques, les voitures s'arrêtent. Je compris ma sottise et, tout en la maudissant, je m'adossai contre une vitrine et guettai le moment de m'enfuir: en un instant, je pouvais être pris dans la cohue et inévitablement découvert. Je bousculai un garçon boucher qui, par bonheur, ne se retourna point pour voir le néant qui le poussait, et je m'esquivai derrière le fiacre. J'ignore comment se termina l'affaire.

» Je me hâtai de traverser la chaussée qui, heureusement, était libre et, faisant à peine attention au chemin que je suivais, en proie depuis le dernier incident à la frayeur d'être découvert, je plongeai dans la foule dont Oxford Street est encombrée l'après-midi. J'essayai de me caser dans le courant; mais il était trop compact et bientôt on me marcha sur les talons. Je pris le ruisseau, dont je trouvai les inégalités bien rudes; et, presque tout de suite, le brancard d'un cab en maraude me heurta avec force au-dessous de l'omoplate, me rappelant que j'étais déjà péniblement meurtri. Je m'écartai en chancelant; j'évitai, d'un mouvement instinctif, une voiture à bras, et je me retrouvai derrière le cab. Une inspiration me sauva: comme celui-ci avançait len-

tement, je le suivis, je me tins dans le sillage, surpris du tour que prenait mon aventure, inquiet et frissonnant de froid. C'était un jour clair de janvier, et j'étais tout nu, et la mince couche de boue qui couvrait la chaussée était bien près de geler... Insensé, je le comprends maintenant, je n'avais pas compté que, transparent ou non, je n'étais pas à l'abri des rigueurs de la température.

» Tout à coup une idée lumineuse me passa par la tête : je fis le tour en courant et je montai dans le cab. Et ainsi, grelottant, effrayé, reniflant, sentant les premières atteintes d'un rhume, avec des contusions de plus en plus douloureuses dans les reins, je me fis conduire au pas tout le long d'Oxford Street, jusqu'au delà de Tottenham Court Road. Comme on peut l'imaginer, mon humeur avait singulièrement changé depuis le moment où, dix minutes plus tôt, je m'étais élancé hors de chez moi. Ah! ce privilège d'être invisible! La seule pensée qui m'absorbât à cette heure était de savoir comment me tirer d'affaire.

» Nous passâmes lentement devant le magasin de Mudie; là, une dame de haute taille, portant cinq ou six volumes à couverture jaune, héla mon cab : je ne sautai dehors que juste à temps pour lui échapper, en rasant de près dans ma fuite un camion de chemin de fer. Je décampai dans la direction de Bloomsbury Square, avec l'intention de me diriger vers le nord, derrière le Muséum, et de gagner ainsi les quartiers tranquilles. J'étais maintenant cruellement gelé, et l'étrangeté de ma situation m'irritait les nerfs à tel point que je pleurais en courant. A l'angle ouest du square, un petit chien blanc sortit des bureaux de la Société de Pharmacie et aussitôt il vint quêter de mon côté, le nez à terre.

» Je n'avais jamais songé à cela auparavant : le nez est pour l'esprit d'un chien ce que l'œil est pour l'esprit d'un homme qui voit clair. Les chiens perçoivent l'odeur d'un passant comme les humains perçoivent sa forme. L'animal se mit à aboyer et à sauter, témoignant, à ce qu'il me parut trop clairement, qu'il était averti de ma présence. Je traversai Great Russell Street, en regardant par-dessus mon épaule, et je fis un bout de chemin dans Montague Street avant de reconnaître dans quelle direction je courais.

» Alors j'entendis une musique et, regardant au loin, je vis une foule qui sortait de Russell Square, une troupe de tricots rouges, et, en tête, la bannière de l'Armée du Salut. Dans une pareille presse de gens ou psalmodiant sur la chaussée ou se moquant sur les trottoirs, aucun espoir d'y pénétrer. Ne voulant pas rebrousser chemin et m'éloigner davantage de mon logis, prenant un parti sous l'aiguillon des circonstances, je gravis les degrés bien blancs d'une maison qui faisait face aux grilles du Muséum et je me tins là pour attendre que la foule se fût écoulée. Par bonheur, mon chien s'arrêta au bruit de la fanfare, hésita et, au galop, s'en retourna vers Bloomsbury Square.

» La troupe arrivait, braillant avec une inconsciente ironie l'hymne : *Quand Le verrons-nous face à face*? Le temps me parut interminable, avant que le flot de la foule vînt balayer le trottoir. Boum! boum! boum! la grosse caisse m'envoyait ses vibrations bruyantes ; je ne faisais pas attention à deux gamins arrêtés auprès de moi : « Regardez donc ! dit l'un. — Quoi? fit l'autre. — Mais... ces traces de pas... de pieds nus... »

» Je vis ces enfants arrêtés, bouche béante, devant les traces boueuses que j'avais laissées derrière moi sur les marches récemment blanchies. Les passants les coudoyaient, les poussaient, mais leur maudite intelligence restait là en arrêt... (Boum ! boum ! boum !) *Quand* (boum !) *Le verrons-nous* (boum !) *face à face* (boum, boum!)... « Il y a un homme qui a monté ces marches nu-pieds, ou je ne m'y connais pas! dit l'un des gamins. Et il n'est pas redescendu. Et son pied saignait ! »

» Le gros de la foule était passé. « Regardez là, Ted ! » fit le plus jeune des petits détectives, avec la voix aiguë de la surprise. Et il allongeait le doigt dans la direction de mes pieds. Je regardai aussi, et je vis leurs contours indiqués vaguement par des mouchetures de boue. Un moment, je fus paralysé. « Eh! c'est bizarre, dit le plus âgé, c'est renversant ! Tout à fait l'ombre d'un pied, n'est-ce pas? »

» Il hésita, puis il avança, la main tendue. Un homme s'arrêta pour voir ce qu'il cherchait, puis une jeune fille. Une seconde encore, et il m'aurait touché. Alors je compris ce

qu'il y avait à faire : j'avançai d'un pas, le gamin fit un bond en arrière en poussant un cri et, d'un mouvement rapide, je sautai sur le seuil de la maison voisine. Le plus jeune des galopins fut assez malin pour suivre le mouvement et, avant que j'eusse descendu les marches et gagné le trottoir, il était revenu de sa surprise et hurlait que les pieds avaient passé par-dessus le mur.

» On fit cercle autour de lui, on vit les traces nouvelles de mes pas sur la dernière marche et sur le trottoir. « Qu'est-ce qu'il y a? demanda quelqu'un. — Des pieds! voyez! Des pieds qui courent! »

» Tout le monde dans la rue, à l'exception de mes trois bourreaux, ne s'occupait que d'escorter l'Armée du Salut; cette cohue m'arrêtait, mais les arrêtait aussi. Il y eut un remous dans la foule; on s'étonne, on questionne. Je bouscule un jeune homme, je passe; un moment après, je courais tête baissée autour de Russell Square, avec six ou sept personnes qui suivaient mes traces et n'y comprenaient rien. Je n'avais pas le loisir de m'expliquer : c'est toute la foule, aussitôt, que j'aurais eue après moi.

» Deux fois je tournai un coin, trois fois je traversai la chaussée et je revins sur mes pas; puis, comme mes pieds se réchauffaient et se séchaient, leur empreinte commençait à s'atténuer. Enfin, j'eus le temps de respirer; je me frottai, je me nettoyai les pieds avec les mains, et ainsi je pus sauver le tout. Ce que je vis en dernier lieu de cette chasse, ce fut un petit groupe d'une douzaine de personnes peut-être, étudiant avec une perplexité infinie une empreinte qui séchait lentement, après une flaque d'eau, dans Tavistock Square, une empreinte aussi isolée et aussi incompréhensible que la trace observée par Robinson Crusoë dans son île déserte.

» Cette course m'avait un peu réchauffé; je m'engageai avec plus de courage dans le dédale de ces rues peu fréquentées qui sont par là. J'avais l'échine raide et courbaturée; mes amygdales étaient douloureuses depuis l'étreinte du cocher; la peau de mon cou avait été écorchée par ses ongles; mes pieds me faisaient extrêmement mal; une petite coupure, à l'un d'eux me faisait boiter. Une fois, je vis un aveugle s'approcher de moi; je me dérobai en clochant, car je redoutais

la finesse de ses sens. Une ou deux fois, il y eut des collisions ; je laissai les gens stupéfaits des malédictions inexplicables qui résonnaient à leurs oreilles.

» Alors, doucement, sans bruit, il m'arriva quelque chose dans la figure : le square se couvrait d'un léger manteau blanc, des flocons de neige tombaient avec lenteur. J'avais attrapé un rhume et je ne pus retenir un éternuement. Tous les chiens que je rencontrais étaient pour moi, avec leur museau tendu et leurs reniflements indiscrets, des objets de terreur.

» Je vis accourir des hommes, des enfants, criant à pleins poumons : il y avait un incendie. Ils allaient dans la direction de mon logis. Regardant derrière moi, vers le bas de la rue, j'aperçus une masse de fumée noire au-dessus des toits et des fils du téléphone. C'était, j'en eus la certitude, mon logis qui brûlait : tout était là, vêtements, appareils, toutes mes ressources, en vérité, excepté mon carnet de chèques et les trois volumes de notes qui m'attendaient dans Great Portland Street. Tout brûlait, tout ! Si jamais homme brûla ses vaisseaux, c'était bien moi ! La maison flambait.

L'homme invisible fit une pause et réfléchit. Kemp jeta un regard impatient hors de la fenêtre. Puis :

— Je vous suis, dit-il, continuez !

XXII

DANS UN GRAND MAGASIN

— C'est donc en janvier dernier, sous la menace d'une tempête de neige, — et la neige, en restant sur moi, m'aurait trahi ! — que, fatigué, gelé, souffrant, malheureux plus qu'on ne saurait dire, et pourtant à peine convaincu de mon invisibilité, je commençai cette vie nouvelle à laquelle je suis voué. J'étais sans abri, sans ressources ; pas un être au monde à qui je pusse me confier. Dire mon secret, c'était me livrer, faire de moi une curiosité, un phénomène. Pourtant j'avais bien envie d'accoster le premier venu et de m'en remettre

à sa discrétion. Mais, d'autre part, je devinais trop bien la terreur, la brutale cruauté qu'éveilleraient mes avances. Je ne formai aucun projet tant que je fus dans la rue. Mon seul objectif était de me mettre à l'abri de la neige, d'être enfin à couvert, au chaud : alors, seulement, je pourrais arrêter un plan. Mais, même pour moi, homme invisible, les files de maisons, à travers Londres, restaient fermées, barricadées, verrouillées, imprenables.

» Je ne voyais qu'une chose devant moi, clairement : le froid, les intempéries, toutes sortes de misères sous la neige et dans la nuit.

» Il me vint une fameuse idée. Je pris l'une des rues qui mènent de Gower Street à Tottenham Court Road et je me trouvai bientôt devant l'*Omnium*, ce grand établissement où l'on vend de tout, vous savez bien, — de la viande, de l'épicerie, du linge, des meubles, des vêtements, et même de la peinture à l'huile, — un labyrinthe énorme de magasins, plutôt qu'un magasin. J'avais pensé que je trouverais les portes ouvertes : elles étaient fermées. Comme j'étais debout dans la large entrée, une voiture s'arrêta devant ; un homme en uniforme, — vous connaissez bien cette espèce de personnage, avec *Omnium* en lettres d'or sur la casquette, — ouvrit la porte. Je réussis à m'introduire et, en parcourant la maison, — j'étais au rayon des rubans, des gants, des bas, etc., — j'arrivai dans une partie plus spacieuse consacrée aux paniers pour pique-niques et aux meubles d'osier.

» Je ne me sentais pas là en sûreté, pourtant : trop de monde allait et venait, sans cesse. Je rôdai de-ci, de-là, si bien que je découvris à un étage supérieur un vaste rayon où s'alignaient des quantités de bois de lit ; j'escaladai les bois et trouvai un refuge enfin dans un énorme entassement de matelas repliés. L'endroit, déjà éclairé, était agréable et chaud : je décidai de demeurer dans cette cachette, avec un œil ouvert prudemment sur les groupes de commis et de clients qui circulaient dans le magasin, jusqu'à l'heure de la fermeture. Je pourrais alors, pensais-je, piller la maison pour me nourrir, m'habiller, me déguiser, rôder partout, me rendre compte des ressources, peut-être dormir sur quelque lit. Le plan paraissait très raisonnable. Mon idée était de me

procurer un costume, de me faire une tête convenable, quoique emmitouflée, d'avoir de l'argent, de reprendre alors mes livres où ils m'attendaient, puis de louer quelque part un logement et de préparer à loisir la réalisation complète des avantages que me donnait sur autrui — je le croyais encore! — mon privilège d'être invisible.

» La fermeture vint assez vite. Il n'y avait pas plus d'une heure que j'avais pris position sur les matelas, quand je vis que l'on baissait les stores des fenêtres et que l'on poussait les clients vers la porte. Un certain nombre de jeunes gens alertes se mirent, avec une ardeur extraordinaire, à ranger toutes les marchandises qui restaient en désordre. Je quittai ma tanière dès que la cohue diminua, et j'errai avec précaution dans les parties les moins solitaires du magasin. J'étais vraiment surpris de voir avec quelle rapidité jeunes hommes et jeunes femmes enlevaient les marchandises étalées pour la vente pendant le jour. Tous les cartons, toutes les étoffes pendues, toutes les passementeries, toutes les boîtes de sucreries dans la section d'épicerie, tous les étalages de ceci ou de cela étaient descendus, repliés, enveloppés, replacés dans des cases bien tenues; tout ce qui ne pouvait pas être pris et rangé était recouvert de housses en grosse toile. Enfin, tous les sièges furent retournés sur les comptoirs, pour laisser libre le parquet. Aussitôt que chacun de ces jeunes gens avait fini, il ou elle se hâtait vers la sortie avec un air de vivacité que j'avais rarement observé jusque-là chez des commis. Alors arriva une équipe de garçons, répandant de la sciure de bois, portant des seaux et des balais. Je dus me garer pour ne pas me trouver sur leur passage, et il arriva même que ma cheville reçut de la sciure. Pendant quelque temps, errant par les comptoirs couverts et obscurs, je pus entendre les balais à l'œuvre. A la fin, une bonne heure environ après la clôture du magasin, je perçus un bruit de portes fermées à clef. Le silence s'étendit partout et je me trouvai seul, dans le dédale inextricable des rayons, des galeries, des salles d'exposition. Tout était bien tranquille; d'un certain endroit, près de l'une des portes, qui donnent sur Tottenham Court Road, je me rappelle avoir entendu le bruit que faisaient au dehors les talons des passants.

» Ma première visite fut pour le quartier où j'avais vu vendre des bas et des gants. Il faisait sombre, j'eus l'ennui de courir après des allumettes ; mais je finis par en dénicher dans un tiroir de la petite caisse. Ensuite, il me fallut trouver une bougie. Je déchirai des enveloppes, je fouillai je ne sais combien de boîtes et de tiroirs ; à la fin, je découvris ce que je cherchais ; l'étiquette du carton portait : « Caleçons et gilets en laine d'agneau ». Puis des chaussettes, un cache-nez bien épais ; puis j'allai au rayon des vêtements, je pris un pantalon, un veston d'intérieur, un pardessus, un chapeau mou, — une espèce de chapeau ecclésiastique à bords rabattus. — Je commençais à redevenir un être humain. Alors je pensai à manger.

» A l'étage supérieur, il y avait un buffet : j'y trouvai de la viande froide ; du café restait dans la cafetière ; j'allumai le gaz, je le fis réchauffer : ça allait déjà mieux. Ensuite, comme je cherchais des couvertures, — il fallut me contenter d'un lot de couvre-pieds, — je tombai sur une section d'épicerie, avec plus de chocolat et de fruits confits qu'il ne m'en fallait, et du bourgogne blanc. A côté, le rayon des jouets : il me vint encore une idée fameuse... Il y avait là des faux-nez, des nez en carton, vous savez ? J'aurais bien voulu des lunettes noires ; mais l'*Omnium* ne tenait point d'articles d'optique... Mon nez m'avait inquiété ; j'avais pensé à le farder ; mais cette découverte me mit en goût de perruques, de masques, etc. Enfin j'allai dormir sur un monceau de couvre-pieds très chauds, très confortables.

» Mes dernières pensées avant de m'assoupir furent les plus riantes qui me fussent venues depuis ma métamorphose. Je jouissais du calme physique, et mon esprit s'en ressentait. Je croyais pouvoir, au matin, m'esquiver sans être vu, avec mes vêtements sur moi, en me couvrant la figure d'un grand cache-nez blanc que j'avais pris ; avec l'argent trouvé, j'achèterais des lunettes et je compléterais ainsi mon déguisement.

» Je ne tardai pas à revoir dans les rêves les plus tumultueux tous les événements fantastiques de ces derniers jours. Je vis un vilain petit juif de propriétaire vociférant chez lui ; je vis ses deux beaux-fils ébahis, et la figure ridée d'une vieille femme qui réclamait son chat. Je connus de nouveau

l'étrange sensation de voir le tissu disparaître, et je revins sur la colline éventée, j'entendis le vieux clergyman renifler et marmotter sur la tombe ouverte de mon père : « Le limon au limon, la cendre à la cendre, la poussière à la poussière... » « Vous aussi ! » fit une voix. Et tout à coup je fus poussé vers le trou. Je me débattais, je criais, j'appelais au secours les gens du convoi ; mais, pas plus émus que des pierres, ils continuaient de suivre le service. Le vieux prêtre lui-même ne cessait de bourdonner et de renifler sur son rituel. Je compris que l'on ne pouvait ni me voir ni m'entendre et qu'une puissance irrésistible avait prise sur moi. En vain je luttais, je fus entraîné au bord, la bière rendit un son sourd quand je tombai dessus, et de la terre fut jetée par pelletées sur mon corps. Personne ne faisait attention à moi, personne ne s'apercevait que j'étais là. Je fis des efforts convulsifs et je me réveillai.

» Le petit jour, le pâle petit jour de Londres était venu ; mon refuge était éclairé d'une lumière grise et froide qui filtrait autour des stores. Je me redressai et, pendant un moment, je ne pus comprendre où j'étais, dans cette vaste pièce, avec ses comptoirs, ses piles d'étoffes enroulées, ses monceaux de couvre-pieds et de coussins, ses colonnes de fer. Puis la mémoire me revint, j'entendis des voix qui causaient.

» Là-bas, là-bas, dans la lumière plus vive d'un comptoir qui avait déjà levé ses stores, je vis approcher deux hommes. Je me laissai glisser, cherchant par où je pourrais fuir. Mais le bruit de mon mouvement les avertit de ma présence : ils aperçurent, sans doute, une forme qui s'en allait avec le moins de tapage et le plus vite qu'elle pouvait. « Qui est là ? cria l'un. — Arrêtez ! » cria l'autre. Je tournai précipitamment un coin, et je tombai en plein — moi, corps sans tête, ne l'oubliez pas ! — sur un grand flandrin qui pouvait bien avoir quinze ans. Il poussa des hurlements, je l'envoyai rouler par terre, je sautai par-dessus lui, je tournai un autre coin, et, par une heureuse inspiration, je me jetai à plat ventre derrière un comptoir. Presque aussitôt j'entendis des pas courir le long du comptoir et me dépasser ; des voix criaient : « Tout le monde aux portes ! » Et l'on demandait

ce qu'il y avait. Et l'on échangeait des avis sur la manière de me capturer.

» Étendu sur le sol, épouvanté, j'avais perdu mon sang-froid. Si singulier que cela puisse paraître, il ne me vint pas à l'esprit, sur le moment, d'ôter mes vêtements comme j'aurais dû le faire. Je m'étais mis dans l'esprit de m'en aller avec, et cette idée-là seule me dirigeait.

» Cependant l'inspection des comptoirs se termina par ce cri : « Il est là ! » Je sautai sur mes pieds, je pris vivement une chaise et la jetai dans les jambes de l'imbécile qui avait crié ; me retournant, je tombai sur un autre, au coin de la galerie, je l'envoyai rouler et me mis à grimper l'escalier quatre à quatre. Celui-ci se releva, hurla quelque chose comme : « Taïaut ! taïaut ! » et, plein d'ardeur, se précipita dans l'escalier à ma poursuite. Tout en haut étaient empilés, en foule, de ces vases aux couleurs éclatantes... vous savez bien ?

— Des vases d'art, suggéra Kemp.

— Oui, des vases d'art. Je tournai à la dernière marche, j'en pris un dans une pile et je le lui écrasai sur la tête, à cet imbécile, quand il arriva jusqu'à moi. Mais toute la pile de pots s'écroula : j'entendis des cris et des pas venant de toutes parts. Je me ruai vers le buffet : il y avait là un homme vêtu de blanc, une espèce de cuisinier qui, lui aussi, me donna la chasse. Un dernier détour désespéré : je me trouvai au milieu des lampes et de la quincaillerie. Je me réfugiai derrière le comptoir, j'attendis mon cuisinier, et, au moment où il s'élançait, le premier de la meute, je lui portai, avec une lampe, un coup droit qui le plia en deux. Il tomba ; et moi, me blottissant dans ma cachette, je me mis à me dépouiller de mes vêtements le plus vite possible. Pardessus, veston, pantalon, chaussures, cela allait bien ; mais un gilet en laine d'agneau colle sur le corps, comme la peau. J'entendais venir les autres ; le cuisinier, étourdi ou muet de terreur, gisait immobile de l'autre côté du comptoir : il fallait donner encore une fois tête baissée, comme un lapin qui débuche d'un tas de bois.

» J'entendis quelqu'un crier : « Par ici, monsieur l'agent ! » Je me retrouvai de nouveau dans mon magasin de literie,

puis dans un océan de confections. Je m'y précipitai, je m'étendis à terre, je me débarrassai de mon gilet, après des contorsions à n'en plus finir; et, hors d'haleine, affolé, je me dressai en liberté juste au moment où l'agent et trois commis tournaient le coin. Ils se jetèrent sur mon gilet et mon caleçon ; ils s'emparèrent de mon pantalon. L'un des jeunes gens s'écria : « Il abandonne son butin! Il est certainement par ici!... » Mais tout de même, on ne me découvrit point. Je restai là un moment, à les voir qui me cherchaient, et à maudire la déveine qui me faisait perdre mes vêtements. Puis, je retournai au buffet, je bus un peu de lait, et je m'assis auprès du feu pour examiner la situation.

» Bientôt arrivèrent deux employés qui se mirent à causer de l'affaire avec beaucoup d'animation et comme des sots qu'ils étaient. J'entendis un récit très exagéré de mes déprédations, puis des conjectures sur l'endroit où je pouvais bien être. Alors je me repris à faire des projets. La difficulté insurmontable, ici, maintenant surtout que l'alarme était donnée, c'était d'emporter quoi que ce fût. Je descendis au magasin pour voir s'il y avait moyen de faire un paquet et de mettre dessus une adresse; mais je ne pouvais pas deviner comment fonctionnait le contrôle. Vers onze heures, la neige ayant fondu à mesure qu'elle tombait, la journée étant plus belle et un peu plus chaude que la précédente, je je me dis que décidément il n'y avait rien ici à espérer pour moi, et je sortis, toujours exaspéré de ma mauvaise chance et n'ayant d'ailleurs en tête que les desseins les plus vagues.

XXIII

LA BOUTIQUE DE DRURY LANE

» Vous devez commencer à comprendre tous les désavantages de ma condition. J'étais sans abri, sans rien pour me couvrir; me procurer des vêtements, c'était sacrifier tous mes avantages, c'était faire de moi un monstre étrange et terrible. De plus, je jeûnais : car manger, me remplir l'estomac d'ali-

ments qui ne seraient pas tout de suite assimilés, c'était redevenir visible, et d'une façon grotesque.

— Je n'avais pas pensé à cela, dit Kemp.

— Moi non plus!... La neige m'avait avisé d'une autre espèce de dangers. Je ne pouvais pas aller dehors par la neige : en s'accumulant sur moi, elle m'aurait dénoncé. La pluie, elle aussi, eût fait de moi une silhouette ruisselante, un simulacre humain étincelant, une bulle fantastique... Et le brouillard!... je serais, dans le brouillard, un fantôme encore plus ténu, un vague soupçon d'humanité. D'ailleurs, au grand air, — dans l'air de Londres! — je recueillais de la boue sur mes chevilles, des fumées de charbon et de la poussière sur ma peau. Je ne pouvais pas savoir au bout de combien de temps, par cela même, je deviendrais visible, mais je voyais clairement que ce ne serait pas long.

» Donc, ne pas rester dans Londres, à aucun prix.

» Je gagnai les faubourgs, du côté de Great Portland Street, et je me retrouvai à l'extrémité de la rue où j'avais logé; je n'y entrai pas : la foule stationnait en face des ruines encore fumantes de la maison que j'avais incendiée. Le plus urgent pour moi, c'était d'avoir des vêtements. J'aperçus alors, dans une de ces petites boutiques où il y a de tout, — des journaux, des bonbons, des jouets, de la papeterie, des accessoires du dernier carnaval, etc., etc., — un grand assortiment de masques et de faux nez : je me rappelai l'idée que m'avaient suggérée les joujoux de l'*Omnium*. J'avais maintenant un but : je me dirigeai, en faisant des détours pour éviter les rues fréquentées, vers les ruelles au nord du Strand; je me souvenais que plusieurs costumiers de théâtre avaient leurs boutiques de ce côté-là, sans bien savoir où.

» Il faisait froid; les rues étaient balayées par un vent de nord piquant. Je marchais vite pour n'être pas rattrapé. Chaque voie à traverser représentait un danger, chaque passant était à épier avec vigilance. Un homme, au moment où j'allais le dépasser, au bout de Bedford Street, se retourna brusquement, vint sur moi, et m'envoya rouler sur la chaussée, presque sous la roue d'un cab. Toute la file des cochers fut d'avis qu'il avait lui-même reçu comme un coup. Je fus si troublé de cette rencontre que j'entrai dans le marché de

Covent Garden et m'assis un moment, haletant et tremblant, dans un coin tranquille, auprès d'un éventaire de violettes. Je m'aperçus que j'avais pris un nouveau rhume ; il fallait me retourner de temps en temps pour ne pas attirer l'attention par mes éternuements.

» Enfin j'arrivai au terme de mes recherches : une sale petite boutique, piquée de mouches, dans une rue écartée, près de Drury Lane, avec une vitrine pleine de robes à paillettes, de faux bijoux, de perruques, de pantoufles, de dominos et de photographies d'actrices. La boutique était à la mode d'autrefois, basse et sombre ; au-dessus, quatre étages noirs et tristes. Je regardai curieusement à travers la glace et, ne voyant personne à l'intérieur, j'entrai. La porte, en s'ouvrant, fit tinter une sonnette; je la laissai ouverte et tournai autour d'un mannequin qui portait un costume râpé, dans un coin, derrière une psyché. Pendant une minute environ, personne ne vint; puis, j'entendis des pas pesants traverser une pièce et un homme apparut dans la boutique.

» Mon plan était parfaitement arrêté. Je me proposais de pénétrer dans la maison, de me cacher en haut de l'escalier, de guetter mon heure et, lorsque tout serait tranquille, de fouiller là dedans, de prendre une perruque, un masque, des lunettes, un costume, et d'aller ensuite par le monde, personnage peut-être grotesque, mais, au bout du compte, acceptable. Incidemment, je pourrais trouver dans la maison quelque argent très utile.

» L'homme qui venait d'entrer était petit, légèrement bossu, avec des sourcils épais, de longs bras, des jambes courtes et tortues. Apparemment, j'avais interrompu son repas. Il regarda tout autour de lui, avec une expression d'attente. Il eut d'abord une certaine surprise, puis de la colère, de voir sa boutique vide. « Sacrés galopins! » s'écria-t-il. Après un coup d'œil dans la rue, à droite, à gauche, il rentra, referma la porte d'un coup de pied, avec un dépit manifeste, et retourna en bougonnant vers celle qui menait à l'intérieur.

» Je m'avançai pour le suivre : au bruit que je fis, il s'arrêta net. Je m'arrêtai de même, étonné de la finesse de son oreille. Il me jeta la porte au nez.

» J'hésitais. Tout à coup, j'entendis revenir des pas pré-

cipités et la porte se rouvrit : il se tint là debout, regardant tout autour de lui dans la boutique, en homme qui n'était pas encore convaincu. Puis, se parlant à lui-même, il chercha derrière le comptoir, puis derrière certains meubles. Et de nouveau il s'arrêta, indécis. Mais il avait laissé sa porte ouverte : je me glissai dans l'arrière-boutique.

» C'était une pièce bizarre, pauvrement meublée, avec un tas de masques dans un coin. Sur la table, le déjeuner interrompu : c'était chose furieusement exaspérante pour moi, Kemp, que d'avoir à respirer son café, à rester là tandis qu'il rentrait, qu'il reprenait son repas. Ses manières à table étaient agaçantes.

» Trois portes donnaient dans cette petite pièce, l'une conduisant à l'étage supérieur, une autre en bas ; mais toutes étaient fermées : je ne pouvais donc pas m'échapper tant qu'il était là. Je pouvais à peine bouger, en raison de sa vigilance, et j'avais un courant d'air dans le dos : deux fois je réprimai un éternuement juste à temps.

» Mes impressions de simple spectateur étaient sans doute curieuses et neuves ; mais, avec tout cela, je me trouvai terriblement las et impatienté longtemps avant qu'il eût fini de manger. Pourtant, le repas eut un terme. Ayant mis sa misérable vaisselle sur le plateau d'étain où était la théière, ayant ramassé les miettes dans sa serviette tachée de moutarde, il emporta le tout. Son fardeau l'empêcha de fermer la porte derrière lui, comme il n'eût pas manqué de le faire, — je n'ai jamais vu son pareil pour fermer les portes ! — et je le suivis dans une cuisine très sale, en sous-sol, et dans une petite office. J'eus le plaisir de le voir commencer à laver sa vaisselle ; mais, ne trouvant pas bon de rester en bas et le carrelage n'étant pas chaud pour mes pieds, je remontai et je m'assis sur la chaise du bonhomme, auprès de la cheminée. Le feu brûlait à peine : presque sans y penser, je remis un peu de charbon. Le bruit fit remonter mon hôte tout aussitôt et il demeura stupéfait. Il passa l'inspection de toute la pièce et il s'en fallut même d'un rien qu'il ne me touchât. Même après cet examen, il ne paraissait qu'à moitié satisfait : il s'arrêta sur le pas de la porte et, avant de redescendre, jeta un dernier coup d'œil circulaire. J'attendis là pendant un

siècle. Il finit par revenir et ouvrit la porte qui menait à l'étage supérieur. Je me glissai derrière lui, tout contre.

» Sur le palier, il s'arrêta tout à coup, si brusquement que je fus tout près de tomber sur lui. Il était là, regardant en arrière, droit dans ma figure, et tendant l'oreille. « J'aurais juré... », fit-il. Sa main longue et velue tirait sa lèvre inférieure; ses yeux allaient du haut en bas de l'escalier; il grogna, puis se remit à monter.

» Déjà sa main était sur le bouton d'une porte quand il s'arrêta de nouveau, avec la même expression d'inquiétude et de colère sur le visage. Il commençait à remarquer, non loin de lui, le bruit léger de mes mouvements : il faut que cet homme ait eu l'oreille diablement fine!... Soudain, il éclata en fureur : « S'il y a quelqu'un ici... », cria-t-il avec un juron; et la phrase resta inachevée. Il plongea sa main dans sa poche, ne trouva pas ce qu'il cherchait, et, passant près de moi comme un coup de vent, l'air batailleur, il dégringola l'escalier brusquement. Au lieu de le suivre, je m'assis sur la dernière marche et j'attendis son retour. Il reparut bientôt, toujours grommelant. Il ouvrit la porte de sa chambre et, avant que j'aie pu pénétrer, me la jeta à la figure.

» Je résolus d'explorer la maison et j'y mis quelque temps, attentif à faire le moins de bruit possible. Elle était très vieille, très délabrée, infestée de rats, si humide que le papier, dans les mansardes, se détachait des murs. La plupart des boutons de porte étaient durs, et j'avais peur en les tournant. Plusieurs des chambres que je visitai n'étaient pas meublées; d'autres étaient jonchées d'oripeaux de théâtre, achetés d'occasion, à en juger sur l'apparence. Dans l'une, voisine de celle qu'il occupait, je trouvai une quantité de vieilles frusques : je fouillai là dedans, et m'animai si bien à cette besogne que j'oubliai encore la finesse évidente de son oreille. Je perçus des pas furtifs et, ayant levé les yeux juste à temps, je le vis qui passait la tête et considérait le tas en désordre, un vieux revolver de forme antique à la main. Je demeurai parfaitement immobile tandis qu'il regardait autour de lui, soupçonneux, la bouche ouverte. « Ce doit être elle, dit-il lentement. Que Dieu la damne!... » Il referma la porte tranquillement; j'entendis la clef tourner dans la ser-

rure ; puis les pas s'éloignèrent. Je compris tout à coup que j'étais enfermé. Pendant une minute, je ne sus que faire. J'allai de la porte à la fenêtre, je revins sur mes pas, je restai perplexe. Un accès de colère me prit ; mais je décidai, avant tout, de passer en revue les vêtements. Or, à ma première tentative, un paquet tomba d'une planche haute. Ceci ramena mon bonhomme, plus sinistre que jamais. Cette fois, il me toucha véritablement, sauta en arrière avec surprise et resta ébahi au milieu de la pièce.

» Pourtant, il se calma : « Ce sont les rats ! » fit-il à voix basse, un doigt sur la bouche. Il était pourtant un peu effaré. Je sortis en me glissant obliquement hors de la chambre ; mais le parquet vint à craquer. Alors cette infernale petite brute s'élança à travers la maison, le revolver au poing, fermant les portes les unes après les autres et mettant les clefs dans sa poche. Quand je compris quel était son but, j'eus un mouvement de rage : je me possédais à peine assez pour guetter le bon moment. Cependant, je constatai qu'il était seul dans la maison : alors, je ne fis ni une ni deux, je tapai sur la tête.

— Sur la tête? s'écria Kemp.

— Oui... je l'étourdis... comme il descendait l'escalier. Je le frappai par derrière avec un escabeau qui était sur le carré. Il roula jusqu'en bas comme un sac de vieilles bottes.

— Mais, voyons ! l'humanité la plus vulgaire...

— Tout cela est très bien pour le vulgaire, en effet !... Mais la question, Kemp, était pour moi de sortir de cette maison sous un déguisement, sans qu'il me vît ; et je n'avais pas d'autre façon d'y arriver. Je le bâillonnai avec un gilet Louis XVI et je le ficelai dans un drap.

— Vous l'avez ficelé dans un drap !

— J'en fis une espèce de sac. C'était une assez bonne idée d'effrayer et de faire taire cet imbécile ; il y avait vraiment une difficulté de tous les diables à me tirer d'affaire... Mon cher Kemp, ce n'est pas bien de me regarder comme si j'avais commis un meurtre. Lui, il avait un revolver. Si par hasard il m'avait vu, il était capable de...

— Mais encore !... dit Kemp. En Angleterre ! De nos jours !...

Après tout, cet homme était chez lui; et vous, vous étiez bel et bien en train de le voler.

— De le voler? Mon Dieu, mon Dieu! Vous allez m'appeler filou, bientôt!... Assurément, Kemp, vous n'êtes pas assez naïf pour donner dans les vieux préjugés. Vous figurez-vous ma position?

— Et la sienne!

L'homme invisible s'interrompit d'un air piqué :

— Que voulez-vous dire?

La figure de Kemp devint un peu dure. Il allait parler, mais il se retint.

— Somme toute, — fit-il avec un changement subit, — je pense qu'il fallait marcher. Vous étiez dans une impasse. Mais encore...

— Évidemment, j'étais dans une impasse, dans une terrible impasse! Et il faut dire aussi que cet homme m'avait mis en fureur, à me pourchasser partout dans sa maison, à gesticuler comme un fou avec son revolver, à fermer et à ouvrir toutes ses portes. Il était tout simplement exaspérant. Vous ne me blâmez point, n'est-ce pas? Vous ne me blâmez point?

— Je ne blâme jamais personne, répondit Kemp. Ça ne se fait plus... Et ensuite?

— J'avais faim. En bas, je trouvai du pain et du fromage qui sentait fort : c'était plus qu'il ne fallait pour satisfaire mon appétit. Je bus un peu d'eau-de-vie avec de l'eau. Puis je retournai, en passant par-dessus le sac, — il gisait toujours là, immobile, — je retournai dans la chambre aux vieux habits. Elle donnait sur la rue; deux rideaux au crochet, noirs de saleté, ornaient la fenêtre; j'allai regarder au travers : dehors, le jour était clair, éblouissant, par contraste avec les ombres de la maison lugubre où je me trouvais. La circulation était active : des charrettes de fruits, un cab, une voiture à galerie couverte de caisses, la charrette d'un marchand de poisson... Quand je me retournai, des taches de couleur flottaient devant mes yeux sur les meubles couverts d'ombre. A mon agitation, maintenant, succédait une claire intelligence des choses. La chambre était pleine d'une légère odeur de benzine, employée, je suppose, pour nettoyer les habits.

» J'entrepris une visite domiciliaire en règle. Je suis porté à croire que le bossu vivait seul dans sa maison depuis quelque temps. C'était un curieux personnage... Tout ce qui pouvait m'être de quelque utilité, je le rassemblai dans le magasin aux hardes, et alors je fis un choix réfléchi. Je trouvai une valise que je crus bon d'avoir, puis de la poudre, du fard, du taffetas d'Angleterre, etc.

» J'avais pensé à me maquiller, à me poudrer la figure et les mains, tout ce qu'il y avait à montrer de ma personne pour redevenir visible ; mais l'inconvénient, c'est qu'ensuite il m'aurait fallu de la térébenthine et d'autres drogues, et je ne sais combien de temps, pour disparaître de nouveau. Finalement, je jetai mon dévolu sur un nez du meilleur type, — légèrement grotesque sans doute, mais pas plus que celui de beaucoup d'êtres humains, — sur des lunettes noires, des favoris grisonnants et une perruque. Des vêtements de dessous, il n'y en avait pas ; mais je pouvais en acheter plus tard, et, pour le moment, je m'emmaillottai dans des dominos de coton et des écharpes de cachemire. Je ne trouvai pas de chaussettes, mais les bottes du bossu m'allaient assez bien, et cela suffisait. Dans la caisse de la boutique, trois souverains et environ la valeur de trente shillings en monnaie d'argent ; dans un buffet dont je fis sauter la serrure, dans l'arrière-boutique, huit livres en or. Ainsi équipé, je pouvais faire ma rentrée dans le monde.

» J'eus pourtant une hésitation bizarre. Mon extérieur était-il vraiment acceptable ? Je m'examinai dans un petit miroir, me regardant sous toutes les faces pour découvrir quelque oubli ; tout me parut convenable. J'étais grotesque comme peut l'être un acteur, — un avare de théâtre, — mais enfin je n'étais pas une monstruosité physique. Reprenant confiance, je descendis mon miroir dans la boutique, et, les stores levés, je m'examinai encore soigneusement à l'aide de la psyché qui était dans le coin.

» J'eus besoin d'un peu de temps pour prendre mon courage à deux mains. Puis j'ouvris la porte et je m'avançai dans la rue, laissant le petit homme se débarrasser de son drap comme il l'entendrait. En moins de cinq minutes, j'avais tourné par une douzaine de rues qui me séparaient de la

boutique et du costumier. Personne ne paraissait me remarquer trop particulièrement. La dernière difficulté semblait bien surmontée.

Griffin s'arrêta de nouveau.

— Et vous ne vous êtes pas inquiété davantage de votre bossu ? demanda Kemp.

— Non. Et je n'ai jamais su ce qu'il était devenu. J'imagine qu'il se sera délié, soit avec ses mains, soit en gigottant. Les nœuds étaient assez serrés.

Il se tut, alla vers la fenêtre et regarda dehors, fixement.

— Et qu'est-ce qui s'est passé quand vous êtes arrivé au Strand ?

— Oh ! une désillusion nouvelle. Je croyais être au bout de mes peines. En pratique, je croyais pouvoir faire impunément tout ce que je voudrais, tout... excepté trahir mon secret ! C'était mon idée : quoi que je fisse, quelles que pussent être les conséquences, peu m'importait, à moi : je n'avais qu'à rejeter mes vêtements pour m'évanouir. Nul ne pourrait me tenir. Je pourrais prendre de l'argent où j'en trouverais. Je décidai de me payer un festin somptueux, puis de descendre dans un bon hôtel et d'y amasser une nouvelle garde-robe. J'étais plein d'une confiance étonnante ; j'étais un serin, — il ne m'est pas particulièrement agréable de me le rappeler. — J'entrai dans un restaurant, et déjà je commandais mon déjeuner quand il me vint à l'esprit que je ne pourrais pas manger sans exposer ma figure invisible. J'interrompis ma commande, je dis au maître d'hôtel que je serais de retour dans dix minutes, et je sortis exaspéré. Je ne sais si votre appétit a jamais été désappointé de cette façon ?...

— Pas tout à fait d'une manière aussi fâcheuse, répondit Kemp. Mais je peux me figurer...

— J'aurais étranglé volontiers les imbéciles qui me gênaient. A la fin, ne pouvant plus résister au besoin d'une nourriture savoureuse, je m'adressai ailleurs et demandai un cabinet particulier. « Je suis, dis-je, défiguré d'une façon épouvantable. » On me regarda avec curiosité ; mais, après tout, ce n'était pas leur affaire, et je finis par avoir ainsi mon déjeuner. Il ne fut pas très bon, à vrai dire, mais c'était suffisant. Après, je restai à fumer un cigare et à me tracer

un plan de campagne. Au dehors, une tempête de neige commençait.

» Plus j'y pensais, Kemp, et plus je comprenais quelle absurdité sans recours était un homme invisible, sous un climat froid et sale, dans une ville encombrée, civilisée. Avant cette folle expérience, j'avais rêvé tous les avantages du monde. Cet après-midi, tout n'était plus que déception. Je récapitulais toutes les choses que l'homme tient pour désirables. Pas de doute que l'invisibilité me rendît possible d'y atteindre; mais elle me mettait dans l'impossibilité d'en jouir, une fois que je les aurais obtenues. L'ambition : de quel prix est pour l'orgueil une place où il ne vous est pas permis de vous montrer? De quel prix est l'amour d'une femme quand elle ne peut s'appeler que Dalila ? Je n'ai pas de goût, d'ailleurs, pour la politique, pour les sottises de la renommée, ni pour la philanthropie, ni pour le sport. Qu'allais-je faire ? J'étais devenu un mystère habillé, une caricature d'homme, toute en maillot et en bandages.

Il s'interrompit; à son attitude on devinait que ses yeux erraient vers la fenêtre.

— Mais comment êtes-vous arrivé à Iping? — demanda Kemp, soucieux d'occuper son hôte, de le faire parler encore.

— J'y allai pour travailler. J'avais un espoir. C'était le germe d'une idée! Je l'ai encore, mais c'est maintenant une idée mûre. Une façon de revenir en arrière! de réparer ce que j'ai fait... quand il me plaira!... quand j'aurai fait tout ce que je veux faire à la faveur de mon invisibilité... C'est de quoi surtout je veux vous entretenir à présent.

— Vous êtes allé tout droit à Iping?

— Oui. Je n'eus qu'à prendre mes trois volumes de notes et mon carnet de chèques, ma valise et du linge, et à me faire faire une quantité de produits chimiques pour mettre à exécution mon idée, — je vous montrerai les calculs dès que j'aurai retrouvé mes livres, — et je partis. Mon Dieu! je me rappelle cette tempête et la sacrée peine que j'eus à empêcher la neige de tremper mon nez en carton...

— Enfin, dit Kemp, il y a deux jours, quand on vous a découvert, vous avez plutôt... si j'en crois les journaux...

— Oui, plutôt... Est-ce que j'ai tué cet imbécile d'agent?

— Non... on croit qu'il guérira.

— Il a de la chance, alors. J'avais tout à fait perdu patience. Les idiots ! Est-ce qu'ils ne pouvaient pas me laisser tranquille ? Et ce butor d'épicier ?

— Il n'est pas en danger de mort.

— Je ne sais rien de mon chemineau, — ajouta l'homme invisible avec un rire inquiétant. Par le ciel, Kemp, les hommes de votre caractère ne savent pas ce que c'est que la rage !... Avoir travaillé pendant des années, avoir fait des projets, des plans, et trouver alors quelque crétin, maladroit et aveugle, qui vient se jeter en travers de votre carrière !... Il n'existe pas d'imbécile qui n'ait été mis au monde pour me nuire... Si je suis encore longtemps à ce régime-là, je deviendrai fou et je taperai dans le tas... Déjà, ils m'ont rendu les choses mille fois plus difficiles !...

H. G. WELLS

Traduit de l'anglais par ACHILLE LAURENT.

(La fin au prochain numéro.)

DIALOGUES

ENTRE

LOUIS XIV ET COLBERT[1]

II

Louis XIV payait les services de Colbert plus que royalement. Colbert est conseiller du Roi en tous ses conseils, contrôleur général des finances, ministre d'État, secrétaire d'État pour la marine et la Maison, surintendant et ordonnateur général des bâtiments, arts et manufactures de France, commandeur et grand trésorier des Ordres. Ses traitements montaient à plus de cent mille livres, qui en feraient aujourd'hui 4 à 500 000. Le roi y ajoutait des gratifications énormes : 400 000 livres en 1677, et autant en 1679 « en considération de ses services et pour lui donner les moyens de les continuer ». Il dotait les filles du ministre ; quand l'une d'elles épousa le duc de Mortemart, il donna 1 400 000 livres au mari.

La famille de Colbert est devenue grande famille de France. Ses filles s'appellent la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Saint-Aignan, la duchesse de Mortemart. L'aîné de ses fils, Seignelay, avait depuis sa vingtième année la survivance de la marine ; le cadet, coadjuteur de Rouen, deviendra archevêque ; le troisième est bailli et commandeur des galères de l'ordre de Malte, colonel du régiment de Champagne, brigadier des armées du Roi ; le quatrième a la

1. Voir la *Revue* du 15 décembre 1900.

survivance de la surintendance des bâtiments; les deux derniers n'étaient pas pourvus à la mort du père, parce qu'ils étaient trop jeunes. Un frère est évêque d'Auxerre, un autre ministre des affaires étrangères, un autre lieutenant général des armées du Roi; trois sœurs sont dans les ordres avec de belles abbayes.

Colbert est un des hommes les plus riches de France; il a payé une maison avec jardin, rue Neuve-des-Petits-Champs, 220 000 livres; une maison, même rue, 154 000 livres; un jardin, rue Vivienne, 56 970 livres; la maison de Jacques Cœur à Bourges, 165 100 livres; la baronnie de Sceaux, 135 000 livres; les terres et seigneuries d'Hérouville et de la Rivière, 200 000 livres; la terre et seigneurie de Blainville, 108 000 livres; le domaine de Saint-Julien-sur-Sarthe, 68 000 livres; la terre de Châtillon, 79 340 livres; la terre de Plessis-Raoul dit Piquet, 68 000 livres; la terre de Bois-sur-Aimé, 52 000 livres; la baronnie de Linières, 310 000 livres; la terre de Creuilly, 170 500; et je ne sais pas l'évaluation des grandes terres de Seignelay, Ormoy, Châteauneuf-sur-Cher, ni des petites terres, qui sont en assez grand nombre. Enfin, il possédait 80 000 livres de rente sur diverses personnes, sur la Ville et sur la Caisse des emprunts. Ses maisons étaient superbement meublées; les meubles de son hôtel furent vendus 314 926 livres à la mort de madame Colbert. Sa vaisselle d'argent valait plus de 100 000 livres. Il avait une belle galerie de tableaux et une collection admirable de manuscrits et de livres.

Si riche, il était toujours à la recherche des profits, les grands et les tout petits. Passe encore que, le gendre Mortemart n'ayant reçu que 300 000 livres sur les 1 400 000 promises, Colbert en fasse souvenir le Roi et lui propose un mode de paiement pour le reste, qui, tout de suite, est approuvé; mais voici un billet qu'il eût mieux fait de ne pas écrire: « Votre Majesté a accoutumé de donner quelque pension à ceux qu'Elle a bien voulu pourvoir en survivance de charges, qui ont l'honneur de servir auprès de sa personne. En cas que Votre Majesté estime que la charge de surintendant des bâtiments soit de cette qualité, je supplie Votre Majesté d'accorder quelque grâce à d'Ormoy pour aider à lui faire un petit équipage et à l'entretenir. » D'Ormoy était le troisième fils, un

paresseux, incapable de remplir sa charge, et le père lui reprochait que les plans qu'il faisait étaient des « barbouillages », des « saletés »; il lui disait : « Tu galopes les bâtiments, tu es toujours à Paris. Je te retirerai ton carrosse. Tu changeras ou tu souffriras beaucoup. » Sans doute, Colbert, en demandant cette grâce imméritée, suivait la coutume générale qui était de tendre la main à tout sujet. Mais Louis XIV, calculant les sommes qu'il donnait à Colbert, les années mêmes où celui-ci répétait le plus douloureusement sa plainte sur la misère, « qui est grande partout », devait penser qu'on ne mourait pas de faim chez les Colbert. — Au reste, en marge du billet à propos d'Ormoy, il écrivit : « six mille livres ».

Enrichir, parer et grandir de toute façon ses ministres qu'il avait tirés de rien, c'était une manifestation de sa puissance, qui lui plaisait. Nous pouvons, disait-il à son fils, « dans le propre intérêt de notre grandeur, désirer qu'il en paraisse quelque épanchement sur ceux qui ont part à nos bonnes grâces». Mais, si l'un de ceux-ci prétendait s'élever au-dessus des autres, s'approcher du roi plus près, il l'arrêtait net, d'un mot, et sans l'habituel sourire.

Il craignait d'être gouverné et plus encore de donner à croire qu'il l'était, car l'apparence en toutes choses lui importait autant pour le moins que la réalité. Il avait donc réfléchi avec une grande application d'esprit sur « ce qu'on appelle être gouverné » : « Ce n'est pas toujours d'avoir un premier ministre en titre, à qui l'on renvoie ouvertement la décision de toutes choses. C'est assez d'avoir une ou plusieurs personnes, de quelque qualité qu'elles soient, qui, séparées ou jointes ensemble, puissent nous mettre dans l'esprit ce qu'elles veulent. » Il s'était donc fait une règle de « partager sa confiance entre plusieurs »; il la recommande à son fils comme essentielle : « Chacun de ceux auxquels vous faites part de votre confiance étant, par une émulation naturelle, opposé à l'élévation de ses rivaux, la jalousie de l'un sert souvent de frein à l'ambition des autres. » Cette maxime n'est pas d'une âme élevée, et qui sente sa force et sa valeur propres, mais elle est d'un esprit avisé. Il eut donc grand soin d'établir dès le début et il maintint jusqu'au bout dans son conseil intime deux familles, les Le

Tellier et les Colbert, qui ne manquèrent pas de se détester. Très généreux envers l'une et l'autre, il s'appliquait à tenir entre elles la balance égale. Mais chacune d'elles tirait sur le plateau.

Colbert était très avide d'attributions. Un jour, mécontent de quelque arrangement qui venait d'être pris, il alla jusqu'à mal parler au Roi, ce qui lui valut, deux jours après, ce billet, écrit de bonne encre royale :

« Je fus assez maître de moi avant-hier, pour vous cacher la peine que j'avais d'entendre un homme que j'ai comblé de bienfaits comme vous, me parler de la manière que vous faisiez.

» J'ai eu beaucoup d'amitié pour vous ; il y paraît par ce que j'ai fait ; j'en ai encore présentement et je crois vous en donner une assez grande marque en vous disant que je me suis contraint en un seul moment pour vous, et que je n'ai pas voulu vous dire moi-même ce que je vous écris, pour ne pas vous commettre à me déplaire davantage.

» C'est la mémoire des services que vous m'avez rendus et mon amitié qui me donnent ce sentiment ; profitez-en et ne hasardez plus de me fâcher encore, car après que j'aurai entendu vos raisons et celles de vos confrères, et que j'aurai prononcé sur vos prétentions, je ne veux plus jamais en entendre parler.

» Voyez si la marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez pas à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose ; parlez librement, mais, après la décision que je vous donnerai, je ne veux pas une seule réplique.

» Je vous dis ce que je pense pour que vous travailliez sur un fondement assuré, et pour que vous ne preniez pas de fausses mesures. »

Nous ne savons ce que répondit Colbert, mais voici la réplique du Roi :

« Ne croyez pas mon amitié diminuée ; vos services continuant, cela ne se peut, mais il me les faut rendre comme je le désire, et croire que je fais tout pour le mieux.

» La préférence que vous croyez que je donne aux autres ne vous doit faire aucune peine. Je veux seulement ne pas faire d'injustice et travailler au bien de mon service. C'est ce que je ferai quand vous serez tous auprès de moi.

» Croyez en attendant que je ne suis pas changé pour vous et que je suis dans les sentiments que vous pouvez désirer[1]. »

« Voyez si la marine ne vous convient pas », est une expression singulière. Ce qu'il importait de décider, c'est si Colbert convenait à la marine, et, là-dessus, Louis XIV ne devait avoir aucun doute. Il a tout l'air, en distribuant ses faveurs, de chercher surtout l'égalité du poids. Mais, après tout, il est le maître; il a le droit de régler son service comme il l'entend. Il mettait d'ailleurs assez d'application à ses affaires et il en surveillait l'ensemble avec une suffisante compétence pour marquer à chacun sa place et sa part.

*
* *

« Votre Majesté retourne de Versailles, écrit Colbert en septembre 1663. Je la supplie de me permettre sur ce sujet deux mots de réflexion que je fais souvent et qu'elle pardonnera à mon zèle. Cette maison regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire. » Puis, après avoir pris la précaution de dire qu'il est juste « qu'après une si grande et forte application qu'elle donne à son état avec l'admiration de tout le monde, Sa Majesté donne quelque chose à ses plaisirs », il part en charge à fond. Cinq cent mille écus ont été dépensés à Versailles « et l'on ne sait où les trouver », et pendant ce temps est négligé le Louvre, « le plus superbe palais qu'il y ait au monde et le plus digne de la grandeur de Votre Majesté ». Car il ne faudrait pas croire que Colbert eût de la répugnance pour « les bâtiments ». Si économe qu'il soit, il entend ne rien ménager pour procurer à son roi la gloire jusqu'à la fin des temps. Or, « au défaut des actions éclatantes de guerre, rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments, et toute la postérité les juge à l'œuvre de ces superbes maisons qu'ils ont élevées pendant leur vie ». Mais quelle gloire possible à bâtir Versailles? « O quelle pitié que le plus grand roi et le plus vertueux, de la véritable vertu qui fait les plus grands princes, fût jugé à l'aune de Versailles! Toutefois, il y a lieu de craindre ce malheur. » Et Colbert, qui a une si

1. Avril 1671.

forte aversion pour les ordonnances au comptant, c'est-à-dire qu'on inscrit sans en marquer l'objet, aimerait mieux recourir à ces fonds secrets pour les dépenses de Versailles « afin d'en ôter la connaissance ». Puisqu'il faut bien continuer ce qui est commencé, il propose donc de fixer une somme pour l'employer chaque année à Versailles, et de s'appliquer pour tout de bon à l'achèvement du Louvre. Mais le Roi n'entend pas raison. Les dépenses pour Versailles, un moment réduites, montent et montent toujours. Colbert s'est résigné ; il donne à la construction et aux aménagements une bonne partie de son application et de son temps, mais sûrement de mauvaise grâce. « Mansart, je ne veux plus bâtir, disait Louis XIV ; on me donne trop de dégoût. »

Au fond de cette querelle, il y a autre chose et plus qu'une mauvaise humeur de contrôleur général contre d'excessives dépenses.

Colbert aimait Paris, la grande ville ; il a contribué à la nettoyer et à l'embellir. Il l'aimait pour sa gloire, son activité et sa richesse. Lui qui voulait créer la puissance économique de la France, il avait besoin de sentir le contact des marchands, des artisans et des banquiers. Cet homme de vie si intense se plaisait dans le tumulte de la vie. Puis, il vénérait le Louvre, le vieux palais de nos rois. Pour l'achever, il avait demandé un plan à l'architecte Bernin, mais cet étranger ne pouvait concevoir en son imagination romaine l'idée d'un palais de France à construire en plein Paris. « Ce superbe palais, disait Colbert, doit être regardé non seulement pour sa magnificence et sa commodité, mais même pour sa sûreté, étant le principal séjour des rois dans la plus grande et plus peuplée ville du monde, sujette à diverses révolutions... Observer que les entrées ne puissent être aisément abordées et que toute la structure inspire le respect dans l'esprit des peuples et leur laisse quelque impression de force... »

En effet, depuis que le roi Philippe-Auguste — quatre siècles passés — avait commencé de bâtir le Louvre, la ville, dans ses rues étroites, avait tendu ses chaînes et levé ses pavés en barricades, hurlé contre les maltotiers et contre les mauvais favoris des rois ; et des rois s'étaient enfuis : le Dau-

phin Charles par peur de Marcel et de ses chaperons mi-partie bleu et rouge; Henri III, pour échapper à Guise et aux frocards à l'épaule marquée de croix blanche; Henri de Navarre, par aversion des poignards et prisons catholiques; Anne d'Autriche et Louis XIV, pour se dérober aux remontrances des gens à robe rouge et longue barbe, à la surveillance de la milice des bourgeois, et aux insultes des harengères et des camelots. C'était bien le tempérament de Paris que d'être « sujette à diverses révolutions, » mais elle était « la plus grande et peuplée ville du monde », la plus illustre, le berceau et l'honneur de la royauté. Il y fallait demeurer en se défendant « par le respect inspiré à l'esprit des peuples et l'impression de force ».

Louis XIV n'aimait point Paris, par ressouvenir de la Fronde, du tumulte révolutionnaire, des insolences de la foule, des colères de sa mère, des larmes de sa tante Henriette d'Angleterre, de la loi imposée par le Parlement et de sa fuite par une nuit froide de janvier. Il avait une naturelle aversion pour le tapage, pour l'enchevêtrement des rues, le grouillement des carrefours, l'encombrement qui arrête même le carrosse des rois. Il avait besoin de régularité, d'espace, d'avenues larges, et aussi d'être l'unique, partout où il se trouvait. Paris, c'était trop de monde, qui avait trop l'air de croire qu'il était chez lui; le Roi retiré, c'était encore Paris. Son Louvre, quoi qu'on y fît, resterait incommode, et, même achevé, trop étroit pour contenir toute la France, qu'il voulait réunie sous son regard. Versailles est à lui seul; ici point d'autre vie que la sienne ou celle qui vient de lui; il y peut s'espacer et s'étendre. Il a donc fait cette révolution : transporter la capitale du royaume; il a opéré une sécession de la royauté dont les suites furent énormes. Peut-être Colbert les prévoyait. Dans ce différend sur Versailles entre le Roi et son ministre commencent d'apparaître deux façons différentes de comprendre la royauté.

*
* *

Le 21 avril 1666, Louis XIV et Colbert eurent une conversation où celui-ci semble avoir mis une grande vivacité, puisqu'il s'excuse le lendemain par lettre, mais d'une façon singulière, car il profite de l'occasion pour répéter

« les choses fortes » qu'il a dites la veille. C'est un « métier fort difficile » qu'il fait là ; mais il y avait « près de six mois » qu'il se retenait de parler ; à la fin, il a éclaté.

« Il m'a semblé que Votre Majesté commençait de vouloir préférer ses plaisirs et ses divertissements à toute autre chose. » Les preuves tombent drues et accablantes. Toutes les dépenses sont « en augmentation » : celles de la seule écurie sont accrues de 200 000 livres, pour les livrées, les nourritures, les achats et les gages ; et chaque jour enflent les sommes qu'il faut donner pour le jeu du Roi et pour celui de la Reine, pour les fêtes, les repas et festins extraordinaires, pour les meubles, pour des pensions et des gratifications inutiles à la gloire de Sa Majesté. Dans la conversation de la veille, Colbert s'était plaint surtout des dépenses militaires : « Votre pensée est donc qu'il faut licencier les troupes ? » avait dit le Roi. Le mot a piqué Colbert ; peut-être le Roi avait-il à ce moment échangé un regard avec le marquis de Louvois. « Non, Sire, réplique Colbert en sa lettre ; que Votre Majesté soit, s'il lui plaît, persuadée qu'en tout ce qui dépendra de moi, j'irai plus vite que qui que ce soit aux choses qui regardent sa gloire. » Mais la gloire du Roi commande-t-elle d'ajouter 60 000 livres à la dépense des gardes du corps, de quintupler ou tripler la solde des compagnies de gendarmes et chevau-légers du Dauphin et de la Reine et celle des Écossais, et d'augmenter considérablement les troupes de sa maison ? Pour composer la maison du Roi, on diminue le reste de l'armée en force, en dignité et en honneur. « Nos grand rois, François Ier et Henri IV, n'ont jamais fait ces distinctions. Ce dernier s'est souvent fait garder par tous les vieux corps. De son temps jusqu'à celui de Votre Majesté, le régiment de Picardie l'a toujours disputé au régiment des gardes. » Il plaît au Roi que les troupes de sa maison soient « braves en habits, casaques et autres ajustements », mais « l'on a toujours cru qu'un soldat et demi ou un soldat et quart mal habillé valait plus qu'un soldat bien habillé, pourvu que le premier eût le nécessaire ». La gloire du Roi ! mais elle « souffre de ces fanfares et de ces ornements inutiles » ; et ne suffirait-il pas que Sa Majesté « prît soin que toute la cavalerie portât des cuirasses, que les armes fussent bonnes et que chaque cavalier eût un bon buffle, un bon cha-

peau de pluie et un manteau de même sur la croupe de son cheval; tout le reste ne sert qu'à ruiner, qu'à embarrasser et est absolument inutile ».

Enfin le Roi aime assembler ses corps de troupes et les passer en revue, et certainement ces inspections sont nécessaires, mais : « Je n'ai jamais cru que les troupes dussent venir chercher Votre Majesté, ni que la marche des troupes et les assemblées des armées qui en attirent la ruine pût devenir un divertissement de dames. » On ruine le pays en effet « en faisant faire la navette aux troupes, comme l'on fait par des changements et par des marches perpétuelles, dont les peuples sont dégoûtés au point que les paysans de Champagne et des autres frontières ont déjà passé ou se disposent à passer dans les pays étrangers. » Et il rassemble toute cette réprimande véhémente en un trait : « Votre Majesté a tellement mêlé ses divertissements à la guerre qu'il est impossible de les diviser. »

Il ose davantage. Le glorieux Roi superbe, qui marche entre des haies de révérences, humant les louanges des artistes, des poètes et des savants à ses gages, perçoit de temps à autre le bruit d'un coup de sifflet venu de la foule anonyme. Il sait qu'il n'est ni aimé ni admiré par tout le monde; précisément, il a entendu dire que des impertinents se moquent de ses revues; il a interrogé ses ministres qui se sont dérobés. Ce qu'il veut savoir, Colbert le lui dira : « Il faut encore que Votre Majesté sache deux choses, dont on n'a pas osé demeurer d'accord, lorsqu'elle l'a demandé : la première, qu'il a été affiché dans Paris un libelle portant ces mots : « Louis XIV donnera les grandes marionnettes dans la plaine de Moret »; qu'il en a été distribué un autre dans les maisons, portant ces mots : « Parallèle des sièges de La Rochelle et de Moret faits par les rois Louis XIII et Louis XIV. »

Quelle sorte de visages se montrèrent-ils, le Roi et le ministre, à la première rencontre après cette lettre reçue? Probablement les visages accoutumés. Louis XIV ne permettait à sa physionomie d'exprimer ses sentiments qu'en de rares circonstances et dans la grande intimité. Il avait d'ailleurs du bon sens et une certaine honnêteté d'esprit : il n'a pas pu se nier à lui-même que Colbert eût raison. Enfin, il avait commandé à ses

ministres « dans les commencements » de lui parler avec liberté, et Colbert, en exorde à ses hardiesses, avait rappelé « l'ordre réitéré d'avertir Sa Majesté au cas qu'Elle allât trop vite ». Louis XIV n'a pas gardé rancune au contrôleur général ; il le lui a dit ; il a même écrit sur ce mémoire qu'il voulait le garder pour le relire, mais il a continué d'aller vite et trop vite.

Colbert suivait autant qu'il pouvait cette marche épuisante. On voit bien par les billets que nous avons lus qu'il voudrait s'arrêter et souffler ; le Roi l'encourage par un sourire. Mais, de temps en temps, quand la voix intérieure est plus forte, il la laisse échapper : « Votre Majesté pense plus dix fois à la guerre qu'Elle ne pense à ses finances », ou bien encore, en l'année 1680, après une conversation sur le budget, où il n'a pas osé tout dire : « Le respect, l'envie sans bornes que j'ai toujours eu de plaire à Votre Majesté et de la servir à son gré, sans peine et sans aucun embarras, et encore plus son éloquence naturelle, qui vient facilement à bout de persuader ce qu'il lui plaît, m'ôtèrent le moyen d'insister, mais, après avoir fait une sérieuse réflexion sur tout ce que Votre Majesté me fit l'honneur de me dire, voyant qu'il n'y a qu'un changement dans la destination de la dépense, je croirais prévariquer à mon devoir et manquer à la fidélité que je lui dois, si je ne lui remettais encore fidèlement sous les yeux en peu de mots ce même état, afin qu'il lui plaise, y faisant la réflexion qu'elle estimera nécessaire, prendre la résolution qu'elle croira plus avantageuse à son service. » Mais, à cette date, où les revenus ne peuvent plus être augmentés, le fisc tirant du royaume le possible et l'impossible, il ne reste plus qu'à diminuer la dépense. Le Roi y voudra-t-il consentir? « Quoique cela ne me regarde en rien, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui dire qu'en guerre et en paix, Elle n'a jamais consulté ses finances pour résoudre ses dépenses, ce qui est si extraordinaire, qu'assurément il n'y en a pas d'exemples. »

*
* *

Nous venons d'entendre la vérité vraie dite sur Louis XIV à Louis XIV lui-même par l'homme qui peut-être l'a le

mieux connu, et qui ne souhaitait que de pouvoir le mieux aimer et le mieux admirer.

Sans doute, le Roi fait son métier dans toutes ses parties; il est capable, sans témoigner aucune impatience, d'écouter tel rapport, sur les péages, par exemple, « long et ennuyeux à tout autre », et « d'entendre parler de matières fâcheuses et difficiles, qui n'ont aucun goût », lui, « ce prince de tempérament exquis », et cela « contre ce que l'on remarque en la nature que ces tempéraments rares et excellents sont adonnés aux plaisirs ». — C'est Colbert qui patauge en cette psychologie lourde. — Et ce roi veut connaître exactement ses comptes; il porte en sa pochette un « abrégé » du budget et s'en vante en ses mémoires. Mais, quand il s'agit de « résoudre ses dépenses », l'abrégé demeure en la pochette. Le Roi « consulte » son goût qui va au divertissement par l'amour, par le jeu, par les fêtes, par la bâtisse somptueuse, par les revues sous l'œil des dames, par la colossale parade continue, — ou bien à la gloire, comme il la comprend, cherchée dans la guerre perpétuelle et l'humiliation de l'Europe.

A l'œuvre de Colbert, il s'intéresse en apparence, par des paroles, par des lettres très belles, où prend carrière son « éloquence naturelle ». Mais Colbert savait ce qu'il en fallait croire. Un jour, en 1666, il a représenté au maître qu'il serait fort important d'augmenter de six vaisseaux son armée navale; le Roi l'a fort approuvé et même a renchéri, mais : « Dans le temps que Votre Majesté me disait que cela était tellement important pour sa gloire qu'il fallait se tirer le morceau de la bouche pour y fournir, dans le même temps, Votre Majesté dépense deux cent mille livres d'argent comptant pour le voyage de Versailles, à savoir treize millions de pistoles pour son jeu et celui de la reine, et cinquante mille livres en repas extraordinaires. »

Or, Colbert, s'il payait une dépense inutile, calculait ce qu'il aurait pu faire de cet argent perdu.

Il avait en tête des projets immenses qui ne pouvaient réussir que si l'argent n'y était pas ménagé : relever les manufactures en ruine, introduire toutes les industries étrangères, organiser partout le travail, organiser le commerce, donner à notre marine marchande l'appui d'une flotte militaire,

réparer les ruines de notre empire colonial, fortifier le Canada, vivifier les Antilles, occuper Sainte-Hélène et le Cap, développer la colonie de Madagascar, prendre pied aux Indes, se saisir de toutes les grandes voies commerciales, enserrer le monde, faire du Roi le potentat sur mer comme il l'était sur terre : *Undarum terræque potens*, dit une médaille. Ce rêve l'exaltait et le faisait souffrir, car, chacune de ses journées, il se heurtait au réel. Le Roi demande 200 000 livres, pour un voyage de trois jours à Versailles : 200 000 livres, c'est ce que Colbert peut donner dans les bonnes années pour aider à réparer dans le royaume la ruine des chemins ; 200 000 livres, c'est plus qu'il n'a jamais envoyé en une année en Canada ! Un coup de carte malheureux du Roi ou de madame de Montespan coûte plus cher que l'endiguement d'un torrent ou la rectification d'une rivière ! Et tout l'argent dévoré par l'inutile et désastreux Versailles n'aurait-il pas suffi pour soutenir cette Compagnie des Indes orientales dont la tâche était de conquérir les Indes et d'assurer au pavillon le commerce de l'Extrême-Orient ?

Qui ferait l'exact calcul des dépenses superflues, année par année, et mettrait en regard les subsides donnés par Colbert à toutes ses petites et grandes entreprises, comprendrait que par moments la patience ait manqué au ministre, et qu'il se soit échappé à dire des choses fortes.

***

Nul doute qu'il n'en pensât de plus fortes encore.

Trait pour trait, le Roi, comme il était, s'opposait à l'idéal que Colbert se faisait d'un roi de France et qu'il a proposé à Louis XIV dans la correspondance intime.

Un roi chef de guerre, car le premier devoir royal est « la protection des sujets », mais chef austère d'une armée simple, pratique, sans panaches ni fanfares superflues ; sévère dans l'exercice de sa fonction ; inspecteur de ses troupes par la surprise de chevauchées inattendues. Il conseille à Louis XIV de faire chaque hiver un ou deux voyages à la frontière et de passer chaque fois la revue de trois ou quatre garnisons ; puis, le printemps venu, d'aller s'établir à Compiègne « où, se trou-

vant à huit ou dix lieues des quartiers, il pourrait aisément les surprendre.

Un roi justicier, car le second devoir d'un roi est « la justice qu'il doit rendre à ses peuples ». Il suggère à Louis XIV, les premiers jours, de réformer la justice, source trouble de tant d'abus criminels ; il le prie de faire « la visite de son royaume », escorté de conseillers d'État et de maîtres de requêtes ; quelques-uns parmi ceux-ci seraient choisis pour rendre la justice dans les lieux où il séjournerait. En la présence du Roi, toutes les justices ordinaires seraient suspendues, même les Parlements. Le Roi recevrait toutes les plaintes qui seraient faites contre eux, punirait sévèrement les coupables et récompenserait les gens de bien par des marques d'estime et par tous autres moyens.

Un roi qui honore le travail et tous les travailleurs et « rende avantageuses et honorables toutes les professions qui tendent au bien public », c'est-à-dire celles des soldats, des marchands, des laboureurs et des gens de journée — et « difficiles toutes les conditions des hommes qui tendent à se soustraire du travail qui va au bien général de l'État ». Car ce ministre des finances, du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, etc., ce faiseur d'argent, cet apôtre du mercantilisme arrivait par la logique même des choses à concevoir une justice sociale.

Et s'il rêve la conquête commerciale du monde, s'il veut qu'en toute ville battent les métiers, que sur toutes les mers flotte le pavillon, ce n'est point pour le plaisir de regarder affluer l'argent. Il sait par l'histoire que c'est l'abondance d'argent qui donne la grandeur et la puissance. Venise, après qu'elle est devenue « le magasin général des précieuses marchandises des Indes », n'a-t-elle pas fait la loi aux princes? La maison « d'un simple archiduc d'Autriche sans considération dans le monde n'est-elle pas arrivée en soixante ou quatre-vingts ans « à contester la prééminence à la couronne de nos rois », à penser se saisir de « notre royaume » ; ne s'est-elle pas mis « la monarchie universelle dans l'esprit », après que la conquête du nouveau monde a donné à l'Espagne une prodigieuse abondance d'argent? Et la Hollande? Qui s'occupait de ce marécage, avant qu'elle prît « le commerce pour

maxime fondamentale de son État »? A présent les Hollandais sont « assez puissants pour se rendre arbitres de la paix et de la guerre et donner des bornes tant qu'il leur plaira à la justice et à tous les desseins du Roi ».

Ce qu'il cherche, ce qu'il veut, par ses réformes, par son activité prodigieuse, par ses manufactures, ses compagnies, sa marine, c'est la monarchie universelle. Il a proposé au Roi, en toutes lettres, de le rendre « maître du monde ». Et il veut qu'il soit un maître superbe, logé magnifiquement, vêtu et meublé par les manufactures nationales, célébré par les écrivains et les artistes, chanté par les poètes, honorant le travail de l'esprit, et laissant à l'avenir, pour perpétuer la gloire de son nom, des monuments plus beaux que « ceux des Romains ».

Représentons-nous Louis XIV suivant la voie montrée par le doigt de Colbert, prudent dans sa politique en Europe, où personne n'aurait même pensé à l'attaquer; et créant la plus grande France, à cette date où une bonne partie du monde est encore à prendre, où l'Espagne commençait sa longue agonie, où le Portugal ne comptait plus, où la Hollande avait donné tout son effort, où l'Angleterre, un pays de quatre à cinq à six millions d'âmes — la France en avait environ dix-neuf millions, — était encore embarrassée dans les suites de sa révolution et gouvernée par un roi nourri au râtelier de France. Notre destinée n'était-elle pas changée?

Représentons-nous Louis XIV, roi austère, économe de sa richesse, encourageant et soutenant le travail par cette économie, justicier qui chevauche, entendant les plaintes, attentif à cette misère que chaque année Colbert lui représente, et dont le Roi ne sait que dire qu'elle lui fait de la peine, cherchant à tant d'injustices des remèdes et des réformes, et les trouvant dans sa puissance sans limites. La destinée de la monarchie n'était-elle pas changée?

Louis XIV pouvait ; il n'a pas voulu. Chaque jour Colbert mesurait le contraste entre le Roi qu'il rêvait et le Roi qu'il avait. C'est pourquoi ce très grand ministre a tant souffert avant de mourir « en désespéré ».

ERNEST LAVISSE

LA PUISSANCE COMMERCIALE DE L'ALLEMAGNE

LES CARTELLS

En Allemagne, comme dans tous les grands pays industriels, le développement actuel de l'activité économique est accompagné d'un phénomène marqué de concentration, mais celui-ci est loin de revêtir les mêmes formes qu'en Angleterre, en France ou aux États-Unis. A côté de ses traits généraux, communs à ces différentes contrées et dépendant de l'évolution parallèle qu'elles accomplissent, il a sa physionomie spéciale, proprement allemande, liée aux conditions particulières du travail, de l'organisation sociale et politique, tirée du caractère national. Il a aussi son nom : il s'appelle *Cartell*, c'est-à-dire ligue, association de membres égaux en droits, au moins théoriquement. Comparez le nom du phénomène américain, le *Trust*, c'est-à-dire le fidéi-commis, l'abandon de tous droits, de toute activité de la part des membres du *Trust*, la délégation de ces droits, le transport de cette activité à un ou plusieurs *Trustees*, mandataires munis de pleins pouvoirs. D'un côté il y a fédération, de l'autre il y a absorption; d'un côté défense d'intérêts communs, de l'autre domination, domination despotique sur les associés, entreprenante contre les non associés. L'Allemand reste modéré; il ne rêve pas le triomphe bruyant; il cherche à se garantir

par une entente contre le danger de la concurrence excessive, et ses Cartells lui servent à cela. L'Américain est un ambitieux, ambitieux de pouvoir bien plus encore que d'argent, ou plutôt il désire l'argent et il l'aime comme un conquérant aime ses troupes et ses canons, parce qu'il assure le pouvoir. Le Trust est pour lui un instrument de domination.

Entre les Cartells et les Trusts, la différence n'est pas une différence de degré, comme on le dit souvent, c'est une différence de nature. Il n'existe pas de commune mesure à laquelle on puisse ramener par exemple le syndicat rhénan-westphalien des houilles qui représente les intérêts de plus de cent sociétés minières, et John D. Rockefeller qui monopolise à lui seul le pétrole aux États-Unis.

I — LA NATURE DES CARTELLS

Mais en quoi consiste exactement cette différence de nature, et par quels traits précis se manifeste-t-elle? En procédant par élimination, on peut constater qu'elle ne se trouve ni dans la forme juridique, ni même dans le degré de concentration de l'entreprise.

De plus en plus, aujourd'hui, la forme juridique des Cartells, comme des Trusts, est la société par actions. Ainsi le syndicat des Houilles de Westphalie et des Provinces Rhénanes *(Rheinisch-Westfälisches Kohlen-Syndikat)* est une société par actions ordinaire formée entre les exploitants syndiqués [1]. Le Cartell sucrier constitué à partir du 1er juin 1900 est le résultat d'une entente entre deux sociétés à responsabilité limitée, le *Deutcher Zucker-Syndikat* et le *Syndikat deutscher Zucker-Raffinerien*; le Cartell des glaces est aussi une société à responsabilité limitée : *Verein deutscher Spiegelglas-Fabriken*, etc., etc. Au point de vue légal, rien ne distingue ces Cartells d'une autre société. De même, aux États-Unis, les grands Trusts du pétrole, du sucre, sont aussi, quant à leur

1. On trouve les statuts du Syndicat westphalien dans le travail très complet de MM. E. Gruner et E. Fuster : *Aperçu historique sur les syndicats de vente des combustibles dans le bassin Rhéno-Westphalien*. P. 50, § 5.

orme juridique, des sociétés ordinaires. Ils se sont couverts de ce manteau pour échapper aux lois spéciales faites contre eux, et l'artifice leur a parfaitement réussi, comme l'on sait; l'arsenal des *Anti-Trusts Laws* reste sans effet sur eux.

En Allemagne, les Cartells n'ont pas adopté la forme des sociétés commerciales pour recourir à un déguisement : ils n'ont pas soulevé contre eux une réaction violente; ils n'ont pas été recherchés et combattus; leur organisation officielle et légale répond effectivement à leur nature; ce sont, en effet, des ententes volontaires tendant à une action commune en vue de la vente de certains produits. Voilà bien une différence entre les Trusts et les Cartells, mais elle porte, on le voit, plus loin que la forme juridique; elle est profonde, elle n'est pas apparente et officielle.

On admet parfois que le degré de concentration crée une distinction entre les Trusts et les Cartells. L'exemple des Cartells allemands que j'ai été à même d'observer ne révèle rien de caractéristique à cet égard.

En ce qui concerne d'abord la concentration commerciale, le degré est souvent le même. Beaucoup de Cartells allemands ont un bureau de vente, *Verkauf-Bureau*, seul intermédiaire entre la collectivité des fabriques associées et la clientèle. Du jour où une mine westphalienne entre dans le syndicat, elle perd le droit d'écouler directement son charbon, son coke, de traiter avec les acheteurs, toute sa production doit être mise à la disposition du *Verkauf Bureau* qui la vend au mieux des intérêts des associés, au prix dont il est seul juge. Et ce n'est pas là une contrainte vaine, mais une obligation effective à laquelle aucune mine syndiquée ne se soustrait en fait. Le contrat de société prévoit, avec le luxe de détails dont les Allemands sont coutumiers, que les mines seront autorisées à conserver le charbon qu'elles consomment elles-mêmes pour leur exploitation, celui qu'il est d'usage de remettre gratuitement ou à un prix de faveur aux familles de leurs ouvriers, et le tonnage de la houille ainsi employée est fixé et vérifié avec soin[1].

1. Voir Gruner et Fuster, p. 67, dans le texte du contrat passé entre le syndicat et chaque charbonnage, la partie intitulée : *Vente en commun et exceptions à ce régime*. § Ier, article 1er, a. 7.

Le *Verkauf-Bureau* n'est pas un organe exceptionnel et spécial au syndicat westphalien. D'autres Cartells en sont pourvus, et plusieurs ententes industrielles françaises ont aussi leur *Comptoir de Vente* qui correspond exactement au *Verkauf-Bureau*, tel le Comptoir Métallurgique de Longwy, le Comptoir des poutrelles, le Comptoir des Salines de l'Est. En Allemagne, les cokes, les briquettes, l'ammoniaque de Westphalie, les sels de potasse de Stassfurt, les fontes, les poutrelles, les aciers demi-ouvrés, les tôles fines, les grosses tôles, les fils laminés et plusieurs autres spécialités métallurgiques, les glaces, etc., ont leur *Verkauf-Bureau*.

Cependant beaucoup de Cartells n'ont pas de bureau de vente et laissent leurs membres en rapports directs avec la clientèle. Mais dans ce cas, le comité directeur fixe le prix auquel la vente aura lieu, le contingent de production de chaque usine. Aucun associé ne peut consentir des prix inférieurs ni encombrer le marché de ses produits ; par suite la direction commerciale de son affaire lui échappe complètement : elle est concentrée entre les mains du syndicat.

En somme l'existence d'un bureau de vente n'est pas la marque indiscutable d'un degré de concentration réelle plus avancé, et certains syndicats très fortement organisés, ceux des locomotives ou des wagons, par exemple, sont sur le marché national, aussi parfaitement maîtres de la vente de leurs produits que le syndicat westphalien, bien qu'ils ne possèdent pas de bureau de vente. C'est là un détail d'organisation intérieure tenant à des circonstances spéciales, non une différence profonde. L'important n'est pas de savoir à qui les commandes doivent être adressées, mais à quel prix elles seront exécutées, et, pour ne pas faire baisser le prix, il faut pouvoir régler la production, empêcher l'encombrement du marché. Tant qu'on ne parvient pas à assurer ces deux points, tant que le fabricant reste maître de son prix et de sa production, il n'y a pas de Cartell[1].

1. Les auteurs allemands établissent souvent des distinctions très nombreuses entre différents genres de Cartells, tels que : *Produktionskartelle*, qui luttent contre la surproduction ; *Gebietskartelle*, qui attribuent à chaque usine une sphère déterminée pour l'écoulement de ses produits ; *Preiskartelle*, qui fixent le prix de vente ; *Kontingentierungenkartelle*, qui fixent à chaque usine son contingent de production ; *Gewinnkontingentierungenkartelle*, qui établissent un partage de gains

Ainsi la concentration commerciale est une condition indispensable de l'existence des Cartells. Lorsque ceux-ci ont un bureau de vente en commun, elle est aussi complète, aussi apparente, aussi absolue que dans les Trusts américains, et même là où les circonstances n'ont pas permis l'établissement d'un bureau de vente, elle ne laisse souvent pas plus de liberté à l'action individuelle des associés.

Ce n'est donc pas par le degré de concentration commerciale que les Cartells diffèrent si profondément des *Trusts*.

Est-ce par le degré de concentration industrielle? Au premier abord il semble que oui. En effet toutes les usines qui entrent dans un *Trust* dépendent d'une même direction ; elles appartiennent à une même Société. Au contraire, celles qui font partie d'un Cartell restent autonomes, et maîtresses par conséquent, au moins en théorie, de leurs procédés de fabrication. Toutefois, cette différence nettement établie, indiscutable, reste très souvent absolument sans effet tant que le Cartell existe, tant que le lien commercial n'est pas rompu.

Supposons, par exemple, que toutes les mines de houille dépendant du syndicat rhénan-wesphalien ne forment plus qu'une seule société, qu'elles constituent un Trust véritable, propriétaire de l'ensemble des puits. Ce fait produirait-il des résultats importants au point de vue de leur exploitation? On ne voit pas bien lesquels. Chaque mine conserverait forcément en effet son directeur, ses ingénieurs, distincts de ceux de la mine voisine. Elle n'échapperait pas aux conditions spéciales où elle se trouve pour la profondeur des puits, l'épaisseur de la couche de charbon, la nature du sous-sol au travers duquel se poursuivent les galeries, le danger plus ou moins grand du grisou, les facilités de ventilation, la quantité d'eau à pomper pour éviter l'inondation, etc., etc. Sa personnalité subsisterait, en un mot. Le lien commercial est

entre les associés. Ces distinctions tirent leur noms de différents moyens employés pour atteindre le même but. Les Conventions *(Konventionen)* se contentaient souvent, au début du mouvement, de poser quelques règles un peu vagues pour empêcher l'encombrement du marché ; mais on sait aujourd'hui par expérience que, tant qu'on n'emploie pas simultanément au moins deux des moyens indiqués plus haut, la détermination d'un prix de vente et d'un contingent de production, on n'arrive à rien. Dès lors ces distinctions perdent leur intérêt. Tous les Cartells sont à la fois des *Preiskartelle* et des *Kontingentierungenkartelle*.

à peu près le seul que l'on puisse établir entre des exploitations houillères forcément séparées les unes des autres. On le voit bien d'ailleurs à Saarebrück, ou en Silésie, où les mines qui sont *fiscalisch*, c'est-à-dire appartenant à l'État, sont très nombreuses. La vente de leurs charbons est entre les mains d'une seule administration qui règle souverainement la production de chacune d'elles, qui joue, par conséquent, le rôle du syndicat rhénan-wesphalien, mais leur exploitation est confiée à des directeurs différents, qui ont à résoudre des problèmes différents suivant la nature des éléments qu'ils rencontrent.

Les choses ne se passent pas absolument ainsi lorsqu'il s'agit non plus de mines mais d'industries proprement dites, de fabrication. Il est plus facile de grouper des usines que des houillères sous une direction industrielle unique. Cependant, la séparation matérielle s'impose souvent, même lorsque l'entreprise dépend d'une seule société, même lorsqu'elle dépend d'un seul homme. M. Krupp, par exemple, est l'unique propriétaire de son affaire, et pourtant le développement de son industrie l'a amené à créer, en dehors des fonderies et aciéries d'Essen, une série d'usines métallurgiques à Duisburg, à Rheinhausen, à Magdebourg, à Kiel, sans parler des mines du Luxembourg, de Bilbao en Espagne, etc. En dehors du lien commercial absolu qui unit ces établissements les uns aux autres, puisqu'ils sont la propriété d'une même personne, je ne vois entre eux qu'un seul trait d'union vraiment industriel, c'est que tous profitent à la fois de la connaissance d'un procédé nouveau. La découverte faite dans l'un d'eux peut être immédiatement appliquée dans tous les autres, du moins quand ils se livrent à la même opération.

Cela n'a pas lieu entre des usines groupées pour la vente en commun de leurs produits. Elles sont indépendantes au point de vue industriel ; chacune d'elles peut donc modifier comme il lui plaît ses procédés de fabrication, pourvu que la qualité des marchandises livrées au bureau de vente ne soit pas altérée par ce fait. Aucune n'est obligée non plus de faire participer les autres aux perfectionnements qu'elle découvre.

Mais supposons que l'une d'elles se trouve en possession d'un procédé encore secret et permettant de réaliser une économie sérieuse dans la fabrication, d'un procédé qui lui

assure, par suite, un avantage certain sur toutes les autres. Imagine-t-on qu'elle demeurerait liée au bureau de vente? Évidemment non. Elle se retirerait du syndicat, même au prix d'un fort dédit, et attirerait à elle toute la clientèle en lui vendant meilleur marché, quoique avec bénéfice, des produits d'un prix de revient inférieur.

En pratique, les usines qui font partie d'un même syndicat travaillent dans des conditions analogues. C'est parce qu'on les sait bien dirigées, bien outillées, assurées d'une certaine clientèle, qu'on les y admet. C'est parce qu'elles ne possèdent aucun avantage décidé sur leurs concurrentes qu'elles y entrent. Détruisez cet équilibre et, par la force des choses, le syndicat cesse d'exister. Personne ne se soumet aux prescriptions très étroites d'une association de ce genre, personne en particulier ne consent à limiter sa fabrication, quand il peut écouler ses produits au détriment de ses concurrents.

Tant que le syndicat existe, c'est donc qu'aucune des usines qui y sont entrées n'a réalisé dans sa fabrication un progrès notable et resté secret. Un Trust peut se trouver fortifié par une heureuse découverte, grâce à la concentration industrielle qui en fait bénéficier toutes les usines du Trust, surtout s'il parvient à en dérober la connaissance au public. Un Cartell est détruit par une aventure de ce genre par suite du manque de concentration industrielle. Mais entre un Trust et un Cartell *existants* la concentration industrielle ne produit pas de différence caractéristique.

Et nous nous trouvons ramenés ainsi à nous demander où gît effectivement la différence de nature entre les Trusts et les Cartells.

Les Trusts américains monopolisent en fait une industrie grâce à la rencontre de circonstances favorables exceptionnelles, auxquelles vient toujours se joindre un élément artificiel. Le Trust du pétrole a dû ainsi sa naissance à la rareté des terrains pétrolifères, aux avantages considérables qu'offre la concentration industrielle pour l'opération de la raffinerie, puis à la complicité du *Pensylvania Railroad* avec l'aide duquel il a coupé les routes à ses concurrents. L'absence de contrôle des chemins de fer aux États-Unis s'est trouvée former ainsi un élément indispensable du monopole ; il a fallu pour l'éta-

blir que des moyens de transports publics fussent abusivement refusés au public, qu'une compagnie privée eût préalablement mis la main sur ces moyens de transport et qu'elle se substituât à l'État en se rendant maîtresse de la circulation sur une voie publique, et en en interdisant l'usage dans un intérêt privé aux concurrents de la *Standard Oil Co.* D'autres Trusts, celui du sucre en particulier, ont dû en grande partie leur naissance à la législation douanière énergiquement protectrice des États-Unis. M. Havemeyer, son fondateur, le reconnaissait sans détour, l'an dernier, devant l'*Industrial Commission* réunie pour faire une enquête sur la question des Trusts[1]. Et partout où l'on rencontre un Trust américain véritable, monopolisateur d'une industrie, on découvre ainsi une influence artificielle du pouvoir de l'État, exercé soit par l'État lui-même, soit par des particuliers qui se sont emparés d'une fonction de l'État.

Voilà un caractère bien défini des Trusts. Une partie de leur puissance est dérobée à la puissance de l'État. En est-il ainsi des Cartells ?

Je ne suis pas en mesure d'affirmer d'une manière absolue que c'est le cas pour tous les Cartells allemands. Leur nombre est si grand qu'une erreur peut aisément se produire, mais, en général, l'influence de l'État se trouve parmi les causes de leur création.

Tantôt elle s'exerce au profit de l'ensemble de l'industrie par la protection douanière ; tantôt elle agit plus directement et favorise tel ou tel Cartell spécial. Par exemple, le syndicat des fabricants de locomotives, celui des fabricants de wagons sont énergiquement soutenus par le ministère prussien des Travaux publics, chargé de la direction des chemins de fer. Le syndicat westphalien des charbons traite avec ce même ministère, ce qui lui donne une consécration officielle et lui assure un très important débouché. Nous reviendrons plus en détail sur ce point quand nous étudierons les causes des

1. « *The Mother of all Trusts is the customs tariff law* », a dit M. H.-O. Havemeyer, et il a reconnu que sans l'existence d'un tarif hautement protecteur mettant l'industrie du sucre à l'abri de la concurrence étrangère, il n'aurait jamais risqué ses capitaux dans l'entreprise du Trust. (Voir *The Trust Problem*, by Jeremiah W. Jenks, p. 45 et 46, et aussi le Rapport de *la Chicago Conference on Trusts*, p. 171.)

Cartells ; il nous suffit, pour le moment, de constater que, pour eux comme pour les Trusts, un élément extérieur à l'industrie joue un rôle important. Les Cartells agissent presque toujours sur un marché artificiellement protégé ; parfois même ils sont personnellement favorisés par l'État.

La différence caractéristique entre les Trusts et les Cartells n'est donc pas encore dans l'intervention de l'autorité publique.

Ainsi, ni la forme juridique, ni le degré de concentration commerciale, ni le degré de concentration industrielle, ni l'action de l'État, ne révèlent entre les Trusts et les Cartells l'abîme qui les sépare. C'est que tous ces éléments sont utilisés par le Trust pour une domination souveraine, unique, souvent oppressive, et par le Cartell pour la constitution d'une ligue. Le Trust est le triomphe de la concurrence victorieuse avec un seul survivant après la lutte ; le Cartell est une trêve conclue entre des combattants qui se reconnaissent sensiblement d'égale force. A l'abri des barrières de douanes, sur une arène circonscrite, le premier terrasse ses adversaires ; le second les groupe. Dans les deux cas il s'agit de se rendre maîtres de cette arène, et souvent il arrive que les Cartells comme les Trusts aboutissent à un monopole de fait, monopole collectif il est vrai, mais monopole cependant.

Même alors ils diffèrent profondément. Le Cartell assez puissant pour exercer un monopole reste ouvert à de nouveaux membres ; il n'est pas radicalement exclusif comme le Trust. Celui-ci ne connaît qu'une seule alternative vis-à-vis des concurrents nouveaux qui peuvent se révéler, l'écrasement ou l'absorption ; il les ruine ou les achète et, pour les ruiner, il n'hésite pas à employer des manœuvres anormales, souvent déloyales. Fort de la puissance de ses capitaux, confiant dans sa bourse plus longue, *the longer purse*, il vend à perte aussi longtemps qu'il le faut là où un concurrent se dresse devant lui ; il barre la route aux produits d'une usine rivale en agissant sur les Compagnies de chemins de fer ; il dissimule habilement, sous le couvert d'une disposition générale, la mesure législative qui lui assurera un avantage particulier au détriment de ceux qu'il veut jeter à bas. A cet effet, il a ses hommes de loi pour rédiger les textes, et ses

législateurs aussi pour les voter. On sait les scandales bruyants auxquels fut mêlé le *Sugar Trust* au moment du vote du tarif Dingley par le Sénat américain.

Ces agissements sont interdits aux Cartells. Ces êtres collectifs, nés d'un besoin réciproque de sécurité, de protection mutuelle, n'ont ni l'ambition ni la hardiesse nécessaires pour engager avec un concurrent sérieux une guerre au couteau, pour jouer le jeu dangereux de la plus longue bourse. C'est pour échapper à ces luttes fratricides, non pour les recommencer sous une autre forme, que les Cartells se constituent. Quant à abuser, dans leur intérêt particulier, contre un concurrent allemand, de l'autorité de l'État, cela leur est difficile aussi parce que la protection dont ils jouissent est assurée à tous leurs compatriotes ; les législateurs auxquels ils ont affaire ne sont pas corrompus comme ceux de Washington ou des législatures locales des États-Unis, et, d'autre part, l'exploitation des grandes lignes de chemins de fer par les États souverains, le contrôle exact des autres, coupe court aux avantages frauduleux souvent accordés aux Trusts par les Compagnies de chemins de fer américaines.

Aussi lorsque surgit en Allemagne, à côté d'un syndicat puissant, une exploitation *sauvage (wild)* étrangère à ce syndicat, mais faisant preuve de vitalité, assurée d'un avenir sérieux, elle n'est pas frappée d'ostracisme ; tout au contraire, le syndicat lui ouvre ses portes. C'est même une éventualité prévue par certains statuts, ceux du syndicat rhénan-westphalien des houilles, par exemple. L'article 13, titre A, du contrat passé entre le syndicat et chacun des charbonnages adhérents mentionne l'*admission de nouveaux membres* parmi les questions sur lesquelles doivent statuer les assemblées des propriétaires de charbonnages[1]. Plusieurs autres Cartells, dont les statuts restent ignorés du public, pratiquent aussi cette même politique. Elle est de leur essence, comme la politique contraire est de l'essence des Trusts. Ils ne peuvent vivre que de l'union des producteurs nationaux, et nous verrons que l'opération préliminaire à la constitution de tout Cartell, dans une région et une industrie déterminées, est l'adhésion d'une

1. Voir l'ouvrage déjà cité de MM. E. Gruner et E. Fuster, p. 66.

très forte proportion — au moins 90 p. 100 en général — des exploitants de cette industrie et de cette région. Une fois le Cartell établi, il faut encore que cette proportion se maintienne pour qu'il dure ; il faut par conséquent qu'il fonctionne dans des conditions telles que les étrangers puissent venir à lui sans dommage pour eux ni pour lui, en sorte que la modération dans les exigences est une nécessité qui s'impose à tout Cartell.

En somme, le Cartell est une association de producteurs par laquelle ceux-ci s'entendent ensemble pour limiter la concurrence qu'ils se font. C'est une ligue d'alliés dans laquelle chacun conserve une certaine liberté d'action, mais s'interdit l'usage de certaines armes contre les autres. C'est un tempérament plus ou moins accentué à la lutte économique. Le Trust, au contraire, est le résultat d'une lutte à mort. L'un est la solution allemande, l'autre la solution américaine d'un problème posé en Allemagne comme en Amérique par le régime industriel moderne, mais accompagné dans chacun de ces deux pays de circonstances absolument différentes. Les deux solutions sont aussi éloignées l'une de l'autre que l'état politique et social de l'empire allemand est éloigné de l'état économique politique et social de la République américaine. Elles n'ont pas la même nature.

Le contraste s'affirmera, d'ailleurs, à mesure que nous analyserons dans le détail les causes, l'organisation et les effets des Cartells allemands.

II. — LES CAUSES DES CARTELLS

C'est toujours pour combattre l'avilissement des prix résultant d'une concurrence désordonnée que les Cartells se fondent. Ils naissent d'ordinaire à une période de crise, quand les fabricants, obligés d'écouler leur stock à n'importe quel prix ou d'accepter des commandes dans n'importe quelles conditions, en viennent à se demander s'il ne vaut pas mieux pour eux cesser toute exploitation que continuer à travailler à perte. Sous la pression de ces circonstances critiques, ils acceptent des limitations à leur liberté qui leur auraient paru

inadmissibles en temps normal. D'autres fois, plus rarement, le Cartell est préventif et se conclut pour parer à une crise redoutée, imminente; mais, dans un cas comme dans l'autre, il combat l'avilissement des prix de vente, soit en les relevant, soit en les maintenant.

On dit couramment que la cause des Cartells se trouve dans la surproduction. La formule est brève, ce qui a assuré sa fortune, mais elle est inexacte. Il n'y a jamais, en Europe du moins, surproduction de locomotives et de wagons, par exemple, parce que jamais en Europe on ne fabrique de locomotives ou de wagons qui n'aient été expressément commandés par une Compagnie de chemins de fer. On ne fait même pas comme dans les grandes usines américaines, chez Baldwin, à Philadelphie, par exemple, où des parties de locomotives, prêtes à être montées au fur et à mesure des commandes, sont exécutées d'avance et gardées en magasin. L'extrême variété des modèles demandés, les constantes modifications opérées par les ingénieurs des Compagnies s'opposent à cette pratique. Pas plus en Allemagne qu'en France, on ne peut travailler pour le stock dans cette industrie : jamais, par conséquent le marché n'est encombré de locomotives ou de wagons, et pourtant il existe en Allemagne deux Cartells de fabricants de locomotives et deux Cartells de fabricants de wagons.

Mais ces Cartells ont la même cause constitutive que ceux qui sont nés de la surproduction dans les industries travaillant pour le stock. Ils luttent par l'union des producteurs contre l'avilissement des prix.

« Après 1871 et l'accomplissement de l'unité allemande, me dit le directeur d'une grande fabrique de locomotives hanovrienne, la question du rachat des chemins de fer appartenant à des Compagnies privées s'est vite posée, mais, bien entendu, elle n'a pas été résolue tout de suite, et, pendant tout le temps qu'elle a été en discussion, les Compagnies qui savaient devoir être rachetées ont réduit leurs commandes au strict minimum. Après le rachat, une période de recueillement, très peu active aussi, s'est ouverte : l'État voulait se rendre compte de sa nouvelle acquisition, étudier la question, et commandait fort peu. De là, une dépression industrielle

très marquée dans notre industrie. Ici, par exemple, elle s'était fait sentir si gravement que nous avions dû réduire de 2 000 à 500 ouvriers notre personnel de fabrication de locomotives.» Avant d'en arriver à cette extrémité, on avait fait dans cette usine, comme dans les autres, toutes les concessions possibles pour obtenir des commandes, pour les enlever aux concurrents à force de bon marché. Et les prix baissaient toujours, ne laissant plus aux industriels la marge suffisante pour aucun bénéfice; il fallait, coûte que coûte, réduire la production.

La situation économique avait ainsi préparé le terrain pour la création du Cartell. Il n'était pas besoin de raisonnements pour prouver aux fabricants de locomotives la nécessité d'une diminution de leur activité. D'eux-mêmes, sous un régime de complète liberté, ils avaient dû s'y soumettre. Il s'agissait simplement de rendre le sacrifice efficace, et de relever par une entente commune les prix continuellement abaissés par l'effet d'une concurrence désespérée. Il fallait bien se résoudre à produire moins, mais on pouvait s'arranger pour ne pas produire à perte.

C'est dans ces circonstances que les syndicats furent créés: l'un, le plus puissant, celui du Nord, groupant les usines de la région desservie par les chemins de fer prussiens; l'autre, celui du Sud, composé de cinq maisons seulement, situées dans le Grand-Duché de Bade, le Wurtemberg, etc. En fait, les deux syndicats ne vont pas sur les brisées l'un de l'autre, de telle sorte que l'entente est complète sur toute la surface de l'Empire.

La construction des wagons avait traversé une crise analogue pendant la période de 1871 à 1880, et pour les mêmes raisons. Le syndicat des fabricants de wagons du Nord se constitua dès 1877 sous la forme d'une *Konvention*; il eut pendant plusieurs années une existence difficile, puis. devenu plus fort vers 1890, il prit corps dans une Société à responsabilité limitée. De même que pour les locomotives, un syndicat s'est formé aussi dans le Sud avec les fabriques de wagons de Stuttgart, Mannheim, Nuremberg, Carlsruhe. Mais il existe un certain nombre de fabriques *sauvages*, soit dans le Nord, soit dans le Sud. L'énorme développement du

trafic depuis plusieurs années, la création d'un grand nombre de chemins de fer vicinaux appartenant à des Compagnies privées, et dont la clientèle reste en dehors de l'entente, ont amené l'établissement de nouvelles fabriques de wagons. La plupart du temps, ce sont des usines métallurgiques déjà existantes qui ont tourné leur activité de ce côté-là. Des constructeurs de machines, de ponts en fer, se sont mis à faire le wagon, comme la maison Harkort, de Duisbourg. Un membre du syndicat du Nord estime que douze grandes fabriques de wagons se sont constituées en Allemagne depuis trois ou quatre ans, et qu'environ huit d'entre elles sont destinées à disparaître à la première crise grave. Le syndicat en a admis plusieurs depuis sa fondation; comme le syndicat des houilles, il n'a pas le farouche exclusivisme d'un Trust; il exige seulement que l'usine qui sollicite son admission ait marché pendant quelque temps parallèlement au syndicat, qu'elle se soit créé une clientèle, en un mot, qu'elle ait fait ses preuves.

C'est actuellement une simple mesure de précaution pour l'avenir. Les membres du Cartell ne veulent pas augmenter leur nombre d'une manière inconsidérée et compromettre ainsi leur prospérité future. Il faut qu'au jour de la dépression industrielle, qui arrivera fatalement, les usines syndiquées ne soient pas obligées de réduire beaucoup leur production en la répartissant sur une foule d'associés; mais pour le moment, aucune difficulté ne se présente, car la demande de wagons dépasse les possibilités de la fabrication. Il en est de même pour les locomotives, d'ailleurs, et le résultat de cette situation est que les syndicats de locomotives comme de wagons n'agissent pas depuis l'ouverture de la période des « vaches grasses ». Souvent, je me suis heurté à cet obstacle dans l'enquête que je poursuivais; les industriels désireux de rester fidèles à la politique du secret, surtout vis-à-vis d'un étranger, avaient un excellent prétexte pour échapper à mes questions. « Comment partagez-vous les commandes entre les membres du Cartell? demandais-je à un directeur de l'usine Schwartzkopf, à Berlin. — Mais nous les donnons à qui peut les exécuter! Nous ne pouvons pas suffire! — Oui, sans doute, en ce moment, mais cela est excep-

tionnel, et en temps ordinaire, surtout aux époques de dépression, vous êtes bien obligés de procéder à un partage, souvent même d'imposer des réductions de production? — Oh! quand la crise viendra, nous verrons comment nous y prendre pour la combattre, mais actuellement il ne s'agit pas de cela, et je ne puis vous donner aucune information précise, certaine, sur les moyens que nous emploierons dans d'autres circonstances. »

Il y a toutefois une conclusion à tirer de ces renseignements négatifs. Si les Cartells restent sans effet, s'ils continuent d'exister, mais sans fonctionner réellement, dès que les commandes affluent, dès que la demande dépasse l'offre, c'est que la cause pour laquelle ils sont créés disparaît. Elle disparaît en effet, puisque l'excès de la demande combat mieux qu'aucun Cartell l'avilissement des prix, et que les Cartells s'organisent précisément pour empêcher l'avilissement des prix. Ainsi l'observation des Cartells aux époques de prospérité industrielle confirme les conclusions tirées de leur observation aux époques de dépression, aux époques où ils se fondent.

C'est donc, en somme, un malaise commun, une crise industrielle existante ou imminente, qui rapproche des concurrents alarmés et les pousse à s'associer en Cartells. Telle est la cause originelle, celle qui rend les Cartells désirables pour les intéressés.

Il reste à les rendre possibles, et nous verrons dans quelles conditions ils fonctionnent en Allemagne, en étudiant leur organisation intérieure. Toutefois, il nous faut signaler auparavant deux causes extérieures qui ont puissamment favorisé leur fondation.

Je ne m'étendrai pas sur la première, celle des tarifs protecteurs qui ferment en pratique le marché allemand à certains produits. On comprend aisément comment ils agissent, et que le fait d'écarter tout d'abord la concurrence étrangère avance beaucoup la besogne des Cartells qui cherchent à diminuer la concurrence.

La seconde est beaucoup plus caractéristique. Elle est essentiellement allemande. Elle est surtout prussienne. C'est l'appui formel ou tacite de l'État.

De tout temps, l'État prussien a été bon ménager de sa fortune et très soucieux des intérêts matériels de ses sujets. Sa politique de conquête exigeait une bonne armée et un trésor bien pourvu, et, dans un pays naturellement pauvre, il fallait s'ingénier à développer les forces productrices pour pouvoir prendre sur le contribuable de quoi alimenter ce trésor. Les rois de Prusse ont travaillé infatigablement à cette tâche. Ceux que leurs dispositions naturelles ne prédisposaient pas à la remplir y étaient inclinés par l'éducation, puis poussés par l'ambition. Tel le Grand Frédéric, que son père envoyait visiter la Poméranie et s'enquérir des progrès à apporter dans la culture du sol, quand il lui demandait la permission de voyager ; plus tard, devenu souverain à son tour et ambitieux d'agrandissements, il savait lui aussi veiller au développement matériel de son royaume pour s'assurer de bonnes finances.

Cette tradition s'est continuée jusqu'à nos jours comme la politique à laquelle elle sert de base. Elle se manifeste de deux façons, d'abord par le soin apporté à l'exploitation du domaine de l'État, soit dans les fermes, soit dans les mines qui sont *fiscalisch*, puis par une sollicitude active du gouvernement pour l'avancement matériel de la nation, par une sorte de politique économique à la Colbert. Qu'il s'agisse de chemins de fer, de canaux, de routes, de ports, de fleuves à régulariser ou à approfondir, de protection à assurer à une industrie, l'État est toujours prompt à servir les intérêts qui prennent naissance ou à soutenir les initiatives qui s'accusent. Il le fait avec le paternalisme un peu étroit et de vues forcément courtes qui est inhérent au système ; mais il le fait généralement avec suite, ce qui lui permet du moins de recueillir les avantages qu'il en attend.

Les Cartells, ayant pour objet de mettre une industrie nationale à l'abri d'une dépression, de lui faire traverser des temps difficiles, étaient assurés de la faveur d'un gouvernement animé de ces dispositions générales. Elle ne leur a pas manqué. Dès la constitution définitive du syndicat des houilles, en 1893, M. de Thielen, ministre des chemins de fer, prenait sa défense, à la tribune, contre les attaques dont il était l'objet ; depuis lors, presque chaque année, la discus-

sion du budget est l'occasion de nouvelles attaques de la part des adversaires du syndicat, d'une nouvelle manifestation en sa faveur de la part du gouvernement. On reproche au syndicat de produire une hausse artificielle des charbons, par suite de grever abusivement le budget des chemins de fer ; à quoi les orateurs officiels répondent que le syndicat a été conçu dans « une pensée de modération », qu'il a « eu pour but de combattre les hausses excessives de prix comme leur avilissement fâcheux ; qu'il vise à réaliser une certaine stabilité des prix et des salaires et à assurer ainsi une existence plus sûre à une population d'un million de personnes » ; enfin que « le plus grand consommateur et le plus grand producteur ont à tenir compte l'un de l'autre[1] ». En fait, l'État prussien a reconnu tout de suite officiellement l'existence du syndicat des houilles, et n'a jamais cessé de traiter depuis lors directement avec lui pour la fourniture des combustibles à ses chemins de fer. Le syndicat s'est trouvé ainsi consacré par la reconnaissance de l'Etat et fortement soutenu par la fidélité de ce client de première importance. Les marchés à long terme qu'il passe d'ordinaire sont même pour lui une garantie de durée : le contrat qui le lie actuellement aux chemins de fer prussiens a été conclu au mois de décembre 1899[2] et s'étend jusqu'au 30 juin 1901 ; les deux précédents avaient été établis pour une durée d'une année chacun. Non seulement l'État s'adresse et lui, mais il le considère comme une institution durable s'il lui assure une certaine durée en s'engageant à lui conserver sa clientèle pendant d'aussi longues périodes.

L'action du gouvernement prussien a été plus directe et plus décisive encore sur la constitution du Cartell des fabricants de locomotives du nord. Bien que les statuts de cette organisation soient gardés secrets et que ses membres se montrent peu inclins aux confidences, il y a pourtant deux points sur lesquels tous les témoignages sont concordants : le premier, c'est que le partage des commandes se fait au ministère même des Travaux publics, dont dépendent les chemins de

1. Discours de M. de Thielen, cités par MM. E. Gruner et E. Fuster dans l'*Aperçu historique sur les Syndicats de vente de Combustibles dans le Bassin rhéno-westphalien*, p. 82.

2. Voir *Koelner Tagblatt* du 23 décembre 1899.

fer : le second, que ce partage a lieu d'une façon régulière depuis l'entrée au ministère du ministre actuel, M. de Thielen, et seulement depuis cette époque. Ici, le syndicat n'a pas été seulement favorisé, on peut dire qu'il a été créé par l'État. Et il ne s'étend pas en dehors des limites de l'État prussien. En effet, le syndicat du nord est distinct de celui du sud, comme nous l'avons déjà dit ; la Prusse réserve ses commandes de locomotives aux usines du royaume, et les autres États possesseurs de chemins de fer (Saxe, Wurtemberg, Bade, Bavière) donnent les leurs au syndicat du sud, mais de préférence aux usines situées sur leur territoire. Toutefois, le syndicat du sud ne paraît pas avoir la même cohésion que celui du nord ; ses membres louent avec des soupirs d'envie la régularité des commandes introduite en Prusse par M. de Thielen et se plaignent d'être moins bien traités : « L'État badois a commandé dernièrement, en une seule année, cent locomotives, me dit le directeur de la *Carlsruhe Maschinenbau-Gesellschaft* ; c'est juste le double de ce que nous pouvions fabriquer avant nos agrandissements actuellement en cours, et nous sommes la seule fabrique de locomotives du grand-duché ! Forcément, la moitié de la commande nous a échappé. » Le syndicat du sud l'avait recueillie, du moins, mais, en 1899, la Bavière a donné le scandale de faire fabriquer des locomotives en dehors du territoire de l'Empire allemand, en Belgique, le syndicat n'étant pas en mesure de les fournir dans les délais nécessaires.

On le voit, l'existence et la prospérité des deux syndicats de fabricants de locomotives dépendent étroitement des pouvoirs publics. Celui du nord, ayant affaire à un seul État, à un État bien administré financièrement, à un ministre prévoyant et stable, est parvenue à une régularisation marquée dans les commandes ; par suite, il arrive à les exécuter toutes dans les moments de presse, et à conserver une certaine activité aux époques de dépression. Le syndicat du sud est dans une situation beaucoup moins favorable ; il dépend de plusieurs gouvernements, de gouvernements moins riches et auxquels il est plus difficile, par conséquent, de commander par avance en vue de besoins futurs. Il faut des ressources accumulées pour pratiquer la prévoyance de cette façon. Quand

un ministre des chemins de fer demande une augmentation de matériel pour parer à l'augmentation du trafic, le ministre des finances, préoccupé de l'équilibre de son budget, discute pied à pied avec lui, réduit au strict nécessaire immédiat les commandes à faire, et prépare ainsi une crise. Celle-ci se produit lorsque, l'activité industrielle et commerciale éprouvant une heureuse poussée, les moyens de transports deviennent tout à coup visiblement insuffisants. Alors, en présence de cette crise, le ministre des travaux publics réclame avec une énergie croissante une augmentation considérable de matériel, et son collègue des finances, voyant les recettes des chemins de fer hausser, sachant d'ailleurs que le nouveau matériel impatiemment attendu en forcera immédiatement le chiffre, n'a plus de motifs d'opposition. De là les commandes subites et disproportionnées à la puissance de fabrication de l'industrie nationale. Il est clair que les Cartells de fabricants de locomotives ne peuvent avoir aucune action décisive sur les mesures qui préviennent ces éventualités. Il ne dépend pas d'eux que l'État, possesseur des chemins de fer pour lesquels ils travaillent, soit plus ou moins riche, plus ou moins sagement administré. Ce sont eux qui dépendent de sa prospérité financière et de la sagesse de son administration.

Leur dépendance est d'autant plus étroite que la clientèle des chemins de fer d'État est en fait la seule dont ils s'occupent. Le syndicat du nord, comme celui du sud, laissent de côté la clientèle étrangère et même celle des petits chemins de fer privés. Les fabriques syndiquées ont donc le droit de vendre des locomotives au prix qui leur plaît, soit pour l'exportation, soit pour les compagnies particulières allemandes. « Au moment où nous avons fondé le syndicat, me dit le directeur de l'une d'elles, les chemins de fer non rachetés par l'État avaient chez nous peu d'importance, nous les avons laissés de côté. » C'est bien possible, en effet, mais, à supposer qu'on voulût les faire entrer dans la sphère d'action du syndicat, ce ne serait peut-être pas aisé ; en tout cas, le problème se présenterait tout différemment de ce qu'il est aujourd'hui : il faudrait que les fabriques se liguassent contre les compagnies leurs clientes ; jusqu'ici, au contraire, c'est leur client, l'État, qui a servi en quelque sorte de trait d'union entre elles.

La situation des syndicats de fabricants de wagons est sensiblement la même, bien que, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par des industriels du nord syndiqués, le partage des commandes de wagons soit fait, non pas au ministère même, mais par le bureau du syndicat, ce qui indiquerait une action moins directe de l'État. Celle-ci est, en tout cas, assez puissante pour maintenir les syndicats formés comme ceux des locomotives uniquement en vue de la clientèle des chemins de fer d'État, abandonnant au jeu de la libre concurrence celle de l'étranger et des Compagnies particulières.

Au surplus, le syndicat des fabricants de wagons du nord se sent assez l'obligé du Gouvernement prussien pour lui marquer sa reconnaissance à l'occasion. Une personne très bien placée pour le savoir m'a affirmé que l'usine de construction de wagons récemment créée à Dantzick l'avait été sur un désir formellement exprimé par l'empereur. Le port de Dantzick a beaucoup perdu depuis que le traité de commerce avec la Russie permet plus facilement l'introduction des blés russes. Ceux-ci entrent surtout par chemin de fer, tandis que l'approvisionnement des provinces de l'Est se faisait autrefois par la Baltique et le port de Dantzick. De là une crise chronique de chômage tendant à éloigner de cette partie pauvre de l'Empire une population qui y trouvait naguère du travail. Et comme c'est une préoccupation constante de l'État prussien d'amener un développement de l'industrie dans ces provinces déshéritées, l'empereur aurait demandé au syndicat des fabricants de wagons d'établir une usine à Dantzick.

Voilà donc trois industries, et non parmi les moindres, dans lesquelles l'existence des Cartells a été favorisée, soutenue ou déterminée par l'État. Sans doute, il y a là un cas particulier, puisque ce sont des industries ayant l'État comme premier client, mais une foule d'autres travaillent aussi pour lui. Je ne mentionne pas ici l'artillerie et la construction navale, restées le privilège d'un nombre très restreint de puissantes maisons ; mais l'Etat achète des rails, des éclisses, des traverses métallurgiques pour l'établissement de ses voies, des essieux montés, des bandages pour ses ateliers de réparation,

des fers profilés, des poutrelles, des tôles grosses et fines, des blocs laminés bruts, des fils de fer, des tuyaux en fer, des briques réfractaires, etc., etc., pour l'infinité de travaux qu'il fait exécuter en régie par ses agents civils et militaires, et tous ces produits sont l'objet de Cartells, avec lesquels l'Etat traite officiellement, d'autant plus qu'un certain nombre d'entre eux ont un bureau de vente.

Ainsi beaucoup d'industries, sans avoir le caractère d'industries d'État, ont reçu du Gouvernement prussien un appui sérieux pour le maintien de leurs Cartells. Non seulement l'autorité publique n'a pas cherché à entraver ce mouvement, mais elle l'a favorisé, elle semble y avoir vu comme un prolongement de la politique protectionniste, une ligue formée par l'industrie nationale pour diminuer autant que possible la concurrence intérieure et la mieux garantir contre la concurrence extérieure. Cette disposition bienveillante a beaucoup contribué au développement des Cartells allemands. Et c'est un contraste saisissant que cette sollicitude des pouvoirs publics allemands pour les Cartells, opposée aux efforts de la législation américaine contre les Trusts.

Il nous faut examiner maintenant dans quelles conditions les Cartells ont pu venir à la vie. Ni le désir très vif de tous les intéressés de diminuer l'âpreté de la lutte économique, ni la barrière protectrice des douanes, ni la faveur du gouvernement n'auraient suffi à les créer. Ils se sont constitués dans certaines industries, et ils ont échoué dans d'autres où l'on avait fait les mêmes efforts pour les établir. L'étude de leur organisation nous apprendra à quelles causes ont tenu ces succès et ces échecs, quels éléments sont nécessaires pour qu'un Cartell puisse fonctionner.

III. — L'ORGANISATION DES CARTELLS

Tout d'abord, il faut que les membres d'un Cartell puissent établir pour leurs produits des prix uniformes de vente. C'est là une opération essentielle; c'est le but même de l'entente. Et il n'est pas toujours possible de l'atteindre.

Dans l'industrie textile, par exemple, les tisseurs de coton

n'ont jamais pu arriver à s'unir en Cartell, à cause de la difficulté à peu près insurmontable de la fixation des prix. Il y a un trop grand nombre de produits différents, d'une comparaison difficile, et l'influence de la mode amène à chaque saison des créations nouvelles, éphémères, imprévues. Elles paraissent et disparaissent avec une telle rapidité qu'elles échappent à toute réglementation. Les tisseurs que j'ai l'occasion d'interroger se plaignent amèrement du désavantage qui en résulte pour eux. Ils le ressentent d'autant plus que les filateurs auxquels ils achètent leur matière première, les filés de coton, ont un Cartell et maintiennent leurs prix de vente avec succès. Ainsi ils subissent l'effet du Cartell des filateurs sans pouvoir eux-mêmes se constituer en Cartell.

Cette situation n'est pas unique. Il arrive assez souvent que les matières premières ou demi-ouvrées se prêtent aux ententes, et que les produits fabriqués dans la composition desquels elles entrent ne s'y prêtent pas. Dans la métallurgie, les fontes, les aciers demi-ouvrés, les tôles, le fil de fer, etc., sont en Allemagne l'objet de Cartells puissants. Je ne crois pas qu'il en existe pour les poêles de fonte, les fourneaux, la coutellerie d'acier, la quincaillerie et l'ensemble de ces industries qui fournissent directement à la clientèle des objets utilisables tels quels. Surtout, dès que le produit fabriqué a un certain caractère de luxe ou de fantaisie, dès que, par suite, la variété s'y introduit, il échappe aux tentatives de Cartells parce qu'il devient pratiquement impossible d'y fixer une série de prix. Un fabricant de dentelles de coton de Barmen m'en fait la remarque : « Nous sommes une spécialité sans doute, mais une spécialité de fantaisie, soumise à tous les caprices de la mode. C'est pourquoi nous n'avons jamais pu nous syndiquer. » Mêmes observations à Berlin dans un grand atelier d'apprêt de papier, gravure, etc., qui emploie chaque année des tonnes de papier et de carton bruts : « Les fabricants de papier peuvent se syndiquer, au moins pour les qualités courantes, me dit-on, mais nous ne le pouvons pas, nous faisons trop d'articles variés et nous les modifions sans interruption. Tenez, voici un menu avec en-tête doré, ornements polychromés ; nous le vendons quatre cents marks le mille ; qui peut savoir s'il en vaut

trois cents ou cinq cents? Qui peut estimer la valeur comparative de deux dessins dont l'un a la faveur du public et fait recette, dont l'autre ne trouve pas d'acheteur? Qu'importe là dedans le prix de revient, à supposer qu'il soit facile et qu'on ait le temps de le calculer? »

Même lorsque le caractère de fantaisie et de mobilité fait défaut, il suffit souvent d'une grande variété de formes et de qualités pour rendre impossible l'établissement d'une base de prix et, par conséquent, pour empêcher le Cartell. Assurément, le fer marchand n'est pas un produit de fantaisie; cependant, l'essai qui a été fait en Allemagne d'un syndicat du fer marchand n'a pas réussi parce que la réglementation des prix était trop difficile sur des fers ronds, carrés, de qualités, formes et dimensions différentes. Les usines de briques réfractaires sont syndiquées, mais seulement pour la qualité ordinaire, la seule dont on puisse efficacement fixer le prix; impossible de réglementer la vente des briques vernissées et des différents objets de terre cuite que produisent ces usines. Il y a là aussi trop de variété. En fait, le syndicat a une influence directe sur la vente de ces objets parce qu'ils sont en quelque sorte sous la dépendance industrielle de la brique réfractaire ordinaire. C'est celle-ci qui a la plus grosse demande, qui fait marcher l'usine, et, comme c'est un produit sensiblement uniforme, le syndicat peut l'atteindre.

L'uniformité du produit est si nettement favorable à l'existence des Cartells que certaines spécialités bien déterminées et peu importantes ont pu réussir à se syndiquer. Il y a un Cartell des étoffes de pansement *(Vereinigung der deutschen Verbandstoff-Fabriken)*; il y en a un, et très énergiquement constitué, pour les doublures de satin de Chine; les fabriques d'étoffes de parapluies, les filatures de crin *(Rosshaarspinnereien)* se sont aussi réunies en Cartells.

Une première condition est donc nécessaire pour qu'un Cartell s'organise : c'est qu'il soit possible de fixer le prix des produits qu'il a pour objet. La fantaisie, la mobilité, la variété sont autant d'éléments défavorables à cette opération. C'est pourquoi nous voyons les grands Cartells se former d'ordinaire dans des industries à produits uniformes. Parmi ces produits, les uns n'ont reçu qu'un commencement de trans-

formation, comme les charbons, les cokes, les fontes brutes, les filés de coton, les cartons ; les autres ont bien reçu leur transformation définitive, mais alors la sphère du Cartell se rétrécit au point de ne plus agir par exemple que sur des étoffes de pansement et des doublures de satin de Chine.

Ainsi l'uniformité du produit contribue à déterminer la sphère du Cartell. Les grands Cartells, ceux du charbon, du coke, des fers et des fontes portent surtout sur des matières premières ou demi-ouvrées, parce qu'il est rare qu'un produit atteigne le consommateur sous une seule forme.

Toutefois l'uniformité du produit n'est pas le seul élément qui agisse pour déterminer la sphère du Cartell. Les raffineurs de sucre allemands ont longtemps cherché à se syndiquer sans pouvoir y parvenir ; le produit qu'ils livrent au public est pourtant susceptible de peu de variété et les différentes sortes de sucre sont facilement comparables entre elles ; rien de moins compliqué, par conséquent, que de fixer une base de prix pour les diverses qualités fabriquées. Mais l'obstacle se trouvait ailleurs. C'était un obstacle spécial à l'Allemagne, du reste, car l'industrie de la raffinerie est monopolisée aux États-Unis, fortement syndiquée en France et en Autriche. C'est que dans ces derniers pays le consommateur plus délicat tient à une qualité de sucre que seules les raffineries peuvent produire. En Allemagne, au contraire, la clientèle, moins recherchée dans ses goûts, se contenterait volontiers du sucre blanc que les sucreries peuvent aisément fabriquer avec une installation peu importante. Le Cartell du sucre n'a donc pu se constituer qu'en englobant avec les raffineries les sucreries elles-mêmes, opération d'autant plus compliquée que beaucoup de ces sucreries sont des associations de propriétaires, parfois de petits propriétaires[1], et qu'une grande combinaison financière les effrayait.

Il n'y a là en somme qu'un cas particulier d'un phénomène général. Quand un Cartell s'est formé dans une industrie, quand il a fixé son prix de vente, le problème n'est pas résolu : il faut encore qu'un produit équivalent, répondant au même usage, ne puisse pas lui faire une concurrence victo-

1. Pour l'organisation des sucreries, voir la *Revue de Paris* du 1er août 1900 pages 526 et suivantes.

rieuse. Ici, c'est le sucre blanc qui menace le sucre raffiné ; ailleurs, c'est le gaz, la bougie, l'huile de colza, l'électricité, qui menacent le pétrole ; le bois de construction qui menace les poutrelles ; le pétrole qui menace le charbon pour le chauffage des chaudières à vapeur, etc., etc. Il ne suffit donc pas de s'entendre entre producteurs d'un même objet pour en fixer le prix, il faut encore tenir compte de la concurrence possible des produits susceptibles de lui être substitués.

Ajoutons que pour être viable le Cartell doit réunir la presque totalité d'une industrie. Ceux qui président à sa création estiment d'ordinaire qu'il faut un nombre d'adhésions représentant les neuf dixièmes de la production totale pour l'établir avec chance de succès. Tant que cette proportion n'est pas atteinte, le régime de la liberté entière est préférable à une entente incomplète. Les négociations pour la formation du Cartell du sucre ont été ainsi entamées, abandonnées et reprises bien des fois au cours de ces dernières années ; généralement, les raffineurs adhéraient promptement et presque unanimement, mais les fabricants de sucre, moins intéressés au succès de l'entreprise, moins persuadés de ses avantages, ne se joignaient pas à eux en nombre suffisant. C'est seulement au mois de mai dernier[1] que le chiffre voulu d'adhésions a pu être réuni. L'histoire de tous les Cartells débute par des difficultés de ce genre[2].

Et elles se lient très étroitement à d'autres difficultés. Tous les industriels fabriquant un produit se syndiqueraient bien volontiers pour maintenir ou relever le prix de ce produit, si on ne leur demandait aucun sacrifice en échange de cet avantage, mais nous savons déjà qu'on leur demande un sacrifice important. Pour mieux vendre il faut moins produire, ou, s'il s'agit d'industries travaillant seulement sur commande, il faut renoncer à arracher les commandes en consentant des prix inférieurs, c'est-à-dire encore se résigner à moins produire.

1. On a même groupé 98 p. 100 des sucreries ; le chiffre est mentionné dans la formule d'adhésion définitive publiée par la *Gazette de Magdebourg*. (Voir dans *La Réforme économique* du 20 mai 1900, l'article de M. V. Didier sur *le Cartell sucrier allemand*.)

2. Voir notamment les tentatives successives faites pour les cokes et les charbons en Wesphalie (Gruner et Fuster).

Sur le principe général on est toujours d'accord. Tout le monde applaudit l'orateur du comité d'initiative quand il démontre, chiffres en mains, les déplorables effets de la surproduction ou l'abaissement fatal des prix résultant d'une concurrence désordonnée, alors que les commandes se font plus rares. Tout le monde reconnaît le phénomène économique, mais la plupart des industriels récriminent quand on leur propose l'application du remède à leur usine. C'est la question du partage qui se pose. A quel nombre annuel de tonnes de houille se réduira telle mine? Quelle proportion sera accordée à telle fabrique dans les commandes de locomotives ou de vagons? Quelle quantité de fonte, de tôle, de rails, de poutrelles sera assignée à telle usine? Là-dessus les discussions sont inévitables, et on ne peut les terminer que par des transactions, car aucune règle précise et absolue n'existe pour les trancher.

Ce n'est pas que la formule fasse défaut; neuf fois sur dix, les industriels syndiqués que j'interrogeais sur la base du partage qu'ils font entre eux me répondaient : « Chacun est traité d'après la puissance de production de sa mine ou de son usine *(Leistungsfähigkeit)*. » Au premier abord, cette formule est satisfaisante, comme toutes les formules; à la réflexion, on s'aperçoit bien vite qu'elle écarte la difficulté sans la résoudre. « La puissance de production d'une usine n'est pas en réalité une base possible de partage, me dit un fabricant de wagons des provinces rhénanes. D'abord, elle est variable. Je construis deux cents wagons par an; mais il ne m'est pas difficile d'augmenter mes ateliers et d'en construire le double; c'est une question de mise de fonds. Et puis, ce qui importe, ce n'est pas de fabriquer, mais de vendre, et de vendre à des conditions acceptables. Ma maison représente-t-elle sérieusement une clientèle moyenne de deux cents wagons par an? Ou bien n'ai-je obtenu cette commande annuelle que par des sacrifices exagérés? Dans les industries qui peuvent faire du stock, c'est bien autre chose encore : un fondeur vient me prouver qu'il a produit des milliers de tonnes de fonte; reste à savoir comment il les a écoulées, s'il a une clientèle constituée pour absorber sa production. Et c'est là un point extrêmement délicat à établir. » En effet,

et la preuve en est que cette question du contingent de production assigné à chaque usine constitue l'obstacle le plus difficile à surmonter lors de la création des Cartells, et menace constamment leur existence par la suite. Le contingent est fixé d'ordinaire pour la durée prévue du Cartell, mais les circonstances économiques se modifient et amènent, de la part de certains associés, des demandes d'augmentation ; d'autres fabriques viennent se joindre au Cartell, ce qui force à des remaniements du contingent ; enfin, au moment des renouvellements, quand la fin de la durée prévue approche, tout est remis en question. « Au fond, tout cela se règle par des accommodements, m'avoue avec bonhomie un constructeur badois. Quand un de nos sociétaires exige un contingent plus élevé, le premier mouvement des autres est de le maintenir à son ancien taux ; il menace de sortir du Cartell ; on lui répond qu'on le laissera s'en aller à l'expiration de l'engagement qu'il a signé ; et puis, on finit par s'arranger. » C'est bien là le régime de l'entente ; l'accord ne se conserve que grâce à de mutuels sacrifices. La capacité de production de l'usine, l'existence d'une clientèle, sont bien des éléments d'appréciation, mais il y en a une foule d'autres, tels que la solidité financière de l'établissement, la bonne qualité de ses produits, et cet ensemble de choses qui font l'importance d'une affaire. Seuls des hommes du métier peuvent juger sérieusement quelle est la résultante de ces données complexes. Aucune formule ne peut l'exprimer complètement, parce qu'un des éléments déterminants est la confiance morale inspirée par les directeurs, et cela n'est susceptible d'être ni mesuré, ni compté, ni pesé.

De même, quand des syndicats ouvriers et des syndicats patronaux arrivent à s'entendre sur le partage des produits du travail, c'est-à-dire sur le taux des salaires, on ne peut pas rendre compte par une formule de l'opération qui se fait entre eux. C'est une transaction, une cote mal taillée, un traité entre deux puissances qui, pour des raisons échappant à l'analyse, estiment qu'elles ont avantage à se faire des concessions réciproques.

C'est là qu'apparaît bien nettement l'influence du caractère allemand sur le succès des Cartells. C'est un caractère mo-

déré, disposé aux transactions, soucieux de la sécurité plutôt que du triomphe. Aux États-Unis, les ententes industrielles qui se forment sont presque toujours dominées par un homme puissant qui s'en fait un marchepied. Carnegie avait établi un *pool* pour les rails d'acier avant de conquérir la situation exceptionnelle qui lui a valu son alliance avec Rockefeller. Une fois maître des minerais du Lac Supérieur, de la flotte et du chemin de fer qui les transportent à Pittsburg, il a brisé le *pool* devenu inutile à son ambition. Et les exemples de ce genre sont nombreux. En Allemagne, les Cartells sont sincères; ils ne servent pas à un but caché; ils satisfont pleinement les désirs modérés de leurs fondateurs.

Leur durée tient à cela. Le syndicat des cokes de Westphalie existe sous sa forme actuelle de société par actions avec bureau de vente depuis 1890; et cette forme a succédé à une entente plus ou moins lâche remontant à 1884. Le syndicat général des houilles de Westphalie, créé en février 1893 pour cinq ans, a été prolongé dès 1895 pour dix ans; il ne prendra donc fin qu'en 1905 et pourra alors être renouvelé pour dix nouvelles années par tacite reconduction. Il avait été précédé d'une série d'organisations similaires, moins énergiques et moins complètes : conventions annuelles de 1880 à 1883, en vue de limiter la production, convention d'une durée de dix-huit mois de juillet 1885 à décembre 1886, syndicat de 1887 pour la vente des charbons pour briqueteries et fours à chaux, syndicat de 1890 pour la vente des charbons fins et menus criblés, syndicat de Dortmund de 1890 à 1893, syndicats de Bochum, d'Essen et de Steele-Mülheim en 1891, fédération des mines *(Gemeinschaft)* de 1892 [1]. Le mouvement n'a donc pas cessé de se développer depuis vingt ans, et les transformations qui se sont produites au cours de cette période sont, en réalité, des crises de croissance. On le voit bien, d'ailleurs, à ce fait que, depuis 1890 pour les cokes, depuis 1893 pour les houilles, ces transformations ont cessé de se produire. On avait trouvé la forme définitive. L'enfant était arrivé à l'âge d'homme.

Dans la métallurgie, le syndicat général des fontes remonte

1. Voir Gruner et Fuster, *op. cit.*

à 1897 et groupe des syndicats secondaires dont le plus ancien a été créé en 1884. Le syndicat des fils laminés date de 1896; celui des tôles fines et celui des grosses tôles datent de 1897, comme celui des aciers demi-ouvrés; l'association des tréfileurs et le syndicat des poutrelles sont de 1899 seulement; mais toutes ces organisations ont été précédées d'essais plus ou moins incomplets dont elles forment l'aboutissement. Elles représentent, elles aussi, une série d'efforts poursuivis dans le même sens, depuis plus de vingt ans, par l'ensemble des industries sidérurgiques, et dont on trouve, dès 1860, des manifestations isolées. On fait remonter en effet à cette époque la constitution d'un premier Cartell du fer-blanc (*Weissblechsyndikat*) et un Cartell des rails (*Schienenkartell*) aurait existé en 1864 [1].

C'est vers 1877 que les fabricants de locomotives, de wagons, de traverses métallurgiques, commencèrent à se syndiquer. La *convention* formée à cette époque par les fabricants de wagons du nord passe pour n'avoir jamais été brisée depuis lors, bien qu'elle ait subi beaucoup de transformations et que l'influence de l'État l'ait puissamment renforcée, comme nous l'avons dit. Il est difficile de vérifier cette assertion, parce que les statuts de ce Cartell sont secrets. La plupart des Cartells qui n'ont pas pris la forme de sociétés par actions, sont d'ailleurs dans ce cas [2].

Les autres industries allemandes qui ont donné naissance à des organisations du même genre sont entrées dans le mouvement vers 1880. D'après M. R. Liefmann, le nombre des Cartells n'aurait pas dépassé 14 en 1879, et il atteignait le chiffre de 260 en 1896 [3]. Depuis cette époque, ce chiffre a peut-être baissé, parce que certains syndicats locaux appartenant à la même industrie se sont réunis en un seul; mais

1. Voir *Die Unternehmerverbände*, von R. Liefmann (dans la collection des *Volkswirtschaftliche Abhandlungen der badischen Hochschulen*), p. 139.

2. Dans son grand ouvrage *Die Gewerkschaftsbewegung*, p. 521, Kulemann cite cette phrase curieuse de Brentano : « Les documents sur les organisations de patrons sont d'un accès beaucoup plus difficile (*weit schwerer zugänglich*) que ceux sur les organisations ouvrières. Les premières sont aujourd'hui les vraies sociétés secrètes (*die wahren geheimen Gesellschaften*). » Ce jugement reste vrai pour les Cartells non organisés en sociétés par actions.

3. Liefmann, p. 144.

c'est encore là la marque d'une évolution toujours croissante dans le sens de l'unité d'action, et les Cartells plus centralisés, ainsi substitués aux Cartells incomplets d'autrefois, sont organisés d'ordinaire beaucoup plus énergiquement que leurs prédécesseurs.

Le Cartell allemand n'est donc pas, comme le *pool* américain, un pur accident dans l'histoire de la concentration industrielle actuelle, une combinaison éphémère imaginée par un « capitaine d'industrie » pour servir ses projets de conquête; c'est un organisme qui se développe dans un milieu favorable, qui se modifie, mais dont chaque modification marque un progrès.

La modération du caractère allemand ne suffirait pas à assurer la durée de ces ligues de producteurs si l'esprit de discipline, d'une discipline exacte et méticuleuse, ne régnait pas parmi les associés. On retrouve là encore l'effet des habitudes sociales de la nation. Les fabricants allemands qui créent un Cartell joueraient un rôle de dupes s'ils se soumettaient à des restrictions sans être bien assurés que leurs coassociés les subiront également. Il importe au succès de l'entreprise qu'aucun d'entre eux ne puisse commettre de fraude, par exemple, vendre au-dessous du prix fixé, ou vendre plus que son contingent, et, comme il y a une foule de manières de frauder, le syndicat doit être très puissamment armé pour les découvrir et les châtier. Là où il existe un bureau de vente, la surveillance est très simplifiée. C'est d'ailleurs en grande partie pour cela que les bureaux de vente ont été constitués. En effet, toute relation directe étant coupée entre le producteur et le consommateur, toute commande devant arriver au bureau, les usines sociétaires ne peuvent pas consentir à leur clientèle des avantages dissimulés, s'il est facile de s'assurer qu'elles ne font pas d'expéditions directes. Là où il n'y a pas de bureau de vente, les syndiqués sont obligés de se soumettre à des procédés inquisitoriaux d'inspection, et, en cas de fraude constatée, à de fortes pénalités.

En général, le comité de direction du Cartell fait choix d'un ou de plusieurs inspecteurs actifs, intelligents et suffisamment féroces, qui débarquent inopinément dans les usines syndiquées, vérifient la qualité des produits, pénètrent par-

tout, se font montrer les magasins, les inventorient s'il leur convient, prennent communication de la comptabilité, de la correspondance, bref, qui ont le droit de tout voir, de tout contrôler. Le fabricant n'est plus maître chez lui.

De plus, ce contrôle trouve une sanction dans les amendes que les inspecteurs ont la faculté d'imposer aux associés. Les anciens contrats prévoyaient souvent le montant de ces amendes et ne les fixaient pas à des chiffres très élevés. Ainsi la Convention de 1882 des mines de Dortmund frappait de cinquante pfennigs (0 fr. 625) chaque tonne de houille produite en sus de la quantité stipulée[1]. Il arrivait alors parfois qu'une mine avait intérêt à dépasser son contingent, même en payant l'amende. En 1885, on porta celle-ci à deux marks par tonne, soit le quadruple[2], mais, dès 1887, on revenait à l'ancien taux[3]; l'éducation syndicale des associés n'était pas suffisante, sans doute, pour leur faire accepter une pénalité aussi forte. Les fabricants de coke et producteurs de charbons gras devaient leur donner un exemple salutaire : dès 1885, ils se soumettaient à la règle suivante (Art. 12 des Statuts[4]) : « Les membres du Syndicat qui, à l'insu du chargé d'affaires, et, contrairement au présent accord, concluent des traités, ou qui ne se soumettent pas aux décisions du Conseil, paieront six marks par tonne de coke, et quatre marks par tonne de houille qu'ils auront vendue en sus de la quantité fixée et sans l'assentiment du chargé d'affaires. » L'exemple ne fut pas perdu, et, à mesure que le syndicat des houilles grandit et se fortifie, nous allons voir monter le taux des pénalités. Le syndicat de Dortmund de 1890 établissait une amende de cinquante marks par tonne[5]; le règlement actuel du syndicat rhénan-westphalien des houilles est plus sévère encore, car, en dehors de l'amende pour chaque tonne *livrée en plus* du contingent, il en impose une autre pour chaque tonne *livrée en moins*[6]. Désormais, un charbonnage syndiqué ne

1. Art. 8 du contrat. Voir Gruner et Fuster, p. 4.
2. Id. ib., p. 7.
3. Id. ib., p. 9.
4. Id. ib., p. 21.
5. Id. ib., p. 50.
6. Id. ib., p. 74.

peut ni augmenter ni restreindre sa production ; le bureau de vente a le droit de compter exactement sur la quantité fixée à chaque exercice. En outre, afin de couper court à toute forme non prévue de fraude ou de négligence, le contrat renferme une disposition générale et draconienne : « Pour toute autre violation à quelque autre clause du présent traité, chaque contractant s'engage à payer au syndicat une amende conventionnelle de mille marks par contravention. » (Titre C, § 8, n° 3.) D'ailleurs, il n'y a pas à redouter que cette amende ne soit pas payée. C'est, en effet, le bureau de vente du syndicat qui touche l'argent des livraisons de charbon faites par la mine ; rien de plus facile que de porter le montant de l'amende au débit de celle-ci, et, pour éviter toute contestation juridique sur la légalité de ce moyen, un article spécial prévoit que le comité directeur est autorisé à l'employer (Titre C, § 8, n°)[1].

L'existence d'un bureau de vente facilite donc le recouvrement des amendes comme il facilite la surveillance ; c'est le moyen le plus simple d'assurer la discipline. Dans les Cartells qui n'ont pas de bureau de vente, les associés sont tenus de remettre entre les mains du Comité directeur des traites acceptées par eux et que celui-ci est libre de mettre en circulation si une amende encourue n'est pas immédiatement payée. C'est une forme simplifiée du cautionnement. Elle est aujourd'hui d'un usage très général dans les ententes entre producteurs[2], ce qui indique bien l'exacte discipline qui y règne. Tous les patrons syndiqués que j'ai pu personnellement interroger sur ce point m'ont toujours fait la même réponse : « Nous sommes liés les uns aux autres et vis-à-vis du Cartell par la remise de sécurités entre les mains du Comité. »

J'ai donné l'exemple du syndicat rhénan-westphalien des houilles parce que ses statuts, étant publics, tous les faits indiqués sont faciles à vérifier, mais les renseignements que j'ai recueillis sur des Cartells plus modestes et gardant leurs statuts secrets indiquent que la même surveillance y est exercée, et d'une manière aussi efficace. Il existe à Elberfeld un Cartell entre les fabricants de satin de Chine. Fondé il y

1. Voir Gruner et Fuster, p. 74 et 75.
2. Voir R. Liefmann, *op. cit.*, p. 69.

a cinq ans, il a comme cheville ouvrière un ancien *Landrath* d'une infatigable activité et d'une honorabilité éprouvée, qui mène les associés à la baguette. Bien entendu, tout l'arsenal des précautions ordinaires avait été mis en œuvre dans les statuts pour empêcher la fraude : droit pour l'inspecteur de se faire représenter les livres à toute réquisition, amendes très fortes, traites acceptées d'avance pour des sommes importantes, etc. Cependant le clairvoyant *Landrath* s'aperçut un jour qu'il y avait une étroite fissure par laquelle la fraude parvenait à se glisser. Certains lots de satin de Chine étaient portés en compte comme vendus à un prix inférieur, avec cette mention justificatrice : « marchandises détériorées » ou « marchandises dépréciées par malfaçon. » Il n'y avait rien à dire ; on ne pouvait pas exiger des membres du Cartell qu'ils trouvassent vendeur au prix normal pour des marchandises de rebut, mais, d'autre part, ceux-ci pouvaient sous ce prétexte écouler leurs produits au-dessous du cours fixé. Sur quoi l'ancien *Landrath*, aussi ingénieux que clairvoyant, fit adopter par le Cartell la règle suivante : « Les associés restent en relations directes avec leur clientèle pour la vente des marchandises normales. Toute étoffe de rebut, au contraire *(Rampsch)*, devra être vendue exclusivement par les soins du Comité. » Et les associés se sont soumis.

IV. — LES EFFETS DES CARTELLS

Il est évident que les industriels qui acceptent de se lier les mains par un Cartell y trouvent un avantage. La discipline gênante qu'ils observent en est la preuve. Au surplus, nous connaissons cet avantage, c'est le but même des Cartells, l'élévation ou le maintien des prix de vente.

Mais cet effet, désirable pour eux, ne constitue-t-il pas une exploitation du consommateur ? Celui-ci n'est-il pas victime du Cartell ? Là-dessus, les opinions diffèrent beaucoup en Allemagne.

D'une façon générale, le monde capitaliste et la plupart des économistes sont favorables aux Cartells. « Ils ne sont nullement oppressifs », m'assure un banquier de Berlin.

« Leur effet sur les prix, me dit M. Steinmann-Bucher[1], est très positivement de leur donner plus de régularité. Les statistiques sur la variation des prix sont très instructives à ce sujet, ajoute-t-il. Dans les industries où il y a Cartell, les courbes s'allongent, tendent vers la ligne droite ; les dépressions sont plus adoucies, les à-coups moins brusques que dans celles où la concurrence reste sans limite. » Enfin, les industriels les déclarent ordinairement « très bienfaisants ».

Dans ces derniers temps cependant, les Cartells ont été vigoureusement attaqués en Allemagne. Certains fabricants qui dépendent d'industries soumises au régime du Cartell, parce qu'ils leur achètent leurs matières premières, se sont plaints avec amertume de leur tyrannie. Ils ont trouvé tout de suite un accueil sympathique à leurs réclamations dans une partie de la presse, notamment dans la *Volkskölnische Zeitung*, organe du centre catholique. Un écho de cette campagne est parvenu même au public français, d'abord par la publication des rapports si clairement présentés et si soigneusement documentés de notre consul à Düsseldorf, M. Pingaud[2], ensuite par les articles de M. Georges Villain, publiés dans le *Temps*[3].

C'est dans les industries métallurgiques que s'est produite cette réaction contre les Cartells. Elle vient d'un malaise incontestable, mais il est fort contestable, à mon sens, que les Cartells soient responsables de ce malaise.

De quoi se plaignent les protestataires ? De ce que les syndicats ne leur livrent pas le montant de leurs commandes. Le syndicat des fontes a déclaré, en effet, qu'il réduisait de 7 1/2 p. 100 l'importance de ses livraisons de fonte pendant le premier semestre de 1900. Il s'appuie, pour opérer cette réduction, sur un article de son contrat prévoyant des cas de

1. M. Steinmann-Bucher, directeur de la *Deutsche Industrielle Zeitung*, organe du *Zentralverband deutscher Industrieller*, est l'auteur d'importantes contributions à l'étude des Cartells.

2. Les rapports de M. Pingaud, publiés dans le *Moniteur officiel du Commerce*, m'ont très souvent guidé pour l'étude de la province rhénane et de la Westphalie ; mais je lui suis redevable également de précieuses indications orales et d'introductions judicieuses qui m'ont beaucoup aidé dans ma tâche.

3. Notamment celui intitulé : *Réclamations contre les syndicats sidérurgiques allemands*, mars 1900.

force majeure qui le dispenseront de l'exécution complète de ses engagements. Le manque de combustible est un de ces cas spécifiés, et tout le monde sait qu'en fait, les hauts fourneaux de l'Allemagne et de l'Europe occidentale ont manqué de coke depuis plusieurs mois. Il semble qu'un fondeur isolé aurait agi exactement comme le syndicat des fontes.

Il est vrai que le malaise s'accentue par la répercussion qui se produit d'une industrie sur l'autre. Le syndicat de l'acier mi-ouvré a réduit à son tour ses livraisons dans une proportion qui atteint 50 p. 100 pour certaines spécialités. Cela aboutit, pour les laminoirs par exemple, à un chômage forcé de plusieurs semaines alors que les commandes affluent.

Il est vrai encore que les très grands établissements métallurgiques, possédant à la fois des hauts fourneaux, des aciéries, des laminoirs, souvent même des mines et des cokeries, échappent aux conséquences de cette situation, et que l'infériorité qui en résulte pour leurs concurrents plus modestes est écrasante. Tout cela est très vrai et très fâcheux, mais tout cela résulte, en fin de compte, du manque de coke dont les syndicats métallurgiques ne peuvent pas être rendus responsables, et que le syndicat des cokes n'a pas produit, lui non plus, par artifice. Le syndicat des cokes groupe les cokeries du Rhin et de la Westphalie; celles de la Silésie, de Hambourg sont indépendantes de lui. Et le manque de coke sévit non seulement en Allemagne, mais en Europe.

Peut-être tous les syndicats, qui ont opéré des réductions sur les fournitures qu'ils s'étaient engagés à faire, n'avaient-ils pas le droit de les imposer. C'est une tout autre question, une question d'interprétation de contrats dans laquelle nous n'avons pas à entrer. Mais, quelles que soient les décisions à intervenir sur ces litiges, il est certain que les syndicats n'ont pas créé la situation actuelle, tout simplement parce qu'ils n'avaient pas intérêt à la créer. On comprend un syndicat produisant la raréfaction d'une marchandise pour la vendre plus cher; on ne le voit pas vendant une partie de la marchandise *au prix convenu* et refusant de livrer l'autre par calcul.

En d'autres termes, si les Cartells limitent la production à certaines périodes, ce n'est jamais que pour empêcher un

encombrement du marché, défavorable au maintien des prix. Ils préfèrent modérer leur activité, risquer de vendre un peu moins, pour arriver à bien vendre; mais, quand ils sont sûrs de bien vendre, quand la demande dépasse très positivement l'offre, ils ne sont pas assez ennemis d'eux-mêmes pour refuser de vendre beaucoup. C'est l'évidence même. J'ai déjà indiqué que, au printemps dernier, les questions de contingents n'avaient pas d'importance et ne donnaient pas lieu à des difficultés comme il arrive en temps de surproduction. A ce moment, et depuis dix-huit mois environ, les syndicats métallurgiques ne faisaient rien pour empêcher leurs associés de fabriquer. S'ils n'avaient pas existé, il n'y aurait rien eu de changé à la pénurie de coke, de fonte, d'acier demi-ouvré. Cette pénurie tenait à la période de grande activité métallurgique qui s'était ouverte d'une manière un peu trop subite, qui avait dépassé les prévisions.

Il y aurait bien eu quelque chose de changé si les Cartells n'avaient pas existé, mais dans un sens tout opposé. La loi de l'offre et de la demande agissant pleinement, sans l'influence modératrice des Cartells, l'abondance inopinée de la demande aurait amené l'affolement des prix. Il n'y aurait pas eu plus de produits offerts, mais on les aurait vendus plus cher. Remarquez en effet que, grâce aux contrats à longue échéance passés par les Cartells, ils livraient ce qu'ils pouvaient livrer à un prix convenu d'avance en temps normal, et non à un prix de famine. La crise récente a très bien mis en lumière la régularisation des prix due aux Cartells.

Les industriels qui achètent leurs matières premières aux Cartells ne sont donc pas fondés à se plaindre. Leurs réclamations sont même assez ridicules, car la plupart du temps eux-mêmes sont organisés en Cartells. Ainsi les tréfileurs qui dénoncent le syndicat de l'acier demi-ouvré comme tyrannique, parce qu'il ne peut pas fournir à leurs demandes, ont un syndicat de la *machine* (matière première du fil de fer) et un syndicat du fil de fer.

Il y a plus, les syndicats de produits métallurgiques ouvrés ont souvent reçu des syndicats de la fonte ou de l'acier de véritables faveurs, notamment des bonifications d'exportation. Les tréfileurs sont précisément dans ce cas. A son tour, le

syndicat de la fonte recevait, en 1898, du syndicat des cokes, pour lui permettre de lutter contre l'importation des fontes anglaises de moulage, une somme de 686 815 tonnes[1]. De syndicat à syndicat, ces cadeaux ne sont pas rares ; ils s'expliquent d'ailleurs par la dépendance mutuelle où ils se trouvent les uns vis-à-vis des autres dans une même branche d'industrie, la métallurgie, par exemple[2].

Mais ces bonifications d'exportation accordées soit de syndicat à syndicat, comme dans les cas que je viens de citer, soit dans le même syndicat, par la collectivité à certains associés, sont-elles sans inconvénient pour la clientèle nationale, pour le consommateur allemand ?

Nous touchons ici au point faible de tout le système des Cartells. Il y a en effet dans ces pratiques une exploitation positive.

Elles se produisent surtout aux époques de dépression, alors que la fabrication, trop abondante, ne peut pas être absorbée par la consommation nationale. Le Cartell qui, a obtenu ce résultat de maintenir ses prix sur le marché allemand, est dans l'impossibilité d'y écouler tous ses produits. Il y a bien la clientèle étrangère, mais, pour l'atteindre, il faut renoncer au prix artificiellement maintenu, il faut vendre au-dessous du cours imposé à la clientèle nationale. Les associés ont la liberté de le faire, en général, mais n'y sont guère disposés ; cela se comprend. Pour les y encourager, on leur accorde des primes. Et ces primes sont prises sur les bénéfices réalisés par le syndicat, autrement dit sur le public allemand. De même, quand le Cartell des fontes dit à celui de l'acier : « Exportez au prix que vous pourrez, débarrassez-vous de votre stock pour pouvoir fabriquer de nouveau et nous acheter des fontes, nous vous donnerons tant par tonne exportée », il fait cadeau d'acier bon marché aux

1. *Compte rendu du Syndicat des cokes*, dans la circulaire n° 1683 du *Comité des houillères de France*.

2. M. R. Liefmann cite les exemples suivants : en 1882, les hauts fourneaux syndiqués de la province Rhin-Westphalie et de la Sieg s'entendent avec différents groupes de laminoirs pour leur accorder une réduction de prix sur les matières premières que ceux-ci travailleront pour l'exportation. Contrats analogues, en, 1888, entre les laminoirs et les tréfileries ; en 1892 et 1893, entre le syndicat des cokes, les forges de la Sieg, les fonderies rhénanes-westphaliennes. (*Die Unternehmerverbände*, p. 166.)

Belges, aux Anglais, à nous Français, mais avec l'argent des Allemands. Il est bien entendu, en effet, qu'il se récupèrera des primes qu'il accorde sur les bénéfices de sa fabrication ; il vend bon marché à l'étranger pour vendre cher dans son propre pays.

C'est, dans toute sa beauté, le régime du sucre. La France, l'Autriche et l'Allemagne produisent du sucre et le paient bien cher, tandis que les Anglais n'en produisent pas et le paient très bon marché. Les profondes combinaisons protectionnistes de nos politiques ont abouti à cet extraordinaire résultat. Les Cartells les imitent. Ils ont une excuse cependant, c'est leur intérêt immédiat.

Cette considération de l'intérêt immédiat les domine. « Commençons par déblayer le marché national à tout prix, nous verrons après », voilà ce qu'ils se disent dès que la crise de surproduction menace ; mais la crise revient, et l'opération est renouvelée, et toujours aux frais du consommateur national, auquel on fait supporter en tout temps un prix artificiellement haussé pour compenser les pertes provenant de ces liquidations successives.

Ainsi l'Allemand qui achète du fer en Allemagne le paie en général plus cher à cause des Cartells ; d'autre part, nous avons vu que l'action régulatrice des Cartells empêche l'affolement des prix ; l'Allemand paie donc, en temps de crise, moins cher et moins irrégulièrement cher à cause des Cartells. Vis-à-vis de lui, les Cartells jouent le rôle d'une assurance contre le prix de famine. Reste à savoir si la prime d'assurance n'est pas trop forte, mais je ne tenterai pas de résoudre ce problème. Il me suffit de constater que les Cartells sont peu attaqués quand ils touchent simplement leur prime en forçant un peu leur prix. En temps de crise on les dénonce, au contraire, non parce qu'ils ne jouent pas leur rôle d'assureurs contre l'élévation exagérée des prix, mais parce qu'ils n'assurent pas contre l'insuffisance de la production. Véritablement, le consommateur allemand manque de logique et n'est pas très à plaindre.

Mais la politique que nous avons signalée n'intéresse pas que le consommateur. En dépit des apparences, le « régime du sucre » crée un danger pour les industries qu'il prétend

favoriser. L'intérêt immédiat est sauvegardé, l'intérêt éloigné est sacrifié. Le régime des Cartells a des inconvénients analogues. Il prépare des lendemains redoutables aux branches de travail dont il assure momentanément la prospérité. C'est peut-être le moins aperçu, et c'est probablement le plus grave de ses défauts.

Pas plus que les douanes, les Cartells ne peuvent rien contre l'ensemble des causes qui rendent de plus en plus effective la concurrence universelle. En se combinant avec elles, ils arrivent à en retarder les effets sur un marché national donné, mais ce retard se tourne contre eux en fin de compte : quand le flot arrive au niveau de la digue qu'ils ont construite, sa puissance s'accroît de toute la hauteur de cette digue ; il se transforme en chute.

Les industries métallurgiques allemandes sont précisément à la veille d'éprouver la force irrésistible d'une chute de ce genre. De leurs mains, méthodiquement, très soigneusement, péniblement, elles ont construit le barrage qui la produit. Leurs Cartells en ont fourni les blocs. On peut déjà prévoir les résultats.

Le flot vient d'Amérique : en 1897, les États-Unis exportaient pour 62 737 250 dollars d'articles de fer et d'acier ; en 1898, ce chiffre montait à 82 771 550 dollars ; en 1899, à 105 689 645 dollars[1], soit plus de cinq cent vingt-cinq millions de francs. Jusqu'ici l'Allemagne s'est préservée par ses digues de cette inondation de fer américain, mais les marchés étrangers sur lesquels elle écoulait ses produits sidérurgiques ne peuvent plus les recevoir en égale quantité. Et il se produit un refoulement. Déjà la situation n'est plus ce qu'elle était au printemps dernier[2] ; les yeux se tournent avec inquiétude vers l'Amérique toujours féconde en surprises[3] ; les syndicats vont rentrer en scène plus que jamais. C'est en effet à l'approche des crises qu'ils ont besoin d'agir. Mais ils ne peuvent pas, quelles que soient leurs sages com-

1. Circulaire n° 54 de la Chambre syndicale des fabricants et des constructeurs de matériel de chemins de fer.

2. Rapport de M. Pingaud, du 25 octobre 1900, cité par la circulaire n° 92 de la Chambre syndicale des constructeurs de matériel de chemins de fer.

3. Article du *Stahl und Eisen* de Düsseldorf, cité par la même circulaire.

binaisons, détruire chez leurs concurrents d'outre-mer la supériorité acquise dans une lutte sans merci ; ils ne peuvent même pas détruire chez eux l'infériorité résultant d'une sécurité artificielle.

Les usines métallurgiques qui existent actuellement aux États-Unis sont le résultat d'une constante sélection. Elles ne peuvent vivre dans leur pays que si, réellement, elles ont une situation personnelle inattaquable. Celles qui fléchissent sont rapidement éliminées par l'intensité de la concurrence.

Les usines allemandes syndiquées sont certainement parmi les plus considérables et les mieux dirigées. Aucune usine inférieure n'est admise. Cependant nous avons vu tout à l'heure — ce sont des syndiqués qui l'avouent et qui s'en plaignent — que les très grands établissements métallurgiques, celui de M. Krupp par exemple, ont peu affaire aux Cartells. Depuis la mine de minerai de fer et la houillère, jusqu'aux ateliers de montage et de finissage, la transformation qui se poursuit se poursuit à leur compte ; ils ne subissent à aucun moment le contre-coup du syndicat des cokes ou des fontes. Ils sont en marge de la vie syndicale. Et, de l'aveu de syndiqués, je le répète, cela leur crée, dans certaines circonstances, un énorme avantage.

Mais alors, si en Allemagne même les usines métallurgiques syndiquées ne sont pas décidément les plus fortes, les mieux armées pour la lutte, ne sera-t-il pas très dangereux pour elles de se trouver en concurrence avec les usines similaires américaines qui, elles, sont les mieux armées de l'Amérique ? Dans les grands matchs internationaux, chaque pays choisit pour champions les vainqueurs des luttes nationales. Et on veut des épreuves décisives avant de les choisir. Les Cartells font tout le possible pour rendre moins décisives ces épreuves nationales préparatoires. Je crois que c'est là un mauvais service rendu à l'industrie allemande à la veille d'une concurrence universelle impossible à éviter.

PAUL DE ROUSIERS

LE COLLIER DE LA REINE[1]

III

FASTE ET MISÈRE DE MADAME DE LA MOTTE

Le comte et la comtesse de la Motte n'avaient pu se résoudre à la vie de garnison dans le petit trou de province qu'était Lunéville. L'accueil du cardinal de Rohan à Saverne avait stimulé l'ambition qui dévorait Jeanne de Valois. On alla jusqu'à faire fi de la charge de capitaine dans les dragons de Monsieur, dont on ne conserva que le titre. On emprunta mille francs à M. Beugnot de Bar-sur-Aube, et l'on partit pour Paris. Nous sommes sur la fin de 1781.

Nos jeunes époux s'installent à l'hôtel de Reims, rue de la Verrerie, un hôtel de mince apparence et médiocrement fréquenté. « Il était d'aussi bon renom, dit Beugnot, que la *Tête-Rouge* de Bar-sur-Aube. » Et, de ce moment, commença la plus extraordinaire vie d'agitation et d'intrigues qu'il soit possible d'imaginer. Outre le logement à Paris, la comtesse en prend un à Versailles, afin de pouvoir facilement faire ses démarches auprès des ministres et des personnes influentes à la cour : deux chambres dans un garni, place Dauphine, non loin de la *Belle-Image*, — une auberge qui ne vaut guère mieux que la *Tête-Rouge* ou que l'*Hôtel de Reims*, — où elle ira prendre ses repas[2].

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1900.

2. Confrontation de Nicole Leguay, dite d'Oliva, à Madeleine Briffault, dite Rosalie, femme de chambre de madame de la Motte, en date du 21 mars 1785. Pièces de procédure.

Le comte de la Motte aime le luxe et les divertissements, le vin et la bonne chère. Il s'habille avec mauvais goût, mais avec faste, se couvre de bijoux. Il se flatte de se faire bien venir auprès des femmes, et la sienne, qui se considère comme fort au-dessus de son mari, ne daigne y faire attention. La comtesse s'habille, elle aussi, avec une élégance un peu voyante, très coûteuse. Aussi les quartiers de la pension qui lui est attribuée sont-ils dépensés bien avant que d'être perçus. Elle a momentanément pris auprès d'elle son frère Jacques et sa sœur Marie-Anne; car elle veut pousser, d'un coup, aux honneurs et à la fortune, tous les Valois. « Sa vie est alors obscure, dira plus tard l'avocat Target. On y remarque tout l'étrange assortiment d'une existence précaire, incertaine, faite de faste et de misère : un laquais, un jocquey, des femmes de chambre, un carrosse de remise, mais des meubles de louage, des querelles avec l'hôtesse, une batterie, 1 500 livres de dettes pour la nourriture, et la mendicité. »

Le cardinal de Rohan, sur les fonds de la grande aumônerie, donne à Jeanne de temps à autre des secours de trois, quatre et cinq louis, à partir du mois de mai 1782 où elle lui a dévoilé sa misère. Dans la suite, elle nia qu'elle eût accepté du cardinal de semblables aumônes. Elle, fille des Valois, n'était pas, disait-elle, femme à recevoir quatre ou cinq louis. Or nous voyons que, dans une lettre du 1er mars 1783, elle envoie au contrôleur général Lefèvre d'Ormesson des reconnaissances d'objets déposés par elle au Mont-de-Piété et demande humblement assistance ; nous avons d'elle un reçu, daté du 7 octobre suivant, par lequel elle accuse à ce contrôleur général réception d'un secours de quarante-huit francs [1]. « Son crédit à l'hôtel de Reims, dit Beugnot, avait singulièrement baissé, et les deux prêts de dix louis chacun, que je lui avais faits à distance, ne l'avaient que faiblement relevé. Je ne pouvais pas l'inviter à manger chez moi, parce que je n'avais pas de ménage monté, mais, une ou deux fois par semaine, elle me faisait la grâce d'accepter au *Cadran Bleu*, et elle y étonnait ma jeunesse de son appétit. Les autres jours elle avait recours à mon bras pour la promenade qui aboutissait

1. Pièces de la collection Duplessis, l'*Amateur d'autographes* du 1er mars 1856.

constamment à un café. Elle avait un goût singulier pour la bonne bière et ne la trouvait mauvaise nulle part. Elle mangeait par distraction deux ou trois douzaines d'échaudés, et ces distractions étaient si fréquentes qu'il fallait m'apercevoir qu'elle avait légèrement dîné, si elle avait dîné. »

La gêne ni la misère n'empêchèrent madame de la Motte d'augmenter encore son train. En date du 5 septembre 1782, elle loue, au numéro 13 de la rue Neuve-Saint-Gilles au Marais, vis-à-vis la petite porte des Minimes, toute une maison avec loge de portier, four à pain, remise, grande et petite écurie, trois étages, dont les hautes et étroites fenêtres sont ornées de balustrades en fer à fleurs et dessins Louis XV. Bette d'Étienville l'a visitée. « J'ai été dans une maison de la rue Neuve-Saint-Gilles, dit-il, dont la porte cochère est fort écrasée en entrant. A gauche est la loge du portier; à droite, l'escalier, qui est assez ordinaire. Au haut se trouve un carré servant de vestibule, une antichambre de médiocre grandeur où l'on entre dans un salon boisé à deux croisées en face l'une de l'autre. Une espèce de console ou table ronde à dessus de marbre, les meubles d'étoffe mêlée, une très belle harpe; au bout du salon un boudoir[1]. »

La maison a été conservée[2]. On montre encore aujourd'hui l'escalier de pierre à la lampe luisante, soutenue d'une belle ferronnerie à hautes fleurs de lis, que, d'un pied nerveux et rapide, Jeanne de Valois monta et descendit si souvent,

1. Madame de la Motte reconnut à la confrontation que « la description de son appartement se trouve conforme aux Pièces de procédure.

2. Aujourd'hui le numéro 10 (précédemment 6) de la rue Saint-Gilles. Le 5 septembre 1782, Rose-Louise Vanmine, veuve de *Louis de Courdoumer*, maréchal des camps, seule héritière de Madeleine de *Baudelot*, donnait l'immeuble en location aux époux la Motte (*Archives nationales*, X,2 B/1417). Une description indique que la maison était située rue Neuve Saint-Gilles, vis-à-vis la petite porte des Minimes (*Archives nationales*, F, 7/4444 B), ce qui limite la recherche au numéro 8-18 de la rue Saint-Gilles actuelle. Les numéros 12-14 actuels formaient au XVIIe siècle la « Cour de Venise », résidence de l'ambassadeur, au siècle suivant, hôtel de Péreuse. Un texte cité par Lefeuve (*Anciennes maisons de Paris*, IV, 208-11), concernant une maison donnant rue Saint-Gilles et rue des Tournelles, tenant aux hoirs *Baudelot*, écarte les numéros 16 et 18 actuels, car les hoirs Baudelot représentent la maison de madame de la Motte. On ne peut donc plus hésiter qu'entre les numéros 8 et 10. La description du bail de 1782 et celle de Bette d'Étienville fixent le numéro 10. Les titres de propriété, actuellement déposés en l'étude de Me Fleury, notaire, donnent la certitude par la vente qui fut faite de l'immeuble, le 9 mai 1821, par Alexandrine-Victoire de *Courdoumer* à M. Honoré.

inquiète, affairée. Madame de la Motte a deux laquais, un jocquey, une femme de chambre et une cuisinière, un ménage dans la loge du portier et un carrosse de remise.

« L'aisance apparente de la maison de la rue Neuve-Saint-Gilles, poursuit Me Target, n'est qu'un accroissement de misère réelle. Le mari et la femme n'y ont vécu que d'emprunts; tantôt à demi meublés, tantôt démeublés, selon que la détresse éloignait le mobilier ou qu'un événement imprévu le rappelait. Des couverts d'étain et, les jours de représentation, six couverts d'argent empruntés; une pension de huit cents livres portée à quinze cents, puis vendue à perte par l'indigence[1]; des domestiques mal payés, des affaires en marchandise qu'on envoyait au Mont-de-Piété; les glaces chargées sur les épaules du laquais et transportées ailleurs pour échapper aux saisies; et cependant toujours des voyages, toujours des sollicitations à Versailles, à Fontainebleau, quelques présents aussitôt dévorés que reçus, des dettes et de l'intrigue. » Jeanne « faisait des affaires », se couvrait de dettes, prenait beaucoup à crédit, au point qu'elle en fut mise en observation par la police[2].

Madame de la Motte, dit Cagliostro, s'accrochait à tout ce qui pouvait la mettre dans la classe des personnes pour qui il faut faire quelque chose. Elle poursuivait âprement la restitution des biens qui, naguère, avaient été dans sa famille, les terres de Fontette, d'Essoyes et de Verpillières, dont ses pères, disait-elle, avaient été injustement frustrés. La restitution lui en paraissait d'autant plus facile qu'une partie de ces domaines étaient devenus depuis quelque temps biens du roi. Malgré ses efforts, elle ne parvenait cependant pas à franchir le cercle des plus minces bourgeois de Versailles[3].

Désespérant de parvenir par les voies ordinaires, Jeanne

1. En avril 1784. On a une lettre du baron de Breteuil en date du 15 mai 1784, faisant savoir que le roi a autorisé le comte et la comtesse de la Motte à transporter au sieur Hubert Gautier, bourgeois de Paris, la pension de quinze cents livres attribuée à la dame de la Motte, cela en raison de la gêne de leur ménage. La cession a été faite pour une somme de neuf mille livres. Déclaration de Grenier, orfèvre. *Archives nationales*, X, 2 B/1417.

2. Déclaration de J.-F. de Brugnières, inspecteur de police, en date du 11 avril 1786. *Archives nationales*, X, 2 B/1417.

3. Madame Campan, éd. Barrière, p. 463; Beugnot, I, 29.

imagina un moyen audacieux d'appeler l'attention sur elle. Un jour, dans le salon de service, encombré de monde, de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, elle feignit de tomber de faiblesse et d'inanition. La princesse fut avertie qu'une femme de qualité mourait de faim dans son antichambre. Émue, elle se fit apporter le placet que, très à propos, madame de la Motte tenait à la main, le lut, et fit remettre à la jeune femme une aumône de quelques louis. Ce fut à ce moment que, sur les instances de Madame, la pension de Jeanne de Valois fut portée de huit cents à quinze cents livres[1]. Mais qu'étaient quinze cents livres pour les la Motte? Jeanne essaya de pénétrer jusqu'à la princesse qui paraissait s'intéresser à elle; mais Madame Élisabeth, soupçonnant l'artifice, l'écarta comme une intrigante. Une tentative identique ne réussit pas mieux auprès de la comtesse d'Artois. Enfin Jeanne renouvela son évanouissement, compliqué cette fois de convulsions nerveuses, sous les fenêtres mêmes de l'appartement de Marie-Antoinette; mais elle ne fut pas vue par la reine. Dans ses *Mémoires*, où elle fait une réalité de ses désirs, elle découvre le fond de sa pensée: « Le roi trouva Sa Majesté dans une agitation extrême dont il s'empressa de demander la cause. Elle lui dit qu'elle venait d'être témoin d'un spectacle bien triste; qu'elle avait vu une jeune femme tomber dans d'affreuses convulsions. « J'ai demandé son nom, » ajouta la reine, et on m'a répondu que c'était la demoiselle » de Valois, épouse du comte de la Motte. L'accident qui lui est » arrivé est bien fâcheux. Ce sont des jeunes gens, et je les » plains de tout mon cœur. » L'intérêt que j'avais inspiré à la reine ne pouvait manquer d'exciter l'envie des personnes qui cherchaient à se réserver exclusivement ses bonnes grâces. »

La seule personne de la Cour dont elle parvint à faire la connaissance, parmi tant de démarches et de sollicitations, était un nommé Desclaux, musicien du roi et garçon de la chambre de la reine, avec lequel elle dîna plusieurs fois dans le courant de l'année 1782, chez la femme d'un chirurgien-accoucheur de Versailles; encore, à partir de cette date,

1. Brevet du 18 janvier 1784.

cessa-t-elle d'être reçue dans cette maison et perdit-elle Desclaux de vue.

Cependant, dans la société où elle vivait, rue Neuve-Saint-Gilles, Jeanne répandait qu'elle devenait influente à la Cour où elle était nommée « la comtesse de Valois »; qu'elle était favorisée des bontés de la reine et avait même un pied dans ses petits appartements. C'était un curieux cercle que celui des familiers de madame de la Motte : quelques financiers d'un âge mûr, manœuvrant autour de la jeune femme de qui ils flairaient l'indigence; de jolis abbés parfumés; quelques avocats, maître Achet, substitut du procureur général aux requêtes de l'Hôtel, et son gendre, maître de la Porte; le jeune maître Albert Beugnot, qui n'y venait, dit-il, qu'en habit noir et en cheveux longs pour marquer son respect; des comtesses et des marquises de qui, peut-être, il n'eût pas été discret d'épousseter le blason; le comte Dolomieu, officier des gardes, qui venait presque tous les jours faire avec Jeanne sa partie de tric-trac; un nommé Rétaux de Villette, ancien gendarme, camarade du comte de la Motte, lequel l'avait présenté à sa femme. Les maris n'en font jamais d'autres! Rétaux était fils du directeur général des octrois de Lyon : beau jeune gas, d'une trentaine d'années, la taille bien faite, des cheveux blonds où, malgré la jeunesse, apparaissaient déjà des fils d'argent, et des yeux bleus, un teint frais et coloré[1]. Il faisait des vers, imitait, à faire mourir de rire, mademoiselle Contat, de la Comédie française, et, tandis que La Motte pinçait de la harpe, chantait agréablement des mélodies de Rameau et de Francœur.

Avec son écriture, qu'il savait rendre très fine, une écriture de femme, il servait à madame de la Motte de premier secrétaire, et nous avons des raisons de croire qu'auprès d'elle ses fonctions s'étendaient plus loin. L'inspecteur Quidor, qui était chargé de la police des filles, opéra dans la suite l'arrestation de Rétaux à Genève. Pour noter les rapports du jeune secrétaire avec la dame qui l'employait, il se sert d'une expression pittoresque et vigoureuse qu'il est difficile de reproduire ici.

Madame de la Motte avait pour secrétaire un minime de la

1. Confrontation du cardinal de Rohan à Rosalie, en date du 21 mars 1786, *Archives nationales*, V, 2, B/1417.

Place royale, le Père Loth. Une porte bâtarde du couvent donnait dans la rue Neuve-Saint-Gilles, en face le numéro 13 où Jeanne demeurait. Le minime disait tous les matins la messe pour la comtesse, car elle entendait la messe tous les jours. Il la faisait entrer par la porte bâtarde dans la chapelle où l'attendait un prie-dieu de velours. Il lui servait de majordome, engageait et faisait agréer les domestiques, surveillait l'office et la cuisine, morigénait la femme de chambre, Rosalie, la soubrette classique : dix-huit ans, taille fine, des yeux noirs et un petit nez retroussé[1]. Il réglait les fournisseurs et gardait les clefs de la maison quand le comte et la comtesse allaient à la campagne[2]. C'était au demeurant un très brave homme.

Enfin, madame de la Motte avait pris chez elle une demoiselle Colson, parente de son mari, pour remplir les fonctions de lectrice et de dame de compagnie.

Sur la fin de 1782, on vit apparaître rue Neuve-Saint-Gilles une personne qui, par une singulière rencontre, s'appelait également madame de la Motte : de son nom de jeune fille Marie-Josèphe-Françoise Waldburg de Frohberg. Elle avait épousé un administrateur du collège de la Flèche, nommé Pierre du Pont de la Motte. Cette dame avait été détenue à la Bastille du 22 février au 29 juin 1782, d'où elle avait été transférée à la Villette, chez un nommé Macé, qui tenait une de ces curieuses pensions pour prisonniers par lettres de cachet comme il y en avait à Paris avant la Révolution. Elle s'était évadée de chez Macé peu de jours après y avoir été mise. L'histoire de cette autre dame de la Motte est intéressante pour nous. Elle se disait, elle aussi, honorée de la confiance de la reine, montrait des lettres que madame de Polignac était censée lui écrire, parlait de la faveur dont elle aurait joui auprès de la princesse de Lamballe, usait d'un cachet de la reine surpris sur la table du duc de Polignac, racontait comment elle avait

1. Confrontation de Nicole Leguay, dite d'Oliva, à Madeleine Briffault, dite Rosalie, en date du 21 mars 1785. *Archives nationales*, X B/1417.

2. Déposition du Père Loth devant les commissaires du Parlement, *Archives nationales*, X, 2 B/1417; — Vie de *Jeanne de Saint-Rémy*, II; 318; — *Mémoires du comte de La Motte*, p. 388 et suiv.

désarmé, par son crédit sur la souveraine, le ressentiment de la princesse de Guéménée contre une certaine dame de Roquefeuille, et, mettant cette belle influence à la disposition du plus offrant, elle soutirait aux gens des sommes importantes. Nous la verrons sous peu collaboratrice de Jeanne de Valois : mais celle-ci va marcher sur ses traces avec une énergie et une audace que Françoise Waldburg de Frohberg n'eût pas soupçonnées.

Cependant Jeanne, dont le train de vie était de plus en plus brillant, sentait de plus en plus lourd le poids de la misère. Un sauf-conduit du ministre Amelot la mit à l'abri des poursuites que s'apprêtaient à exercer contre elle certains créanciers auxquels elle devait une forte somme depuis deux ans[1]. « Mais, comme elle l'écrit au contrôleur général quelques jours après[2], cela ne la met pas à l'abri de vendre ses meubles ». — « Je ferai des esclandres, ajoute-t-elle, et je ne peux pas faire autrement. Il faut que je vive et les miens. » Elle écrit à madame de Boulainvilliers, belle-fille de sa protectrice — celle-ci était morte à la fin de l'année 1781 — : « La majeure partie de mes effets sont au Mont-de-Piété. Le peu qui me reste et mes petits meubles sont saisis et si, jeudi, je ne trouve pas six cents livres, je serai réduite à coucher sur la paille[3]. » Cette lettre est du 6 octobre 1782. Le 10 février suivant, plusieurs commerçants, créanciers des époux la Motte, leur font interdire par huissier de vendre ou de sortir leurs meubles. Le 6 avril, une condamnation pour dettes est prononcée par le prévôt de Paris[4]. Le terme de la Saint-Jean 1784 ne peut être acquitté que grâce à trois cents livres que le Père Loth est parvenu à emprunter[5].

La supplique du 16 mai à Lefèvre d'Ormesson se terminait par ces mots : « Vous me trouverez sans doute, monsieur, très extravagante; mais je ne puis m'empêcher de me plaindre

1. Le sauf-conduit est daté du 12 mai 1783. *Arch. nat.*, F., 7/4450.

2. 1783, 16 mai.

3. Lettre faisant partie de la collection Duplessis, publiée dans *l'Amateur d'autographes* du 1er mars 1866.

4. *Archives nationales*, F. 7, 4445, B.

5. Déposition du P. Loth en date du 14 septembre 1785, *Archives nationales*, X, 2 B, 1417.

puisque la plus petite des grâces ne veut m'être accordée. Je ne suis plus surprise s'il se fait tant de mal et je puis encore dire que c'est la religion qui m'a retenue de faire le mal[1].

V

LA NAIVETÉ DU CARDINAL

Arrivant de son ambassade de Vienne, le prince de Rohan était porteur de deux lettres écrites par Marie-Thérèse, l'une pour Louis XVI, l'autre pour Marie-Antoinette. L'accueil du roi fut des plus réservés. Il l'écouta quelques minutes et lui dit brusquement : « Je vous ferai bientôt savoir mes volontés. » Quant à la reine, Rohan ne put même pas obtenir d'elle une audience. Elle lui envoya demander la lettre que l'impératrice lui avait confiée. Le jeune prélat en éprouva une peine profonde, encore plus qu'il n'en fut irrité. Et il prit la résolution de faire tout au monde pour adoucir peu à peu la rigueur de sa souveraine.

L'enfant qu'il avait saluée et bénie à Strasbourg était devenue une femme d'une grâce délicieuse, que la majesté du trône rehaussait de son éclat. Rohan cherchait à gagner l'amitié de ceux qui avaient occasion d'approcher la reine et pourraient effacer dans son esprit les mauvaises impressions que le courrier de Vienne ne cessait d'y faire pénétrer. « Les inquiétudes que Votre Majesté me témoigne dans sa très gracieuse lettre sur les intrigues du prince de Rohan, écrit Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse, en date du 16 juillet 1776, n'étaient pas sans fondement. Ce coadjuteur, étant parfaitement raccommodé avec la princesse de Guéménée, en obtint que celle-ci se chargerait de remettre une lettre à la reine, dans laquelle le coadjuteur la suppliait de lui accorder une audience. Heureusement la lettre, sous un vernis de respect, avait un coin de morgue et de reproche qui choqua. L'abbé de Vermont et moi fîmes notre possible pour décider Sa Majesté à déclarer nettement qu'elle n'avait pas d'audience à donner au coadjuteur; mais la reine prit un parti moins dé-

1. Publié par Chaix d'Est-Ange, p. 13.

cisif, et, sur les instances réitérées de la princesse de Guéménée, la reine, sans accorder ni refuser, prétexta tantôt une occupation, tantôt une promenade, de façon qu'enfin le coadjuteur fut obligé de partir pour Strasbourg sans avoir eu d'audience[1] ».

Quand, en 1777, la grande aumônerie, la première charge en dignité de la cour de France, devint vacante, Rohan, qui avait la promesse de la succession, faillit ne pas être nommé à cause de l'opposition très vive que lui fit Marie-Antoinette stimulée par Mercy-Argenteau. Encore le roi ne donna-t-il son agrément que sous la condition que Rohan signerait un engagement de se démettre de la charge au bout d'une année; mais, comme le fait observer Mercy, les Rohan-Marsan-Soubise étaient d'une action trop puissante pour ne pas arrêter l'échéance d'un pareil billet.

Marie-Antoinette annonce la nouvelle à sa mère : « Je pense bien comme vous, ma chère maman, sur le prince Louis, que je crois de fort mauvais principe et très dangereux par ses intrigues, et s'il n'avait tenu qu'à moi, il n'aurait pas de place ici. Au reste celle de grand aumônier ne lui donne aucun rapport avec moi et il n'aura pas grande parole du roi qu'il ne verra qu'à son lever et à l'église[2]. »

« En vain, dit l'abbé Georgel, secrétaire particulier du prince de Rohan, le grand aumônier écrivit-il à la reine jusqu'à trois fois : ces lettres, il le sut à n'en pouvoir douter, ne furent jamais lues. Elles ne furent même pas ouvertes. En vain employa-t-il la médiation des personnes à qui la reine donnait des marques particulières de bonté et d'amitié, en vain eut-il recours à Joseph II, frère de la reine, lors de son voyage en France, pour être autorisé à présenter son apologie, les réponses annoncèrent une volonté bien décidée à ne jamais se porter à aucune voie de rapprochement et de réconciliation[3]. »

Peut-être cependant la reine eût-elle laissé ses rancunes s'assoupir, si Mercy, agent de Marie-Thérèse, n'eût été là,

1. Recueil publié par Geffroy et de chevalier d'Arneth, II, 470-71.

2. Recueil de MM. de Beaucourt et de la Rocheterie, II, 140.

3. Mémoires de l'abbé Georgel, II, 19-20.

aux aguets, actif à les réveiller. « Tel que je connais le coadjuteur de Rohan, lui écrivait l'impératrice d'Autriche, je le crois aussi capable de s'insinuer dans l'esprit de ma fille qu'il a été assez heureux pour se faire ici, à Vienne, de nombreux partisans. »

Triste et révoltant spectacle, que cette mère, Marie-Thérèse, qui ne voit plus dans sa fille qu'un instrument de sa politique. « Tout en elle désormais, dit M. de Nolhac, sa beauté, sa popularité, sa maternité, devra servir, à l'heure nécessaire, les intérêts de la politique autrichienne. » Elle ose faire dire à sa fille, dauphine de France, que l'Autriche est sa patrie. Et cette patrie, comment veut-elle qu'elle la serve? En étant gracieuse pour la Du Barry, pour la courtisane qui déshonore la cour, qui heurte en Marie-Antoinette la pudeur de femme et la dignité d'épouse. Marie-Antoinette répond que c'est plus fort qu'elle, qu'elle ne peut ; mais l'impératrice insiste, elle veut, elle parle durement; sa fille s'imagine-t-elle avoir à lui donner des leçons de dignité et d'expérience? Mercy vient à la rescousse. Marie-Antoinette, obligée de céder, parle à la favorite avec un sourire, et celle-ci, dans sa reconnaissance grossière, veut aussitôt lui faire acheter par le roi, en manière de récompense, une parure de diamants.

Marie-Antoinette est devenue reine. Elle aurait le devoir d'entrer en rapport avec le cardinal de Rohan, son grand aumônier; mais l'impératrice veille, avec ses dévoués auxiliaires, le comte de Mercy et l'abbé de Vermont, et fait si bien qu'elle réussit à l'en empêcher.

Rohan en était au désespoir. Marie-Antoinette, gracieuse, vive, charmante, le fascinait. Et Rohan était ambitieux. Ses débuts, les progrès rapides de sa carrière, lui avaient permis les plus vastes espoirs. Les flatteurs, qui butinaient sur sa fortune et ses dignités, le grisaient du souvenir de Richelieu, le cardinal qui avait régné sur la France. Et ainsi, peu à peu, dans cet esprit où l'imagination tenait une si grande place, dans ce cœur tout féminin où la raison n'avait pas accès, reconquérir les bonnes grâces de la reine devint une idée fixe, une redoutable obsession.

« Je me représentais, dit le comte Beugnot, ce malheureux cardinal de Rohan, entre Cagliostro et madame de la

Motte[1]. » Ceux-ci, l'un et l'autre, avaient dès le premier jour pénétré son caractère bon et crédule, et démêlé l'ambition qui nonobstant tant de richesses et d'honneurs, tourmentait le cardinal.

Cagliostro continuait auprès de Rohan ses extraordinaires cérémonies.

Le comte de la Motte avait une sœur, qui avait épousé à Bar-sur-Aube un M. Lancotte de la Tour, homme d'esprit, mais caustique et brutal. Nous avons vu les jeunes gens trouver asile chez les La Tour quand madame de Surmont les eut chassés de sa maison. Madame de La Tour, excédée des mauvaises plaisanteries de son mari, l'avait quitté en cette année 1783 et était venue à Paris, avec sa fille Marie-Jeanne, s'installer chez une tante, madame Clausse, de la famille de M. de Surmont, qui l'avait reçue chez elle, rue du Sentier. Marie-Jeanne était une petite demoiselle de quinze ans d'une beauté et d'une blancheur remarquables[2]. Or, Cagliostro, pour ses opérations, avait besoin d'une voyante, sujet plus difficile à trouver qu'on n'imagine, car il fallait plusieurs conditions : une pureté qui n'eût d'égale que celle des anges, des nerfs délicats, des yeux bleus; il fallait, en outre, que l'ange fût né sous la constellation du Capricorne. Or, il se trouvait que mademoiselle de la Tour remplissait toutes ces conditions. « La mère, dit Beugnot, faillit en mourir de joie et crut que les trésors de Memphis et de la grande ville de l'intérieur de l'Afrique allaient tomber sur sa famille laquelle en avait prodigieusement besoin. »

L'illustre magicien crut utile de procéder à des expériences préliminaires. Il reçut la jeune fille dans son laboratoire, installé en l'hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple. « Mademoiselle, lui dit-il, est-il vrai que vous soyez innocente ? » Elle répondit avec assurance : « Oui, monsieur. — Eh bien, ajouta Cagliostro, je vais dans un instant connaître si vous l'êtes. Recommandez-vous à Dieu et, avec votre innocence, mettez-vous derrière ce paravent, fermez les yeux et désirez en vous-même la chose que vous souhaitez voir. Si vous

1. I, 62.

2. Beugnot, *Mémoires*, I. 58-59.

êtes innocente, vous verrez ce que vous désirez voir, si vous ne l'êtes pas vous ne verrez rien. » Mademoiselle de la Tour se plaça derrière le paravent tandis que Cagliostro et le cardinal — qui se tenait à côté de la cheminée — restaient au dehors.

Cagliostro se mit à faire pendant quelque temps des signes magiques, puis, s'adressant à la jeune fille : « Frappez un coup par terre et dites si vous voyez quelque chose? — Je ne vois rien, répondit Marie-Jeanne. — Eh bien, mademoiselle, dit Cagliostro, vous n'êtes point innocente. » Alors la demoiselle piquée au vif répondit qu'elle voyait ce qu'elle désirait, et sortit du paravent satisfaite d'avoir convaincu les gens de son innocence.

Nous possédons un très précieux interrogatoire de Marie-Jeanne de la Tour, racontant plus tard aux commissaires du Parlement les cérémonies de Cagliostro. C'est un document précis, authentique, et qui nous montre sous le jour le plus curieux le caractère du prince de Rohan[1].

La jeune fille raconte que, s'étant rendue avec sa mère à l'hôtel du cardinal, « l'hôtel de Strasbourg », elle y trouva le cardinal, Cagliostro et madame de la Motte. On lui mit un petit tablier blanc, sur lequel il y avait un crachat d'argent, et, après lui avoir fait réciter des prières, on la fit s'approcher d'une table où il y avait deux chandelles allumées et un grand vase rempli d'eau claire. Cagliostro, derrière un paravent, faisait des gestes avec une épée, invoquait le grand Cofte, les anges Raphaël et Michaël. Il demandait à mademoiselle de la Tour si elle voyait la reine dans le vase. Marie-Jeanne, qui ne voyait rien, répondit qu'elle la voyait parfaitement et cela « pour se débarrasser », déclara-t-elle aux juges.

Cagliostro lui demanda ensuite si elle ne voyait pas des anges et de petits bonshommes qui voulaient l'embrasser, et, comme elle répondit que non : « Mettez-vous en colère, dit Cagliostro, frappez du pied, appelez le grand Cofte, dites aux anges de venir vous embrasser ! » A quoi elle répondit

1. Interrogatoire de Marie-Jeanne de la Tour, âgée de quinze ans, en date du 21 septembre 1785, signé : M.-J. de la Tour, Titon, et Fremyn ; original aux *Archives nationales*, X, 2 B/1417.

qu'elle les voyait et embrassait les petits bonshommes, et cela, ajouta-t-elle, « pour se débarrasser ». « Le cardinal, pendant ce temps-là, était en prière et se prosternait, et dit à la déposante, en s'en allant, de ne rien dire, car cela lui ferait du tort. »

Mademoiselle de la Tour alla encore au palais du Cardinal une autre fois; elle avait emporté ce jour-là une longue chemise blanche et une écharpe bleue, selon la recommandation de Cagliostro. Vêtue de cette chemise et ceinte de cette écharpe, elle fut introduite dans une chambre tout éclairée de bougies. Sur la table il y avait encore un vase rempli d'eau transparente et, tout autour, des étoiles, de petits bonshommes et des signes qu'elle n'avait jamais vus. C'étaient des hiéroglyphes et des figurines représentant Isis et le bœuf Apis. Cagliostro, ayant recommencé à faire de grands gestes avec son épée, lui demanda si elle ne voyait pas dans la carafe une femme blanche et si cette femme ne ressemblait pas à la reine. Marie-Jeanne, qui ne voyait toujours rien, répondit qu'elle l'apercevait.

« Il lui demanda ensuite si elle ne voyait pas un vieil bonhomme vêtu de blanc, qui se promenait dans le jardin, qui venait pour l'embrasser; elle dit qu'elle le voyait et que c'était pour se débarrasser. » Elle dut ensuite répéter les invocations au grand Cofte et à l'ange Gabriel, puis Cagliostro l'avertit qu'elle allait voir le cardinal à genoux, tenant en main une tabatière dans laquelle il y aurait un petit écu, et, comme il recommençait dans une agitation de plus en plus grande ses gestes avec son épée, la jeune fille lui dit qu'elle voyait effectivement le cardinal à genoux tenant en main une tabatière dans laquelle il y avait un petit écu. Alors le cardinal, très animé, dit que c'était « incroyable, extraordinaire », et il avait, observe mademoiselle de la Tour, « l'air pénétré de joie et de satisfaction ». « J'ai été complètement aveuglé, dira plus tard le prince de Rohan devant le Parlement, par le désir immense que j'avais de regagner les bonnes grâces de la reine[1]. »

Tel était le cardinal de Rohan. Or, l'obstacle principal auquel se heurte l'histoire du Collier, est l'invraisemblable cré-

1. Georgel, t. II, p. 201.

dulité qu'elle exige de la part du cardinal[1]. Et voilà que des textes précis, concordants, authentiques prouvent que le cardinal était incroyablement crédule. Deux jours avant qu'il fût arrêté, Cagliostro lui avait persuadé qu'il avait dîné avec Henri IV. « Cette anecdote, dit la *Gazette de Leyde*, dont on peut garantir l'authenticité, justifie toutes les imprudences du cardinal[2]. » On dira que, plus haut, nous avons présenté Rohan comme un homme d'esprit. Dans son *Garde du Corps*, Manuel a prévu l'objection, et cite *le Barbier de Séville* : « Quand la jolie Suzanne dit à Figaro que les gens d'esprit sont bêtes, elle a bien raison, Suzanne. »

VI

LA SCÈNE DU BOSQUET

La comtesse de la Motte avait de son côté dressé ses batteries. Elle ne cessait de vanter au cardinal ses relations avec la reine en donnant force détails que Rohan, tenu éloigné de la Cour, ne pouvait facilement contrôler. Elle accumulait les anecdotes avec son imagination si précise, si vivante et qui, dans le courant même de la conversation, la servait avec tant de rapidité et d'abondance. Le cardinal, très confiant, ne doutait pas, doutait d'autant moins que, peu à peu, elle lui annonçait les choses les plus agréables. Elle était reçue dans l'intimité de la reine, disait-elle, qui n'avait plus de secrets pour elle, lui confiait ses pensées, à elle, son amie, sa cousine, fille des Valois, pensées dont le fond lui était connu peut-être mieux qu'au roi lui-même. Et elle pouvait affirmer que la reine revenait peu à peu de ses impressions premières, des mensonges perfides que lui avait insinués le comte de Mercy, des calomnies que lui apportait le courrier de Vienne.

Elle alla plus loin et, renouvelant le procédé qui avait si

1. Voir Me Labori, *le Procès du Collier*, discours prononcé à la Conférence des avocats le 26 novembre 1888, dans la *Gazette des Tribunaux* du 26 novembre 1888, p. 2, col. 1.

2. *Gazette de Leyde* du 9 novembre 1785.

bien réussi en 1777 à madame Cahouet de Villiers avec le fermier général Béranger, elle persuada à Rohan que la reine, en passant, lui ferait un signe de tête où il verrait clairement une marque de son intérêt. Rohan fut aux aguets, et ce signe, « cette nuance », comme il dira lui-même, il crut effectivement l'apercevoir à plusieurs reprises[1]. Ce point acquis, madame de la Motte fit un pas de plus. Elle se hasarda à mettre sous les yeux du cardinal des lettres sur papier blanc vergé, bordé d'un liseré bleu-clair, ayant aux coins les lis de France, que la reine écrivait à sa cousine, la comtesse de Valois, et où, de temps à autre, passait le nom du grand aumônier.

Le Père Loth déposera plus tard devant les commissaires du Parlement : « Je me rappelle qu'une fois, me présentant chez madame de la Motte pour lui parler, je ne pus entrer parce qu'elle était, me dit-on, occupée avec le sieur Villette. On ouvrit la porte peu après et je vis auprès du lit de madame de la Motte une petite table de nuit sur laquelle étaient posés un écritoire et du petit papier vergé bordé de vignettes bleues[2]. »

Madame de la Motte dit un jour au cardinal : « Mes instances ont eu leur effet. Je suis autorisée par la reine à vous demander votre justification par écrit. » Jeanne de la Motte avait un sourire enchanteur, une voix qui persuadait; Rohan écoutait, enchanté, persuadé. Rohan écrivit sa justification. Il y mit un soin infini. Le brouillon en fut fait et déchiré vingt fois. Enfin il en donna le texte. Madame de la Motte apporta quelques jours après une réponse sur papier de petit format, doré sur tranches. La reine y disait : « Je suis charmée de ne plus vous trouver coupable. Je ne puis encore vous accorder l'audience que vous désirez. Quand les circonstances le permettront, je vous en ferai prévenir. Soyez discret. » Et la comtesse de la Motte engagea le cardinal à répondre pour dire sa joie, sa gratitude. « Ce fut ainsi, dit l'abbé Georgel[3], que

1. Déclaration rédigée par le cardinal de Rohan à la Bastille pour Vergennes et le maréchal de Castries le 20 août 1785.

2. Confrontation de Rohan au Père Loth, le 16 mars 1786, *Archives Nationales*, X, 2 B/1417.

3. Mémoires, II, 42.

les lettres et les réponses se succédèrent. Cette correspondance dont, malheureusement, on n'a plus trouvé de vestige, était graduée et nuancée dans les prétendues lettres de la reine, de manière à faire croire au cardinal qu'il était parvenu à inspirer à cette princesse la plus intime confiance et le plus grand intérêt. »

Georgel note à cette date les conciliabules entre Rohan, le baron de Planta, son homme de confiance, Cagliostro et le secrétaire particulier du cardinal, Ramon de Carbonnières.

Le baron Frédéric de Planta appartenait à une bonne famille des Grisons. Il était protestant et avait servi avec distinction comme capitaine dans les armées du roi de France et dans celles du roi de Prusse. Rohan l'avait rencontré à Vienne, où Planta lui avait rendu de grands services comme « observateur des choses de la cour et de la politique ». Carbonnières était un jeune homme très distingué, mais d'une imagination exaltée et qui joua plus tard, comme député de Paris, un rôle à la tribune et dans les comités de l'Assemblée législative. A ce petit conseil fut adjointe madame de la Motte. On lisait en grand secret, à la lueur des chandelles, les lettres à liseré bleu. « Madame de la Motte, observe Georgel, les jouait tous. » Cagliostro invoquait l'ange de lumière et l'esprit des ténèbres. Il prophétisa que cette heureuse correspondance allait placer le prince au plus haut point de la faveur, que son influence dans l'État allait devenir prépondérante et qu'il en userait pour la propagation des bons principes, la gloire de l'Être suprême et le bonheur des Français. Tant et si bien que Rohan ne douta plus du désir que la reine avait de le recevoir pour lui dire seule à seul ses sentiments d'affection et d'estime, mais qu'à cause de Breteuil et de sa faction encore si puissante sur l'esprit du roi, ce revirement devait être tenu caché quelque temps encore. La première entrevue aurait lieu secrètement, le soir, au fond d'une allée solitaire du parc de Versailles, à quelque distance du château.

Ce fut pour Rohan une aurore radieuse de lumière et de joie.

*
* *

En juillet 1784, le comte de la Motte remarquait dans les jardins du Palais-Royal — le rendez-vous à cette époque de la jeunesse joyeuse et où la Motte, pour cause, se trouvait souvent — une jolie personne qui venait s'asseoir régulièrement à la même place, où elle se distrayait très gracieusement à jouer avec un enfant. Elle avait de longs cheveux d'un blond cendré, souples et ondoyants, une gorge superbe et de grands yeux bleus d'une expression claire et douce, un regard d'enfant[1]. Elle exerçait le joli métier de modiste et s'appelait de son vrai nom Marie-Nicole Leguay. Elle était née rue Saint-Martin, le 1er septembre 1761, de Claude Leguay, officier invalide, bourgeois de Paris, et de sa femme Marguerite David. « Mon premier malheur, dira-t-elle dans la suite, fut de perdre trop tôt une mère tendre et vigilante, dont la présence et les soins eussent éloigné de moi les dangers inséparables d'une jeunesse abandonnée à elle-même. » Orpheline de père et de mère, Nicole avait été placée rue de la Grange-Batelière, chez un certain Antoine Legros, qui prenait des enfants en pension ; mais elle y fut maltraitée et son éducation entièrement négligée. L'enfant fut contrainte de se sauver et se trouva sur le pavé de Paris. Legros se garda de lui faire connaître sa famille, et de lui remettre une somme d'argent assez importante que Leguay lui avait confiée pour sa fille avant de mourir. Legros étant mort à son tour, en février 1783, ses héritiers venaient de remettre à Nicole une somme de quatre mille livres. En réalité ils lui devaient bien davantage ; mais, faible à se défendre, elle avait accepté cette transaction[2]. On ne l'appelait plus Nicole Leguay ; dans le monde de la jeunesse dorée, elle n'était connue que sous un nom de guerre, madame de Signy, car, bonne fille, trop bonne fille sans doute, elle ne savait rien refuser, mais absolument rien, à ceux — et ils étaient nombreux — que ses charmes remplissaient d'admiration. Elle demeurait alors au petit Hôtel

1. Bette d'Étienville, *Second Mémoire*, dans sa *Collection complète*, II, 32.

2. *Archives nationales*, Y, 5110.

de Lambesc, rue du Jour, fréquentée assidument par un jeune gentilhomme, Jean-Baptiste Toussaint de Beaussire, écuyer, fils d'un conseiller du roi, lieutenant au grenier à sel de Paris, qui, après avoir perdu, lui aussi, son père et sa mère, dépensait gaiement le patrimoine assez considérable que ses parents lui avaient laissé.

Les après-midi, la jeune modiste allait fréquemment passer deux ou trois heures dans les jardins du Palais-Royal avec un enfant d'environ quatre ans, un joli petit bonhomme aux boucles brunes qu'elle avait pris en affection et que ses parents lui confiaient.

Nicole était, en somme, une bonne et gentille créature, une de ces petites Parisiennes, qui demandent peu à la vie, cueillent dans leur jeunesse les fruits de l'amour, heureuses de leur beauté et de leur tendresse, insouciantes et confiantes, à la fois naïves et rusées, mais dont les ruses ne sont jamais méchantes. Marie-Antoinette la traitera avec mépris : « Une barboteuse des rues », dira-t-elle. Trop sévère, ce mot de la pauvre reine. Conservons-lui notre sympathie, car en somme elle en était digne.

Le comte de la Motte est, dès l'abord, frappé des grâces de la jeune femme et, plus encore, de sa ressemblance vraiment surprenante avec la reine. Il lie conversation. « Il se présente, dit Nicole Leguay, avec tous les témoignages du respect et de l'honnêteté et me prie de lui permettre de venir me voir et me faire sa cour. Je ne pus prendre sur moi de lui refuser cette permission. » Assurément.

Le comte de la Motte usa de cette permission d'une manière assidue. Sa femme, ne tardant pas à faire la connaissance de cette aimable personne, l'introduit dans son salon de la rue Neuve-Saint-Gilles, sous le nom de baronne d'Oliva — l'anagramme du nom de Valois, — l'invite à dîner, lui fait mille et une caresses et cajoleries[1]. Elle a bientôt gagné la jeune femme à ses projets. Ce qu'elle lui demande est, d'ailleurs, peu de chose, et cela fera tant de plaisir à la reine, « qui m'a chargée, ma toute belle, de vous dire qu'elle vous ferait remettre une somme de quinze mille livres en argent

1. Analyse pour la demoiselle d'Oliva, dans la *Collection complète*, VI, 18 ; — second mémoire pour d'Étienville, *ibid.*, II. 45.

et, en outre, un cadeau d'une valeur plus considérable encore ».

— Et que devrai-je faire ?

— Oh ! rien, remettre, un soir, une rose et un billet, dans une allée des jardins de Versailles, à un monsieur qui vous baisera la main.

— Mais qu'importe à la reine ?

— Mon cher cœur, il serait trop long de vous expliquer cela[1].

« Il ne m'a pas été difficile, dit madame de la Motte aux commissaires du Parlement, de persuader à la fille d'Oliva de jouer ce rôle-là, parce qu'elle est fort bête[2]. »

Rendez-vous est pris pour la nuit du 11 août. Nous sommes en 1784. Le comte et Rétaux de Villette vont chercher la nouvelle baronne d'Oliva en voiture et partent avec elle pour Versailles. Ils doivent y retrouver madame de la Motte et Rosalie, la soubrette au nez retroussé. On arrive au logement que madame de la Motte occupait place Dauphine. La demoiselle d'Oliva est coiffée par Rosalie sous les ordres et au goût de madame de la Motte, une coiffure en « demi-bonnet ». C'est la dame de la Motte elle-même qui l'habille ; elle lui passe une robe blanche de linon moucheté, garnie d'un dessous rose, une « robe à l'enfant », appelée alors « gaule » ou « chemise ». La comtesse s'était inspirée du portrait de Marie-Antoinette par madame Vigée-Lebrun, qui venait de faire sensation au Salon de 1783, où l'on avait effectivement vu la reine vêtue d'une gaule longue et blanche, très simple, dont la mousseline et la baptiste faisaient tous les frais.

Avant de sortir, madame de la Motte jette sur les épaules de sa jeune compagne un mantelet blanc, en laine fine, et lui met sur la tête une « calèche » en gaze d'Italie blanche. Elle revêt elle-même un domino moiré de taffetas noir. Et l'on se rend avec le comte de la Motte chez le plus fameux traiteur de la ville pour y souper et s'y donner du cœur.

Dans le grand parc, morne, désert, le silence de la nuit. On entend seulement au loin, dans l'ombre, le bruit de l'eau

1. *Mémoire pour la demoiselle Leguay d'Oliva*, édition originale, p. 72 et suiv.

2. Interrogatoire du 8 mai 1786, publié par Campardon, p. 391.

qui joue dans les bassins. Le ciel est noir, sans lune ni étoiles. La baronne d'Oliva et ses deux compagnons ont marché quelque temps; ils ont rencontré un homme à qui le comte a dit : « Ah ! vous voilà ! », et l'homme a disparu. C'était Rétaux de Villette. Enfin on s'arrête auprès d'un bosquet où Vénus, en marbre, se détache sur les masses de feuillage. Au loin, à l'extrémité du Tapis-vert, se distingue à peine le château qui plaque son long rectangle blanc sur le ciel obscur.

On s'est arrêté, et mademoiselle d'Oliva, craintive, immobile, n'ose se retourner. On prête l'oreille. Les petites pierres des allées craquent sous des pas qui se rapprochent. Trois hommes paraissent. L'un d'eux s'avance, grand, mince, serré dans une redingote bleue, sous un long manteau, son grand chapeau rabattu en clabaud sur le visage. Mademoiselle d'Oliva est poussée par le bras. Le comte et la comtesse de la Motte se sont éloignés. Elle est seule. Elle tremble autant que les feuilles des arbres : la rose qu'elle tient s'échappe de ses doigts. Une lettre est dans sa poche, mais elle ne songe pas à l'en tirer. L'homme au grand manteau s'incline jusqu'à terre, baise le bas de sa jupe. Mademoiselle d'Oliva murmure, elle ne sait pas, elle n'a jamais su quoi. Le cardinal, qui n'est pas moins ému, croit entendre : « Vous pouvez espérer que le passé sera oublié ». Il s'incline de nouveau avec des paroles de reconnaissance et de respect, auxquelles la demoiselle d'Oliva, qui tremble de plus en plus, n'entend pas un mot. Brusquement, survient en coup de vent madame de la Motte : « Vite, vite, venez, voici Madame et la comtesse d'Artois ! » La demoiselle d'Oliva est emmenée par le comte de la Motte et le cardinal se retire de son côté.

Telle fut la fameuse scène dite du Bosquet[1].

Le jeune Albert Beugnot était le lendemain rue Neuve-Saint-Gilles, où il attendait agréablement la maîtresse du logis en compagnie de la lectrice et dame de compagnie, mademoiselle Colson. « Elle ne manquait ni d'esprit ni de

1. C'est par erreur que plusieurs historiens placent la scène sur la terrasse du château. Elle a été reconstituée ci-dessus d'après les dépositions et interrogatoires du cardinal de Rohan et de la d'Oliva, les Mémoires de l'abbé Georgel et la déclaration, du 7 novembre 1785, d'un juif nommé Nathan, brocanteur et usurier, à qui la d'Oliva, qui était entre ses pattes, fit ses confidences quelques jours après l'événement.

malice, » écrit-il. — « Je crois, me dit-elle ce jour-là, leurs Altesses occupées à de grands projets. On passe la vie à des conseils secrets où le premier secrétaire (Rétaux) est seul admis. Sa Révérence le second secrétaire (le Père Loth) en est réduit à écouter aux portes, et il fait trois voyages par jour rue Vieille-du-Temple, sans deviner un traître mot des messages qu'on lui confie. Le frocard s'en désole, car il est curieux comme une vieille dévote. »

« Entre minuit et une heure, poursuit Beugnot, nous entendons enfin le bruit d'une voiture d'où descendent M. et madame de la Motte, Villette et une femme de vingt-cinq ou trente ans, blonde, fort belle, et remarquablement bien faite. Les deux femmes étaient mises avec élégance mais avec simplicité; les deux hommes en frac; de sorte qu'on avait l'air de revenir d'une partie de campagne. On commença par des plaisanteries obligées sur mon tête-à-tête avec mademoiselle Colson. On déraisonnait, on riait, on fredonnait, on ne se tenait plus sur ses jambes. L'inconnue partageait l'allégresse commune, mais elle gardait de la mesure et de la timidité. » Beugnot, sentant que sa présence gênait les joyeux compagnons et les empêchait de parler librement de ce qui les mettait en si bonne humeur, prit congé. Sans le retenir, on lui demanda de reconduire en voiture la jeune inconnue.

— Comment donc, mais avec plaisir!

« La figure de cette femme, dit Beugnot, m'avait jeté, dès le premier coup d'œil, dans cette sorte d'inquiétude qu'on ressent devant une figure qu'on est bien sûr d'avoir vue quelque part. En voiture, je lui adressai différentes questions, mais je n'en pus rien tirer. Je déposai cette belle silencieuse rue de Cléry. L'inquiétude que m'avait causée sa figure était sa parfaite ressemblance avec la reine... »

IV

LES ESSAIS DE MADAME DE LA MOTTE

Rohan dira lui-même, par l'intermédiaire de son avocat, Me Target, en quel état la scène du bosquet avait mis son

esprit : « Après ce fatal moment, le cardinal n'est plus seulement confiant et crédule, il est aveugle et se fait de son aveuglement même un inviolable devoir. Sa soumission aux ordres qu'il recevra par la dame de la Motte s'enchaîne au sentiment du profond respect et de la reconnaissance qui vont disposer de sa vie entière ; il attendra avec résignation le moment où la bonté qui rassure voudra bien se manifester ; mais en attendant il obéira à tout : tel est son état d'âme. »

Madame de la Motte ne tarde pas à mettre cet état d'âme en exploitation. Le mois d'août pas encore écoulé, elle fait savoir au cardinal que le reine désire un prompt secours de cinquante mille livres pour une famille d'infortunés gentilshommes. Madame de la Motte attend anxieusement : Rohan donnera-t-il l'argent ?[1]. Le cardinal est heureux que la reine daigne avoir recours à ses humbles services. Comme il n'a pas la somme sous la main, il l'emprunte au juif Cerf-Beer. « Vos bons offices, lui dit-il, vous donnent la certitude d'une protection de la plus haute importance, pour vous et pour votre nation[2]. »

Le baron de Planta porte l'argent rue Neuve-Saint-Gilles, et la joie de madame de la Motte éclate. « C'est la reine, dit-elle à ses amis, qui a ordonné au cardinal de me compter cette somme ; il a ordre de me compter jusqu'à cent cinquante mille livres[3]. » — C'est le chiffre que Jeanne elle-même a fixé. Cependant elle jugea utile d'éloigner momentanément le prince de Rohan. Un petit billet à liseré bleu vint tout à propos lui conseiller de se retirer quelque temps en Alsace. Avant de partir, Rohan recommanda à Planta, qui restait à Paris pour les besoins de la correspondance à liseré bleu, de remettre à madame de la Motte, pour la reine, tout l'argent qu'elle lui demanderait, ajoutant que, si la somme était d'un chiffre élevé et le besoin pressant, il devait vendre des objets d'art et des meubles de prix. Une nouvelle demande se produisit en effet, mais comme elle n'était pas urgente, le cardinal attendit novembre pour envoyer de Saverne à madame

1. Mémoire de Target dans la collection Bette d'Étienville, IV, 28-29.

2. Georgel, II, 43.

3. Déposition du Père Loth en date du 14 septembre 1785, *Archives nationales*, X 2 B, 1417.

de la Motte une deuxième somme de cent mille francs, qui lui fut également portée par le baron de Planta[1].

Nous avons vu dans quelle gêne affreuse se trouvait Jeanne de Valois en juin 1784. Elle a aliéné, non seulement sa pension de quinze cents livres, mais celle de son frère le marin, dont elle a le brevet entre les mains. Or, en ce mois d'août 1784, où est fait le premier versement de cinquante mille livres, elle place trente-neuf mille livres chez divers particuliers. En septembre, elle charge son homme d'affaires, le Père Loth, de convertir en argent vingt billets noirs de cent livres chacun de la caisse d'escompte[2]. En novembre, après le deuxième versement, elle achète une maison à Bar-sur-Aube : une vaste maison bourgeoise, à deux ailes, avec corps de bâtiment et basse-cour, qui s'élève au centre de la ville; mais des fenêtres on découvre la campagne, le cours sinueux de l'Aube entre les bouquets d'arbres où les saules mêlent leurs touffes vert pâle aux masses sombres des aulnes sous les longs peupliers ; la rivière divise ses eaux contre les piles moussues des vieux ponts, elle miroite parmi la verdure grasse des prairies, au pied des côteaux de Sainte-Germaine où mûrit le vin mousseux[3]. Et à Charonne, près Paris, Jeanne s'attiffe une jolie villégiature, dans une coquette propriété pour les parties de campagne. « L'état de la maison, dit Rosalie, a été alors augmenté tant en meubles, bijoux, qu'argenterie ; dans le mois de novembre madame de la Motte a fait

1. L'envoi des cent cinquante mille livres, fait par le cardinal, qui est nié par madame de la Motte, est prouvé, non seulement par les déclarations du cardinal de Rohan, mais par celles du baron de Planta qui porta la somme, par celles du Père Loth, par celles de Rétaux qui écrivit les prétendues lettres de la reine demandant l'argent. Madame de la Motte avait dit au Père Loth et à Rétaux que les sommes lui avaient été remises. Il est encore prouvé par les acquisitions de valeurs et de maisons faites alors par madame de la Motte, par le luxe dont elle s'entoura exactement en ce moment.

2. Ceci de l'aveu même de madame de la Motte. Mémoire de Me Doillat dans la *Collection complète* de Bette d'Étienville, I, 60 ; et interrogatoire de madame de la Motte publié par Campardon, p. 277. Madame de la Motte place, il est vrai, l'achat des titres de rente au mois de juillet, mais, comme elle place également en juillet la scène du bosquet, les faits demeurent concordants.

3. Cette maison fut achetée le 10 thermidor an V (28 juillet 1797) au comte de la Motte par Nicolas Armand. Le corps de bâtiment a disparu par le percement de la rue Armand. L'aile gauche forme aujourd'hui les numéros 1, 3, 5 de la rue Armand, et 37 de la rue Nationale (Ancienne rue Saint-Michel); l'aile droite, les numéros 2, 4, 6 de la rue Armand et 39 de la rue Nationale.

faire plusieurs parures de diamants que le sieur Régnier lui a apportées à différentes reprises. » L'argent comptant dont elle paye certains objets lui permet d'en acheter d'autres pour des sommes beaucoup plus considérables. Au paiement de celles-ci l'avenir pourvoira. Elle est rencontrée dans les galeries de Versailles fort parée : elle dit que sa fortune s'est améliorée et que c'est par les bienfaits de la famille royale[1].

Peu à peu le ton de la société devient, rue Neuve-Saint-Gilles, celui de la bonne compagnie. Le comte de la Motte y fait valoir son talent sur la harpe, et Rétaux la beauté de sa voix, devant d'élégants connaisseurs. « Je rencontrai alors chez la comtesse, dit Beugnot, le marquis de Saisseval, gros joueur, riche et faufilé à la Cour ; l'abbé de Cabres, conseiller au Parlement ; Rouillé d'Orfeuille, intendant de Champagne ; le comte d'Estaing ; un receveur général nommé d'Orcy et Lecoulteux de la Noraye ». Ce dernier aspirait à supplanter le Père Loth, majordome de la comtesse. On eût laissé au Minime le soin de lui dire la messe.

Nous pouvons reconstituer exactement l'aspect du salon de madame de la Motte[2]. Une haute pièce en boiseries blanches, éclairée de deux fenêtres, montant jusqu'au plafond, qui se font face, l'une sur la rue, l'autre sur la cour. L'énorme poutre qui soutient le second étage est apparente. La corniche est ornée de la moulure à petits carrés qui caractérise le style du temps. Les illustrations militaires du grand siècle, Turenne et Tourville, sont là, bustes en bronze sur socles de marbre avec ornements de cuivre doré. Devant la glace de la cheminée, — une glace en deux morceaux, dans un mince cadre en bois doré dont l'ornementation est de perles et de dentelures, — une pendule marquant les secondes, les heures et le quantième du mois, en marbre blanc, portant une statuette de la Sensibilité, entre deux vases de Sèvres sur pieds d'albâtre blanc. Les murs sont tendus de hautes lisses à personnages ; aux trumeaux, des tapisseries plus petites à verdures.

1. Témoignage du comte de Dolomieu, dans son interrogatoire du 14 avril 1786, *Archives nationales*, X, 2 B/1417.

2. D'après la pièce même qui est encore aujourd'hui conservée et l'inventaire du mobilier, fait les 9, 10, 12 septembre 1785. *Archives nationales*, X, 2 B/1417.

Le mobilier comprend un canapé et six fauteuils en tapisseries représentant les fables de La Fontaine et des chaises à dossiers ovales, couvertes de satin rayé à bouquets : le vrai style Louis XVI. Aux angles, des « encoignures » en bois laqué peint en vert d'eau, avec fleurs ; par terre un grand tapis d'Aubusson, et, pour l'éclairage du soir, deux colonnes de stuc « sur lesquelles sont des figures de bronze tenantes chacune une girandole à trois branches de cuivre doré ». Madame de la Motte, vive, alerte, charmante, parmi ses invités, va de l'un à l'autre vêtue d'une « anglaise » gorge de pigeon et d'une jupe de soie rose.

Notre petite baronne d'Oliva continue de paraître quelque temps rue Neuve-Saint-Gilles, mais bientôt on la rebute. Madame de la Motte ne la trouve plus d'assez bon genre, d'autant que sur les quinze mille livres promises, elle ne lui en a versé que quatre mille deux cents et ne veut pas en donner davantage.

Jeanne s'occupe de marier sa sœur, « bien blonde, bien fade, fort bête », dit Beugnot, très fière elle aussi d'être petite-fille des Valois. Nous l'avons vue se sauver gaiement avec sa sœur de l'abbaye de Longchamp ; mais, depuis, elle s'est retirée dans l'abbaye de Jarcy, près Brie-Comte-Robert, où l'abbesse, madame de Bracque, l'a prise en affection. Madame de la Motte a trouvé pour Marie-Anne un beau parti, le comte de Salivet de Fouchiroux, et en écrit à madame de Bracque. Mais il faudrait que sa sœur vînt demeurer quelque temps auprès d'elle. « Il paraît que ma fortune apparente, écrit-elle, a fait naître en ma sœur des soupçons offensants pour moi. Il lui serait facile de connaître la source honorable d'où elle me vient. »

VIII

LE COLLIER

Le joaillier de la couronne et de la maison de la reine était à cette époque un juif saxon, Charles-Auguste Böhmer, homme très actif, très hardi et très intelligent. Ses magasins

s'ouvraient rue Vendôme. Il s'était associé un nommé Bassenge et, avec lui, depuis des années, cherchait à acheter par toute l'Europe les plus beaux diamants qu'il pouvait se procurer, pour en faire une rivière dépassant en richesse et en éclat tous les bijoux connus. Böhmer et Bassenge avaient ainsi composé un « grand collier en esclavage », qu'ils avaient songé à faire acheter à Louis XV pour la Du Barry ; mais Louis XV vint à mourir. Connaissant la passion de la nouvelle reine pour les bijoux, escomptant la réputation faite à Marie-Antoinette de coquetterie et de folles dépenses, les joailliers, dès 1774, présentèrent le bijou au roi. Louis XVI en parla à Marie-Antoinette, mais elle, effrayée du prix si élevé, un million six cent mille livres — c'était l'estimation des joailliers Maillard et d'Oigny — fit la réponse célèbre : « Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou. » L'an d'après, Böhmer revint à la charge : il ferait les conditions les plus avantageuses ; les paiements s'échelonneraient à diverses échéances, partie en rentes viagères. Il suppliait aussi le roi de faire l'acquisition, parce qu'il avait mis dans cette parure la plus grande partie de sa fortune ; les intérêts d'un tel capital demeurant improductifs, c'était la ruine pour lui. Le roi en reparla à la reine en présence de madame Campan. « Je me souviens, écrit celle-ci, que la reine lui dit que, si réellement le marché n'était pas onéreux, le roi pouvait faire cette acquisition et conserver ce collier pour les époques des mariages de ses enfants, mais qu'elle ne s'en parerait jamais, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher dans le monde d'avoir désiré un objet d'un prix aussi excessif. » Comme les enfants étaient encore très jeunes, Louis XVI ne voulut pas immobiliser pendant de longues années une si grosse somme et refusa définitivement la proposition. Les plaintes de Böhmer redoublèrent. Il les faisait à tout venant. Deux années plus tard, c'est-à-dire en 1777, s'adressant cette fois à Marie-Antoinette, il se jeta à ses genoux. Sa Majesté était suppliée d'acheter le collier, sinon il irait se jeter dans la rivière. Et il versait des larmes, les sanglots l'étouffaient. « Levez-vous, Böhmer, lui dit la reine sévèrement, je n'aime point de pareilles exclamations, les gens honnêtes n'ont pas besoin de supplier à genoux. J'ai refusé le collier. Le roi

a voulu me le donner, je l'ai refusé encore. Ne m'en parlez donc plus jamais. Tâchez de le diviser, de le vendre, et ne vous noyez pas. »

Böhmer connaissait le procureur général aux requêtes, Louis-François Achet, que nous avons vu chez madame de la Motte. Un des premiers jours de décembre 1784, comme on causait dans le salon de la rue Neuve-Saint-Gilles et qu'il était question de bijoux, Achet dit à Jeanne de Valois, sans y attacher d'ailleurs autre importance, que, puisqu'elle était en si grande faveur auprès de la reine, elle devrait bien faciliter aux pauvres bijoutiers Böhmer et Bassenge la vente de leur collier. C'était une lourde charge pour ces négociants que de conserver si longtemps un objet de pareille valeur.

— Ce collier, demanda madame de la Motte, l'avez-vous vu?

— Une vraie merveille, répondit Achet. Les joailliers de la couronne y ont travaillé pendant des années, et, ne fût-ce qu'au point de vue de la valeur des pierres, c'est un trésor.

Et il offrit à la comtesse de lui amener les bijoutiers avec leur bijou. Madame de la Motte accepta. Achet et Bassenge arrivèrent donc, le 29 décembre, avec le précieux écrin. Il fut ouvert. Quelle surprise! Un étincellement de paillettes lumineuses se jouant aux angles des pierres limpides, mille et mille petites flammes multicolores, vives comme des éclairs, qui jaillissaient au moindre mouvement.

Le cardinal, qui était encore à Saverne, revint à Paris le 5 janvier 1785. Le 21 janvier, la comtesse eut avec les joailliers une deuxième entrevue, en présence de maître Achet. Elle leur dit que le collier serait peut-être vendu dans quelques jours. L'acquisition en sera faite par un très grand seigneur. Elle ajoute, et insiste sur ce point, — notez la prudence! — qu'elle leur conseille très vivement de prendre directement avec lui toutes les précautions utiles pour les arrangements qu'on pouvait songer à leur proposer. Quant à elle, elle ne veut en aucune façon être mêlée à l'affaire. Son nom n'y doit pas être prononcé. Les joailliers lui offrent un bijou en reconnaissance du service rendu. Elle ne veut pas du cadeau. Elle n'en a agi que pour les obliger, touchée de ce que lui avait dit maître Achet. Et elle s'oppose même à ce qu'on la considère comme une intermédiaire. Le 24 jan-

vier, à sept heures du matin, elle retourne chez les joailliers avec son mari, pour leur annoncer la visite du prince cardinal de Rohan. « C'est bien avec lui, insiste-t-elle une fois de plus, que vous prendrez tous les arrangements et toutes les précautions nécessaires. Gardez-vous de lui dire que je suis mêlée à l'affaire. Si j'ai pu vous être utile, je me déclare suffisamment récompensée. » Et elle s'en va.

Peu après, arrive le cardinal. Madame de la Motte lui a fait croire que la Reine désirait acheter ce bijou, en cachette du Roi et à crédit, se trouvant démunie d'argent ; elle paierait à échéances, de trois en trois mois : pour ce marché, elle avait besoin d'un intermédiaire, et c'est au cardinal qu'elle avait songé. Rohan ne s'est pas fait prier, et le voilà chez Böhmer et Bassenge. La parure ne lui semble pas d'un joli dessin ; elle est lourde, massive. Cette fantaisie l'étonne de la part d'une femme d'un goût charmant comme Marie-Antoinette. Mais la reine le veut ; le marché est conclu. Le 29 janvier, les joailliers sont reçus à l'hôtel de Strasbourg, et Rohan signe les conditions auxquelles le collier sera livré : un million six cent mille livres, payables en deux ans, par quartiers, de six mois en six mois ; le premier versement de quatre cent mille livres devant être fait le 1er août 1785. La livraison du bijou aura lieu le 1er février. Le cardinal met lui-même ces conditions sur papier et les communique à madame de la Motte, afin qu'elles soient soumises à la reine et ratifiées par elle. Le 30 janvier, Jeanne de Valois revient. Sa Majesté approuve le marché, dit-elle, mais voudrait ne pas donner sa signature. Rohan insiste, l'affaire est de conséquence, et il lui faut un mot d'écrit. Enfin, le 31 janvier, la comtesse lui apporte, à l'hôtel de Strasbourg, une ratification du traité. C'est la feuille même écrite par le cardinal. En marge de chaque article, on a mis le mot « approuvé » et au bas, en manière de signature, « Marie-Antoinette de France ». Jeanne de Valois ajoute : « La reine, qui agit à l'insu du roi, toujours contrarié de son penchant à la dépense, a expressément recommandé de ne pas laisser sortir le billet de vos mains. Ne le montrez à qui que ce soit. »

La veille, Cagliostro était revenu de Lyon. Le prince s'empressa de le consulter sur l'affaire dont il était chargé. « Ce

Python, écrit l'abbé Georgel, monta sur son trépied. Les invocations égyptiennes furent faites pendant une nuit éclairée par une grande quantité de bougies dans le salon même du cardinal. L'oracle, inspiré par son démon familier, prononça que la négociation était digne du prince, qu'elle aurait un plein succès, qu'elle mettrait le sceau aux bontés de la reine et ferait éclore le jour heureux qui découvrirait, pour le bonheur de la France et de l'humanité, les rares talents de M. le cardinal. » Tout à fait rassuré, Rohan, le 1er février au matin, écrit aux bijoutiers pour les presser de livrer la parure. Ceux-ci d'accourir. Ils remettent l'écrin et apprennent alors que le collier est pour la reine, le cardinal ne croyant pas enfreindre les volontés de la souveraine en leur montrant, pour leur tranquillité, la pièce signée : *Marie-Antoinette de France.*

Muni du bijou, le cardinal se rend aussitôt à Versailles. Il est suivi de son valet de chambre, Schreiber, qui porte le précieux fardeau. La brume du soir tombe sur les larges avenues de la ville quand on arrive au logement de la comtesse, place Dauphine. Au pas de la porte, Rohan renvoie son valet et, prenant la boîte, monte seul au premier. Madame de la Motte est chez elle. Elle a tout ordonné comme pour une comédie. Rohan est introduit dans une chambre qui a une alcôve en papier et communique avec un petit cabinet par une porte vitrée. Une « lumière sombre » éclaire la pièce. Madame de la Motte entrevoit dans les mains du prince l'objet de ses convoitises ; mais elle se contient.

— La reine, dit-elle, attend le collier.

Quelques minutes s'écoulent. On entend les pas d'un homme qui se fait annoncer :

— De la part de la reine !

Par discrétion, le cardinal se retire dans l'alcôve ; mais il a vu la silhouette du personnage, un grand jeune homme, entièrement habillé de noir, figure mince, teint pâle, le visage allongé, les yeux profonds et les sourcils noirs. A l'allure, il reconnait l'un des figurants de la scène du bosquet ; c'est, en effet, Rétaux de Villette, qui s'est grimé. L'homme remet un billet. La comtesse le fait sortir alors jusque sur le palier et, se rapprochant du cardinal, lui donne lecture de la lettre.

La reine ordonne de remettre le collier au porteur. Le cardinal donne l'écrin, madame de la Motte le tend au messager qu'elle fait rentrer : Réteaux le prend et part, la comtesse étant allée lui ouvrir elle-même la porte. Jeanne dit au cardinal que cet individu était attaché à la musique du roi et à la chambre de la reine [1]. A son tour, le prélat prend congé.

Le soir, de retour rue Saint-Gilles, Jeanne de Valois recevait la parure des mains de son amant.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO

(A suivre.)

1. Quelques jours plus tard, madame de la Motte dit à Rohan que cet homme s'appelait Desclaux. Elle prenait le nom du garçon attaché à la chambre de la reine, avec lequel elle avait dîné il y avait quelques années. Desclaux seul, en effet, était attaché à la fois à la chambre de la reine et à la musique du roi (grande chapelle, symphonie et violons). C'est ici un des points du récit où la démonstration peut être faite d'une manière précise. Madame de la Motte apparaîtra innocente ou coupable, selon que ce sera Desclaux ou Rétaux de Villette qui aura reçu le bijou, Desclaux pour le donner à la reine, Rétaux pour le lui remettre à elle. Or, tous les témoignages concordent pour démontrer que ce fut Rétaux de Villette : celui du cardinal qui reconnut un des personnages de la scène du bosquet où Rétaux avoua avoir figuré ; celui de Rosalie, la femme de chambre, qui déclare avoir à ce moment ouvert à Rétaux la porte qui était condamnée pour tout autre que pour lui ; le témoignage de Desclaux lui-même, qui affirme n'avoir jamais porté de lettre de la reine à madame de la Motte, et que celle-ci ne l'a jamais chargé de remettre à la reine une boîte remplie de diamants. « La vérité est, dit-il dans son interrogatoire du 2 décembre 1786, que depuis trois ans et demi je n'ai pas parlé à la dame de la Motte. » Enfin, à sa confrontation du 23 mars 1786, madame de la Motte fut contrainte d'avouer « que la déposition de Desclaux contenait la plus exacte vérité », et, dans celle du 22 avril au cardinal, que Desclaux n'était jamais venu chez elle, et qu'il était faux qu'on fût venu chez elle chercher le collier de la part de la reine ; — ce qui ne l'empêchera pas plus tard, dans ses Mémoires, de redire que c'est Desclaux qui porta le bijou à la reine. *(Vie de Jeanne de Saint-Rémy,* I, 361.) — Toutes les pièces aux *Archives nationales,* parmi la procédure.

MARIE HEURTIN

L'ÉDUCATION D'UNE SOURDE-MUETTE ET AVEUGLE DE NAISSANCE

Dans sa Lettre sur les aveugles, « à l'usage de ceux qui voient », Diderot admet comme un fait que, n'ayant aucun langage pour entrer en communication avec nous, tous ceux qui naissent aveugles et sourds-muets restent nécessairement « dans un état d'imbécillité ». Toutefois, il se demande si ce langage, ignoré de son temps, ne pourrait pas être inventé et si, à l'aide de signes « constants et uniformes, s'adressant au toucher », on ne parviendrait pas à éveiller leur esprit et à s'en faire comprendre. C'est ce même problème, et surtout le ferme espoir de le résoudre par l'affirmative, qui suggérèrent à l'abbé de l'Épée l'appel qu'en 1774 reproduisirent tous les journaux : « De tout mon cœur, y disait-il, j'offre à ma patrie et aux nations voisines de me charger de l'instruction d'un enfant, s'il s'en trouve qui, étant sourd-muet, serait devenu aveugle à l'âge de deux ou trois ans... Plaise à la miséricorde divine qu'il n'y ait jamais personne sur la terre qui soit éprouvé d'une misère aussi terrible ! Mais s'il en est une seule, je souhaite qu'on me l'amène, et de pouvoir contribuer par mes soins au grand ouvrage de son salut. » Son appel n'eut pas de réponse, mais l'expérience qu'il ne put faire, d'autres l'ont faite heureusement depuis cette époque, et les nombreuses études publiées sur Laura Bridgman [1], sur miss Helen Keller [2]

1. Voir *Revue philosophique*, t. I, 401 ; VII, 316 ; VII, 588.
2. *Id.* XXVIII, 175. — *Helen Keller*, par H. Glena.

et sur Marthe Obrech[1] nous en ont appris les surprenants résultats. Il est à remarquer, cependant, qu'aucune des trois sourdes, muettes et aveugles qui précèdent, ne l'était de naissance : la première ne l'est devenue qu'à l'âge de deux ans, la deuxième à l'âge de dix-huit mois, et la troisième à l'âge de trois ans et demi, de telle sorte que l'on est en droit de se demander si « beaucoup de leurs prétendues acquisitions ne sont pas des reviviscences », et si nous n'attribuons pas aux sens restés intacts les connaissances antérieurement fournies par les sens disparus. Pour que l'expérience fût complète, il restait donc à la faire sur une personne privée, dès sa naissance, de la vue et de l'ouïe, et de rechercher dans quelle mesure le toucher est capable de les suppléer. Or, c'est cette expérience qu'avec une ingéniosité et un dévouement admirables ont précisément entreprise les religieuses de l'Institution de Larnay, et, comme nous avons eu la bonne fortune de pouvoir longuement interroger leur jeune élève, Marie Heurtin, nous voudrions rapidement ici résumer notre enquête.

*
* *

Marie Heurtin est née le 13 avril 1885, d'une famille d'ouvriers. Du témoignage de toutes les personnes qui l'ont connue, comme des attestations formelles de plusieurs médecins, il résulte qu'elle est bien *née* sourde-muette et aveugle. Aussi ne lui est-il jamais arrivé, comme à Laura Bridgman, par exemple, de rêver « qu'elle parlait par la bouche », ou, comme à Martha Obrech, sa compagne de pension, qu'elle voyait et qu'elle entendait. Quand je l'interrogeai, sur ce point, elle me répondit nettement : « Non », puis, après un instant de réflexion, elle ajouta : « Comment aurais-je pu m'imaginer voir et entendre en rêve, puisque mes yeux et mes oreilles n'ont jamais vu, ni entendu? » De même, on ne rencontre jamais, dans son langage, aucune de ces réminiscences si fréquentes et si manifestes dans les lettres de miss Helen

1. *Revue internationale des sourds-muets*, 1893-1894, p. 261 (article de M. Dubranle). — *L'enseignement de la parole aux sourds-muets*, par Théophile Denis. — Brunetière, *Rapport sur les prix de vertu*, 1899. — *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, par F. Duilhé de Saint-Projet.

Keller, et qui ont dû influer puissamment sur le développement de son esprit. Elle en est donc réduite aux seules sensations du goût, de l'odorat et du toucher.

Ce fut le 1er mars 1895, seulement, c'est-à-dire à l'âge de dix ans; qu'elle fut admise à Larnay, après avoir été renvoyée de deux autres institutions comme absolument idiote et réfractaire à toute sorte d'enseignement. Le docteur Buffet-Delmas, professeur à l'Ecole de médecine de Poitiers, qui la vit à son arrivée, nous dit qu'elle était, « pour ainsi dire, à l'état sauvage ». Séparée de sa mère et complètement perdue dans cette nouvelle maison, elle poussait des cris sans discontinuer et, pendant plusieurs mois, elle se montra si turbulente, si irascible, si violente, se roulant à terre à la moindre contrariété, répondant à toutes les caresses par des brutalités, que l'on dut se demander plusieurs fois si ses premières maîtresses ne l'avaient pas bien jugée. Telle était l'élève qu'il s'agissait de former. — Hâtons-nous de dire ce que cette élève est devenue : Marie Heurtin qui, actuellement, a quinze ans et demi, est une belle fillette aux grands yeux bleus, aussi douce, quoique toujours très vive, qu'autrefois elle était revêche, aussi docile qu'elle était capricieuse, et rien n'est touchant comme sa reconnaissance pour les maîtresses qui l'ont accueillie et élevée. C'est pourquoi elle est aimée et un peu gâtée par toutes ses compagnes et nul doute que, malgré son infirmité, elle ne soit parfaitement heureuse. Son esprit ne s'est pas moins transformé que son caractère : extrêmement désireuse de s'instruire, chaque nouveau progrès la réjouit, et elle sait aujourd'hui non seulement coudre, tricoter, faire du crochet, mais encore lire et écrire l'écriture ordinaire et l'écriture en points; bien plus elle sait parler! — Voyons comment s'est accompli ce prodige.

Avant tout, il fallait que la petite sauvage fût apprivoisée, et nous venons de voir combien la tâche était ardue. On y parvint pourtant, grâce à une tendresse inlassable et un dévoûment maternel de tous les instants. Cette première victoire remportée — la plus facile, — il restait à trouver un langage, le langage dont parle Diderot, qui permît d'éveiller tout à fait son esprit en le rendant capable de bien comprendre les autres et de s'en faire comprendre, de substituer

à des sensations confuses des idées nettes et précises. Nous ne saurions exposer en détail la méthode que mit en œuvre, à cet effet, sœur Sainte-Marguerite; mais ce qui frappe dans cette méthode, au premier abord, c'est que, si elle offre, dans la pratique, des difficultés innombrables, elle repose, en définitive, sur des principes d'une extrême simplicité, les seuls, d'ailleurs, qui soient accessibles à l'intelligence de l'enfant. Quelques faits suffiront pour s'en rendre compte.

Depuis son entrée à l'institution, Marie Heurtin avait conservé un petit couteau qu'elle affectionnait particulièrement et dont elle ne se séparait jamais qu'à regret. Sœur Sainte-Marguerite, profitant de la confiance qu'elle avait su inspirer à son élève, imagina alors de le lui retirer, mais en faisant aussitôt dans la main de la fillette le signe dont se servent habituellement les sourdes-muettes pour désigner cet objet. L'enfant bien vite le réclame; on le lui rend, puis de nouveau on le lui retire, en reproduisant chaque fois le même signe. Et le jeu se prolonge ainsi jusqu'au moment où l'enfant a compris qu'il existe un rapport entre l'objet et le signe et où, d'elle-même, elle fait le signe pour qu'on lui rende l'objet. Au couteau on substitue ensuite les fruits qu'elle préfère et, successivement, les divers objets qui lui sont familiers, de telle sorte que le nombre de ses connaissances va peu à peu grandissant. Enfin, elle ne tarde pas à se rendre compte que, si chacune des choses qu'on lui a mises entre les mains a son signe particulier, à l'aide duquel on peut la désigner, toutes les autres doivent avoir le leur à l'aide duquel on peut les désigner également. Cette idée générale de signe, une fois formée, fut pour son esprit comme une révélation. Sa curiosité devint plus vive, ses questions plus pressantes, son besoin de s'instruire presque fiévreux et, par là même, ses progrès surprenants.

Une fois en possession des signes mimiques, elle fut initiée à la dactylologie qui devait la préparer peu à peu à la lecture et à l'écriture en points. Cette substitution de signes nouveaux aux signes déjà connus, pour désigner les mêmes objets, loin de la déconcerter, ne fit que la stimuler davantage, car elle y vit très tôt un moyen plus simple et plus commode d'entrer en relation avec ses maîtresses et avec ses amies, de mieux

connaître leurs sentiments et leurs pensées, de se renseigner plus complètement sur tout ce qu'elle ignorait. Elle fut ravie surtout en découvrant qu'il était possible de fixer ses idées à l'aide de signes durables, et de converser de la sorte même avec des absents.

Après avoir appris à lire et à écrire, il lui restait à apprendre à parler et, sur ce point encore, tous les obstacles ont été franchis. Par quels moyens ? Il est assez difficile de le dire. Les sourds-muets de naissance en arrivent, il est vrai, eux aussi, à parler, mais ils ont vu parler leurs maîtres; ils ont pu, de leurs yeux, suivre et analyser les divers mouvements qu'ils accomplissaient devant eux, tout en les expliquant et en les commentant ; on conçoit donc qu'ils puissent les imiter. Mais Marie Heurtin est aveugle. Il faudra, par conséquent, qu'à l'aide du seul toucher elle se rende un compte exact des mouvements de la poitrine, du larynx, de la langue, des dents, des lèvres et des modulations du souffle qui ont concouru à la production de la parole : il faudra que sa maîtresse lui facilite toutes ces observations minutieuses, avec une condescendance que toutes les mères n'auraient pas ; il faudra, enfin, qu'elle reproduise tous les mouvements perçus avec assez de perfection pour obtenir des sons articulés. Toutes ces difficultés qui paraissent insurmontables n'ont effrayé ni la maîtresse ni l'élève, et je ne sais si mon émotion n'était pas encore plus grande que ma surprise en voyant l'élève, l'air tout joyeux, les doigts sur les lèvres de sœur Sainte-Marguerite, lire les paroles qu'elle lui adressait et, toute fière, me les répéter.

De tels progrès seraient inexplicables si Marie Heurtin n'était douée d'une intelligence peu commune. Il est à remarquer, d'abord, que l'odorat et le toucher ont, chez elle, une délicatesse qui ne se rencontre probablement jamais chez les personnes douées de la parole et de l'ouïe. Nous ne parlons pas du goût dont l'importance, au point de vue intellectuel, est secondaire, et que ses maîtresses ne pouvaient songer à développer beaucoup.

Son odorat est si subtil qu'il lui fait d'ordinaire reconnaître les personnes, bien avant qu'elle ait eu le temps de les tou-

cher. Il semble même que chacune ait, pour elle, une odeur particulière, un signe distinctif, comme chaque fleur a son parfum qui ne la trompe jamais. La prie-t-on, par exemple, de se rendre à l'ouvroir pour transmettre un avis à quelqu'une de ses compagnes : vivement elle se dirige vers la place habituelle occupée par son amie, et, si elle ne l'y trouve point, on la voit aussitôt qui s'arrête, tourne la tête lentement et cherche, en respirant, un indice qui la renseigne. Il est bien rare alors qu'elle cherche longtemps.

L'impressionnabilité du tact passif n'est pas moins grande que celle de l'odorat. En effet, par la seule résistance de l'air qui effleure, en se déplaçant, son visage, et notamment son front, elle est avertie souvent de l'approche d'un promeneur. Pendant que nous causions avec ses maîtresses, elle nous fit remarquer tout à coup qu'il pleuvait : quelques gouttes d'eau simplement étaient tombées et nul d'entre nous ne s'en était aperçu. Un faible changement de température et, aussi, la légère odeur des feuilles et de la terre mouillées, l'avaient immédiatement prévenue. Enfin, par le simple contact, elle arrive aisément à découvrir sur une surface plane qu'elle palpe des particularités que notre œil ne discernerait pas si nous n'étions très attentifs.

Toutefois, plus délicat encore que ces deux sens est le toucher actif. C'est qu'en lui se concentre presque toute l'activité de l'esprit. Les sensations d'odeur, toujours un peu confuses, essentiellement subjectives et personnelles, sont difficilement analysables, plus difficilement encore traduisibles en signes que l'on puisse fixer et communiquer aux autres ; c'est pourquoi elles ne sauraient servir de base à un véritable langage. La plupart des sensations dues au toucher passif n'ont guère plus de valeur intellectuelle et représentative. Toutes différentes, au contraire, sont celles du toucher actif. C'est par ce sens, essentiellement analytique, que nous sommes instruits sûrement de l'existence des objets et de leurs propriétés principales ; c'est par lui, et par lui seul, que Marie Heurtin a pu apprendre à lire, à écrire et à parler. Ses données ont donc une importance capitale : de là, l'attention que notre jeune aveugle et sourde-muette leur a prêtée, dès le début; de là ses efforts constants pour les rendre aussi complètes et aussi

nettes que possible, afin de pouvoir les mieux interpréter.

La prodigieuse finesse de ce sens est surtout frappante lorsque Marie Heurtin — ce qu'elle aime beaucoup — cherche à causer un instant avec ceux qui l'entourent. Pour mieux nous en rendre compte, d'ailleurs, supposons que la nuit, obligés au silence, notre main, par hasard, rencontre celle d'un ami et que nous désirions avec lui échanger des confidences : comme les moindres mouvements alors prennent de l'importance et comme nous sommes habiles à les percevoir et à les traduire ! Or, Marie Heurtin n'est-elle pas dans une situation semblable, elle qui vit dans la nuit la plus profonde et dans le silence le plus absolu, n'ayant pour communiquer avec autrui d'autre ressource que le toucher ? Aussi, dès que sa main rencontre la nôtre, elle la presse, l'explore, promptement l'interroge. Si nul signe connu ne lui répond, si les doigts qu'elle touche restent inertes, on voit qu'elle est surprise, déçue, et, comme à regret, elle se retire. Mais si, au contraire, les doigts s'animent, alors, immédiatement, sa physionomie s'éclaire et ses mains parlent. Rien de saisissant comme ce muet langage. On sent que dans cette main qui vibre une âme est là, présente, inquiète, avide de savoir. Son attention est si vive qu'elle vous comprend, pour ainsi dire, à demi-mot, et achève votre pensée avant même que l'expression en soit complète... S'il en était autrement, d'ailleurs, toute conversation un peu longue paraîtrait bien vite extrêmement lente et pénible. En effet, dès que la conversation est rapide, Marie Heurtin, ne voyant pas, ne peut guère saisir que des fragments de mouvements et des ébauches de gestes ; il faut donc que ces ébauches et ces fragments lui suffisent. Parfois même il lui suffit de toucher le poignet de sœur Sainte-Marguerite et d'en sentir les muscles se déplacer, pour interpréter sa pensée, semblable à un musicien qui jugerait d'une mélodie, sans l'entendre, aux seules vibrations des cordes placées sous ses doigts[1].

1. C'est surtout en voyant converser Marie Heurtin et sœur Sainte-Marguerite que l'on comprend combien sont justes les remarques de Robert de La Sizeranne lorsqu'il nous parle de l'éloquence de ces mains qui voient et qui entendent et les oppose à ces mains molles et inertes qui ne voient rien, et à ces mains intelligentes, mais maladroites, qui ne savent pas toucher.

Les faits que nous venons de citer prouvent déjà combien est heureuse la mémoire de Marie Heurtin, non moins prompte à enregistrer les faits que docile à les retenir et à les faire revivre. Les images des objets qu'elle a palpés une fois avec soin, restent si nettes dans son esprit qu'il est bien rare qu'elle les confonde dans la suite, même avec d'autres qui leur ressemblent beaucoup. Marthe Obrech, dont nous avons parlé, put reconnaître, après plusieurs années et rien qu'en lui prenant la main, l'un de ses bienfaiteurs qui, deux ou trois fois seulement et à d'assez longs intervalles, était venu la voir à Larnay : il est probable que, en pareil cas, les souvenirs de Marie Heurtin ne seraient pas moins fidèles. C'est grâce à cette mémoire si lucide qu'elle a pu acquérir si vite un nombre de connaissances relativement élevé, les efforts de la veille laissant des traces durables et secondant ainsi les efforts du lendemain.

Cette lucidité de mémoire est due, sans doute, en grande partie à la finesse de l'odorat et à la délicatesse du toucher de notre élève, mais elle est due plus encore à la force de son attention et à la logique de son esprit. Pendant les leçons qu'on lui donne, tout entière à ce qu'on lui dit, elle veut absolument comprendre et, si le fil des idées vient à se rompre, au lieu de laisser l'explication se poursuivre, elle interroge et interroge encore jusqu'à ce qu'elle soit pleinement satisfaite.

De même, quand la leçon, par hasard, est plus difficile et se prolonge, fréquemment elle demande que sa maîtresse l'interrompe : alors elle se recueille, récapitule dans son esprit ce qu'elle vient d'apprendre, s'assure qu'elle le possède, puis tend de nouveau les mains pour que le travail recommence [1]. Nulle notion n'est donc admise qu'après sérieux contrôle. Cette habitude de la réflexion, en l'amenant à comparer ses sensations et ses images, a servi encore sa mémoire autrement, car elle a développé d'une manière frappante ses pouvoirs de généraliser et d'abstraire et lui a fait comprendre la possibilité de simplifier ses connaissances et de désigner par un seul

1. Pendant ces instants de réflexion, Marie Heurtin fait songer à Inaudi qui, lui aussi, après avoir entendu un certain nombre de mots ou de chiffres, se recueille quelques secondes pour bien les fixer dans sa mémoire, avant d'entendre les chiffres et les mots suivants choisis par le public.

mot tous les êtres d'une même espèce, voire des qualités isolées. De bonne heure elle entendait et expliquait des termes tout à fait abstraits, tels que : dureté, chaleur, humanité... qui, pour beaucoup d'enfants, restent vides de sens; de bonne heure également elle a pris goût au calcul, et s'il est vrai, comme on l'a soutenu, que la puissance de l'esprit se mesure à sa puissance d'abstraire, Marie Heurtin est certainement égale, sous ce rapport, aux jeunes filles de son âge les mieux douées.

Quelle idée, maintenant, Marie Heurtin se fait-elle de ce monde extérieur où elle vit? Comment se représente-t-elle et le temps, et l'espace, et les corps, animés et inanimés? Comment le toucher, qui fournit les principaux éléments de ces représentations, permet-il à l'esprit de suppléer aux données des autres sens qui font défaut, et dans quelle mesure? Il est probable que nous ne le saurons jamais exactement. « Préparer et interroger un aveugle-né, remarque Diderot, n'eût point été une occupation indigne des talents réunis de Newton, Descartes, Locke et Leibniz. » Or, combien cette « occupation » est plus difficile encore lorsqu'il s'agit non plus seulement d'un aveugle-né, mais d'une aveugle qui est, en même temps, sourde-muette de naissance? Nous nous bornerons donc à signaler les indications les plus certaines qui paraissent se dégager des réponses qui nous ont été faites.

Bien qu'elle soit privée de la vue, Marie Heurtin s'intéresse très vivement aux couleurs et, chaque fois qu'on lui donne un vêtement nouveau, par exemple, ou qu'on lui parle d'une fleur, elle ne manque jamais d'en demander la nuance. Nul doute qu'elle soit incapable de se la représenter : seulement elle conçoit que les corps puissent posséder des propriétés nombreuses qu'elle n'a jamais perçues et que la nature puisse se montrer à d'autres plus richement vêtue qu'à elle-même. En un mot, elle raisonne comme nous raisonnons tous quand nous nous demandons si, avec des organes plus parfaits et des sens nouveaux, nous n'apercevrions pas dans les choses une foule de qualités ignorées. Quant aux sensations de son, elles se réduisent à des sensations très complexes de résistance et de mouvement. Un violent coup de tonnerre, le bruit

d'un corps pesant qui tombe, sont de simples mouvements dont elle est informée par les vibrations de l'air, ou par celles des corps avec lesquels elle est en contact. Il en est de même des sons qu'elle produit en parlant. Par conséquent, ni le son, ni la couleur ne font partie des images réelles qui contribuent à former sa représentation du monde extérieur. Restent donc les seules sensations de l'odorat et du toucher pour se faire une idée des corps.

Ces corps, d'abord, lui apparaissent, comme à nous, situés dans les cadres toujours ouverts de l'Espace et du Temps[1]. L'espace est, pour elle, un grand « trou vide » que la main peut sillonner en tous sens et « où l'on peut s'avancer toujours, toujours, sans rencontrer jamais d'obstacle ». L'étendue, au contraire, est une propriété des corps ; c'est la continuité de la résistance qu'ils nous opposent : un corps inétendu est pour elle inconcevable. La représentation qu'elle a du temps est beaucoup moins nette, probablement parce que les images ici font défaut pour fixer la pensée ; c'est pourquoi, lorsqu'elle veut l'apprécier, elle recourt à des termes qui conviennent plutôt à l'espace. Dans la mesure de l'un ou de l'autre, elle juge évidemment d'après les faits qui se sont succédé, ou, plus exactement, d'après les efforts qu'ils ont exigés d'elle. Un endroit éloigné est un endroit où l'on ne peut se rendre qu'en marchant beaucoup ; une salle petite est celle que l'on arpente en quelques pas. Elle garde, en outre, un souvenir si exact des efforts qu'elle a dû faire et de leur direction, qu'elle s'oriente très bien dans les appartements, si nombreux pourtant et si vastes, de Larnay ; qu'elle va droit et sans hésiter à la porte qu'elle doit ouvrir et en trouve immédiatement la poignée. Il faut donc qu'elle ait en quelque sorte compté tous ses pas et mesuré, inconsciemment, tous ses mouvements. Mais qu'une de ses camarades vienne la distraire pendant le trajet et troubler ce travail intérieur, aussitôt elle s'égare et se trompe. De même, c'est par la suite ininterrompue des exercices qui se succèdent régulièrement à l'école, qu'elle mesure le temps : l'avenir lui paraît plus ou moins lointain suivant qu'il implique la possibilité d'actes et d'efforts plus ou

1. Des réponses de Marie Heurtin, il est absolument impossible de tirer aucune indication précise sur la véritable origine des idées de temps et d'espace.

moins nombreux. Le fait suivant est, sur ce point des plus caractéristiques : Marie Heurtin demanda un jour qu'on lui expliquât le mot *vieux*. On la conduisit alors auprès de la plus âgée et de la plus cassée des anciennes sourdes-muettes et on lui permit de l'examiner avec soin. Après l'avoir minutieusement palpée, en s'arrêtant un peu surprise et sur les rides de son visage et sur les rides de ses mains, la fillette dit à sa maîtresse, non sans satisfaction : « Honorine est vieille et Marie Heurtin est jeune ! — Oui, lui fut-il répondu, mais demain, demain, demain Marie sera grande comme Honorine, mais elle sera vieille aussi comme elle. » A cette réponse, la petite élève se dresse, se fâche, frappe du pied et déclare que, plus tard, elle sera grande, sans doute, mais vieille, jamais. Il fallut beaucoup de peine pour lui faire comprendre que c'était la loi commune ; que ses amies et ses maîtresses qu'elle aimait le plus vieilliraient comme les autres ; alors elle se rendit, mais à regret, car, se mettant à marcher à grands pas : « Oui, dit-elle, je veux bien devenir vieille, mais plus tard, plus tard, quand j'aurai marché beaucoup, beaucoup, devant moi ! » Le temps ne lui apparaît-il pas ici comme un vaste espace dont la longueur se mesure par les pas qu'on y fait ?

La représentation que Marie Heurtin a des corps situés dans ce Temps et dans cet Espace, est assurément moins riche que la nôtre ; mais il est probable aussi qu'elle est beaucoup plus riche que nous le supposons. C'est que le toucher et l'odorat lui fournissent des sensations infiniment plus complexes et plus variées qu'à nous. D'une enquête, faite récemment, il résulte que certains ouvriers, dans nos fabriques de tapisserie, aux Gobelins, à Aubusson et à Beauvais, en arrivent à discerner jusqu'à quinze cents nuances dans une même couleur ; dès lors, n'est-il pas logique de penser que les aveugles, sourds et muets, dont l'odorat et surtout le toucher[1] s'exercent continuellement et continuellement s'affinent, perçoivent, eux aussi, d'innombrables nuances qui nous échappent ? Nous

1. Aristote avait remarqué déjà que « le toucher est le premier sens qui appartient à tous les animaux, qui ne leur manque jamais, qui leur est seul indispensable » ; bien plus, « qu'il est le plus varié de tous les sens, car le sensible auquel il s'applique présente le plus grand nombre d'oppositions et de contrariétés. »

sommes d'autant plus autorisés à l'admettre que Marie Heurtin, après avoir, pendant longtemps, apprécié uniquement les choses d'après leur utilité, en apprécie aujourd'hui la beauté. Le poli et le velouté des surfaces, la souplesse des formes, la grâce des mouvements, l'harmonie et le rythme des lignes, la fraîcheur des objets, l'impressionnent vivement et la charment. Elle aime à parcourir de la main les dessins d'un vêtement, les arabesques d'une broderie, et il est visible que son plaisir est bien un plaisir esthétique lorsqu'une rose entre les doigts, par exemple, elle en respire le parfum, tout en effleurant lentement, comme par une caresse, les pétales dont elle suit les contours. De même qu'elle a le sentiment de la beauté, de même elle a celui de la laideur, et c'est la laideur qui la frappa d'abord dans la vieille sourde-muette Honorine...

Les personnes et les choses sont donc pour elles les sources de joies très vives. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi des animaux, ou, du moins, de certains d'entre eux avec lesquels elle n'a jamais pu se familiariser. Aujourd'hui encore, malgré ses quinze ans, malgré les explications qu'on lui a données, malgré les raisonnements qu'elle se fait à elle-même, pour essayer de se convaincre, elle ne peut, sans frissonner, tenir un oiseau dans sa main : ce cœur qui bat à coups précipités, plus vite que le sien ; ces organes qu'elle sent frêles et tout tremblants, cette chaleur mate... tout la déconcerte et l'effraie. Elle éprouve la même répugnance craintive à caresser le chat de la maison et même le cheval de la ferme. Il est évident que ces êtres sont pour elle des énigmes d'autant plus inquiétantes qu'elle n'a pu les déchiffrer à l'aide du langage dont elle dispose : ils représentent d'autres formes de la vie, d'autres sentiments qu'elle n'entend pas et contre lesquels, par suite, elle est portée à se mettre en garde. Ce qui tendrait à prouver, une fois de plus, que nous jugeons bien de tout par nous-mêmes et que nous ne sympathisons avec les êtres que dans la mesure où nous pouvons, par l'imagination, nous substituer à eux, c'est-à-dire dans la mesure où ils nous ressemblent.

Tout en s'occupant de l'éducation intellectuelle de Marie Heurtin, sœur Sainte-Marguerite s'occupait, et avec plus de

sollicitude encore, de son éducation morale. Il importait, en effet, de l'amener le plus rapidement possible à reporter son attention des faits extérieurs sur les faits de conscience, à se rendre compte de ses sentiments et de ses pensées, à se faire une idée juste du bien et du devoir. Or, la méthode qui fut suivie pour atteindre ce résultat est la méthode même que nous avons décrite ; mais combien l'application en était ici plus difficile ! Entre un objet extérieur et le signe qui le représente, le rapport, en définitive, grâce aux analogies, peut être assez vite saisi par un esprit éveillé ; mais comment faire découvrir le rapport qui existe entre tel mouvement et tel état de l'âme ? Comment trouver le langage qui permettra de se faire comprendre ? Sœur Sainte-Marguerite y réussit en s'inspirant des procédés que l'on avait expérimentés déjà pour l'éducation de Marthe Obrech : s'attachant, en quelque sorte, aux pas de son élève, elle observe tous ses mouvements, épie toutes ses impressions. L'une de ces impressions vient-elle à se manifester, *immédiatement* elle donne à la fillette le signe qui l'exprime. La fillette se montre-t-elle impatiente, par exemple, « elle s'empresse de lui faire le signe qui veut dire impatient, et elle la repousse légèrement, lui laissant ainsi entendre qu'un tel sentiment est mauvais ; puis, un instant après, l'attirant vers elle, elle lui fait faire le signe qui veut dire patient, et ce signe est suivi d'une petite caresse ». Elle agit de la même manière à propos de la gourmandise, de la jalousie, de la paresse..., et bientôt Marie Heurtin sut distinguer et dénommer les principaux défauts et les principales qualités, comme elle savait distinguer et dénommer les objets extérieurs.

Ces exercices eurent un autre résultat, non moins appréciable, celui de préciser dans son esprit les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Au début, en effet, ces notions étaient pour elle extrêmement vagues et confuses, et elle n'appréciait guère les choses et les gens que par le plaisir qu'ils lui causaient ; elle ne paraissait pas se douter davantage de ses défauts. C'est surtout dans la lutte contre ces défauts que sa maîtresse dut déployer le plus d'ingéniosité et de persévérance et les moyens auxquels elle eut recours sont encore bons à méditer. Ainsi Marie Heurtin était fort coquette

et fort jalouse ; or, un jour, en se rendant à la chapelle, elle remarque qu'une de ses camarades porte une collerette plus belle et mieux repassée que la sienne : aussitôt, d'un geste de dépit, elle la froisse et paraît tout heureuse de sa vengeance. Que fait sa maîtresse ? Naturellement, elle la gronde, mais, pour que la remontrance soit complète, elle ébauche le geste de froisser à son tour la collerette de l'élève méchante. Ce seul geste suffit à provoquer les regrets attendus. Un petit nombre d'exemples semblables, et l'enfant eut bien vite compris « qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qu'ils nous fassent ». Par coquetterie encore, Marie aime à se parer des dentelles que font ses amies, voire même de simples dentelles de papier ; elle se corrige de ce défaut, comme elle se corrige peu à peu de tous les autres, en apprenant que sa conduite fait de la peine à ses maîtresses. C'est donc en se dévouant et en se faisant aimer que celles-ci ont insensiblement atténué son égoïsme des premiers jours, — comme c'est en lui parlant toujours un langage à sa portée et en se conformant à l'évolution de son esprit qu'elles ont pu s'en faire entendre.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que le développement moral de Marie Heurtin a suivi parallèlement son développement intellectuel. Son caractère se forme et s'améliore à mesure que son intelligence s'ouvre et s'enrichit. Il semble donc bien que les crises dont nous parlions au début provenaient de son impuissance à communiquer avec le dehors, à comprendre et à se faire comprendre. En elle étaient comme comprimées des forces qui demandaient à s'exercer ; dès que, par le langage, les obstacles ont été brisés et qu'un peu de lumière est apparue, le calme graduellement s'est fait. Ce calme cependant fut plus d'une fois troublé par les découvertes pénibles que lui réservait l'expérience et la révélation de certaines vérités fâcheuses provoqua chez elle de véritables explosions de tristesse, d'indignation et de colère. Nous avons vu avec quelle résistance elle accepta cette idée qu'elle vieillirait, nécessairement soumise à toutes les infirmités que la vieillesse entraîne ; c'est avec plus de stupeur encore qu'elle apprit qu'il lui faudrait mourir un jour. L'une des religieuses qui l'affectionnait le plus étant morte, ou jugea le

moment venu de lui expliquer le sens de ce mot qu'elle entendait mal encore. Or, rien, paraît-il, ne saurait rendre les émotions qui traversèrent l'âme de la fillette lorsqu'elle sentit les mains glacées de sa maîtresse, toucha son cercueil et comprit qu'elle ne la reverrait plus jamais, jamais... et que tous nous devions mourir.

Quant à l'idée de Dieu, c'est graduellement qu'elle s'éveilla et se précisa dans l'esprit de Marie Heurtin, comme dans l'esprit de tous les autres enfants. Ce dont elle se rendit bien compte, d'abord, c'est qu'il existait une hiérarchie autour d'elle ; qu'elle devait obéir à ses maîtresses ; ses maîtresses, à la supérieure ; la supérieure à l'évêque ; l'évêque au pape... mais qu'au-dessus du pape était un Maître auquel tous doivent se soumettre. Elle se rendit compte également que nous sommes tous très inégalement doués ; que sœur Marguerite était plus intelligente, plus forte, plus parfaite qu'elle ; que la bonté, la force et l'intelligence sont des qualités et que ces qualités doivent appartenir au Maître de toutes choses. Combien d'hommes n'ont pas d'idée plus nette de la divinité !

Comme on le voit, la métamorphose est bien complète ; l'enfant qui semblait condamnée « à l'imbécillité » s'est élevée de la vie purement physique à la vraie vie intellectuelle et morale ; toutes ses facultés, en se développant d'une manière normale, sont devenues de plus en plus accessibles à la vérité, à la beauté et à la bonté ; son imagination[1], qui s'enrichit de jour en jour, est extrêmement active, comme le prouve son incessant travail et pendant le sommeil et pendant la veille ; mais si de tels progrès témoignent en faveur des dons heureux que possédait l'élève, ne témoignent-ils pas plus encore en faveur de l'intelligence et du dévouement tout maternel de celle qui les a rendus possibles ?

P.-FÉLIX THOMAS

1. On a constaté que Laura Bridgman agitait constamment les doigts, en réfléchissant ; il n'en est ainsi ni chez Marthe Obrech, ni chez Marie Heurtin.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES ILLUSTRÉS

LES MARÉCHAUX DE NAPOLÉON, par **Gérard de Beauregard**, avec de nombreuses illustrations. (ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

L'auteur a dédié modestement à son fils « ces petites pages d'une grande histoire ». Et c'est là une série de monographies dramatiques et toujours précises, où les noms glorieux de cette admirable noblesse militaire surgissent tour à tour, suivis de tous leurs titres. Ce sont, l'un après l'autre, Berthier, Murat, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Ney, Davout, Kellermann, Gouvion-Saint-Cyr, et tant d'autres encore, dont la vie nous est racontée en quelques pages éloquentes. Et « ce simple tableau de leur caractère et de leurs actions est le plus saisissant qui soit au monde, car il met en lumière jusqu'aux plus intimes replis de l'âme humaine, avec les vertus qui l'ennoblissent et les faiblesses qui la dégradent. »

L'HÉRITAGE DE JEAN, par **Pierre Perrault**, avec de nombreuses illustrations de **Georges Roux**. (J. HETZEL ET Cie, éditeurs.)

A la suite de folies ruineuses, l'aïeul de Jean, le duc de Lespérant, s'est jugé indigne de ce nom illustre, et il a demandé à son fils de ne point chercher à connaître son origine avant d'avoir conquis les galons d'officier. Le fils tient loyalement cette promesse; mutilé à la guerre, avant d'avoir conquis un grade, il meurt sans savoir quel nom véritable était le sien. Il laisse à son tour le même héritage mystérieux à son petit Jean; mais l'enfant devient un héros pendant la guerre de 1870: il reprend enfin le titre et la fortune des Lespérant qu'il a bien conquis au long de cette histoire dramatique, alertement contée par M. Pierre Perrault et commentée presque à chaque page par les intéressantes illustrations de Georges Roux.

NOTICES SUR LA FINLANDE, publiées à l'occasion de l'Exposition universelle à Paris en 1900. (Imprimerie centrale de Helsingfors.)

Toutes les diverses notices de ce recueil ont été confiées à de savants spécialistes, mais le rédacteur en chef de l'ouvrage, M. L. Méchelin, n'a point demandé à ses collaborateurs d'épuiser les questions en de volumineuses études. On ne trouvera dans ce livre que des résumés, et seuls les articles sur l'enseignement, sur l'agriculture, sur la pêche et sur l'industrie ont été longuement développés. C'est là surtout « un livre d'orientation » sur la Finlande. On y peut découvrir en quelques pages, nourries de statistiques et de faits précis, tous les renseignements essentiels sur la culture intellectuelle, sur le développement matériel, sur la géographie, l'ethnographie, l'organisation politique et administrative du Grand-Duché et l'état social du peuple finlandais.

INCROYABLES AVENTURES DE LOUIS DE ROUGEMONT, ouvrage illustré de 112 gravures dessinées par **A. Pearse.** (HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

« La vérité peut être plus extraordinaire que la fiction, dit un critique anglais, mais le personnage de Rougement est à lui seul plus extraordinaire que vérité et fiction mises ensemble. » Et, de fait, c'est là un récit incroyable que celui de ce nouveau Robinson, jeté par un naufrage sur un îlot désert où lui-même recueille et sauve, quelques jours après, d'une mort certaine, toute une famille de noirs, — construisant un navire à lui tout seul, accomplissant des exploits quotidiens, partout populaire, partout acclamé dès qu'il paraît, devenant enfin chef de cannibales chez les sauvages de la Nouvelle-Guinée. Mais qu'importe ; vraies ou non, ces aventures merveilleuses et dramatiques font le plus grand honneur à l'esprit de leur auteur, et surtout elles feront la joie du public qui se laissera prendre, au moins tout le temps de la lecture, aux attachants détails de cette existence pittoresque.

UN SIÈCLE, MOUVEMENT DU MONDE DE 1800 A 1900, avec de nombreuses planches en photogravure Goupil. (MANZI, JOYANT ET Cie éditeurs.)

En même temps que cette édition de luxe illustrée, il faut signaler l'édition de la librairie Oudin qui met cet important ouvrage à la disposition d'un public moins restreint. Qu'on approuve ou non les conclusions et les tendances des nombreux collaborateurs dont les signatures autorisées se rencontrent aux pages de ce livre, cette série d'études restera comme un document précieux sur l'histoire du siècle. Les auteurs n'ont point prétendu faire une œuvre de critique impartiale : ils se sont partagés les questions entre hommes de mêmes idées politiques, sociales et surtout religieuses ; mais ils ont apporté à leur tâche une compétence érudite qui, du moins, n'est pas discutable.

A TRAVERS L'ÉLECTRICITÉ, par **Georges Dary.** (NONY ET Cie, éditeurs.)

Ce livre complète heureusement les précédents ouvrages du même auteur : la *Navigation électrique*, *Tout par l'Électricité*, l'*Électricité dans la Nature*, l'*Électricité et la Défense des Côtes*. M. Georges Dary s'est consacré tout entier à l'étude de « cette force mystérieuse, inouïe, dont l'immensité échappe à toutes nos investigations ». Il a dédié ce livre à ses enfants pour leur inspirer le désir d'étudier eux aussi, plus tard, tout spécialement l'électricité, et de contribuer peut-être à enrichir la science de nouvelles découvertes. Et ce livre est un long récit de mille et une merveilles tout à la fois grandioses, attrayantes et mystérieuses. On y voudra lire tout particulièrement un chapitre nouveau sur les installations électriques à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 26148-12-00. — (Encre Lorilleux).